



**BULLETIN DE LA  
SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE ET  
ARCHÉOLOGIQUE DU  
PÉRIGORD**



**TOME CXLV  
ANNÉE 2018  
4<sup>e</sup> LIVRAISON**

## SOMMAIRE DE LA 4<sup>e</sup> LIVRAISON 2018

|  |     |
|--|-----|
| ● Éditorial : 1918-2018. Centenaire de la fin de la première guerre mondiale (Dominique Audrier).....                      | 411 |
| ● 1914-1918 : de la paix à la guerre (Michel Bernard et Joëlle Le Pontois-Bernard).....                                    | 413 |
| ● Bergerac. Le 108 <sup>e</sup> de ligne dans la Grande Guerre (Annie-Paule et Christian Félix) .....                      | 425 |
| ● Le Dr Champollion (1871-1917), mort pour la France ? Deux aspects méconnus de la Grande Guerre (Philippe Rougier).....   | 447 |
| ● « Lolotte », la Mata Hari périgourdine (Guy Penaud) .....  | 469 |
| ● Le premier tracteur du Périgord et le manque de main d'œuvre en 1914-1918 (Jean-Noël Biraben) .....                      | 491 |
| ● Un poilu montignacois, Paul André Masson (1891-1976) (Georges Texier) .....  | 509 |
| ● Dans notre iconothèque : Le cinéaste Léon Poirier et ses « vraies » images de la bataille de Verdun (Gilles Delluc)..... | 523 |

### Vie de la Société

|   |     |
|---|-----|
| ● Programme de nos réunions. 1 <sup>er</sup> trimestre 2019.....                                      | 548 |
| ● Compte rendu de<br>la séance du 1 <sup>er</sup> août 2018.....                                      | 549 |
| l'assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2018.....  | 553 |
| la séance du 5 septembre 2018.....  | 557 |
| la séance du 3 octobre 2018.....  | 561 |
| ● Admissions nouveaux membres .....   | 565 |
| ● Entrées dans la bibliothèque et revue de presse.....  | 567 |
| ● Annonce du colloque du 12 janvier 2019 : 418, proclamation du Royaume Wisigothique d'Aquitaine..... | 570 |
| ● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc) .....                                | 571 |
| ● Sommaire et table des illustrations du tome CXLV (2018).....  | 575 |

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

**Photo 1<sup>re</sup> de couverture** : La mort d'un poilu à Verdun. Extrait du film *Verdun, visions d'histoire*, de Léon Poirier, 1928.

**Photos 4<sup>e</sup> de couverture** : Affiche du film de Léon Poirier, *Verdun, visions d'histoire* (1928) (p. 527) ; dessins de Sem, extraits de l'album *Quelques croquis de guerre, 1915-1916* (coll. SHAP) ; Affiche du film de Léon Poirier, *Verdun, souvenirs d'histoire* (1931) (p. 544).

# ÉDITORIAL

## **1918-2018. Centenaire de la fin de la première guerre mondiale**

La première guerre mondiale fut une véritable tragédie. Les morts, les horreurs multiples et répétées ne sont plus à compter, tant elles ont marqué une époque. L'homme a montré là ce qu'il avait de plus inhumain.

Le 11 novembre de chaque année, un hommage est rendu aux morts de cette guerre. En commémorant l'armistice de 1918, chacun est invité aussi à s'interroger sur ceux qui ont donné leur vie pour une civilisation qui se voulait plus libre et plus fraternelle. On sait malheureusement ce qu'il en a été.

Des tranchées va sortir un regard renouvelé sur la société et les relations entre les personnes. Tous les Français ont su manifester la primauté de la défense de la patrie. L'engagement sur le terrain des œuvres a aussi été présent tout au long du conflit. La défense de valeurs supérieures a créé l'union au-delà des différences.

La présente livraison de notre *Bulletin* s'inscrit dans ce nécessaire effort de mémoire. Nous ne devons pas oublier ce que nous devons à tous ceux qui nous ont précédés.

Dominique Audrerie



Dessin de Sem, extrait de l'album *Quelques croquis de guerre*,  
1915-1916 (coll. SHAP).

# 1914-1918. De la paix à la guerre...

par Michel BERNARD  
et Joëlle LE PONTOIS-BERNARD

*La guerre se présente comme une période transitoire entre deux périodes de paix, mais sa violence s'inscrit plus longuement dans la mémoire collective d'autant plus qu'elle est, bien souvent, phantasmée : « on a gagné ! », « plus jamais ça ! », « la der des der » ! Et pourtant, elle revient car c'est une partie récurrente de l'histoire des peuples. D'autre part, elle est fondatrice, car après, plus rien n'est comme avant.*

*En ce qui concerne l'approche des faits, nous avons retenu, comme principe directeur, que la cohésion des événements locaux n'est pertinente qu'en les replaçant dans le cadre général du conflit.*

En août 1914, le destin frappait les trois coups annonçant une tragédie qui allait dévaster l'Europe tout entière pendant 52 mois d'un conflit d'une ampleur et d'une violence inégalées à cette époque.

Le samedi 1<sup>er</sup> août, à 19h10, l'Allemagne déclarait la guerre à la Russie. Puis le 3 août, l'ambassadeur d'Allemagne remettait une lettre à René Viviani, président du Conseil, ministre des Affaires étrangères, au cours de son audience de départ, à 18h45 :

« Les autorités administratives et militaires allemandes ont constaté un certain nombre d'actes d'hostilité caractérisée commis sur le territoire allemand

par des aviateurs français... Je suis chargé et j'ai l'honneur de faire connaître à Votre Excellence qu'en présence de ces agressions, l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance<sup>1</sup> ».

Le 5 août l'Angleterre déclarait la guerre à l'Allemagne.

« Qui a voulu la guerre ? Personne, en effet, ne l'a voulue, tout le monde la craignait, et cependant elle éclata, donnant ainsi un mémorable exemple de l'impuissance des chefs d'État devant l'engrenage des fatalités que créent les passions et les sentiments des hommes<sup>2</sup> ».

L'opinion publique, en Europe, les milieux gouvernementaux, la classe politique admettaient que le recours aux armes était devenu inévitable pour régler des problèmes insolubles par voie diplomatique. Il est probable, que ce fut sans surprise, que le 2 août, à 16 heures, François Canal, préfet de la Dordogne, avait reçu l'ordre de mobilisation générale. Mais, « pour faire la guerre, il faut des hommes pour combattre, des discours pour légitimer le combat et des techniques pour le mener<sup>3</sup> ».

## Des hommes pour combattre

En août 1913, le gouvernement français avait pris la décision de porter la durée du service militaire à 3 ans afin de pallier un déficit démographique, conséquence du déclin de la natalité perceptible depuis plusieurs années. Une affiche, largement diffusée en octobre 1913, établissait la comparaison suivante :

« L'armée active de l'Allemagne sera de 900 000 hommes. Celle de la France est aujourd'hui de 480 000 hommes. Tous les patriotes ont le devoir de se lever et de manifester hautement leur résolution, afin de l'imposer aux Représentants de la Nation<sup>4</sup> ».

Selon le maréchal Foch, « la question des effectifs domine tout le reste ». Le gouvernement fut très attentif aux réactions du peuple avant le vote du Parlement ainsi qu'en témoignent les rapports des sous-préfets et du préfet lui-même. Ainsi, le 27 mars, le sous-préfet de Bergerac, dans un rapport succinct, écrivait : « la grosse majorité accepterait, sans protestation, le rétablissement de la loi militaire de trois ans<sup>5</sup> ». Deux jours plus tard, son

- 
1. MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1914, p. 149.
  2. LE BON, 1916, p. 129.
  3. COCHET, 2017, p. 10.
  4. Affiche « Appel à la France, restructuration des armées », dans ROSSEL, 1987.
  5. Archives départementales de la Dordogne (ADD), 2 R 16.

collègue de Ribérac transmettait : « Opinion publique non hostile, mais comme cette population est essentiellement agricole, il y aurait intérêt à examiner s'il ne serait pas possible d'accorder un plus grand nombre de congés au moment de la rentrée des récoltes <sup>6</sup> ». Le sous-préfet de Nontron rendait compte, le 31 mars 1913, que :

« Les habitants de l'arrondissement, paysans et cultivateurs en très grosse majorité, n'aiment généralement pas exprimer leurs opinions. À une question nettement posée, ils répondront difficilement de façon précise. Les conscrits paraissent accepter sans murmures le rétablissement du service de trois ans. Mais cette loi nouvelle, disent-ils, ne doit contenir ni dispenses ni privilèges. Tous les soldats doivent faire trois ans. En réalité, dans l'arrondissement, le service de trois ans sera loin d'être accepté avec enthousiasme. Il le sera avec un sentiment de résignation sérieuse et réfléchi <sup>7</sup> ».

Le 2 avril, le préfet de la Dordogne signalait au ministre de l'Intérieur qu'une opposition structurée et d'une certaine ampleur se manifestait dans le département :

« Les socialistes de Périgueux et de Bergerac ont voté un ordre du jour hostile à la loi de trois ans. Il en a été de même à la Bourse du travail de Périgueux. Ces ordres du jour reproduisent les paroles et les opinions de Monsieur Jaurès. Le manifeste des socialistes franco-allemands a été affiché sur les murs de Périgueux <sup>8</sup> ».

Une « guerre » d'affiches, pour ou contre la loi de trois ans, occupait les murs de Périgueux, de préférence à proximité des casernes.

Le projet de loi, librement débattu en France, n'échappait pas à la vigilance des observateurs allemands mais, en retour, leurs réactions n'étaient pas ignorées, en particulier des attachés militaires. L'officier français, en poste à Berlin, écrivait : « Si le service de trois ans est adopté et immédiatement appliqué en France, les conditions seront moins inégales l'an prochain <sup>9</sup> ». La réponse allemande fut immédiate :

« Les Français peuvent armer tant qu'ils voudront, ils ne peuvent, du jour au lendemain, augmenter leur population. L'emploi d'une armée noire sur le théâtre d'opérations européen restera pour longtemps un rêve, du reste dépourvu de beauté <sup>10</sup> ».

---

6. ADD, 2 R 16.

7. ADD, 2 R 16.

8. ADD, 2 R 16.

9. Rapport de M. de Faramond, attaché naval près l'ambassade de France à Berlin, à M. Baudis, ministre de la Marine, dans MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1914, annexe II du document n° 1, p. 9.

10. *Idem*, p. 10.

L'équilibre des forces fut maintenu durant les trois premières années du conflit par la Russie, qui retenait une notable partie des troupes allemandes à l'est, puis par l'arrivée, en 1917, des Américains. Au total, 8 millions de Français seront passés, à un moment ou à un autre, dans les différentes unités de l'armée.

### Légitimer le conflit

Le 4 août, lendemain de l'entrée en guerre, les responsables politiques se devaient de légitimer le conflit. À la Chambre des députés, le président du Conseil des ministres, René Viviani, socialiste, lisait le message du président de la République, Raymond Poincaré, car les textes constitutionnels de 1875 n'autorisaient pas le président à s'exprimer directement devant les Chambres. Les parlementaires écoutent, debout, le message du président : « La France vient d'être l'objet d'une agression brutale et préméditée, qui est un insolent défi au droit des gens <sup>11</sup> ». Dès cette première phrase, tout est dit. Le thème de la France agressée constitue l'argument majeur auquel les Périgourdins adhèrent, comme la majorité des Français, tant le conditionnement des mentalités était préparé depuis la défaite de 1871. Faisant allusion à la revanche et à la reconquête des provinces perdues de l'est, Gambetta disait : « Y penser toujours, n'en parler jamais ».

Raymond Poincaré puise, également, aux sources d'une histoire « révolutionnaire » et ses références ne sont pas sans évoquer le discours de Danton du 2 septembre 1792, justifiant la « levée en masse » pour répondre à une situation similaire au temps présent : « Il est bien satisfaisant, Messieurs, pour les ministres d'un peuple libre d'avoir à lui annoncer que la patrie va être sauvée <sup>12</sup> ».

Poincaré, par l'intermédiaire de Viviani, poursuit :

« Notre belle et courageuse armée, que la France accompagne aujourd'hui de sa pensée maternelle, s'est levée toute frémissante pour défendre l'honneur du drapeau et le sol de la patrie. [...] Dans la guerre qui s'engage, la France aura pour elle le droit, dont les peuples, non plus que les individus, ne sauraient impunément méconnaître l'éternelle puissance morale. Elle sera héroïquement défendue par tous ses fils, dont rien ne brisera devant l'ennemi l'union sacrée et qui sont aujourd'hui fraternellement rassemblés dans une même indignation contre l'agresseur et dans une même foi patriotique. [...] Et déjà de tous les points du monde civilisé viennent à elle les sympathies et

---

11. Message de R. Poincaré, président de la République, à la séance extraordinaire du Parlement, 4 août 1914, dans *MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES*, 1914, n° 158, p. 161.

12. *GARAUDY*, 1939, p. 57.

les vœux. Car elle représente aujourd’hui, une fois de plus, devant l’univers, la liberté, la justice et la raison. Hauts les cœurs et vive la France !<sup>13</sup> »

Les discours officiels légitimant la guerre ne furent pas contestés, au début des hostilités. De part et d’autre, les peuples adhèrent aux arguments des propagandes « qu’on » leur jetait en pâture. Le préfet de la Dordogne, relayant le discours gouvernemental, affirmait : « Les renseignements précis et officiels qui désormais seront adressés par mes soins produiront sur l’opinion une action salutaire en donnant à la légitime curiosité publique un aliment certain<sup>14</sup> ». Et puis, combien de personnes connurent le discours du président de la République ?

Si la France ne souhaitait pas la guerre, elle ne la craignait pas. Tous les futurs belligérants vivaient dans l’illusion d’une guerre brève et d’une victoire facile. Tous pensaient gagner et s’imaginaient que l’affaire serait réglée dans les plus brefs délais (ils seront de retour pour les vendanges... *Veyra, moun paouïré, que quand arribarén, tout siro caba !* tu verras, mon pauvre, que quand nous arriverons, tout sera terminé !). Le préfet de la Dordogne notait qu’à la déclaration de guerre :

« Les hommes mobilisables sont pleins d’entrain et dès la première heure se sont préparés à répondre à leur ordre d’appel [...]. L’état d’esprit de la population reste des plus satisfaisants : le sentiment patriotique prime tout et les divisions politiques sont, en ce moment, abolies<sup>15</sup> ».

Le 6 août, ce sont les premiers départs des troupes des garnisons de Périgueux et de Bergerac accompagnés de manifestations patriotiques.

Mais la guerre étant une situation exceptionnelle, une législation exceptionnelle devait être adaptée aux circonstances. Dès le 2 août, le président de la République, Raymond Poincaré, avait signé le décret suivant : « Article 1. Les quatre-vingt six départements français et le territoire de Belfort, ainsi que les trois départements d’Algérie, sont déclarés en état de siège. Article 2. L’état de siège sera maintenu, dans les territoires sus-mentionnés, durant toute la durée de la guerre ».

Cette situation nouvelle fut accompagnée d’un régime d’exception destiné à interdire toute publication qui pourrait affaiblir la volonté de défense et nuire au moral des armées et de la base arrière que sont les populations civiles. Bien que le mot n’ait pas été prononcé, il s’agit de la censure caricaturée sous le nom plaisant d’Anastasie.

---

13. Message de R. Poincaré, dans MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1914, n° 158, p. 162.

14. ADD, 1 M 86, rapport du préfet de la Dordogne.

15. ADD, 1 M 86.

Déjouant toutes les prévisions, la guerre allait durer... Mais dans l'ensemble le moral de tous, civils et militaires, a été bon, le patriotisme sans faille jusqu'à l'année 1917, où les conditions de la guerre et l'absence de tout espoir quant à sa durée provoquèrent ce qu'il faut bien nommer une révolte...

## Des techniques pour mener le combat

Il nous semble opportun de traiter, en premier, du matériel de guerre. Mais cet effort n'aurait pu avoir lieu sans l'apport de toute la nation pour en assurer la production ainsi que la vie quotidienne du soldat et des populations civiles.

Le maréchal Foch reconnaissait les changements profonds qui avaient modifié la structure des armées :

« Les Allemands ont commis les mêmes erreurs, les mêmes fautes. Quand on eut reconnu, de part et d'autre, qu'il était absurde de faire massacrer ainsi les hommes pour rien, on chercha par tous les moyens à se donner le plus vite possible ce matériel qui nous manquait <sup>16</sup> ».

Les chiffres, énoncés par le maréchal, démontrent que le visage de la guerre s'était profondément modifié :

« En 1918 comme en 1914, le nombre de nos soldats reste sensiblement le même, mais au lieu de 1 634 bataillons d'infanterie, nous n'en avons plus que 1 081. Au lieu des 5 000 mitrailleuses du début, nous en possédons 60 000, soit 12 fois plus. Nous n'avions aucun fusil mitrailleur en 1914. Nous en avons maintenant 120 000. Cent cinquante millions de grenades (retenez ce chiffre dit le maréchal) ont été fabriquées pendant la guerre. Voilà pour l'infanterie.

Si nous considérons l'artillerie [...] au lieu des 308 pièces lourdes du début, nous en possédons plus de 5 000. Pour nourrir toutes ces bouches, pour satisfaire à cette consommation effroyable d'obus, il faut une fabrication, un usinage intensif.

Nous disposions au moment de l'armistice de près de 3 000 tanks. [...] Au lieu des 120 avions du début, nous en avons 2 400 dans l'armée française. Tout le reste à l'avenant <sup>17</sup> ».

La technique fit des progrès considérables tant au plan qualitatif que quantitatif. Mais pour la mettre en œuvre, il fallait du « matériel humain ». Les hommes étant mobilisés dans les armées, il fallut faire appel aux femmes car il ne restait que les enfants trop jeunes ou les hommes trop âgés pour faire face

---

16. RECOULY, 1929, p. 118.

17. RECOULY, 1929, p. 121-122.

aux conditions créées par la guerre. Le 6 août 1914, René Viviani s'adressait aux Françaises :

« À l'appel de la Patrie, vos pères, vos fils et vos maris se sont levés et demain ils auront relevé le défi. Le départ pour l'armée de tous ceux qui peuvent porter les armes laisse les travaux des champs interrompus : la moisson est inachevée, le temps des vendanges est proche. Au nom du gouvernement de la République et au nom de la Nation tout entière groupée derrière lui, je fais appel à votre vaillance... Je vous demande de maintenir l'activité des campagnes, de terminer les récoltes de l'année, de préparer celles de l'année prochaine... Debout donc femmes françaises... Remplacez sur le champ du travail ceux qui sont sur les champs de bataille. Préparez-vous à leur montrer demain la terre cultivée, les récoltes rentrées, les champs ensemencés. Il n'y a pas dans ces heures graves de labeur infime : tout est grand qui sert le pays. Debout, à l'action, au labeur ! Il y aura de la gloire pour tout le monde. Vive la République ! Vive la France<sup>18</sup> ».

Une nouvelle fois, le parallèle s'impose avec 1793 car la guerre totale mobilise tout le potentiel de la Nation :

« Dès ce moment et jusqu'à celui où les ennemis auront été chassés du territoire de la République, tous les Français sont en réquisition permanente pour le service armé. Les jeunes gens iront au combat ; les hommes mariés forgeront les armes et transporteront les subsistances, les femmes feront des tentes, des habits et serviront dans les hôpitaux, les enfants mettront le vieux linge en charpie ; les vieillards se feront porter sur les places publiques pour exciter le courage des guerriers...<sup>19</sup> »

Il est à noter que Viviani s'adresse, en premier, aux femmes de la ruralité mais, ultérieurement, elles seront toutes appelées à remplir les tâches habituellement dévolues aux hommes. Son appel ouvrait « un front intérieur » qui deviendra le royaume des femmes.

Les Périgordines, comme toutes les femmes de France, furent admirables. À compter du 14 septembre 1914, le préfet de la Dordogne demandait aux maires : d'indiquer le stock de laine brute, dans chaque commune ainsi que celui de laine filée ; donner les noms des filateurs ; combien de machines tricoteuses mécaniques ; combien de femmes qui, moyennant salaire, accepteraient de confectionner des chaussettes et des tricots ; donner le nombre de ces femmes. Après enquête, 1 400 femmes sont volontaires pour cette tâche. Au 31 décembre 1915, il sera envoyé sur le Front et dans les hôpitaux : 24 couvertures, 1 066 tricots, 69 gilets de santé, 5 205 paires de

---

18. Appel de René Viviani, président du Conseil des ministres, aux femmes françaises le 6 août 1914, dans COCHET, 2017, p. 138.

19. Propos de Bertrand Barère du 23 août 1793, dans COCHET, 2017, p. 138.

chaussettes, 243 caleçons, 270 ceintures de flanelle, 174 chemises, 1 426 cache-nez, 380 passe-montagnes, 433 paires de gants et de mouffes, 131 paires de genouillères, 467 paires de mitaines et de manchettes, 187 mouchoirs, 31 plastrons, 2 paires de bandes molletières et 16 serviettes. Ces réalisations représentent un travail considérable et sont le fruit d'un dévouement sans borne : il est impossible, aujourd'hui, d'évaluer le nombre d'heures que les femmes périgordines ont consacrées à ces travaux.

Marie-Thérèse Canal devait seconder son mari en donnant une impulsion remarquable à *L'œuvre du Tricot du soldat*. Ultérieurement, elle sera aussi à la tête du *Secours aux prisonniers de guerre*.

En outre, elles devaient « maintenir l'activité des campagnes » comme le demandait le président du Conseil des ministres. Le témoignage de M<sup>me</sup> Dehan (région de Bergerac, en 1916) est significatif :

« Je suis vraiment fatiguée et à bout de force... nous pauvres femmes, cela va devenir impossible d'arriver à faire les travaux que pourtant jusque-là l'on a fait. Mais petit à petit les forces s'en vont, pour ma part je suis très fatiguée, l'on ne peut plus avoir aucune aide et il faut tout faire soi-même. Voilà un an que je suis seule...<sup>20</sup> »

Après l'agriculture, ce fut l'industrie qui fit appel aux femmes. Le 26 septembre 1916, le sous-secrétariat d'État à l'artillerie et aux munitions fixait une nouvelle mission à ces dernières : « La rareté de la main-d'œuvre masculine impose, aux établissements de l'État et aux industriels, la nécessité de développer, dans la plus large mesure possible, l'emploi de la main-d'œuvre féminine<sup>21</sup> ». Surnommées les « Munitionnettes », elles auront fabriqué 300 millions d'obus et plus de 6 milliards de cartouches. En Dordogne, elles travailleront à la poudrerie de Bergerac, à Périgueux aux Ateliers du P.O. (ateliers de la Compagnie du chemin de fer Paris-Orléans qui fabriquaient des obus). Elles seront nombreuses dans des unités de production de moindre importance.

Si leur rôle fut d'une importance capitale dans les productions agricoles et industrielles, elles s'engageront dans tous les secteurs de l'effort de guerre et tout particulièrement dans les services médicaux où elles furent surnommées « les Anges blancs ». Elles vont se relayer, sans compter, aux chevets de ceux qui sont placés dans les hôpitaux temporaires militaires, auxiliaires et complémentaires de la Dordogne qui fourniront 4 000 lits auxquels il convient d'ajouter ceux des hôpitaux bénévoles (2 000 lits) qui s'ouvrirent dans divers villages et petites villes.

---

20. ADD, 8 J 158, lettres de M<sup>me</sup> Dehan au capitaine de Monteil, 8 mai 1916 et 9 janvier 1917.  
21. ADD, 8 R 171.

Le général Foch devait dire : « Si les femmes arrêtaient de travailler pendant vingt minutes, nous perdriions la guerre ». Leur engagement, bien souvent bénévole, fut-il reconnu à hauteur de leur sacrifice ? Certes, on loue leur contribution à l'effort de guerre puis on les renvoie chez elles pour donner le travail aux hommes revenus de la guerre. En outre, le Sénat leur refuse le droit de vote...

### **De la guerre à la paix !**

Enfin, le 11 novembre 1918, à 11 heures, le soldat Delalucque embouchait son clairon pour annoncer la fin des combats. Lorsque son capitaine lui en donna l'ordre, saisi par l'émotion, il avait oublié la sonnerie. Alors, le capitaine lui fredonna, selon un procédé mnémotechnique : « T'as tiré comme un cochon, t'auras pas de permission ». Sur toute la ligne de feu, le signal fut repris par les clairons français puis par les bugles de l'Armée allemande.

Le 9 novembre 1918, Guillaume II avait renoncé au trône pour lui-même et son fils le Kronprinz. La République fut proclamée par le socialiste Scheidemann, le même jour, à 14 heures, et le 10, à minuit, la Hollande accordait l'asile à l'empereur déchu. La nouvelle fut connue en Périgord par le numéro de *L'Avenir du dimanche* en date des 10 et 11 novembre : « La révolution à Berlin est victorieuse. Monsieur Ebert, député socialiste, est nommé chancelier : il a adressé au peuple un appel à l'ordre ».

Lundi 11 novembre :

« On ne se bat plus. À midi et demi, Périgueux a vécu quelques minutes inoubliables ! Toutes les cloches de la ville se sont mises à sonner en même temps [...] Il y avait aussi des groupes de jeunes filles et d'enfants portant des drapeaux et chantant la Marseillaise. Un grand nombre d'Américains, avec le drapeau étoilé, se trouvait dans ce cortège qui comprenait plus de 2 000 personnes : nos braves poilus et nos alliés américains étaient l'objet d'ovations enthousiastes ».

Lorsque le défilé arrivait à hauteur d'une boutique ou d'un atelier qui était encore en activité, les ouvriers du P.O. arrêtaient le cortège et exigeaient que les employés cessent le travail et se joignent à eux. Le 12 novembre, un *Te Deum* fut chanté à la cathédrale pour fêter la victoire, suivi d'un *De profundis* pour les morts de la guerre.

Un témoignage de soldat : Paul Nogué, journaliste et éditeur à Bergerac, a fait toute la guerre en qualité de caporal, agent de liaison cycliste. Sa correspondance à un ami témoigne de ce que fut le quotidien du soldat, au combat. Le 27 novembre 1917, la 24<sup>e</sup> division d'infanterie fut envoyée en Italie pour soutenir notre allié défaillant après la défaite de Caporetto. C'est de

là-bas que Paul Nogué apprend, après vingt jours d'hôpital, que l'Armistice était signé :

« Les macaronis allumèrent aussitôt des torches et promènèrent un drapeau français en hurlant la Marseillaise [...] Rien que de voir des foules de macaronis chanter, hurler et faire du pétard, ça nous coupe la chique même quand ces sacrés bougres nous acclament [...] Nous n'aurons pas vécu d'ici la grande fièvre française de ces derniers jours. C'est tant pis pour nous car ces moments-là ne se retrouveront pas<sup>22</sup> ».

Le 13 novembre, nouvelle lettre : « Je ne vous cache pas que je ne serais pas fâché d'aller passer une ou deux semaines en Bochie en attendant la démobilisation<sup>23</sup> » qui n'aura lieu, pour lui, qu'en février 1919. Enfin, toujours en verve : « Je vous déclare officiellement que depuis quelques jours déjà, je ne me considère plus comme soldat militaire !<sup>24</sup> »

Après la liesse, bien légitime d'ailleurs, la réalité reprenait ses droits. *L'Avenir du dimanche* du 17 novembre 1918 écrivait :

« Patience encore... la guerre est finie mais selon le mot excellent de Mr Balfour, l'ère des difficultés commence. Trop de gens croient, à l'heure actuelle, que la période des privations et des restrictions s'est terminée en même temps qu'a retenti le dernier coup de canon. C'est une erreur contre laquelle il importe de réagir vigoureusement ».

Les deux adversaires principaux (France-Allemagne) étaient exsangues, épuisés, ruinés mais la haine, exaltée par une propagande de guerre implacable, restait très forte, la passion politique violente, le désir de vengeance inassouvi... Comment oublier la guerre alors qu'il n'est question que d'anéantir l'ennemi, de le punir, de l'humilier ?

La presse périgourdine n'avait cessé, durant toute la guerre, de véhiculer les thèmes d'une propagande haineuse qui préfigurait ce que sera la guerre idéologique et « le viol des foules » lors des conflits du XX<sup>e</sup> siècle : « Les Allemands ont marqué, partout, leur passage en pillant et en incendiant les maisons, en violant les femmes et les jeunes filles, en tuant ou mutilant les petits enfants et les vieillards », publiait *La Croix du Périgord*, le 14 janvier 1917. Il est fait allusion à un mythe clé pour les Alliés : dès l'été 1914, les troupes allemandes sont accusées de couper les mains d'adultes et d'enfants lors de l'invasion de la France et de la Belgique. La représentation d'enfants mutilés, par l'image et non pas par la photographie, pourtant d'usage courant au

---

22. Journal de Paul Nogué, « lettres à un ami », novembre 1918 (ADD, fonds Nogué, 60 J 1 à 60 J 13).

23. *Idem.*

24. *Idem.*

cours de la guerre, donne à penser à une construction. André Gide, responsable du foyer franco-belge d'aide aux réfugiés, cherche des preuves. Il se convainc rapidement qu'il s'agit d'une fausse rumeur car lorsqu'il recherche des témoignages, « ceux qui parlaient le plus fort se dégonflent », écrit-il dans son journal. En 1915, un commissaire de police de Bordeaux cherche encore des enfants mutilés, sans succès.

*La Croix du Périgord* n'hésite pas à publier une autre information qui sera reprise lors des débuts de la seconde guerre mondiale : « Ils lancent du haut de leurs avions des bonbons empoisonnés pour tuer de pauvres enfants qui les ramassent sans défiance ».

Et pourtant, dans cette guerre, l'esprit de sacrifice et le courage étaient identiques de part et d'autre.

« La guerre européenne a montré, une fois de plus, combien pouvaient être profondes les dissemblances de mentalité entre peuples de même civilisation apparente, échangeant depuis longtemps leurs idées et ayant quelques intérêts semblables<sup>25</sup> ».

Les pertes en hommes furent considérables. Du seul côté français, ce furent 1,4 millions de tués soit en moyenne 900 par jour, plus de 4 millions de blessés dont 300 000 mutilés et amputés, 42 000 aveugles, 900 000 veuves, un million d'orphelins. L'Allemagne avait eu 2 millions de tués (1 300 soldats par jour), l'Autriche-Hongrie plus d'un million. Pour l'ensemble des belligérants, Angleterre comprise, ce sont 8,5 millions de soldats qui ont perdu la vie auxquels il faut ajouter les 5 à 7 millions de victimes russes de la guerre contre les Allemands (1 459 soldats par jour) puis de la guerre civile.

Comme tous les autres Français, les Périgordins ont payé un lourd tribut : un soldat sur six y a perdu la vie, 3 000 de ces poilus sont diminués voire gazés, 539 d'entre eux, profondément mutilés, n'étaient plus en mesure d'avoir une activité. Les monuments aux morts sont présents pour en témoigner. Chaque ville, chaque village a le sien.

L'Armistice, signé dans le wagon de Foch, à Rethondes, le lundi 11 novembre, à 5 h 10, entrain en vigueur à 11 heures, sur toute la ligne de Front. La guerre était finie, la paix installée pour moins de 20 ans...

M. B. et J. L. P.-B.

### **Bibliographie**

BERNARD Michel et LE PONTOIS-BERNARD Joëlle, 2016. 1914-1918. *Croix de bois, croix de guerre, Périgourdins en enfer*, Rosheim, Imprimerie Kocher.

---

25. LE BON, 1916, p. 129 ; LE BON, 2006.

- COCHET François, 2017. *Les Français en guerres de 1870 à nos jours*, Paris, Perrin.
- GARAUDY Roger, 1939. *Les orateurs de la Révolution française*, Paris, Larousse.
- LE BON Gustave, 1916. *Enseignements psychologiques de la guerre européenne*, Paris, Flammarion.
- LE BON Gustave, 2006. *Psychologie de la guerre*, Paris, Trident.
- MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 1914. *Documents diplomatiques, 1914. La guerre européenne*, Paris, Imprimerie Nationale.
- RECOULY Raymond, 1929. *Le Mémorial de Foch*, Paris, Éditions de France.
- ROSSEL André, 1987. *Histoire de France à travers les journaux du temps passé, À l'Enseigne de l'Arbre Verdoyant*.

# Bergerac. Le 108<sup>e</sup> de ligne dans la Grande Guerre

par Annie-Paule et Christian FÉLIX<sup>1</sup>

## I. Les racines

La première guerre mondiale trouve ses origines dans un réseau de causes que les historiens étudient encore. Dans les consciences françaises, le sentiment existe que le sort des « provinces perdues » n'a pas été vraiment réglé, même si la grande majorité des Français ne souhaitait pas un nouveau conflit pour se les voir restituer. En ce début du XX<sup>e</sup> siècle, le sentiment grandit, à juste titre, que le puissant voisin allemand convoiterait de nouveau d'immenses territoires chez ses voisins. Il est vrai que, déjà, le Kaiser Guillaume II se prend pour le dieu de la Guerre.

À Bergerac, le sentiment patriotique est très vif. Les mobiles de l'arrondissement ont participé en 1870-1871 à la bataille de Coulmiers, l'une des rares victoires de cette guerre désastreuse. À la date anniversaire, le 9 novembre 1890, un monument commémoratif est inauguré dans une grande ferveur. Il représente un Mobile blessé se dressant sur les débris d'un canon (fig. 1). Le Bergeracois Paul Mounet, de la Comédie-Française, ancien combattant de 1870, a servi de modèle. Dans les écoles, il était sans cesse rappelé à l'écolier l'existence d'un être moral auquel il était nécessaire de

1. Cette évocation du 108<sup>e</sup> de ligne, « le régiment de Bergerac », doit beaucoup au minutieux et passionné travail de M. Jean-Louis Audebert, paru dans le *Bulletin* de notre Société en 1996 et 1997. Nous tenons également à remercier nos amis Mireille et Claude Theilhaud pour le prêt de la majorité des photos qui illustrent cet article. Nous tenons enfin à préciser que les glorieux « morts pour la France » cités en fin d'article, n'étaient pas toujours soldats au 108<sup>e</sup> au moment de leur disparition. Au 108<sup>e</sup> ou non, ces jeunes Bergeracois ont donné leur vie pour leur patrie, et leur sacrifice est bien intimement lié au long martyre du régiment de leur ville.



Fig. 1. À Bergerac, le sentiment patriotique est très vif.

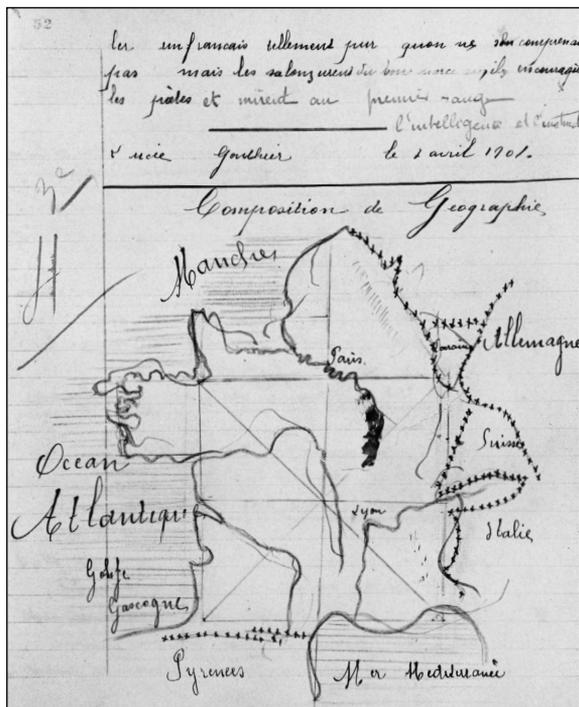


Fig. 2. Cette page du cahier d'une écolière montre bien que la France n'a pas oublié.

« tout donner, tout sacrifier, sa vie, son avenir, sa famille, et que cet être... c'était la France<sup>2</sup> ». Dès l'âge de l'école, les garçons apprenaient le maniement des armes à l'aide de fusils de bois, alors que les filles étaient éduquées pour inciter leur futur fiancé et mari à faire son devoir et renforcer son courage. La composition de géographie de la jeune Lucie Gonthier, élève à l'école du Buisson, révèle bien la souffrance d'un peuple (fig. 2).

## II. Bergerac et son régiment

Afin de ne plus revivre un tel désastre, la République, ayant succédé au Second Empire, décida de réorganiser l'armée française. C'est dans ce cadre qu'arrive à Bergerac, en 1874, le 108<sup>e</sup> de ligne, dont le drapeau porte déjà de prestigieuses mentions : Hohenlinden (1800), Austerlitz (1805), Auerstaedt (1806), La Moskowa (1812) (fig. 3). Créé en 1792 en Île de France, le 108<sup>e</sup> devient « le régiment de Bergerac », et reçoit un accueil triomphal lorsqu'il arrive par le faubourg de la Madeleine : allocutions et bouquets de fleurs, présence des pompiers, de la fanfare de la Sainte-Cécile, démonstration effectuée par les élèves armés pour l'occasion de véritables fusils chassepot... La caserne du 108<sup>e</sup> reçoit le nom de Chanzy, général commandant les armées de la Loire en 1870, sous les ordres duquel combattirent les Mobiles



Fig. 3. L'orgueil bergeracois fut flatté de recevoir un régiment prestigieux.

2. ZELDIN, 1981.

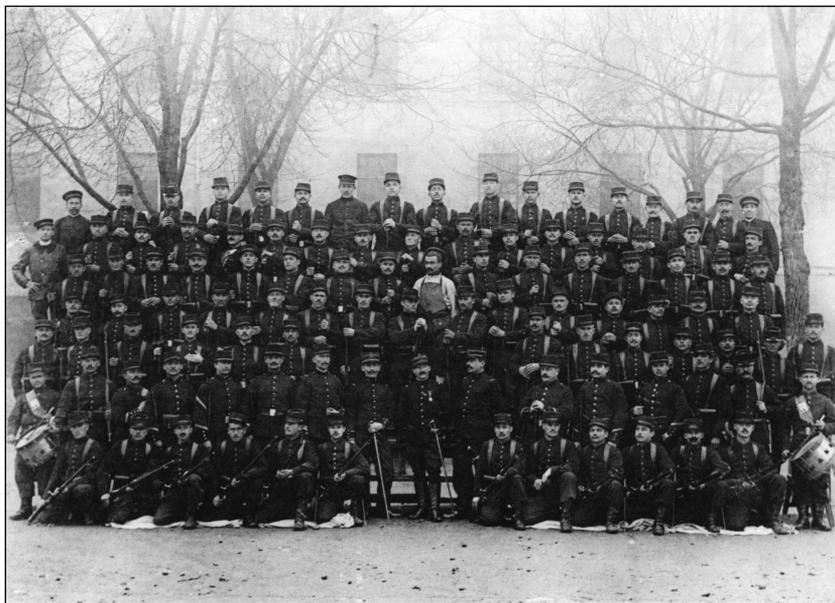


Fig. 4. La présence de tous ces jeunes gens était très bien vue des commerçants bergeracois.



Fig. 5. La présence de fringants officiers se présentait comme une aubaine pour la bourgeoisie bergeracoise, en charge de filles à caser.

bergeracois. Les militaires sont bien accueillis par la bourgeoisie bergeracoise et deviennent vite indispensables aux cérémonies officielles aussi bien qu'aux mondanités, alors que le commerce local profite de l'aubaine (fig. 4). Défilés et manœuvres font désormais partie du décor bergeracois. Quelques mariages viennent resserrer encore les liens (fig. 5). La musique du 108<sup>e</sup>, dont le chef Watelle était très renommé, donne régulièrement des concerts au kiosque du Jardin Public édifié à cet effet en 1877. Les Bergeracois sont très jaloux de leur musique (fig. 6) qu'ils croient être la troisième de France, après celles de la Garde Républicaine et de la Marine, en toute simplicité...

La venue du 108<sup>e</sup> à Bergerac n'alla cependant pas sans quelques tensions, y compris avec la municipalité, selon la personnalité du chef du régiment. L'usage voulait que, lors des retraites aux flambeaux, la ville assure l'illumination des rues avec des lampions. Il arriva cependant que le colonel Picot de Sainte-Marie invoque le secret militaire pour refuser de dévoiler le parcours choisi par la fanfare...<sup>3</sup>



Fig. 6. Sûrement en raison du prestige de son chef, les Bergeracois étaient persuadés que la musique du 108<sup>e</sup> était la meilleure de France... Tout de même après celles de la Garde Républicaine et des équipages de la Flotte, à Toulon.

3. Les Bergeracois se déplacèrent en foule pour assister aux obsèques de ce même officier, qui n'avait pas survécu au scandale des « Fiches », qui ébranla l'institution militaire. C'était l'époque où, pour obtenir de l'avancement, il était préférable d'être franc-maçon, plutôt que fervent catholique comme l'était le futur généralissime et maréchal Ferdinand Foch. Cette curieuse façon d'attribuer les grades sans s'arrêter aux véritables compétences devait provoquer quelques erreurs tragiques dès le début des hostilités.



Fig. 7. Lors des corvées de lessive, se produisaient quelques désordres.

La musique du 108<sup>e</sup> est d'autant plus appréciée qu'elle donne des concerts à l'hôpital ou à l'orphelinat, aussi bien qu'elle anime le bal donné au bénéfice de la caisse de retraite. Des incidents cependant surviennent sur son passage, à l'instar de ces deux chevaux qui renversent une guérite en 1894, ou de cet attelage de bœufs, effrayés rue Neuve en juillet 1908, obligeant la musique à faire silence. Pour les enfants qui crient et chahutent pendant le concert, ce sont les parents qu'il faut rappeler à l'ordre...

Plus amusantes sont les anecdotes liées à la corvée de lessive du 108<sup>e</sup>, qui se déroulait tout naturellement dans la Dordogne (fig. 7). Le 11 avril 1900, le conseil municipal a à examiner deux pétitions émanant des habitants du faubourg. La première demandant que les militaires aillent laver leur linge ailleurs, car leur présence provoque de l'encombrement ainsi que des désordres que la morale réprovoque (dessins sur les murs, expressions malsonnantes, etc.), alors que la seconde réclame tout au contraire le maintien de ces militaires, tous les samedis, en ces mêmes lieux, car ils constituent une source de revenu pour le faubourg, certains payant les lavandières pour faire leur travail, pendant qu'ils se répandent dans les débits de boisson du quartier.

Quoiqu'il en soit, les troubles et violences liés à la présence du régiment demeurent limités : quelques vols et tapages dus à l'ivresse. Certains militaires, dont la conception de l'honneur reste chatouilleuse, règlent leurs différends par quelques rares duels sans grande conséquence, même si en 1896 un capitaine tente d'assassiner un lieutenant-colonel à l'hôpital de Bergerac. Exception

tragique, en 1892, un caporal, qui voulait désertir, assassine la tenancière d'un débit de boisson du boulevard Chanzy en voulant la dépouiller de son argent.

### III. Préparation à la guerre et maintien de l'ordre

Sur de nombreuses cartes postales de l'époque, il est possible d'observer nombre de militaires posant devant l'objectif avec une apparente décontraction qui ne doit cependant pas faire oublier la sévère discipline à laquelle étaient soumis ces hommes (fig. 8). Un soldat refusant d'obéir « à un ordre relatif au service » pouvait être condamné à un an d'emprisonnement. L'auteur d'un outrage ou voie de fait à l'égard d'un supérieur se voyait expédié illico aux bataillons d'Afrique, où on « s'occupait » sérieusement des fortes têtes.

La préparation à la guerre faisait parfois des victimes avant l'heure. En 1902, pas moins de six soldats succombent à la fatigue et à l'insolation lors de manœuvres (fig. 9). Le 16 juillet de la même année, deux civils débarquent à la gare de Bergerac et s'installent au Grand Hôtel. Ils en sortent le lendemain en grand uniforme pour se rendre à la caserne du 108<sup>e</sup>. Il s'agissait du général André, ministre de la Guerre, venu en enquête, accompagné de son officier d'ordonnance.

Alors que l'heure de cette « revanche », tant espérée et tant redoutée, semblait inexorablement approcher, l'armée doit faire face aux crises intérieures.



Fig. 8. La discipline était très rigoureuse et les sanctions pouvaient aller jusqu'à l'envoi dans un bataillon disciplinaire, en Afrique du Nord.



Fig. 9. Lors des manœuvres, les marches pouvaient être exténuantes. Il arriva à plusieurs soldats de succomber à une insolation, provoquant la venue du ministre de la Guerre en personne.

En 1900, douze boulangers, mobilisés au 108<sup>e</sup>, ont été dirigés sur Marseille pour remplacer des confrères grévistes. Le 21 juin 1907, le 108<sup>e</sup> embarque en gare de Bergerac à destination de Narbonne, en raison des troubles qui ont éclaté dans le Midi viticole. Deux locomotives tirent quarante-cinq wagons. Les soldats transportés par ce train l'ont échappé belle, car nombre d'officiers restent alors persuadés que le fantassin est fait pour marcher... Les Bergeracois déplorent ce départ qui représente autant de perte pour le commerce local... D'autres alertes se sont succédé lors d'importantes grèves à Limoges, sans intervention militaire dans ce cas, alors qu'en 1910, lors de grèves du chemin de fer, des troupes sont mobilisées dans la garde des gares.

Selon les besoins d'un empire colonial français en pleine expansion, des éléments du 108<sup>e</sup> sont engagés sur différents théâtres d'opérations, en Algérie pour aider à faire face à quelques insurrections, en Tunisie et au Maroc, et même jusqu'à Madagascar et au Tonkin, où des volontaires sont requis en cas de problèmes, et il n'en manque pas. Il s'agit d'une vraie guerre, cependant peu en rapport avec la terrible chose qu'allait subir le 108<sup>e</sup> dès les premiers jours de l'assaut allemand...

Dans le cadre du maintien de l'ordre, l'armée se voit en outre assigner la tâche de venir en soutien de la gendarmerie lors de la séparation de l'Église et de l'État. En général peu prisé des officiers, l'inventaire des biens de l'Église ne se fait pas sans heurts, avec des populations barricadant l'accès des édifices

religieux, jusqu'à ce que Clemenceau, ministre de l'Intérieur depuis deux jours, déclare que savoir ou non le nombre de chandeliers dans une église ne valait pas une vie humaine... Le père Pommarède relata l'assaut, le 5 janvier 1907, du grand séminaire de Périgueux par cinq compagnies du 50<sup>e</sup> de ligne, quarante gendarmes à cheval, soixante à pied<sup>4</sup>. À six heures du matin, professeurs et séminaristes se retrouvent à la rue, sous l'œil du préfet et du général Amaurel. Le même jour à Bergerac, les 14 professeurs du petit séminaire, qui avaient à peine eu le temps de s'habiller, sont également expulsés par les soldats du 108<sup>e</sup> et les gendarmes, qui ont cerné toutes les issues.

Le 108<sup>e</sup> est bien sûr également mobilisé pour les manifestations patriotiques qui ne manquent pas et, là, le régiment se trouve particulièrement dans son rôle. Le 4 juin 1895, le président de la République Félix Faure fait une visite éclair à Bergerac où il inaugure le nouvel hôpital et distribue une soixantaine de décorations : Légion d'honneur, Mérite agricole, Palmes académiques... Le 15 septembre 1913, le président de la République Raymond Poincaré passe la journée à Bergerac. Le cortège (une quarantaine de voitures arrivant de Mussidan) est accueilli par des salves d'artillerie, des sonneries de cloches, les fanfares militaires et civiles (fig. 10)<sup>5</sup>. En cette période où le cliquetis des armes résonne dans toute l'Europe, la ferveur patriotique ajoute encore à l'enthousiasme naturel de la foule. Enfant en 1870, Raymond Poincaré

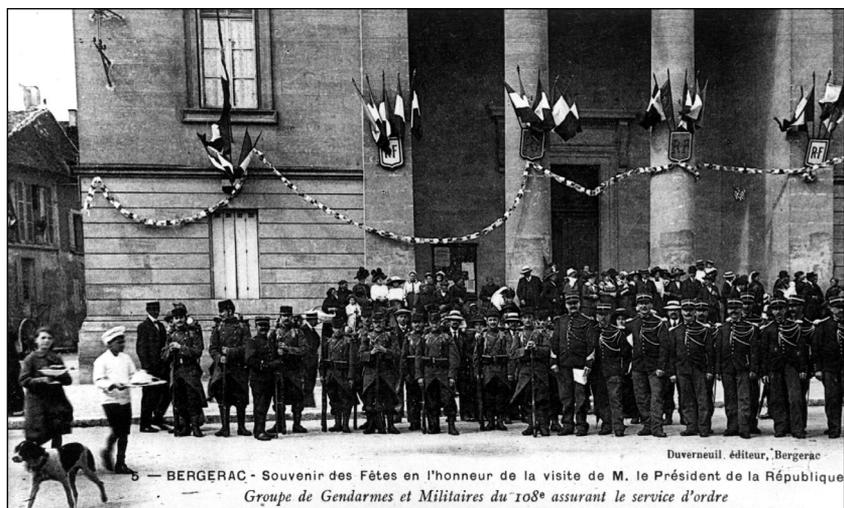


Fig. 10. Un régiment pouvait assurer le service d'ordre lors de manifestations patriotiques.

4. POMMARÈDE, 1976.  
5. POMMARÈDE, 1982.

avait dû fuir sa Lorraine natale devant l'invasion allemande. Cours d'Alsace-Lorraine bien sûr, des jeunes filles symbolisant la France en entouraient deux autres, représentant les provinces perdues qui devraient un jour revenir à la patrie... À l'école de La Madeleine, on est encore plus explicite : d'autres jeunes filles, qui ont endossé les mêmes symboles, sont cette fois entourées d'enfants vêtus en soldats ! À l'issue du banquet offert par la municipalité au Cercle des officiers, au cours duquel la gastronomie bergeracoise sut démontrer ses talents, le président Poincaré se rend à pied, sous les ovations de la foule, à la gare où l'attend un train spécial. Après son départ, les réjouissances se poursuivent par un grand bal populaire donné au Jardin Public.

Afin de se préparer à la revanche, l'armée française doit prendre soin de la condition physique de ses troupes. Aussi la gymnastique prend-elle une grande place dans la préparation militaire, sans oublier l'escrime, la boxe et le bâton (fig. 11). L'irruption de la bicyclette n'est pas ignorée et, dès 1896, on organise une « course vélocipédique » de 60 km, par Liorac et Lalinde, avec des soldats armés du fusil en bandoulière, de la baïonnette, sans oublier treize paquets de cartouches réglementaires.

Les chefs du 108<sup>e</sup> ne négligent pas davantage les qualités de solidarité et d'endurance requises dans la pratique des sports collectifs, appelés à conquérir le monde. Des rencontres de football et de rugby sont organisées avec les équipes locales et celles d'autres régiments. Bientôt, les équipes qui vont se présenter, sans invitation, seront d'un autre calibre...



Fig. 11. La condition physique dans le cadre de la préparation à la guerre était reconnue comme essentielle, comme on peut le voir en arrière-plan.

#### IV. Le départ

Vint l'heure tant attendue, tant redoutée. Lors du dernier concert au Jardin Public, une foule évaluée à 4 000 personnes réclame, par deux fois, aux musiciens du 108<sup>e</sup> *La Marseillaise*, entrant carrément en délire au son du *Chant du départ*...<sup>6</sup> (fig. 12)

Le préfet de la Dordogne a reçu l'ordre de mobilisation le 1<sup>er</sup> août 1914 à 16h28. Il note, pour le gouvernement, que les hommes mobilisables sont pleins d'entrain et se préparent à répondre à l'ordre d'appel, précisant cependant que sa préoccupation première concerne l'alimentation en pain des villes de Périgueux et Bergerac, alors que les boulangers sont appelés sous les drapeaux. Il précise en outre le retard provoqué par les intempéries à la récolte des blés et au battage. Le prix de la farine s'élève, et certains accusent déjà les minotiers de vouloir spéculer... notant le 6 août que « l'état d'esprit de la population reste des plus satisfaisants : le sentiment patriotique prime tout, et les divisions politiques sont en ce moment abolies<sup>7</sup> ». Même s'il souligne une tendance à voir des espions partout... Le préfet ajoute que « les premiers départs de troupes des garnisons de Bergerac et Périgueux ont eu lieu ce matin. Ils ont été l'occasion de manifestations émouvantes qui ont révélé l'ardeur de nos soldats, et le patriotisme confiant des populations<sup>8</sup> ».

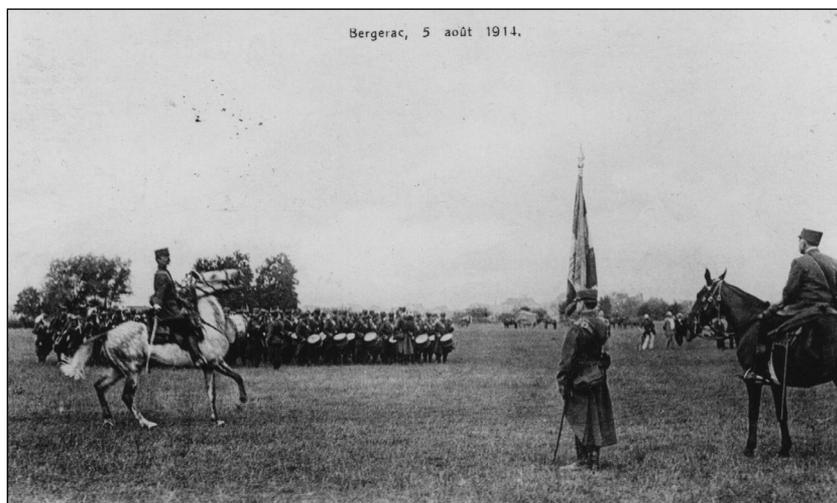


Fig. 12. La population bergeracoise vibre au son de *La Marseillaise* et du *Chant du Départ* lorsque le 108<sup>e</sup> part au front.

6. DALBA, 1977 ; LACHAUD, 1987 ; AUDEBERT, 1996-1997.

7. BECQUART, 1969.

8. BECQUART, 1969.

Dans sa monumentale étude<sup>9</sup>, Jean-Jacques Becker confirme l'enthousiasme des Bergeracois, une telle énonciation précise n'ayant été utilisée que pour quatre autres villes. En général, dans le reste de la France, la nouvelle a été accueillie avec beaucoup plus de calme, voire dans certains cas, de tristesse. Les expressions « dignité », « sang-froid » « résignation patriotique », illustrant la diversité des réactions. Malgré tout, dès la soirée du samedi 1<sup>er</sup> août, des manifestations patriotiques éclatent un peu partout. À Paris, à Marseille, à Bordeaux, des cortèges se forment aux cris de « À Berlin ! ». En province, le samedi soir est souvent l'occasion de retraites militaires qui, en ce 1<sup>er</sup> août 1914, se transforment en vibrantes manifestations patriotiques. C'est lors de cette dernière retraite aux flambeaux à Bergerac, que le colonel Arousseau déclare à une foule électrisée : « Je suis heureux de partir à la tête de mon régiment, et avec mes deux fils... À ma médaille de 1870, j'espère joindre la médaille victorieuse de 1914 ». Le colonel Arousseau devait partir à la retraite en septembre 1914. La guerre en décidera autrement. Un fils était sous-lieutenant de réserve au 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bordeaux, alors que l'autre servait comme sous-officier au 108<sup>e</sup> <sup>10</sup>.

Le préfet de la Dordogne dit sa satisfaction de voir s'améliorer la situation économique, grâce aussi bien à des négociations entre industriels et producteurs qu'à la solidarité qui s'organise entre villages dont les habitants viennent volontairement s'entraider pour rentrer les récoltes. La décision du ministre de la Guerre d'accorder un sursis d'appel aux techniciens de minoterie et conducteurs de machines à battre aide à résoudre le difficile problème du ravitaillement de la population civile.

Le 27 août 1914, le préfet est beaucoup moins satisfait du retour à Périgueux d'un convoi de 130 blessés venant de Belgique. Après des moments de liesse à l'annonce de l'entrée de l'armée française dans Mulhouse, ce que racontent les blessés de leur expérience au front jette la consternation.

Le préfet de la Dordogne conseille au gouvernement, « pour ne pas augmenter l'anxiété qui étreint les parents dont les enfants sont sur le théâtre de la guerre, que les blessés ne soient pas évacués sur les villes où leurs régiments sont habituellement stationnés <sup>11</sup> ».

Le 10 août 1914, le procureur général de Bordeaux informe le garde des Sceaux que le parquet de Bergerac a saisi le juge d'instruction pour rechercher les auteurs de brochures antimilitaristes glissées dans les boîtes à lettres ou sous les portes de diverses maisons de la ville...

---

9. BECKER, 1977.

10. Archives de Vincennes, reprises dans [www.souvenirfrancaisbergerac.com](http://www.souvenirfrancaisbergerac.com)

11. BECQUART, 1969.

## V. Les premiers combats

Le 6 août 1914, le 108<sup>e</sup> quitte Bergerac par chemin de fer à destination de l'Argonne. Il est rattaché à la quatrième armée du général de Langle de Cary, 12<sup>e</sup> corps d'armée, 24<sup>e</sup> division, 47<sup>e</sup> brigade d'infanterie. Par la vallée de la Meuse, il participe à l'offensive en Belgique les 21 et 22 août 1914. Le recul de l'ennemi est de courte durée et, dès le 22 août au soir, le régiment reçoit l'ordre de reculer. Les engagements sont meurtriers et les pertes particulièrement lourdes chez les cadres : sous-lieutenant Herrier, capitaine Coustre. L'aîné du colonel Aourousseau est tué le 20 août, le cadet tombe le 22 août.

Rappelons ici quelques échanges polémiques à la chambre des députés, en 1909, sur la préparation de l'armée française : « Vous nous parlez d'artillerie lourde, répond à la commission du budget le représentant de l'état-major de l'armée, Dieu merci nous n'en avons pas. Ce qui fait la force de l'armée française, c'est la légèreté de ses canons<sup>12</sup> ».

Concernant les mitrailleuses : « Nous en avons fait fabriquer, affirme, péremptoire, le directeur de l'infanterie, pour donner satisfaction à l'opinion publique. Mais cet engin ne change rien à rien ».

Pendant treize jours, l'armée reflue, cartouchières vides, sans repos, sans pain et sans eau sur des routes encombrées par des caravanes de paysans, alors que brûlent bourgs et villages.

Le 6 septembre à 7h30, le général Joffre donne l'ordre de « se faire tuer sur place, plutôt que de reculer ». Ainsi s'arrête le mouvement de repli, et les soldats épuisés vont se transformer en héros. Le 8 septembre, une balle brise la cuisse du colonel Aourousseau<sup>13</sup>. Il meurt le 14 septembre à l'hôpital du Val de Grâce, son corps est rapatrié à Bergerac. La disparition de cette noble figure, peu après celles de ses deux fils, provoque une intense émotion dans le Bergeracois.

Le commandant Gizard a pris la tête du 108<sup>e</sup>. Le 10 septembre, les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> bataillons, retranchés dans le bois de Montilleux, repoussent une violente attaque du 21<sup>e</sup> régiment prussien. Le 11 septembre, l'ennemi a commencé, dans la nuit, son mouvement de retraite. Le général Roques propose au général de Langle de Cary, commandant de la 4<sup>e</sup> armée, de citer le 108<sup>e</sup> (le seul régiment du 12<sup>e</sup> corps d'armée) à l'ordre de l'armée, car il a donné et souffert plus que tout autre. Le 108<sup>e</sup> participe à la poursuite et se retrouve, le 14 septembre, à Wargemoulin-Hurlus, tout près de Valmy, où il se heurte à la ligne de hauteurs qui passe au nord de la chaussée romaine. L'ennemi est déjà installé dans des tranchées aménagées, alors que nos soldats creusent des trous individuels. Le général Joffre, persuadé qu'il allait « tordre le boche », s'oppose à des installations similaires à celles des Allemands. Il considère cette organisation de lieux de vie plus confortables

12. Propos du représentant de l'état-major de l'armée devant la commission du budget de la Chambre, relevés dans AUTIN, 1987.

13. Archives de Vincennes, reprises dans [www.souvenirfrancaisbergerac.com](http://www.souvenirfrancaisbergerac.com)

pour les soldats comme perte inutile de temps. De part et d'autre, les caissons d'artillerie sont quasiment vides. Les pertes sont telles que, déjà, la classe 1914 vient renforcer les effectifs. De septembre 1914 à mars 1915, le régiment reste en Champagne, en premier lieu vers Aubérive, puis vers la ferme de Moscou, exploitation agricole située près de l'ancienne voie romaine. Le 17 février 1915, le commandant Gizard, élevé au grade de lieutenant-colonel, est blessé et remplacé par le lieutenant-colonel Naugès. Après une période de repos à Bertangles, le 108<sup>e</sup> est lancé dans l'offensive d'Artois, il combat vers Écurie et Roclincourt, puis vers Neuville-Saint-Vaast. Les combats en Artois durent de juillet 1915 à février 1916. Jusqu'à l'offensive, le 108<sup>e</sup> avait tenu un secteur de 800 m et, jusqu'au 25 septembre 1915, la vie du régiment se déroulait ainsi : quatre jours dans la tranchée avancée, quatre jours en seconde ligne, et huit jours de repos dans quelque village encombré et pouilleux. Peut-être est-ce dans un de ces villages qu'est née la chanson de la Madelon, femme idéale qui les faisait rêver à la leur. Le 26 septembre 1915, le 108<sup>e</sup> attaque la tranchée des « Cinq Saules ». Le terrain est détrempé, les boyaux encombrés. Les 1<sup>er</sup> bataillon (commandant Colombier), 2<sup>e</sup> bataillon (commandant de Clavières) et le 3<sup>e</sup> (commandant Lafforgue) se lancent à l'assaut. L'offensive est bientôt arrêtée par un fort réseau de fil de fer et un feu nourri de mitrailleuses. Les pertes sont sévères. Le régiment cantonne dans différents villages. C'est une guerre de siège qui s'installe alors qu'arrivent la pluie et la neige. Français et Allemands se disputent à la grenade l'accès d'un boyau encombré de cadavres, et la guerre des mines, destinées à faire sauter l'abri ennemi après un long travail de sape, bat son plein. Le 31 janvier 1916, ce sont 65 hommes qui sont ensevelis par l'explosion d'une mine.

Les « Poilus » se protègent du froid et de la pluie comme ils le peuvent, avec des sacs en grosse toile. La mort et le devoir sont leurs seules pensées avec cette famille qu'il leur faut rassurer, coûte que coûte, en écrivant « que tout va bien »...

## VI. Sacrifices et mutineries

D'avril à mai 1916, le 108<sup>e</sup> est jeté dans la bataille de Verdun, au fort de Marre, à l'ouest de Charny-sur-Meuse, et au poste des Quatre Cheminées, au nord de Verdun. Quand il n'est pas en ligne, le 108<sup>e</sup> va au repos à Thionville ou dans la citadelle de Verdun : drôle de repos dans une prison dont on ne peut sortir en raison de l'intensité des tirs de l'artillerie ennemie. Non loin de la ferme de Thiaumont, le 108<sup>e</sup> reçoit pour mission de reprendre à la grenade des tranchées perdues. Il parvient à juguler une attaque allemande et, par deux fois, fait des prisonniers. Envoyé dans l'Aisne de juillet à septembre 1916, le 108<sup>e</sup> sera au Chemin des Dames pour tenir le difficile secteur de Craonnelle.

Du 16 septembre au 8 octobre 1916, il rejoint le camp d'instruction de Dravegny pour être initié aux nouveaux procédés de combat et connaître

son nouvel armement (fusils mitrailleurs, grenades...). Son effectif décimé est renouvelé, avant d'être lancé en novembre dans l'offensive de la Somme, où il est engagé à Barleux et Flaucourt sur un terrain détrempe, sous un bombardement continu. En février 1917, il est relevé par un régiment anglais. Les officiers des deux régiments prennent leurs repas en commun. De février à juin 1917, le 108<sup>e</sup> revient dans la Marne. Le lieutenant-colonel Lagrue est nommé à la tête du régiment, en remplacement du lieutenant-colonel Becker, muté au poste de sous-chef d'état-major. Au mois de mars, c'est la bataille des Maisons de Champagne et Guerlais. Le 108<sup>e</sup> reçoit la mission de reprendre le fort de Guerlais que le 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie a dû abandonner, suite à une forte attaque ennemie. Une section parvient à atteindre le sommet nord de l'ouvrage, mais ses grenadiers sont mis hors de combat. Le 108<sup>e</sup> est alors relevé dans la nuit du 16 au 17 mars. Ce régiment, épuisé par de multiples actes d'héroïsme, sans cesse complété, est transporté en camion pour être engagé le 17 avril dans l'attaque d'Aubérive, symbole de l'opération inutile et meurtrière, engagée sans préparation d'artillerie suffisante, face à une troupe d'élite bien retranchée derrière ses mitrailleuses. Parmi les glorieux survivants du 108<sup>e</sup>, dix-sept ont refusé d'obéir à cet ordre stupide. Douze seront condamnés à mort, puis graciés. Tous ces hommes sont des soldats parmi les meilleurs, qui ne refusent pas de défendre le sol sacré de la patrie, n'acceptant pas pour autant d'être inutilement envoyés au massacre. Dès le 19 avril 1917, le 108<sup>e</sup> enlève les tranchées Sans Nom et de Manteuffel, faisant de nombreux prisonniers. Du 17 au 19 avril, les pertes ont été particulièrement sévères aux 6<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> compagnies des lieutenants Bosserelle et Goursat. Atteint par une balle de mitrailleuse, le sergent Péjaudier, agonisant, a exhorté ses hommes à lui passer sur le corps pour garder la tranchée. Le 21 avril, le régiment est relevé et mis au repos dans la région de Suippes. À l'exception de quelques exercices journaliers, les hommes travaillent aux champs avec les habitants. Le 6 juillet, le général Gouraud les passe en revue, saluant de sa main gauche unique, leur glorieux drapeau.

Le 26 juillet, le 108<sup>e</sup> repousse un coup de main allemand, tuant 18 hommes, dont un officier. Les prisonniers révèlent les préparatifs d'une attaque par le gaz. Ce combat sera le dernier du 108<sup>e</sup> sur le front français. L'adjudant Guyot y est décoré par le général Pétain : « Sous-officier modèle de courage et d'énergie. Grièvement blessé, est revenu au front sur sa demande ».

## VII. La gloire en Italie

En octobre 1917, les Italiens sont défaits par les Autrichiens à Caporetto. Cette situation conduit à mettre en place, le 12 novembre, un corps d'armée français chargé, avec des troupes anglaises, de coopérer à la défense de l'Italie.

Arrivé par chemin de fer à Vérone le 28 novembre, le 108<sup>e</sup> est accueilli sous les fleurs et les ovations. En mars 1918, le régiment occupe une ligne de

front dans la région de l'Altipiano, massif montagneux entre Adige et Brenta, dont les plus hauts sommets atteignent 2 400 m. Par moins 20 degrés, sous un mètre de neige, le 108<sup>e</sup> apporte son expérience de la guerre en organisant un échelonnement en profondeur.

Le 26 mai, le drapeau du 108<sup>e</sup> et sa garde d'honneur, accompagné de la musique du régiment, reçoit à Milan, avec d'autres unités françaises et italiennes, une médaille d'or de la reconnaissance, faite de l'or fondu des bijoux des dames de la ville.

Les 15 et 16 juin, c'est le 2<sup>e</sup> bataillon (commandant Fargues) qui se distingue sur les hauteurs entre l'Adige et la Brenta, en tenant face à une attaque autrichienne qui utilise des obus toxiques au cours de laquelle des volontaires, commandés par le sous-lieutenant Danglade, attaquent à la baïonnette. Le 2<sup>e</sup> bataillon fait de nombreux prisonniers et récupère un énorme matériel. L'exploit est relaté au bulletin de l'armée italienne.

Le 18 juin, le lieutenant-colonel Lagrue, chef du 108<sup>e</sup>, nommé commandant de l'infanterie de la division, est remplacé par le chef de bataillon Tonnet.

Zacchi, centre de résistance de l'armée autrichienne, devient l'objectif du 108<sup>e</sup>. Le 6 juillet, trois compagnies du 3<sup>e</sup> bataillon, menées par le capitaine Lelorrain, réussissent à capturer 64 soldats et 2 officiers. Le 2 août 1918, le commandant Barillaud est blessé en conduisant le 1<sup>er</sup> bataillon à l'assaut, faisant cette fois 124 prisonniers, dont un lieutenant-colonel.

Le 19 septembre 1918, le détachement, qui escorte le drapeau du 108<sup>e</sup> à Rome, est reçu dans les salons de l'ambassadeur de France, S. E. Barrère. Cela commence à sentir bon !

Le 11 octobre, c'est de nouveau le 2<sup>e</sup> bataillon du commandant Fargues qui lance avec réussite une attaque sur la position fortifiée du Monte Sisemol. Des documents de la plus haute importance sont saisis. Des patrouilles offensives se multiplient sous les ordres du capitaine Guillebaud, des lieutenants Carasse, Tesseron, Leygonie et du sous-lieutenant Bertin. L'ennemi commence à céder de toutes parts.

Les 1<sup>er</sup> et 2 novembre 1918, une attaque est lancée sur tout le front, avec les armées anglaise à gauche, italienne à droite. Les bataillons des lieutenants Fargues et Barillaud et du capitaine Pouget s'illustrent de nouveau. Après avoir investi le village de Gallia et le centre de résistance de la villa Rossi, un énorme matériel, dont 110 canons, est récupéré. C'est l'hallali.

Le 3 novembre, à la suite d'une revue passée par le roi d'Italie Victor-Emmanuel III à Castillo de Godega, le drapeau du 108<sup>e</sup> reçoit la croix de guerre des mains du général Graziani, commandant le 12<sup>e</sup> C. A. français. Le régiment est cité à l'ordre de l'armée. Le général Diaz, chef d'état-major de l'armée italienne, déclare que « l'Italie n'oubliera jamais les glorieux étendards de l'héroïque France... »

Le 27 février 1919, le ministre de la Guerre ordonne le retour des Forces françaises d'Italie. Le 108<sup>e</sup> se retrouve à Mailly-le-Camp (Aube).

### VIII. Retour et place des Quilles

Le 108<sup>e</sup> a commencé à éclaircir ses effectifs en démobilisant jusqu'à la classe 1906 incluse. Le dimanche 20 juillet 1919, les Bergeracois organisent officiellement la fête marquant le retour de ce régiment dont ils sont si fiers, dont les bataillons, revenus les jours précédents, ont été accueillis dans une gare pavoisée, au sein d'une grande ferveur populaire. Le dernier bataillon à poser le pied à Bergerac est celui du colonel Richembac, qui a participé à Paris le 14 juillet, derrière les drapeaux du régiment, au défilé de la Victoire. Tout simplement ! Au soir du 19 juillet, veille des festivités, s'est déroulée au cimetière Beauferrier, devant la tombe où reposent le colonel Arousseau et ses deux fils, une cérémonie pleine d'émotion. Il avait eu raison : cette guerre était bien celle de la victoire. L'émotion n'est pas moindre le lendemain, avec la présence des familles endeuillées par le terrible conflit qui a pris un des leurs, quand ce n'est pas plusieurs. Les anciens combattants sont également présents, ceux bien sûr de 1870 qui ne peuvent que constater que, même victorieuse, la guerre demeure un malheur, comme en témoignent les mutilés, victimes d'une guerre industrielle ignorante de la dignité humaine.

À l'instar de l'historien anglais John Keegan, dans la conclusion de son ouvrage sur la première guerre mondiale, nous ne pouvons que nous poser cette question lancinante : « Pourquoi un continent prospère, au faîte de sa puissance matérielle et parvenu à des sommets intellectuels et culturels, a-t-il choisi de remettre tous ces acquis et tout ce qu'il offrait au monde au hasard d'un conflit si meurtrier ? »

Parmi les femmes qui ont confectionné à la hâte ces arcs de triomphe, portes, guirlandes de buis, combien déplorent la perte d'un mari, père, fils ou frère ? Ce régiment, parti au son de *La Marseillaise* et du *Chant du Départ*, qui perdit tant des siens dès les premiers combats, avance aujourd'hui sur une jonchée de fleurs. À la suite de la revue que passa, au Jardin Public, le général Niessel, des remises de décorations et des poignants discours des diverses autorités, un véritable parcours triomphal « à la Romaine » conduit les soldats du 108<sup>e</sup> à travers la ville, jusqu'au retour à leur caserne. Parmi de nombreux arcs de triomphe, celui de la place Gambetta s'élève à 17 m. L'inscription qu'il porte est sans ambiguïté (fig. 13). M. Jean-Louis Audebert précise que : « Juchée au sommet, une jeune fille, M<sup>lle</sup> Juliette Bellisario, symbolisant la France, élève sur la tête des héros qui passent une couronne de lauriers, tandis que d'autres, habillées en Alsaciennes et en Lorraines, effeuillent sur eux des roses. »



Fig. 13. Le 108<sup>e</sup> ne revint qu'en mars 1919, après avoir subi le martyre de la Grande Guerre. Il est célébré dans la ville en juillet 1919.



Fig. 14. La paix était bien là, mais il avait fallu pour l'obtenir, que le coq, symbole de la France, plantât ses ergots dans le casque prussien.

Si, à l'entrée de la rue du Marché, en venant de la place Gambetta, apparaît le mot *Pax*, la façon dont cette paix a été obtenue n'est pas dissimulée : un immense coq écrase un casque prussien (fig. 14).

La mémoire des Bergeracois sait que, lors de la visite de Charles IX, la Fonpeyre pissa du vin pour abreuver les visiteurs. La tradition fut reprise lors de cette journée de liesse : les commerçants en vin de Bergerac offrirent leur précieux breuvage aux soldats du 108<sup>e</sup>. Ils l'avaient bien mérité, de même que l'excellent repas qui l'accompagnait. La journée était cependant loin d'être terminée. Le célèbre chef de musique Wattle allait retrouver « son » kiosque pour un concert, alors que deux bals organisés place Gambetta et au Jardin Public se terminaient tard dans la nuit. Les Bergeracois devaient longtemps garder le souvenir des illuminations de leur ville devenue pour cette unique occasion « ville lumière ».

Pour nombre de ces « poilus », ne demeurait que la lumière du souvenir, mais on sait combien celle-ci peut-être vacillante... Parmi les martyrs bergeracois de la Grande Guerre, citons, entre autres, les deux fils de la famille Delouis, dont le commerce se trouvait à l'angle des rues Neuve et Junien-Rabier. Leur conduite héroïque valut au premier, Arthur, sergent en 1914, la médaille militaire, et au second, Georges, sous-lieutenant en 1916, la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

Une rue de Bergerac porte le nom du capitaine Faisandier : Maurice Faisandier, ancien élève du collège Henri-IV de Bergerac, sous-officier à la déclaration de guerre, tombé pour la France dans la Somme le 24 juin 1918. Né en 1894, il était le plus jeune capitaine de l'armée française.

Pierre Pommarède dédie son ouvrage *Bergerac oublié* à la mémoire de son grand-père Gabriel Pommarède, « chef de bataillon au 108<sup>e</sup> R. I. de Bergerac, tombé au champ d'honneur le 29 septembre 1915 ».

Le nom de Georges Augiéras, mort pour la France à 20 ans, demeure bien présent dans la mémoire des Bergeracois grâce au don fait par sa mère à l'Association amicale des anciens élèves du collège Henri-IV de Bergerac, à charge pour cette dernière d'entretenir la tombe de son fils à Ginestet et d'édifier un monument à la mémoire de ses camarades élèves morts pour la France (99 durant la Grande Guerre). Ce legs permet encore de nos jours à l'association d'œuvrer pour le plus grand bénéfice des élèves des établissements Henri-IV et Maine-de-Biran. Bel exemple de transmission du flambeau, en dépit des tragédies et autres bouleversements de notre société.

Nous ne terminerons pas ce rappel d'un passé douloureux sans évoquer le rôle des femmes, qui prirent dans les infirmeries et hôpitaux une importance capitale. Dans les casernes Chanzy et Davout, elles soignaient les blessés, mais il n'était pas question de s'y attarder en convalescence, comme l'explique un caporal sur une carte adressée à sa famille, lui-même ne va pas, dit-il, rester longtemps, car il faut laisser la place libre pour les bleus qui arrivent, précisant que pour son cas, « il a fallu gratter jusqu'à l'os » (la main).

Il est bien connu que toute la gloire du monde s'envole bien vite... L'adage va se vérifier à Bergerac. En 1923, le prestigieux régiment, fierté de la ville, est dissous, et son drapeau gagne l'hôtel des Invalides (fig. 15), sans



Fig. 15. En 1923, le prestigieux régiment est dissous, et le drapeau gagne les Invalides.

que personne ou presque ne s'en soucie. Le scandale était ailleurs : leur cher Jardin Public, dont les beaux arbres ravissaient les promeneurs, était changé en « place des Quilles » par quelques jardiniers trop zélés. De plus, les temps ont changé, la ferveur pour la chose militaire s'est bien atténuée à la suite de l'hécatombe. Dans de nombreux milieux, dont celui de ces instituteurs, qui, lieutenants ou capitaines, avaient mené leurs hommes au feu, le pacifisme prévaut désormais.



Fig. 16. « La classe arrive et ce n'est pas trop tôt », écrit Louis Pauillac à « sa chère femme et parents ». Il note que dans ce pays, « il fait un froid terrible il gèle comme chez nous au mois de février, il neige la moitié du temps ».

Il est néanmoins en bonne santé. Louis Pauillac ne reviendra pas de la Grande Guerre, laissant son épouse, Thérasia, seule avec trois enfants.

Ajoutons, pour clore cette évocation, que nous ne pouvons manquer de remarquer qu'aucun musée n'honore la mémoire de ce régiment, le 108<sup>e</sup>, au sein duquel tant de Bergeracois et de Périgordins ont sacrifié leur vie ou tout simplement leur jeunesse (fig. 16).

A.-P. et C. F.

#### **Annexe. Bilan**

##### **Pertes du 108<sup>e</sup> de ligne du 6 août 1914 au 2 novembre 1918 :**

Morts : 1 052

Disparus : 816

Blessés : 4 204

##### **Récapitulatif des officiers, sous-officiers et soldats décorés :**

Légion d'honneur : 23

Médaille militaire : 210

Croix de guerre :

- à l'ordre de l'armée : 140

- à l'ordre du corps d'armée : 178

- à l'ordre de la division : 436

- à l'ordre de la brigade : 451

- à l'ordre du régiment : 1 976

### Bibliographie

- ANDRÉ Roland, 2008. *Régiments d'infanterie de la Grande Guerre. Du 101<sup>e</sup> au 225<sup>e</sup>*, Alan Sutton.
- AUDEBERT Jean-Louis, 1996-1997. « Un régiment dans la ville : le 108<sup>e</sup> à Bergerac (1874-1923) », *BSHAP*, t. CXXIII, p. 353-382 et 481-497, t. CXXIV, p. 151-170.
- ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU COLLÈGE HENRI-IV ET DU LYCÉE MAINE-DE-BIRAN, 2009. *1909-2009 le centenaire*.
- AUTIN Jean, 1987. *Foch*, Paris, Perrin.
- BECQUART Noël, 1969. « L'opinion publique en août 1914 dans le département de la Dordogne », *BSHAP*, t. XCVI, p. 195-212.
- BECKER Jean-Jacques, 1977. *1914. Comment les Français sont entrés dans la guerre*, éd. Presses de la fondation nationale des sciences politiques.
- CASTANET J., 1919. *Historique du 108<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie 1914-1918*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest.
- COQ Robert, 1970. *Monographie des places et des rues de Bergerac*, Imprimerie Trillaud.
- DALBA Jean, 1977. *Chroniques de la vie bergeracoise*, Bergerac, Presses d'Aquitaine.
- FÉLIX Annie-Paule et Christian, 1999. *Bergerac*, Sutton (chapitre VII, un régiment couvert de gloire, le 108<sup>e</sup> de ligne, p. 78).
- FÉLIX Christian, 1991. *Alsace-Lorraine et union sacrée*, Horwath.
- KEEGAN John, 2003. *La première guerre mondiale*, Paris, Perrin.
- LACHAUD Jacques Louis, 1987. *Bergerac de la préhistoire à nos jours*, Bergerac, Imprimerie générale du Sud-Ouest.
- MIQUEL Pierre, 1997. *Le Chemin des Dames*, Paris, Perrin.
- MIQUEL Pierre, 2000. *Les Poilus. La France sacrifiée*, Paris, Plon.
- POMMARÈDE Pierre, 1976. *La séparation de l'Église et de l'État*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur.
- POMMARÈDE Pierre, 1982. *Bergerac oublié*, Périgueux, Pierre Fanlac éditeur (présentation par Jean Barthe).
- WINOCK Michel, 2017. *Clemenceau*, Paris, Éditions du centenaire Perrin.
- ZELDIN Théodore, 1981. *Histoire des passions françaises*, Paris, Le Seuil.
- [www.souvenirfrancaisbergerac.com](http://www.souvenirfrancaisbergerac.com)

# Le Dr Champollion (1871-1917), mort pour la France ? Deux aspects méconnus de la Grande Guerre

par Philippe ROUGIER

*À Montignac comme à Plazac, la tradition orale a conservé le souvenir du « brave Dr Champollion ». J'ai eu la curiosité de connaître son lien de parenté avec l'égyptologue né à Figeac, pas si loin de la Dordogne. Une contradiction dans le parcours militaire du médecin m'a intrigué au cours de la recherche. Sinueuse, avec ses interrogations, doutes et attentes, erreurs et corrections, découvertes et surprises, elle débouche sur deux thèmes extrêmement peu étudiés liés à l'histoire de la première guerre mondiale.*

## **À la recherche de l'inconnu**

Me voilà parti à tâtons sur la piste d'un inconnu, sans aucune information, ni son prénom ni même le siècle auquel il aurait vécu. Son nom seul était connu et quel nom ! Se fût-il appelé Tartempion, je n'aurais pas tenté d'en savoir plus. Je me suis interrogé plus d'une fois sur le bien-fondé de poursuivre des recherches au sujet d'un oublié.

Ayant constaté qu'aucun Champollion ne figurait dans les tables décennales numérisées de Plazac disponibles (1813-1902) sur le site Internet des Archives départementales<sup>1</sup>, il a été facile de trouver à la mairie l'acte de décès de « Champollion Amédée Jean Lanaute » : il était décédé à 45 ans le 15 juillet 1917. Était-il mort des suites du conflit ? Cette question n'était pas à mon programme initial, mais deux formidables outils aideraient sûrement à y répondre : les gigantesques bases de données de [www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr) (fonds d'archives conservés par le ministère des Armées) et de [www.memorialgenweb.org](http://www.memorialgenweb.org) (relevés de monuments aux morts).

En bref, d'après ces sources, le nom du Dr Champollion serait inscrit sur un monument aux morts, mais il ne serait pas recensé comme « Mort pour la France ». Situation inhabituelle qui excitait d'autant plus ma curiosité. Il me fallait savoir dans quelles conditions il avait trouvé la mort.

## Champollion-Lanaute et Champollion

Son nom figure plus exactement sur son acte de naissance : Jean Victor Amédée Champollion-Lanaute<sup>2</sup> est né le 27 décembre 1871 à Bergerac. Son père, Victor, était né en 1836 à Valjouffrey (Isère). Cela nous éloigne de Figeac, mais nous rapproche de l'égyptologue : si celui-ci, Jean-François Champollion (1790-1832), est né dans le Lot, son père était né à Valbonnais (Isère) et son grand-père à Valjouffrey. Or, en remontant de génération en génération (les ancêtres des deux côtés sont restés longtemps dans cette même paroisse), on conclut que les familles Champollion-Lanaute et Champollion à Valjouffrey sont distinctes l'une de l'autre dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la plus ancienne mention de « Lanaute » dans les registres paroissiaux remontant à 1739, sans doute pour bien les identifier. Il est possible qu'elles se soient séparées à partir d'une souche commune antérieurement à 1692, date du début du plus ancien registre paroissial conservé<sup>3</sup>.

## La jeunesse d'Amédée Champollion-Lanaute

Lors de la naissance d'Amédée à Bergerac, son père venait d'être nommé professeur de rhétorique au collège<sup>4</sup>, où il prenait la suite d'Alphonse

1. <https://archives.dordogne.fr>.

2. Le nom Champollion-Lanaute figure sur tous les documents officiels concernant le médecin, mais dans les articles de journaux, il est désigné Dr Champollion. J'écris Champollion pour faire court.

3. Il y a déjà eu tentative d'établir les liens entre les différentes branches des Champollion. VIEUX, 1994.

4. Lycée désignait un établissement d'enseignement secondaire financé par l'État ; collège, un établissement financé par une municipalité.

Darlu (1849-1921), le futur professeur de philosophie tant apprécié de Proust<sup>5</sup>. Amédée et sa sœur Hélène (1869-1886) ont suivi leurs parents de ville en ville au gré des nominations et disgrâces de leur père : Bergerac, Pontivy, Le Puy, Tarbes, La Roche-sur-Yon, Digne, entre autres.

Victor Champollion (1836-1908) était né dans une famille de propriétaires agriculteurs. De sa fratrie de dix-huit, il fut le seul à quitter l'Isère. Son épouse, Henriette Dalbavie Landrevie (1843-1912), née à Montignac, descendait d'une des deux familles de gros propriétaires qui « monopolisaient le commerce et l'industrie » à Plazac au XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>6</sup>. Son arrière-grand-père<sup>7</sup>, homme extraordinairement entreprenant, fut propriétaire du château de Bellet dans cette paroisse. Les parents d'Henriette tenaient un café à Montignac.

Victor et Henriette s'étaient mariés dans cette ville en 1865. Il était alors répétiteur au lycée de Toulouse après avoir démissionné de son poste au collège Saint-Louis de Montignac et avait renoncé aux études de médecine suivies pendant deux ans à Paris. Le premier enfant du couple ne vécut que quelques mois. Né en 1867, il fut prénommé Pierre Victor Emmanuel en référence à Victor-Emmanuel II, premier roi d'Italie. En effet, son père s'était engagé comme volontaire dans la campagne d'Italie.

La carrière de Victor Champollion a été incroyablement instable. Souvent en conflit avec l'administration, il multipliait lettres et suppliques au ministre, faisant intervenir sénateurs et députés, républicains ou non. Son épouse fut une entrave supplémentaire : suivant les rapports de l'administration du ministère de l'Instruction publique, la « conduite légère » de cette « femme perdue » nécessita plusieurs fois de déplacer le professeur<sup>8</sup>.

## Service militaire

Pour en savoir plus sur la carrière militaire de Champollion et son décès pendant la guerre, deux sources étaient à explorer : son registre matricule<sup>9</sup> et (dans le cas où il aurait été médecin militaire) son dossier d'officier.

Champollion-Lanaute fut inscrit au bureau de Digne (Basses-Alpes), classe 1891<sup>10</sup>. Bien qu'il résidât à La Réole (Gironde), il procéda au tirage au sort en 1892 dans la ville où son père était en poste.

5. BONNET, 1961.

6. SECONDAT, 1975, p. 179.

7. Bernard Dalbavie dit Nadal (1729-1809).

8. Archives nationales de France (AnF), F/17/20377. Quelques épisodes, où interviennent des personnalités politiques de Dordogne, pourront faire l'objet d'un futur article dans notre *Bulletin*.

9. Il fut prodigieusement facile de consulter le dossier matricule grâce à l'immense base de données du ministère de la Culture : <http://www.culture.fr/Genealogie/Grand-Memorial>. Elle offre « un point d'entrée unique à plus de 8,1 millions de matricules de soldats des classes combattantes de la Grande Guerre ».

10. Archives départementales des Alpes-de-Haute-Provence, 1R327.

Faute de portrait de Champollion, contentons-nous de son signalement : cheveux, sourcils, yeux châains, front, nez, bouche moyens, menton rond, visage ovale, taille 1,72 m.

Pour un étudiant en médecine, la durée du service dans l'armée active était d'un an. De novembre 1892 à septembre 1893, il est incorporé comme soldat de 2<sup>e</sup> classe dans le 55<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Il aurait « été mis à l'ordre du jour du 15<sup>e</sup> corps en 1892 pour son dévouement en qualité d'infirmier régimentaire au 55<sup>e</sup> d'infanterie à Nice pendant une épidémie de choléra<sup>11</sup> ». Il accomplit une période d'exercice en 1897 dans le 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Une fois diplômé docteur en médecine, il est nommé médecin aide-major de 2<sup>e</sup> classe de réserve en 1900, et affecté au 50<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Périgueux. Il y effectue une seconde période d'exercice en 1905, se faisant apprécier de son supérieur et du médecin chef de service : « Pendant les manœuvres il a assuré le service au dépôt et à l'hôpital et a fait preuve de zèle et de dévouement. Très sympathique ». « Médecin intelligent, distingué, doux et dévoué, discipliné, apte à faire campagne, monte à cheval ».

Ses « constitution et santé » sont jugées bonnes en 1906. Il est promu médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe en 1907 et placé dans la réserve de l'armée territoriale en 1911.

## Le Dr Champollion

Les études secondaires d'Amédée Champollion avaient suivi les déplacements de son père. Il fut présenté deux fois au concours des bourses, sans résultat. Il commence ses études de médecine à la faculté de Toulouse, tout en gagnant sa vie comme maître répétiteur à La Réole<sup>12</sup>.

Je pense que deux facteurs ont contribué au choix des études médicales. D'une part, le rêve de son père lui-même qui avait tenté sa médecine. D'autre part, Amédée Champollion a dû être frappé par la mort de sa sœur dans des conditions tragiques quand il avait quatorze ans : alors qu'elle était de santé fragile, son père supplia en vain le ministre de ne pas l'obliger à quitter Le Puy pour Tarbes. L'adolescente prit froid dans le train, on la ramena au Puy où son père rentra juste à temps pour « lui fermer les yeux et l'inhumer<sup>13</sup> ».

Amédée Champollion achève ses études de médecine à Bordeaux. Il représente tous les espoirs de son père qui implore le ministre de repousser son départ à la retraite afin de subvenir aux besoins de son fils, étudiant en 3<sup>e</sup> année,

---

11. Service historique de la Défense (SHD), 5YE 114716. Les journaux affirmaient que contrairement à d'autres villes, Nice échappait à l'épidémie.

12. AnF, F/17/20377.

13. AnF, F/17/20377, Victor Champollion au ministre de l'Instruction publique, Le Puy, 9 janvier 1886.

qui a obtenu « une double mention très bien à ses examens d'anatomie <sup>14</sup> ». Il soutient finalement sa thèse le 27 juillet 1898 à la faculté de médecine de Bordeaux. Le président de thèse est le Pr Boursier, professeur de gynécologie, dans le service duquel il a fait un stage. La thèse intitulée *Les cavités kystiques des fosses nasales* est une brochure bien mince, de 40 pages. Elle rapporte quelques cas cliniques décrits dans la littérature, plus deux observations personnelles effectuées à la clinique laryngologique de l'hôpital Saint-André en mai et juin : un hématome suppuré de la cloison (un lycéen ayant reçu un coup de canne ! ) et un kyste paradentaire suppuré. La thèse est dédiée « à la mémoire de ma sœur Hélène, à mon père et à ma mère, faible témoignage de mon affection, à mes amis ».

À leur retraite, les parents Champollion s'étaient fixés dans le bourg de Plazac <sup>15</sup>, où ils avaient acheté une petite maison. Le Dr Champollion s'installe en 1899. Son cabinet est à Montignac <sup>16</sup> où il se peut qu'il ait pris la suite du Dr Philémon Laroche (1839-1897) <sup>17</sup>. Il loge d'abord à Plazac puis loue une chambre à Montignac. Sa clientèle s'étend sur les communes de Montignac, Peyzac, Thonac, Saint-Léon, Valojoux, Sergeac et Plazac qui représentent sa circonscription vaccinale en 1910 <sup>18</sup>. Il se déplace à cheval. Malgré des recherches plutôt exhaustives, j'ai trouvé peu de traces de son activité professionnelle. Le fait que quatre ans après son installation, au moment de son mariage, il ait déjà cumulé 4 000 F d'impayés de la part de ses patients, pourrait indiquer une conception généreuse de sa pratique et justifier sa réputation de « brave docteur ». Il a certainement pris en charge deux épidémies de fièvre typhoïde à Plazac (15 cas au 4<sup>e</sup> trimestre 1906, 19 cas en juillet 1909) <sup>19</sup>.

La rubrique des faits divers sanglants nous renseigne quelque peu. Un homme s'étant blessé, « le docteur Champollion acheva le sectionnement du pouce » ; mais il ne peut extraire une balle de pistolet de la tête d'un enfant. Il donne des soins lors des fréquents accidents de travail à l'usine de bois Chauv et lors de graves accidents d'automobile. Il pratique aussi l'autopsie d'un noyé retrouvé dans la Vézère <sup>20</sup>.

En 1903, il est élu président de la commission sanitaire du canton de Montignac. Celle-ci émet des avis sur les excès de mortalité locale, les projets

14. AnF, F/17/20377, Victor Champollion au ministre de l'Instruction publique, Tulle, 15 juillet 1896.

15. Ils y décèdent tous les deux, Victor Champollion en 1908, sa veuve en 1912, laissant très peu de biens à leur fils unique.

16. Son diplôme de médecin est enregistré à la sous-préfecture de Sarlat le 9 mai 1899 (Archives départementales de la Dordogne (ADD), 5 Z 94/2).

17. LACROUSILLE, 1897.

18. Il y avait alors quatre médecins dans le canton de Montignac : deux au chef-lieu, deux à Rouffignac (ADD, 5 Z 94).

19. ADD, 5 Z 94.

20. *Le Peuple républicain* (Montignac), 12 septembre 1910, 16 février 1914, 24 février 1912, 17 mai 1913, 12 août 1911, 7 mai 1914, 5 décembre 1908.

d'assainissement de Montignac ou d'adduction d'eau à Rouffignac, etc <sup>21</sup>. En 1913, la nomination du Dr Champollion comme président du comité d'hygiène de Montignac et « médecin inspecteur des enfants du premier âge », sur proposition du maire Pautauberge <sup>22</sup>, laisse entrevoir les mécanismes politiques locaux : « M. Champollion est le seul médecin de Montignac qui puisse remplir cette fonction [...] Bien que sa fille aille à l'école libre, ce médecin est avec nous. [...] L'autre médecin est réactionnaire et clérical <sup>23</sup> ».

Prononçant l'éloge funèbre du Dr Alfred Gorse (1845-1913), médecin militaire retiré à Montignac, Champollion retrace sa carrière (sans mentionner son appartenance à l'armée de Versailles pendant tout le siège de Paris) et livre quelques réflexions plus ou moins prémonitoires à propos de leur métier, de la vieillesse et de la mort : ce fils de médecin fut élevé « dans cette noble école de dévouement et de sacrifice » et jugeait à la retraite que « le médecin n'a pas droit au repos et qu'il lui faut mourir sur la brèche. [...] Les malades vinrent frapper à sa porte [...] sans qu'il exigeât d'eux autre chose qu'un peu de reconnaissance ». Il s'éteignit sans avoir « connu la vieillesse, cette préface de la mort ». Et de conclure en souhaitant que des hommes pareils « viennent ici vivre et mourir pour nous donner l'enseignement d'une telle vie et l'exemple d'une telle mort <sup>24</sup> ».

## En famille

En 1903, le Dr Champollion épouse à Ahun (Creuse) Berthe Rouchon-Mazerat, âgée de 19 ans <sup>25</sup>. Cette jeune fille de la bourgeoisie rurale (fille d'un propriétaire terrien, petit-cousin du secrétaire général du ministère de la Marine) est bien dotée et joue du piano, et son frère est pharmacien près de Paris. On fait annoncer le mariage dans le *Figaro* ! Le marié a des amis choisis. Deux d'entre eux sont venus de Dordogne pour lui servir de témoins : Jean Auguste Dalbavie (1873-1957), propriétaire du château de Chabans, maire radical-socialiste de Saint-Léon-sur-Vézère <sup>26</sup>, et Marc Mercier (1878-1955), propriétaire à Peyzac, futur maire de Montignac <sup>27</sup>.

Une fille unique naît à Montignac en 1904, prénommée Hélène en mémoire de sa tante décédée. L'année suivante, Champollion achète la

21. Il reste en fonctions jusqu'à la guerre. Le vice-président est son ami Dalbavie de Peyzac (ADD, 5 Z 96).

22. Léon Pautauberge (1851-1928), pharmacien et maire « républicain radical ».

23. ADD, 5 Z 94, lettre de Léon Pautauberge au sous-préfet de Sarlat, 8 août 1913.

24. *Le Peuple républicain*, 8 février 1913.

25. Archives départementales de la Creuse, 6 E 33107, contrat devant M<sup>e</sup> Baret d'Auriolle.

26. Malgré son nom, il n'était pas parent avec la mère de Champollion.

27. « Il s'est attaché tout particulièrement à la réalisation des projets d'aménagements et à l'accès au tourisme de la grotte préhistorique de Lascaux » (AnF, 19800035/94/11713, L. F. Baret, préfet de la Dordogne, 16 septembre 1948, dossier de Légion d'honneur). Nous retrouverons plus bas ces deux personnes.



Fig. 1. Le Rond à Plazac en 2017 (cliché P. R.).



Fig. 2. Maison Chaux à Montignac (coll. part.).

propriété du Rond à 1 km du bourg de Plazac pour 12 000 F<sup>28</sup> (fig. 1). D'une superficie de 32 ha, elle dispose d'une maison d'habitation et de bâtiments agricoles dont un ancien moulin. En 1911, la famille habite place Daumesnil à Montignac<sup>29</sup>, sans doute dans une partie de la grande maison appartenant à Francisque Chaux, directeur d'usines (fig. 2).

28. ADD, 3 E 24681, M<sup>e</sup> Védrenne-Lacombe, 12 juillet 1905.

29. ADD, E dépôt Montignac non coté, dénombrement de la population, 1911.

## En Dordogne

Après des recherches tous azimuts, je reste étonné que notre médecin de campagne ait laissé si peu de marques de son passage. Il n'eut pas de mandat électoral ; son nom n'apparaît pas dans les délibérations du conseil municipal de Montignac ni de Plazac. Pourtant il est intégré à la (bonne) société, fréquente élus et châtelains, participe aux réjouissances locales. Le voici témoin des mariages d'un pharmacien et d'un forgeron à Saint-Léon en 1898 et 1901, convive au banquet de la Sainte-Cécile aux côtés de Pautauberge, et vice-président de la société de rugby de Montignac en 1908<sup>30</sup>.

## La Marianne

Les passions politiques étaient exacerbées au moment où se préparait la séparation des Églises et de l'État. Le 1<sup>er</sup> janvier 1905, l'adjoint au maire de Plazac, Sylain Dupont<sup>31</sup>, se refuse à adresser directement une convocation au Dr Champollion, « délégué de l'administration pour la révision de la liste électorale de Plazac », sous prétexte qu'il ne croit « pas avoir franchise postale avec lui ». Il fait transiter sa lettre par le sous-préfet de Sarlat et en profite pour dénoncer « ce nationaliste clérical » qui a été vu « un soir de fête Nationale en train de détruire à coups de canne les illuminations en criant : "À bas la Marianne, nous la descendrons, la Marianne" [...] et qui fut délégué par les réactionnaires de Plazac pour assister à la réception et à la conférence Lasies<sup>32</sup> »<sup>33</sup>. Ces allégations correspondent si peu à ce qu'écrivait Pautauberge au sujet de Champollion qu'on se demande s'il ne s'agit pas de calomnies ou même d'erreurs.

## La veuve Cambronne

À la mort d'Hippolyte Cambronne (1863-1908)<sup>34</sup>, propriétaire du château de Clérans à Saint-Léon-sur-Vézère, sa veuve, habitant en Seine-et-Oise, charge le Dr Champollion de revendre des terrains qu'elle avait achetés à la fille du Dr du Cluzeau de Clérant, le précédent châtelain. En tant que mandataire, Champollion procède en septembre 1908 à la vente de 11 parcelles joignant la Vézère sur les communes de Saint-Léon et Peyzac<sup>35</sup>.

30. *Le Peuple républicain*, 5 décembre et 10 octobre 1908.

31. Jean dit Sylain Dupont (1841-1932), vétérinaire, « républicain antiministériel ».

32. Joseph Lasies (1862-1927), député du Gers antidreyfusard, membre du comité national antijuif en 1901. Il s'agit peut-être de la réunion électorale présidée par Napoléon Magne le 13 mars 1901 à Périgueux au cours de laquelle s'exprima Joseph Lasies.

33. ADD, 5 Z 25.

34. Son lien avec le général Cambronne est tout au plus très lointain.

35. ADD, 3E 24684/2, M<sup>e</sup> Vedrenne-Lacombe.

### La félibrée

En 1913, elle se déroule à Montignac, le 20 juillet. « La reine choisie est M<sup>me</sup> Pautauberge. Le président, M. le Dr Champollion <sup>36</sup> » ! Le voici à la gare, accueillant les félibres arrivés par train spécial, puis prononçant après la *toulado* un long discours <sup>37</sup> tout à fait convenu, non sans quelque flagornerie en direction du fameux maire de Montignac et de sa famille. Sa sélection des deux écrivains Eugène Le Roy et Jules Clédat parmi « les grands hommes » de Montignac pourrait révéler une sensibilité de gauche. On regrette qu'il n'apporte pas d'élément personnel au sujet de Le Roy, disparu six ans plus tôt et qu'il a connu, si ce n'est soigné (il a dû aussi rencontrer son fils (1874-1904) étudiant en médecine à Bordeaux également). Les œuvres de Clédat avaient été rééditées en 1908 et 1913, assorties d'une notice biographique par Jean Dalbavie, probablement le témoin de mariage de Champollion. Celui-ci ne s'attarde pas sur les opinions révolutionnaires du poète. Dans les deux cas, il revient obstinément au thème qu'il abordait dans l'éloge du Dr Gorsse : comme il est bon de choisir de mourir et reposer dans sa petite patrie, près de son foyer ! Relation singulière à la mort, idéal romantique peut-être emprunté à Chateaubriand ? (fig. 3)



Fig. 3. Plaque apposée sur la mairie de Montignac, dévoilée lors de la félibrée 1913. État en 2018 (cliché P. R.).

36. *Limoges illustré*, 15 juin 1913, p. 4581.

37. En voici des extraits : « Soyez les bienvenus dans la vieille cité montignacoise. [...] ce matin, on lui rendait un hommage éclatant et sur les murs de la maison commune, on scellait une plaque de marbre portant les noms des grands hommes que Montignac donnait autrefois à la France : les noms du philosophe Joubert, du fabuliste Lachambeaudie, du romancier Le Roy, du poète Clédat, et de Mérilhou. Parmi ces hommes, deux surtout s'imposent à notre attention dans cette manifestation régionaliste ; le romancier Le Roy et le poète Clédat. Il y a quelques années, on voyait passer dans les rues de Montignac un grand vieillard à barbe blanche, la figure empreinte de noblesse et de douceur. Il s'arrêtait à chaque porte, bienveillant et familier, mais d'une familiarité qui imposait le respect : c'était Eugène Le Roy. [...] nous le revendiquons hautement comme l'un des nôtres car n'est-elle pas la vraie patrie celle [...] à qui l'on a confié le soin de vous garder dans le sommeil éternel ? Jules Clédat était un poète, poète de langue française et mieux encore poète de sa langue maternelle : le patois. Écrivain méconnu peut-être, [...] cet homme qui aimait tant ce pays, dont il fut l'éternel exilé, ne put réaliser dans la mort ce rêve de toute sa vie, qui était de s'éteindre et de reposer près du foyer natal. [...] Lorsque nos poètes [...] iront visiter le château féodal, ils trouveront [...] l'accueil bienveillant d'un châtelain moderne, Mécène généreux et éclairé, et la grâce souriante de sa jeune femme. [...] Mais tant de sympathie respectueuse nous unit à elle-même et à tous les siens, que je ne voudrais pas en faire ici un éloge si grand qu'il lui paraisse immérité » (SIMON, 1913, p. 374-377).

## La guerre

Le médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe est « affecté depuis le 20<sup>e</sup> jour de la mobilisation à l'hôpital complémentaire n° 25 à Bergerac puis au centre d'instruction de Zanonaille le ... avril 1916. Mis hors cadre par décision ministérielle le ... juin 1916 », indique le registre matricule. Ainsi, c'est dès le lendemain de l'ouverture de cet hôpital à Bergerac que Champollion y est affecté, le 21 août 1914<sup>38</sup>. Il s'agit d'un des six hôpitaux complémentaires établis dans la ville pendant la guerre. Il est installé dans le collège, précisément celui où Victor enseignait quand son fils est né, 43 ans auparavant. Il a une capacité maximale de 215 lits<sup>39</sup> et reçoit 1 684 militaires malades ou blessés, provenant en majorité du front, entre le 27 août 1914 et le 28 décembre 1916. C'est au début du conflit qu'il y a le plus de patients, avec près de 11 entrées par jour en août/septembre. Dans les causes d'hospitalisation, outre les blessures, on relève des appendicites, hernies, bronchites, etc. Parmi les 1 000 premiers patients, 134 sont originaires de Dordogne et Champollion a pu en retrouver quatre natifs de Plazac<sup>40</sup>. Je ne m'explique pas la sur-représentation de cette petite commune. La mortalité est faible dans cet hôpital : 27 morts au total, dont 24 soldats de 2<sup>e</sup> classe, avec un pic de 9 décès en septembre 1914. 20 sont d'origine infectieuse (dont 6 rougeoles, 5 tétanos, 4 plaies infectées). Champollion est désigné comme médecin traitant d'un seul de ces hommes décédés : entré le 14 septembre 1914 pour « blessure à la tête et troubles », il est mort le 10 octobre d'une « plaie articulaire pénétrante du genou dr., supuration profonde<sup>41</sup> ».

Champollion change d'affectation en avril 1916. Que s'est-il passé au centre d'instruction de Zanonaille pour qu'il soit mis hors cadre puis décède un an après ? Où donc est ce lieu au nom exotique ? Les réponses se trouvent dans le dossier d'officier de Champollion au Service historique de la Défense (SHD) à Vincennes<sup>42</sup>. Il servit de pierre de Rosette et réservait surprise sur surprise.

L'état de service de Champollion corrige : il est « depuis le 25 avril 1916 médecin chef du centre d'instruction de Lanouaille ». Adieu Zanonaille, créé par la magie d'une transcription fautive. La « campagne contre l'Allemagne et ses alliés » n'a pas mené Champollion loin de ses foyers. Ce centre

---

38. Veille d'un des jours les plus meurtriers du conflit pour l'armée française.

39. Les hôpitaux complémentaires dépendaient du Service de Santé militaire ; ils étaient établis dans des bâtiments réquisitionnés. Il y en eut 14 en Dordogne (auxquels s'ajoutaient les hôpitaux auxiliaires et hôpitaux bénévoles). OLIER et QUENEC'H DU, 2011.

40. Service des Archives médicales hospitalières des Armées (SAMHA), registre des entrées des malades B2156 et registre de la statistique médicale B2158. Ce service d'archives remarquable est sous-utilisé par les chercheurs.

41. SAMHA, registre des décès B2157.

42. SHD, 5YE 114716.



Fig. 4. Le château de Plaisance à Lanouaille (coll. part.). Le soldat au cantonnement écrit le 17 avril 1915 : « la vie militaire est si absorbante, je serais presque tenté de dire si abrutissante ».

d’instruction est un détachement du 126<sup>e</sup> régiment d’infanterie et a été installé dans le château de Plaisance, commune de Lanouaille, en 1915 (fig. 4).

La toute première pièce du dossier jette soudain un éclairage nouveau sur une carrière qui paraissait sans histoire :

« Confidentiel. Retenue pour aliment. 25 juin 1916, au général commandant la 12<sup>e</sup> région, Limoges.

Suivant ordonnance de référé rendue le 2 juin 1916 par le président du tribunal civil de Sarlat, il a été ordonné une retenue mensuelle à titre d’aliments, du tiers de la solde du médecin aide-major de 1<sup>re</sup> classe Champollion [...] au profit de M<sup>me</sup> Champollion ».

Effectivement :

« suivant exploits de Mercier<sup>43</sup> huissier [...], la dame Champollion a fait citer son mari et monsieur le ministre de la Guerre [parce que] sans raison valable et par pure malice il a brusquement suspendu la délégation qu’il lui consentait et que par ainsi il laisse à l’heure actuelle la demanderesse et sa fille sans ressources et dans le dénuement le plus complet [et] qu’il y a extrême urgence<sup>44</sup> ».

L’ordonnance de référé précise que Champollion est alors « en traitement à l’hôpital mixte de Périgueux<sup>45</sup> ». En traitement ? Les pièces

43. Celui-là même qui fut témoin de mariage.

44. ADD, 7 U 178, ordonnance de référé.

45. Le SAMHA n’a cependant pas trouvé trace de Champollion à l’hôpital mixte de Périgueux en 1916.

suivantes montrent une situation terrible. À ce même moment, Champollion est l'objet de décisions graves :

« Lanouaille, le 8 mai 1916

Le chef de bataillon Rapatel commandant le détachement de Lanouaille [...] à M. le Directeur du service de Santé de la XII<sup>e</sup> Région à Limoges.

J'ai l'honneur de vous demander le remplacement de [...] ce médecin qui morphinomane est dans un état d'agitation fréquent [...] étrange manie de marcher pendant la plus grande partie de la nuit et d'aller réveiller les infirmiers sous des motifs futiles, [...] il donne, malgré un bon vouloir évident, l'impression d'un déséquilibre des facultés. [...] C'est en effet un malade qui est inquiétant et qui peut devenir dangereux. Je ne puis prendre la responsabilité de le laisser à la tête du service de santé. »

Le lendemain, deux médecins militaires de l'hôpital mixte de Périgueux rédigent leur certificat :

« Il est atteint de troubles psychiques et physiques : hallucinations, idées subdélirantes, amaigrissement notable, asthénie cardiaque etc. dus à une intoxication chronique produite par l'abus de la morphine et de la cocaïne <sup>46</sup> remontant à 6 ou 7 ans. [...] dans l'impossibilité de faire aucun service et de nécessiter sa mise hors cadre. »

Le directeur du service de santé de la 12<sup>e</sup> région propose, le 25 mai, la mise hors cadre du Dr Champollion. Il est libéré à titre provisoire dès le 27 et sera donc resté un mois au centre d'instruction. Le 2 juin, le jour même de l'ordonnance de référé, il est placé hors cadre sur décision ministérielle <sup>47</sup>. Sur le front, la bataille de Verdun s'enlise, le fort de Vaux résiste. J'ignore quel a été le sort du Dr Champollion dans les mois suivants. Nous reviendrons sur l'étonnant sujet des stupéfiants.

## 1917 et 1918

Le Dr Champollion décède un an après, le 15 juillet 1917 à 3 heures du matin à Plazac, probablement au Rond <sup>48</sup>. Aucun avis d'obsèques ni notice

---

46. Tous ces symptômes du morphinisme étaient bien décrits dès 1906 : « Le malade n'a plus d'affection pour les siens, il ne songe plus qu'à la morphine [...] la vie de famille devient impossible. [...] L'insomnie est la règle. Les hallucinations dues à la morphine se rapprochent beaucoup de celles que provoque l'alcool, elles se produisent surtout la nuit. On constate parfois des palpitations et de l'hypotension artérielle. [...] Tout travail le fatigue et lui est pénible, il maigrit. [...] La caractéristique de l'intoxication par la cocaïne est l'insomnie accompagnée de délire essentiellement hallucinatoire » (BROUARDEL, 1906, p. 63-70 et 113).

47. Suivant décret du 5 avril 1915, « les officiers retraités, admis ou maintenus dans la réserve ou dans l'armée territoriale, peuvent, à toute époque, être rayés des cadres, d'office, sur le rapport du chef de corps ou de service ».

48. Cinq livres de médecine ont été retrouvés dans la maison par les propriétaires suivants, mais ont été dispersés depuis.



Fig. 5. Pèlerinage à la chapelle Notre-Dame de Pitié, entre 1917 et 1920 (photographie inédite, coll. part.).

nécrologique n'est publié. Il est vraisemblablement inhumé dans la chapelle Notre-Dame de Pitié à Plazac<sup>49</sup>. Cet édifice ancien, qui faisait l'objet d'un pèlerinage, appartient alors à la famille Dalbavie qui y enterre ses morts. En effet, après expertise en présence du commissaire du pouvoir exécutif près l'administration du canton de Rouffignac<sup>50</sup>, le bâtiment avait été vendu comme bien national en l'an IV à Bernard Dalbavie<sup>51</sup>. Son petit-fils, Prosper Dalbavie (cousin germain du grand-père du médecin), qui était, dit-on, « un quarante-huitard mécréant<sup>52</sup> », y ayant été enseveli en 1872 au scandale de l'Église (la légende raconte qu'on vit s'échapper du cercueil un chat noir<sup>53</sup> !), l'évêque de Périgueux interdit la chapelle<sup>54</sup>. Le pèlerinage cessa mais fut rétabli en septembre 1908 (fig. 5).

Quelques jours avant l'armistice, Hélène, la fille du médecin, décède au Rond, à l'âge de 14 ans. Elle aura vécu moins de temps encore que sa tante et aura été la dernière personne inhumée dans la chapelle<sup>55</sup>. Celle-ci est

49. D'après un cahier anonyme, qui pourrait dater des années 1930, conservé aux Archives diocésaines de Périgueux, Victor Champollion y aurait été inhumé.

50. Bernard Hautefort Labrugère. ROUGIER, 2007, p. 159.

51. SECONDAT, 1960. Contrairement à ce qu'imaginait Secondat en s'appuyant sur l'expertise du 5 fructidor (ADD, Q 138), c'est Bernard Dalbavie lui-même qui a acheté l'immeuble dès le lendemain (ADD, Q 172, p. 103).

52. SECONDAT, 1960. Il croyait que Prosper était le fils de Bernard Dalbavie l'acheteur.

53. Thalie de Molènes, communication orale, 2018. Cet animal était-il l'ancêtre de Belzébuth, le chat noir de Le Roy ?

54. Cet interdit n'a pas été retrouvé aux Archives diocésaines de Périgueux.

55. SECONDAT, 1960. p. 252.

toujours propriété privée. Elle est maintenant dépourvue de toit et menace ruine complète. Il est urgent qu'elle bénéficie d'une mesure de protection.

### « Morts pour la France »

Le site [www.memorialgenweb.org](http://www.memorialgenweb.org) le révèle, le nom de Champollion-Lanaute figure sur une plaque commémorative à la faculté de médecine de Bordeaux et dans *Le Livre d'or des médecins morts pour la Patrie*. La plaque, qui est toujours apposée dans l'atrium de la faculté, place de la Victoire, a été inaugurée le dimanche 4 décembre 1921 par le ministre de l'Instruction publique, Léon Bérard (1876-1960) (fig. 6).

« Grandiose et douloureuse cérémonie. Les parents des braves tombés pour la France ont été invités à s'y associer. [...] L'assistance est considérable. M. le professeur Guyot fait au milieu d'un profond silence l'appel des 179 morts dont les noms sont gravés sur deux grandes plaques de marbre [...] surmontées des inscriptions suivantes :

Guerre 1914-1918  
A  
la glorieuse mémoire  
des  
élèves et anciens élèves de la Faculté  
morts pour la France ».

Suivent trois discours, entrecoupés de *la Marche héroïque* de Saint-Saëns et de *l'Hymne aux morts pour la patrie* de Péguy :

Le doyen, M. Sigalas : « Ceux dont les noms sont inscrits sur les deux plaques et qui sont morts pour la France ont rivalisé de zèle, d'abnégation et de courage. Chez tous, le sentiment du devoir l'emporta sur l'amour de la vie ».

Le maire, M. Philippart : « Les lèvres s'ouvrent pour crier vengeance. Vengez-vous, maîtres et élèves, vengez-vous à la française, je veux dire en rendant le bien pour le mal [...] Faites de nouvelles découvertes qui profiteront à l'humanité tout entière et qui donneront de la joie même à ceux qui vous ont fait pleurer ».

Le ministre : « ceux dont nous célébrons le souvenir immortel [...] ont porté jusqu'au sublime cette chaleur de cœur et ce don de soi sans quoi nous ne saurions concevoir chez nous ni vocation médicale ni vocation scientifique<sup>56</sup> ».

Au mois de juin suivant paraît *Le Livre d'or des médecins morts pour la Patrie*<sup>57</sup>. Il est édité par souscription et contient 1 522 noms. Il est inspiré du principe des livres d'or instaurés par la loi du 25 octobre 1919 relative à la

56. *La petite Gironde*, 5 décembre 1921, p. 2.

57. *Le Livre d'or des médecins morts pour la Patrie*, Baillière, Paris, [1922].



Fig. 6. La partie haute de la plaque à la faculté de médecine de Bordeaux, 2017 (cliché P. R.).

commémoration et à la glorification des morts pour la France<sup>58</sup>. Sur quelles données les listes de la plaque et du livre ont-elles été établies ? Cela n'est pas précisé. Les Archives Bordeaux Métropole n'ont pu fournir d'éclaircissement.

Comment ce double arrangement a-t-il été possible ? Qui avait intérêt à commettre cette supercherie digne d'*Au revoir là-haut*<sup>59</sup> ? Peut-on avancer que la veuve Champollion<sup>60</sup> aurait pu espérer quelque bénéfice ou soulagement moral, ou que la faculté était honorée de compter un héros de plus ?

Le concept de « Mort pour la France » a été officialisé par la loi du 2 juillet 1915<sup>61</sup>. Ce statut crée droit de pension pour la veuve, adoption des

58. Un livre d'or devait être constitué dans chaque commune. Des registres devaient être déposés au Panthéon mais ce dernier projet sera abandonné lors de la seconde guerre mondiale.

59. LEMAÎTRE, 2013.

60. Elle décédera en 1923 à l'âge de 38 ans.

61. La mention « Mort pour la France » ne s'applique pas seulement aux militaires tués à l'ennemi ou morts des suites de blessures ou de maladie contractée sur le champ de bataille mais aussi à « tout médecin, ministre du culte, infirmier, infirmière des hôpitaux militaires et formations sanitaires, toute personne ayant succombé à des maladies contractées au cours des soins donnés aux malades ou blessés de l'armée ».

enfants par la nation. « L'acte de décès [...] devra, sur l'avis de l'autorité militaire, contenir la mention "Mort pour la France" ». Ce n'est pas le cas de Champollion. Son nom ne figure ni sur les monuments aux morts de Plazac (ni sur la plaque commémorative dans l'église paroissiale), Montignac et Bergerac, ni sur les listes du ministère des Pensions de ces trois communes<sup>62</sup>.

Les cas de discordance entre les mentions "Mort pour la France" sur l'acte de décès, sur le monument aux morts d'une commune et sur la liste préparatoire au livre d'or ne sont pas exceptionnels. Étudiant une petite commune du Lot au nombre d'habitants très sensiblement équivalent à celui de Plazac, Annie Deperchin a mis en évidence plusieurs cas de soldats dont les noms ne sont pas dans le fichier du ministère des Pensions mais figurent sur le monument aux morts (l'inverse est également vrai !). Elle observe que « l'État, pris dans l'immensité des tâches que la reconstruction matérielle et morale du pays imposait, n'était pas en mesure de tout contrôler » et conclut qu'en fin de compte, « le "Mort pour la France" est celui qui, de manière visible, figure aux yeux de tous, sur le monument aux morts, sans que l'on puisse être certain qu'il le soit, selon la définition légale<sup>63</sup> ».

### **Médecin de campagne, morphinomane et cocaïnomane**

Aussi surprenant que cela semble maintenant, la situation du Dr Champollion, médecin toxicomane, n'était pas rare. Suivant les statistiques disponibles autour de 1900, les médecins formaient la catégorie professionnelle la plus nombreuse parmi les morphinomanes. Trois compilations de données internationales arrivent à la même conclusion : l'une portant sur 377 morphinomanes entre 1879 et 1883 montre que les deux professions les plus représentées sont les médecins (47%) et les militaires (7%)<sup>64</sup>. Plus tard, sur 1 000 cas, on compte 28% de médecins (et 3,5% de femmes de médecins)<sup>65</sup>. Après la guerre encore, on observe une proportion de 40%<sup>66</sup>.

En France, la cohorte du Dr Landowski, en 1882, comptait 56 médecins parmi ses 160 patients morphinomanes (35%)<sup>67</sup> et celle du Dr Sollier, en 1912, en comptait 120 sur 400 (30%)<sup>68</sup>.

Bien que ces chiffres fussent nécessairement biaisés, la profession médicale était constamment la plus représentée. Concernant la prévalence de la morphinomanie parmi les médecins, trois auteurs estimaient, entre 1899 et

62. AnF, 19860711/141, 140 et 137 respectivement. Les noms des morts pour la France figuraient tantôt sur la liste de la commune de résidence, tantôt sur celle de la commune de naissance.

63. DEPERCHIN, 2016.

64. PICHON, 1889, p. 9-10.

65. RODET, 1897.

66. LEWIN, 1924.

67. MONIN, 1882.

68. SOLLIER, 1912.

1913, que 6 à 23% des praticiens américains étaient utilisateurs habituels de morphine ou d'opium<sup>69</sup> ; selon un médecin anglais exerçant à Paris, on disait que le morphinisme était cause de 20% de la mortalité dans cette profession<sup>70</sup>.

« On s'étonne de prime abord de trouver parmi les morphinomanes une majorité énorme composée de médecins. [...] L'étonnement cesse si l'on considère à quel degré de surmenage on est exposé dans la profession médicale<sup>71</sup> ».

Plus précisément :

« Les médecins de campagne fournissent la plus grande part des victimes : un fait que ceux qui ont été soignés de leur addiction assignent à la vie nécessairement irrégulière qu'ils ont menée<sup>72</sup> ».

« Ils sont, en effet, jour et nuit sur la brèche. Ils ont trop rarement le loisir de racheter par un sommeil réparateur les fatigues de la journée. Il faut, en outre, étudier constamment, se tenir tout au moins au courant du mouvement scientifique. Les forces physiques ne tardent pas à s'épuiser, mais il faut marcher quand même ; alors intervient le stimulant qui redonnera de l'énergie<sup>73</sup> ».

« Il semble que les médecins ignorent les inconvénients de la morphine et les facilités de son intoxication. Les traités de pathologie les renseignent assez mal, en effet, à cet égard, et les notions les plus erronées leur sont souvent fournies sur les manifestations de l'intoxication<sup>74</sup> ».

Or la morphine affecte le médecin dans ses capacités professionnelles :

« J'ai eu l'occasion de voir un médecin qui sous l'influence de la morphine avait complètement perdu la mémoire de tout ce qui touchait à la médecine<sup>75</sup> ».

« Sous le coup de l'ivresse morphinique, on a vu des médecins manquer au secret professionnel, des chirurgiens faire des opérations inutiles<sup>76</sup> ».

« Les médecins morphinomanes sont tous des partisans convaincus et enthousiastes de l'emploi de la morphine. La morphine est la base de leur thérapeutique. Ils la prodiguent à tout propos et hors de propos<sup>77</sup> ».

On peut s'interroger en conséquence sur la pratique du Dr Champollion. N'y eut-il pas des cas de toxicomanie induite parmi ses patients et ses proches ?

---

69. COURTWRIGHT, 2001, p. 41.  
70. JENNINGS, 1909.  
71. LEWIN, 1924.  
72. COBBE, 1895, p. 189-190.  
73. LEWIN, 1924.  
74. SOLLIER, 1912.  
75. BROUARDEL, 1906, p. 63.  
76. FOURNIER, 1912.  
77. OX, 1900.

Les quotidiens colportaient quantité de faits divers impliquant des médecins toxicomanes (erreur fatale d'autoadministration, surdosages, vol, tentative de suicide<sup>78</sup>). Leur expérience est consignée dans les journaux médicaux : journal tenu pendant 14 ans par un médecin anonyme<sup>79</sup>, auto-observation d'un autre qui s'est guéri<sup>80</sup>. Ils sont aussi présents dans la littérature : Léon Daudet<sup>81</sup> montre un médecin luttant victorieusement contre son addiction et contre la tuberculose. Dans un conte<sup>82</sup>, un médecin guéri de sa morphinomanie rechute volontairement pour traiter une patiente ! Boulgakov<sup>83</sup> écrira en 1927 une nouvelle inspirée de sa dépendance à la morphine, précisément en 1916.

Morphine et cocaïne étaient les stupéfiants les plus répandus. L'usage addictif de la morphine, en pleine expansion, avait été importé d'Allemagne lors de la guerre de 1870. C'est par voie sous-cutanée que les toxicomanes s'injectaient alors le soluté de chlorhydrate de morphine, plusieurs fois par jour, ce qui entraînait une multitude de lésions cutanées. La morphine était utilisée dans le traitement de la toux et de l'hémoptysie du tuberculeux ; c'était là souvent la porte d'entrée de l'addiction. Il était très facile de se procurer le sel de morphine : chez des droguistes ou herboristes, ou directement par courrier auprès des fabricants en Allemagne ou simplement sur ordonnance en pharmacie (le renouvellement n'étant pas prohibé), ce qui donnait lieu à de nombreux abus :

« Dans l'arrondissement de Saint-Yrieix la morphinomanie sévit depuis quelque temps avec une intensité telle que le tribunal a dû infliger une série d'amendes variant de 100 fr à 200 fr à plusieurs pharmaciens qui poussaient à la vente de ce redoutable produit<sup>84</sup> ».

On avait cru guérir la morphinomanie en substituant la morphine par la cocaïne. « Or rien n'est plus funeste que ces associations qui produisent des intoxications beaucoup plus intenses que chacun de ces narcotiques pris séparément<sup>85</sup> ».

## Les stupéfiants en temps de guerre

Au moment où Champollion est en voie d'être exclu de l'armée, en avril-mai 1916, les autorités sont tout à fait vigilantes et conscientes des désordres sociaux liés à l'usage des stupéfiants. Elles faisaient face au :

---

78. Voir par exemple : *Le Journal*, 12 mars 1903 ; *La petite Gironde*, 24 juillet 1906 ; *Le petit Journal*, 20 novembre 1909 ; *Le petit Parisien*, 11 août 1911 ; *Le petit Journal*, 8 janvier 1913.

79. GOUZER, 1896.

80. DEBOVE, 1902.

81. DAUDET, 1907.

82. ROTONNES, 1911.

83. BOULGAKOV, 1997.

84. « La vente de la morphine », *Le petit Marseillais*, 29 juillet 1900.

85. SOLLIER, 1912.

« développement imprévu de la toxicomanie depuis le début des hostilités. Jamais on n'a assisté à de pareils scandales, à tant de suicides ou de cas de folie. [...] Il y a des consommateurs de stupéfiants non seulement dans la vie civile mais encore dans la tranchée. [...] Il n'est pas de sujet plus d'actualité dans la presse, au théâtre, au palais de justice, en littérature<sup>86</sup> ».

Léon Daudet insiste :

« L'état de guerre, bien loin de guérir spontanément l'intoxication chronique, [...] l'intensifie. Les fatigues, les dangers, les privations de toute sorte, le froid, la faim, l'état d'alerte perpétuelle doivent forcément amener morphinomanes et cocaïnomanes à augmenter leurs doses. Quant aux difficultés matérielles pour se procurer le poison, laissez-moi rire. Il n'est pas de tour de force dont ne serait capable un morphinomane, quand sonne l'heure de sa piqûre<sup>87</sup> ».

Depuis l'entrée en guerre, le sort des militaires morphinomanes est divers :

« Les uns, très peu intoxiqués, ont pu avec beaucoup d'énergie [...] oublier leur poison et guérir [...] Beaucoup se sont suicidés [...] D'autres, même au front, réussissent à se faire adresser régulièrement les doses nécessaires. [...] D'autres [...] sont allés confier aux médecins de l'armée leur cas particulier, [...] ont obtenu des permissions pour se soigner [...] et font glorieusement leur devoir. [...] Les intoxiqués par l'opium, la morphine, l'éther, la cocaïne n'ont fait l'objet d'aucune mesure spéciale de la part de l'autorité militaire<sup>88</sup> ».

Ces toxiques sont perçus comme une offensive de l'ennemi : « Des envois de la drogue allemande – ainsi appelée parce qu'elle nous vient presque exclusivement de Mannheim – partent pour les tranchées briser ce qui reste d'énergie à certains intoxiqués<sup>89</sup> ». Le péril « menace d'amoindrir notre race, de diminuer la natalité, de frapper de mort les belles qualités d'endurance, de courage, d'intelligence dont la nation donne depuis le début de la guerre de si nombreux et de si magnifiques exemples », écrit un célèbre aliéniste le 12 avril 1916<sup>90</sup>. Deux semaines plus tard, le Dr Champollion est muté à Lanouaille.

---

86. Sénateurs Louis Martin et Catalogne, Journal officiel, débats parlementaires, sénat, 1916, séance du jeudi 27 janvier, p. 25.

87. DAUDET, 1916.

88. RIGAL, 1916a.

89. Dr Doizy dans RIGAL, 1916b, p. 25.

90. H. Piouffle (préf.) dans RIGAL, 1916b, p. 5.

## La loi du 12 juillet 1916

Suite à la multiplication tragique des abus, à la réunion de la Commission internationale de l'Opium et à l'interdiction d'importation d'opium aux USA en 1909, le gouvernement français étudie des mesures destinées à réglementer le commerce de l'opium et de ses extraits. Un premier projet de loi est déposé en 1911. Le péril est jugé si critique pendant la guerre que le projet est considérablement élargi, afin de modifier la loi de 1845 qui régissait jusqu'alors la vente des substances vénéneuses. L'année 1916 voit l'avancement des projets de loi, accompagné d'une campagne de presse de « salubrité publique ». La « loi concernant l'importation, le commerce, la détention, et l'usage des substances vénéneuses, notamment l'opium, la morphine, et la cocaïne » est enfin votée le 12 juillet 1916, la première en France dans le but de réprimer les toxicomanies. Elle est complétée du décret du 14 septembre instaurant la classification des substances vénéneuses en trois tableaux A, B, C, qui restera en vigueur jusqu'en 1988. Pour les stupéfiants, tableau B, les modes de prescription et de délivrance sont extrêmement restreints et contrôlés. Champollion, qui a été libéré un mois avant le vote de la loi, doit être alors rentré à Montignac ou Plazac et il est probable que ces nouvelles mesures affectent son approvisionnement.

## Ténèbres

Tout comme sa parenté avec le savant découvreur, la fin de vie du Dr Champollion reste entourée d'obscurité : est-ce une coïncidence s'il doit quitter l'armée précisément lorsque se met en place la législation répressive vis-à-vis des toxicomanies ? Cela fut-il le cas pour d'autres officiers au même moment ? Comment son nom est-il apparu sur un monument aux morts ? Ces questions nous conduisent à deux aspects demeurés sombres de la première guerre mondiale et de l'après-guerre. À ma connaissance, aucune étude historique n'a été consacrée aux toxicomanies dans le milieu de la Grande Muette durant le conflit. Il n'y a pas eu non plus d'enquête d'envergure concernant l'ampleur des fraudes aux « Morts pour la France ».

P. R.

*Dans le souvenir de mes grands-pères Jean Rougier et Frédéric Cazalis, engagés volontaires à 18 ans, et de mes arrière-grands-pères Eugène Cazalis et Gaston Teissier mobilisés à 39 ans.*

Remerciements : M. et M<sup>me</sup> Courserant, A. Deperchin, A. Galinat, G. Lefebvre, T. de Molènes, J.-M. delli Paoli, J.-Y. Patte, J. Poltorak.

### Bibliographie

- BONNET H., 1961. *Alphonse Darlu, maître de philosophie de Marcel Proust*, Paris, A. G. Nizet.
- BOULGAKOV Mikhaïl, 1997. *Morphine* (trad. fr. Jean-Louis Chavarot), Paris, Gallimard.
- BROUARDEL P., 1906. *Opium, morphine et cocaïne*, Paris, J. B. Baillière et fils.
- COBBE William Rosser, 1895. *Doctor Judas, a Portrayal of the Opium Habit*, Chicago, S. C. Griggs and Co.
- COURTWRIGHT David T., 2001. *Dark Paradise, a History of Opiate Addiction in America*, Cambridge, Harvard University Press.
- DAUDET Léon, 1907. *La Lutte*, Paris, Charpentier.
- DAUDET Léon, 1916. « Les stupéfiants en temps de Guerre », *L'Action française*, 1 avril 1916.
- DEBOVE Pr, 1902. « De la morphinomanie, auto-observation d'un médecin morphinomane », *La Presse médicale*, n° 25, p. 291-293.
- DEPERCHIN Annie, 2016. « La guerre, la mort et le droit », dans HOMER Isabelle et PÉNICAUT Emmanuel, *Le soldat et la mort dans la Grande Guerre*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 99-112.
- FOURNIER H., 1912. « La Morphinomanie », *L'Action française*, 27 décembre 1912, p. 1-2.
- GOUZER J., 1896. « Journal d'un morphinomane », *Archives de l'anthropologie criminelle, de criminologie et de psychologie normale et pathologique*, p. 75-444.
- JENNINGS Oscar, 1909. *The Morphia Habit and its Voluntary Renunciation*, Londres, Baillière et al.
- LACROUSILLE A. de, 1897. « Le docteur Philémon Laroche, de Montignac », *BSHAP*, t. XXIV, p. 195-197.
- LEMAÎTRE Pierre, 2013. *Au revoir là-haut*, Paris, Albin Michel.
- LEWIN Louis, 1924. *Phantastica, die betäubenden und erregenden Genußmittel, für Ärzte und Nichtärzte*, Berlin, Georg Stilke.
- MONIN E., 1882. « La morphine », *Gil Blas*, 11 septembre 1882, p. 3.
- OLIER François et QUENEC'H DU Jean-Luc, 2011. *Hôpitaux militaires dans la guerre 1914-1918. Tome III, France sud-ouest*, Louviers, Ysec éditions.
- OX Dr, 1900. « Médecins morphinomanes », *Le Matin*, 15 janvier 1900, p. 2.
- PICHON G., 1889. *Le Morphinisme*, Paris, Octave Doin.
- RIGAL Henri, 1916a. « Les intoxiqués aux armées [conférence du Dr Piouffle] », *La France*, 26 mars 1916, p. 1.
- RIGAL Henri, 1916b. *Les Stupéfiants*, Paris, Attinger frères.
- RODET Paul, 1897. *Morphinomanie et morphinisme*, Paris, Alcan.
- ROTONNES Paul de, 1911. « Le Sacrifice », *La petite République*, 12 janvier 1911, p. 4.
- ROUGIER Philippe, 2007. « Les Hautefort Labrugère : de Barre au Moulin du Frau », *BSHAP*, t. CXXXIV, p. 149-168.
- SECONDAT Marcel, 1960. « Plazac, la Chapelle Notre-Dame de Pitié », *BSHAP*, t. LXXXVII, p. 246-254.

SECONDAT Marcel, 1975. « Évolution économique d'une communauté rurale : Plazac depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle », *BSHAP*, t. CII, p.177-195.

SIMON L., 1913. « La Félibrée de Montignac », *Lou Bournat*, n° 20-21, p. 361-394.

SOLLIER Paul, 1912. « La Médecine et les intoxiqués », *Le Matin*, 26 décembre 1912, p. 2.

VIEUX Marcel, 1994. *Les Champollion, généalogie d'une famille du Valjouffrey*, s. 1.

# « Lolotte », la Mata Hari périgourdine

par Guy PENAUD

*De 1914 à 1918, des civils, souvent condamnés pour espionnage, et des centaines de militaires ont été fusillés<sup>1</sup>. Parmi eux, une Périgourdine au destin tragique, Victorine Faucher, dite « Lolotte ».*

## Victorine Faucher

Victorine Faucher est née le 6 octobre 1892 à Périgueux 50, route d'Angoulême (aujourd'hui rue Pierre-Sémard) de père inconnu et de Marie Faucher, « âgée de 24 ans », sans profession<sup>2</sup>. Le 3 décembre suivant, Marie Faucher, cette fois-ci dite « âgée de 30 ans<sup>3</sup> », fit une déclaration de reconnaissance de ce même enfant à la mairie de Périgueux<sup>4</sup>.

On ignore précisément où et comment Victorine Faucher passa ses années de jeunesse. Restait-elle en Périgord avec sa mère, se retrouva-t-elle en Corrèze auprès de ses grands-parents (son grand-père est décédé en 1896), ou gagna-t-elle la région parisienne seule ou avec sa mère ?

*L'Ouest-Éclair* (édition de Nantes), daté du 10 août 1926, apporte néanmoins quelques précisions :

1. Voir annexe 1.
2. Archives départementales de la Dordogne (ADD), 5 MI 121736-005.
3. Elle est en effet née le 16 octobre 1862 à Saint-Paul (Corrèze) de Jean Faucher (1826-1896), cultivateur, et de Rachel Léonarde Fons (Archives départementales de Corrèze, 2 E 235-6).
4. ADD, 5 MI 21736-005.

« Toute jeune, elle se sépara de sa mère qui l'avait élevée un peu à la diable pour embrasser la carrière d'artiste lyrique. Ses débuts furent quelconques. Après quelques voyages par toute la France et aussi en Angleterre, la fortune ne lui étant pas venue, elle se fixa pour quelques jours à Paris. Assez gaie de caractère, très liante, aimant follement la lecture, elle fit connaissance, dans les bibliothèques de la capitale, de plusieurs anarchistes notoires et même de cambrioleurs professionnels. »

L'on ne saurait pas grand-chose du reste de sa vie sans un rapport de Louis Antoine Émile Desoches (1878-1955), commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre de la XI<sup>e</sup> Région militaire, daté du 24 avril 1926, établi à la suite de l'arrestation à Tanger et son transfèrement à Nantes du complice présumé de Victorine Faucher, un nommé Paul Pélissier<sup>5</sup>.

Selon lui, rédacteur de ce que l'on appellera le « rapport Desoches », Victorine Faucher vivait « principalement de galantries [prostitution] et d'entôlages » (vols commis par des prostituées, au préjudice de leurs clients) et « était connue dans les milieux libertaires ». « Intelligente et énergique, elle passait pour une militante prête à tout. » Au moment de l'affaire qui nous intéresse, elle avait déjà une condamnation inscrite sur son casier judiciaire.

Elle était aussi connue sous les pseudonymes de « Lolotte » ou « Beaumont ».

## **André Valet et Rirette Maîtrejean**

Il semble établi, si l'on en croit le rapport Desoches, que Victorine Faucher, bien avant la guerre 14-18, fréquenta, très jeune encore, les milieux libertaires ou anarchistes parisiens dans lesquels elle aurait été introduite par André Valet (1890-1912) de la « bande à Bonnot<sup>6</sup> ». Victorine Faucher semble aussi avoir aussi été liée au début des années 1910, toujours selon le rapport Desoches, avec Rirette Maîtrejean (1887-1968), qui fut une des reponsables du journal *L'Anarchie*.

## **Miguel Almeyreda et *Le Bonnet rouge***

Eugène Bonaventure Miguel Almeyreda<sup>7</sup>, de son vrai nom Jean-Baptiste Vigo, est né le 8 janvier 1883 à Béziers. Il rejoignit, à l'âge de 15 ans,

---

5. *Exposé des faits ayant motivé la condamnation du nommé Pélissier, Paul, Xavier. Voir à ce sujet, au Service historique de la Défense, les dossiers SHD/GR 10 J 1018-12 – Conseil de guerre, SHD/GR J 2427-1 – Conseil de révision, et SHD-GR 10 J 1119 – Conseil de guerre.*

6. Tiré du titre d'un livre de Victor Méric, publié en 1926, par Simon Kra, éditeur.

7. Son nom de guerre, venant pour certains de l'anagramme de « Y a la merde » et, pour d'autres, d'un roman d'aventures.



Fig. 1. *Le Bonnet rouge*.

sa mère à Paris et commença alors à fréquenter les milieux anarchistes. Après avoir été rédacteur de diverses publications, il lança, en 1913, un hebdomadaire d'extrême gauche prônant « la défense républicaine » et « le rapprochement franco-allemand » et qui prit comme titre *Le Bonnet rouge* (fig. 1).

À cette époque, Victorine Faucher, dont les autorités militaires ont toujours reconnu l'intelligence, travailla pour cette publication, ainsi que l'atteste un élogieux certificat établi par Miguel Almeyreda à son nom et produit lors du procès devant le conseil de guerre où fut traduite par la suite la Périgourdine.

### **Manuela Alvarez**

À une certaine époque, sans que l'on puisse être plus précis (le rapport Desoches laisse entendre qu'elles étaient « associées » depuis le début de l'année 1914), Victorine Faucher fit la connaissance de Joséphine Augustine Manuela Alvarez, dite « Colombine » (fig. 2), née le 4 juin 1877 à Cognac.

Elle est présentée dans le rapport Desoches comme ayant vécu jusqu'à son arrestation « de galanterie, de vols, spécialement d'entôlages et



Fig. 2. Joséphine Alvarez et Victorine Faucher.

d'escroquerie ». Elle aurait, elle aussi, fréquenté « les milieux anarchistes et libertaires » par l'intermédiaire de l'un de ses amants, un nommé Moricet, affilié à la « bande à Bonnot », toujours selon le rapport Desoches.

Manuela Alvarez est en outre présentée, dans les actes officiels, comme ayant été une « sous-maîtresse d'une maison de tolérance ». Est-ce à cette époque qu'elle prit les surnoms de « Colombine », de « Simon » et de « Beaumont », sa complice Victorine Faucher ayant également usé de ce dernier pseudonyme ?

Au moment de l'affaire qui nous intéresse elle avait déjà écopé de trois condamnations.

Victorine Faucher et Manuela Alvarez se sont-elles rencontrées lors de tournées artistiques, dans une maison de tolérance, en fréquentant quelques voyous de la région parisienne ou lors de réunions dans les milieux anarchistes ou libertaires ? En effet, toutes deux déclarèrent après leur arrestation être des artistes lyriques, furent des prostituées, furent condamnées avant 1916 pour des faits mineurs de droit commun et fréquentèrent des hommes et des femmes liés à la « bande à Bonnot » ou à l'anarchie.

## En Espagne

Le samedi 22 janvier 1916, Manuela Alvarez et Victorine Faucher, désormais inséparables, passèrent clandestinement la frontière espagnole. Sans passeport, sans un sou, elles gagnèrent Barcelone, emportant avec elles des titres au porteur volés. Ces titres leur avaient été confiés par leurs « associés » ou « protecteurs ». Ne pouvant les monnayer en France, sans doute pensaient-elles les échanger sans danger en terre étrangère.

Dès leur arrivée dans la capitale catalane, Manuela Alvarez, qui parlait espagnol, tenta d'échanger le paquet de titres dans un établissement de crédit. Pas de chance pour elle, les titres avaient déjà été frappés d'opposition : lorsqu'elle reparut à la banque deux jours plus tard, deux policiers espagnols l'arrêtèrent et Victorine Faucher fut appréhendée le même jour.

Elles se présentèrent alors comme « artistes lyriques » et même, dans un premier temps, Victorine Faucher affirma être la fille de Manuela Alvarez et se nommer Lucienne Alvarez. Il est vrai que tout au long des procédures qui suivirent, les témoins furent frappés par les liens qui les unissaient<sup>8</sup>.

Leur amitié dépassait-elle cette relation filiale ? On notera simplement qu'au moment de leur arrestation l'allure de Manuela Alvarez, cheveux longs, un fichu sur la tête, contrastait nettement avec celle de Victorine Faucher, cheveux courts, un foulard en forme de cravate, noué autour du cou pour fermer le col de sa chemise. En fait, celle-ci avait tout l'aspect d'une vraie garçonne, jeune femme faisant fi des convenances et affichant sa bisexualité. Les premiers mots du rapport Desoches nous confirment dans cette opinion : « deux aventurières qu'avaient associées depuis deux ans leurs mœurs spéciales ainsi que leur vie de prostitution et d'expédients... ».

Jetée en prison avec sa compagne, Victorine Faucher, très intelligente et très déterminée, se targua vite auprès des policiers espagnols de ses fréquentations, en particulier avec certains milieux anarchistes de la capitale française. Aussitôt, les journaux catalans consacrèrent de longs articles aux « deux anarchistes françaises ».

Le Gouvernement espagnol proposa au Gouvernement français d'extrader les deux femmes et la procédure prévue en pareil cas fut engagée.

Mais, à la lecture de la presse, l'espionnage allemand, particulièrement actif en Espagne, s'intéressa à elles : elles correspondaient aux personnes qui pouvaient être « utilisées », par exemple en revenant de France pour servir les intérêts du Reich.

L'Espagne fut, de 1914 à 1918, un pays neutre, où les services secrets français et allemands pouvaient laisser libre cours à toutes les intrigues.

---

8. *Déetective*, n° 132, 7 mai 1931.

## Paul Xavier Pélissier

L'intermédiaire – recruteur et négociateur – chargé de mettre en relation les deux détenues avec les services secrets allemands est Paul Xavier Pélissier (1890-1962). Professant très tôt des sentiments anarchistes, il avait collaboré à un journal de Marseille. Appelé à l'activité militaire le 10 octobre 1913, il manqua à l'appel et fut déclaré insoumis le 4 janvier 1914. Arrêté le 9 janvier par la Sûreté de Marseille, il rejoignit le 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie mai ne resta pas longtemps sous l'uniforme : il fut porté déserteur dès le 23 février 1914<sup>9</sup>.

Paul Xavier Pélissier se réfugia alors en Espagne, qui rassemblait alors toute une communauté d'objecteurs de conscience, de pacifistes, d'anarchistes, de renégats et de déserteurs, et résida, pendant la guerre, à Barcelone. Il entra rapidement en contact avec les services secrets allemands.

Toujours selon le même rapport, Pélissier vint voir Manuela Alvarez et Victorine Faucher en prison et il assura aux deux femmes qu'il pouvait empêcher, grâce à ses relations, leur extradition vers la France, voire même écourter leur détention. « Il leur promit aussi un gîte à leur sortie à son propre domicile et leur offrit de se charger également de leur trouver une situation avantageuse à leur libération en les mettant en contact avec le centre d'espionnage allemand ». Il intrigua effectivement, si bien qu'au bout de quatre mois il obtint, le 19 juin 1916, la libération des deux femmes. Les frais de leur affaire furent, dit-on, réglés par la « Banque Transatlantique Allemande ».

Dès lors, selon le rapport Desoches, Pélissier « chercha à développer en elles les mauvais instincts qu'elles nourrissaient en tant qu'anarchistes à l'égard de leur patrie et y réussit sans peine ».

## Le contact avec les services secrets allemands

Les deux femmes, une fois libérées, s'installèrent deux mois (de mi-juin à mi-août 1916) au domicile de Pélissier à Barcelone. Ce fut là que Manuela Alvarez et Victorine Faucher furent mises en contact avec Albert Hornemann, un des agents de l'espionnage allemand en poste à Barcelone, qui, pour s'attacher leur service, leur remit la somme de 2 000 francs. À titre de comparaison, une ouvrière d'usine gagnait au même moment 70 francs mensuels. Victorine et Manuela se rendirent plusieurs fois, dans les bureaux barcelonais des services d'espionnage allemands. Elles acceptèrent avec d'autant plus d'empressement une première mission qu'elles reçurent la promesse d'être grassement payées.

Dans un premier temps, toujours selon le rapport Desoches, qui affirme disposer de ces renseignements par les aveux des deux femmes mais aussi par

---

9. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1 R 1336.

les renseignements « de notre contre-espionnage » (y avait-il donc un agent double à Barcelone ?), elles devaient :

« se mêler dès leur entrée en France, surtout dans les grands centres, aux milieux anarchistes et libertaires, s'efforcer d'y créer une atmosphère d'agitation, y stimuler les ferments de révoltes de manière à développer par la suite dans l'opinion publique le mécontentement que pouvaient provoquer la longueur de la guerre, les sacrifices, les difficultés de la vie ; arriver finalement à l'éclosion de mouvements révolutionnaires susceptibles d'influencer notre Gouvernement dans le sens de la paix. [Elles devaient aussi] participer à une énergique propagande anti-anglaise et, dans ce but, chercher le moyen de faire imprimer par un journal anarchiste une brochure destinée à créer un mouvement d'opinion hostile à l'Angleterre ce, dans le dessein d'arriver ultérieurement à une paix séparée avec la France. [Elles devaient également] recueillir et transmettre en Espagne tous les renseignements intéressant la guerre qu'elles pourraient se procurer au cours de leurs déplacements. [Enfin, si elles le pouvaient, elles devaient récolter des informations] sur les mouvements des navires, notamment du Havre, sur les stocks de charbon et sur les usines de munitions. »

Pour leurs services, elles reçurent, avant de quitter Barcelone, en août 1916, une nouvelle somme de 2 000 francs (aujourd'hui près de 5 000 euros). Par la suite, elles touchèrent une somme de 1 000 francs.

### **Au Château-d'Olonne**

L'affaire étant entendue avec les services d'espionnage allemands, Victorine Faucher et Manuela Alvarez franchirent, fin août ou début septembre 1916, la frontière franco-espagnole avec des contrebandiers et vinrent s'installer au Château-d'Olonne, en Vendée. Elles furent hébergées par les époux Léon et Augustine Gitton.

On ignore pour quelles raisons les deux « espionnes » s'installèrent en Vendée. Est-ce pour être plus proches des ports où elles devaient recueillir des renseignements, ou bien est-ce pour échapper aux malfrats qui leur avaient confié les titres au porteur volés ?

Depuis cette base, Manuela Alvarez et Victorine Faucher papillonnèrent à Nantes, à Saint-Nazaire, à Quimper, et enfin à Brest. Elles en auraient profité pour se renseigner sur les mouvements des navires. Mais elles achetèrent surtout les journaux locaux pour y piocher quelques informations pouvant intéresser leurs correspondants en Espagne.

Selon un journaliste de *L'Ouest-Éclair* (édition de Nantes, en date du 10 août 1926), « Victorine Faucher s'occupait surtout à employer pour sa satisfaction personnelle l'argent allemand et les renseignements qu'elle fournissait n'avaient qu'une valeur assez restreinte ».

## Le piège des services secrets français

En janvier 1917, n'ayant pas reçu de paiement, les deux femmes crurent avoir mécontenté les Allemands. Désirant contacter Pélissier à Barcelone à ce sujet, Victorine fit une demande de passeport, qu'elle obtint d'autant plus facilement que les services de Sûreté la surveillaient déjà. Il est certain que ce voyage pouvait permettre aux services secrets français en Espagne d'identifier son correspondant dans ce pays et donc de le neutraliser.

Munie du précieux document, elle gagna Barcelone où elle retrouva Pélissier. Elle perçut de l'argent (1 500 francs) qu'elle envoya de suite aux époux Gitton. Mais ce courrier fut intercepté par les services français. Se sentant en outre surveillée par les Français, elle fit passer un courrier « rédigé en langage convenu » à Manuela Alvarez lui demandant de gagner l'Espagne au plus vite. Cette lettre, dont l'adresse était de la main de Pélissier, fut également interceptée par les services français. Ces deux courriers furent d'ailleurs saisis et présentés lors du procès en conseil de guerre comme pièces à conviction.

### Gustave Gitton

En mars 1917, Manuela Alvarez, seule au domicile Gitton, accueillit leur fils, Gustave Roger Léon Charles<sup>10</sup>.

Cuisinier dans le civil<sup>11</sup>, il s'était engagé volontaire pour 3 ans le 24 février 1911 à Rochefort, puis était passé dans la réserve le 24 février 1914. Mais il n'avait été libéré que le 16 mars 1914 ayant été maintenu au corps par mesure disciplinaire. Il avait été rappelé en activité par le décret de mobilisation générale du 1<sup>er</sup> août 1914 et était arrivé au corps le 3 août suivant. Il était passé dans divers régiments avant de rejoindre, comme matelot, le contre-torpilleur *Enseigne Roux* le 1<sup>er</sup> mars 1916.

Selon Desoches, Manuela Alvarez l'entretint en mars 1917 de propos « criminels » : désertre vers l'étranger afin de rejoindre Pélissier. Gitton ne déserta pas mais adressa de Lorient un courrier à Pélissier en lui indiquant la route de son navire (de Lorient il devait se rendre à Dunkerque (Nord)) ! Quelques jours plus tard, le ministère de la Guerre apprit que le courrier de Gitton était entre les mains de Friedrich Rüggeberg à Barcelone.

Dès lors, on ne peut que s'interroger : comment le ministère de la Guerre a-t-il eu cette information ?

---

10. Né le 1<sup>er</sup> juin 1892 aux Sables-d'Olonne de Léon Hippolyte, 24 ans, cordonnier, et de Marie Augustine Pogu, 20 ans, demeurant cours Blossac aux Sables-d'Olonne (Archives départementales de Vendée, AD2E 194/52, acte n° 153).

11. *Journal des Sables et Courrier de la Vendée réunis*, 12 janvier 1913.

## Les arrestations s'enchaînent

Sans nouvelle de Victorine Faucher (ses courriers – on le rappelle – ayant été interceptés par les services français), Manuela Alvarez quitta brusquement Le Château-d'Olonne le 19 mars 1917. Sans doute surveillée, elle fut arrêtée en gare de La Roche-sur-Yon.

Peu de temps après, Pélissier était à son tour mis en état d'arrestation en Espagne pour détention d'explosifs. Furent en effet découverts, le 22 mars 1917, huit caisses de dynamite, deux bombes explosives sans charge, le tube extérieur d'une autre bombe, et divers morceaux de nickel, de laiton et de fil ainsi que quelques feuilles anarchistes. Selon différentes sources, les cartouches de dynamite étaient destinées à être mêlées au charbon embarqué par les navires français ou alliés. Victorine Faucher, passant pour l'amie de Pélissier, fut à son tour appréhendée par les Espagnols et écrouée à Barcelone.

Dès le 11 juillet 1917, Pélissier fut condamné, pour possession de substances explosives, à 5 ans de prison correctionnelle ainsi qu'au paiement des frais, avec pour peines complémentaires la suspension de toute fonction et du droit de vote pendant l'exécution de la peine.

Victorine Faucher fut extradée quelques jours après son arrestation vers la France et écrouée à Nantes.

Il semble évident que les deux femmes étaient tombées dans un piège tendu par les services secrets français, qui avaient pu neutraliser ces deux « espionnes », mais surtout faire arrêter en Espagne, grâce à elles, un anarchiste considéré comme particulièrement dangereux et éviter qu'un matelot assez naïf rejoigne ce petit groupe d'agitateurs.

## L'instruction

La procédure à l'encontre des quatre protagonistes (Faucher, Alvarez, Pélissier et Gitton) suivit son cours en France. Pélissier étant détenu en Espagne, un mandat d'arrêt contre lui fut délivré le 30 mai 1917.

L'interrogatoire des trois accusés emprisonnés en France commença le 13 avril 1917.

Aucune des lettres adressées par les deux femmes aux agents secrets allemands ne put être retrouvée. Elles seules firent savoir qu'elles en avaient effectivement écrit une quinzaine en affirmant, pour leur défense, qu'elles n'avaient rien fait de ce qu'on leur avait demandé. « Nous n'avons fait qu'escroquer les Allemands et nous leur avons adressé que des renseignements erronés et sans intérêt, la plupart empruntés aux journaux », clamèrent-elles.

Quels furent les renseignements fournis par Victorine Faucher ? Nul ne sait. Mais, selon Desoches, au vu de la durée pendant laquelle Manuela et Victorine avaient travaillé pour les Allemands, ainsi que la somme de

9 500 francs (soit aujourd'hui environ 22 600 euros) perçue par elles en sept mois, « il est tout à fait logique d'admettre que les informations fournies ne revêtaient nullement l'insignifiance qu'a prétendu Victorine Faucher ». Néanmoins, selon *L'Ouest-Éclair* (édition de Nantes, en date du 10 août 1926), celle-ci aurait, par exemple, écrit à son correspondant en Espagne :

« Je me trouve dans l'Ouest et j'y fais des observations fort intéressantes. Les Français construisent actuellement un nouveau modèle de bateau de guerre. Ci-joint à leur sujet une coupure de presse locale. [...] Victorine Faucher [ajoute *L'Ouest-Éclair*] donne en réalité des indications vagues et en tout cas, sans aucune valeur militaire. À plusieurs reprises, cependant, elle parvient à signaler quelques unités navales dans les parages. »

En outre, dans un rapport daté du 17 juillet 1925, Desoches signalait :

« Les renseignements fournis à l'ennemi par les condamnés se rapportent dans leur ensemble au trafic des ports, au mouvement des unités navales, et surtout à l'état moral du pays avec mission d'exploiter le mécontentement des populations contre la durée de la guerre dans un sens révolutionnaire. »

Finalement, l'instruction terminée, Victorine Faucher et Manuela Alvarez furent traduites devant le conseil de guerre permanent de la XI<sup>e</sup> Région militaire séant à Nantes, avec Gustave Gitton et Paul Pélissier, ce dernier étant toujours détenu en Espagne. Tous étaient accusés d'intelligence avec l'ennemi.

## Le conseil de guerre

Le général Louis Ernest de Maud'huy (1857-1921), commandant la XI<sup>e</sup> Région militaire, nomma les officiers et sous-officier pour constituer le conseil de guerre devant se réunir le jeudi 24 janvier 1918 à Nantes.

On connaît les noms des avocats : M<sup>e</sup> Louis Firmin Marie Robiou du Pont (1886-1960) pour Manuela Alvarez, désigné d'office par le président du conseil de guerre, M<sup>e</sup> Maurice Amédée Charles Bachelot-Villeneuve pour Victorine Faucher, désigné lui aussi d'office, tous deux du barreau de Nantes, et M<sup>e</sup> Chesneau du barreau d'Angers (Maine-et-Loire) pour Gitton, qui l'avait choisi.

Les débats se déroulant à huis-clos, on ignore le contenu des dépositions des accusés, du réquisitoire du commissaire du Gouvernement mais aussi des plaidoiries des avocats.

Plusieurs faits avérés avaient été retenus à l'encontre des deux femmes : elles avaient utilisé de l'encre sympathique, elles avaient rencontré des agents du renseignement allemand, elles leur avaient adressé des courriers contenant des informations sensibles, enfin elles avaient touché de l'argent.

Quant à Gitton il était accusé d'avoir :

« en adressant de Lorient une lettre au nommé Pélissier, sujet français à la solde du service d'espionnage allemand à Barcelone, procuré à l'ennemi des renseignements susceptibles de nuire aux opérations de l'armée, ou de compromettre la sûreté du contre-torpilleur "Enseigne Roux", établissement militaire, unité de l'escadre à laquelle il appartient ».

Durant tout le procès, Manuela Alvarez marqua à Victorine Faucher une grande tendresse et tenta de prendre sur elle toute la responsabilité des relations qu'elles avaient eues avec les agents allemands, mais Victorine Faucher refusa d'accepter le sacrifice.

Comme on peut s'en douter, les accusés furent condamnés, le 25 janvier 1918, à l'unanimité des voix (excepté pour Gitton, qui recueillit contre lui six voix, l'un des juges militaires s'étant abstenu) : Paul Xavier Pélissier, Manuela Alvarez et Victorine Faucher furent reconnus coupables de trahison. Gustave Roger Gitton fut reconnu coupable d'espionnage, avec des circonstances atténuantes. Pélissier fut condamné, par contumace, à mort et à la dégradation militaire ; Victorine Faucher (fig. 3) et Manuela Alvarez furent condamnées à mort ; enfin, Gustave Gitton fut condamné à 5 ans de travaux forcés et à la dégradation militaire. Il ne fut pas soumis à l'interdiction de séjour.

L'information fut reprise dans le monde entier. Ainsi le journal *The Advertiser* d'Adélaïde, en Australie, en fit mention dès le 28 janvier 1918.



Fig. 3. Victorine Faucher.

## Les derniers recours

Sur l'instance de leurs avocats, les deux femmes acceptèrent de se pourvoir en révision, rejoignant ainsi Gitton dans sa démarche<sup>12</sup>.

Le 16 février 1918, le conseil de révision, présidé par le président de chambre à la cour d'appel de Bordeaux, Léon Gabriel Dubois de Lhermont, tint audience en séance publique au palais de justice de Bordeaux.

Après avoir délibéré à huit-clos, le conseil de révision, confirmant et entérinant les décisions du conseil de guerre de Nantes, rejeta d'une même voix les recours présentés par Victorine Faucher, Manuela Alvarez et Gustave Gitton.

« Elles ont toutes deux accueilli la nouvelle avec calme, précisa *Le Populaire de Nantes* du 18 février 1918, disant même sans forfaiture qu'elles envisagent la mort sans crainte. »

On poussa alors les deux femmes à se pourvoir en cassation. Elles firent preuve d'un sang-froid déconcertant, note le journaliste du *Phare*, puisqu'elles répondirent, dans un premier temps, « qu'elles s'y refusaient absolument, alléguant que le plus tôt "ça serait fait" mieux cela vaudrait<sup>13</sup> ».

La Cour de cassation, qu'elles avaient finalement accepté de solliciter, fut à son tour saisie. La chambre criminelle de Cour de cassation, présidée par Alphonse Bard, se réunit le 28 mars 1918 à Paris. La Cour fit tout d'abord observer que les demanderesses n'étant pas comprises dans les désignations de l'article 80 du Code de Justice militaire, leur pourvoi ne pouvait être recevable que pour cause de compétence. L'arrêt précisa ensuite que tous les individus prévenus comme auteurs ou complices du crime d'intelligence avec l'ennemi étaient justiciables des conseils de guerre dans les divisions territoriales déclarées en état de guerre ; or, les différentes subdivisions de la XI<sup>e</sup> Région militaire avaient été déclarées en état de guerre par les décrets du 10 août 1914 et du 8 septembre de la même année. De ce fait, la chambre criminelle rejeta les pourvois ce qui avait pour conséquence de confirmer le jugement du 25 janvier 1918 et donc les peines de mort pour les femmes et la prison pour Gitton.

## Dans l'attente de la journée fatale

« Colombine » et « Lolotte » espéraient encore pouvoir échapper à la sentence suprême en étant graciées par le président Raymond Poincaré (1860-1934). Non seulement, elles n'avaient pas de sang sur les mains, mais leur procès totalement à charge, ainsi que l'appel qu'elles avaient formé devant

12. *Le Populaire de Nantes*, 27 janvier 1918.

13. *Le Phare*, 19 février 1918.

la cour d'appel de Bordeaux, s'étaient déroulés, selon leurs avocats, dans des conditions iniques, bafouant délibérément les droits de la défense.

*L'Ouest-Éclair* du samedi 4 mai 1918 relata dans le détail la démarche effectuée, deux jours auparavant, par les deux avocats des condamnées auprès du président de la République. Dans ses mémoires<sup>14</sup>, Raymond Poincaré évoque brièvement la venue des deux avocats, à la date du jeudi 2 mai. Il note sèchement : « Deux avocats de Nantes, M<sup>e</sup> Bachelot-Villeneuve et M<sup>e</sup> Robiou du Pont, viennent me demander la grâce de deux espions. Je la leur refuse. »

Dans l'attente de la décision présidentielle, on devine la sympathie étonnée du journaliste du *Phare* pour les deux condamnées :

« Pendant que ces diverses formalités étaient accomplies par les soins diligents de leurs avocats, les femmes Alvarez et Faucher ont observé une attitude insouciant qui déconcerte ceux qui les approchent ou qui ont la charge de les garder. Pas de cauchemars au lever du jour. Pas de crainte du châtimeut et surtout aucune illusion sur le sort qui peut leur être réservé.

Dans la cellule qu'elles occupent en commun, sous la surveillance étroite et constante de deux gardiennes, elles occupent leurs loisirs à lire, à causer et à chanter.

Levées à six heures, elles procèdent tranquillement à leur toilette. Si le temps le permet, elles font une première sortie. À neuf heures, elles déjeunent de fort bon appétit. Dans l'après-midi, elles effectuent une nouvelle promenade qui dure environ une heure. À cinq heures, elles dînent et, à sept heures, elles se mettent au lit.

Elles s'accommodent fort bien, paraît-il, du régime de la prison et ne font aucune difficulté pour se laisser passer les menottes et entraver les jambes, au moment du coucher.

Et c'est ainsi que les deux espionnes que guette une mort honteuse vivent, en attendant qu'il soit définitivement statué sur leur triste sort<sup>15</sup> ».

Un journaliste du *Populaire de Nantes* ne resta pas en retrait, titrant, le 9 avril suivant, un article « À la veille de l'Expiation » beaucoup moins tendre que son collègue du *Phare* :

« Récemment, nous avons dit que Manuela Alvarez, 40 ans, et Victorine Faucher, 22 ans, toutes deux artistes lyriques avaient une attitude calme plutôt déconcertante. M<sup>es</sup> (Alcide) Dortel [(1861-1930) avocat de Nantes reconnu et respecté de ses pairs, il fut élu au conseil de l'ordre sans discontinuation de 1908 à 1921 et surtout accéda au bâtonnat en novembre 1913, restant à la tête de l'ordre tout au long de la première guerre mondiale], Robiou du Pont et Bachelot-Villeneuve, qui les visitent souvent, sont d'accord sur ce point. Nous pourrions dire que les gardiens et gardiennes de la prison sont du même avis.

14. POINCARÉ, 1933, p. 156.

15. *Le Phare*, 4 avril 1918.

L'heure est mauvaise pour les espions, et il est bien certain que le dénouement est imminent pour les deux misérables qui ont fait bon marché de la vie de nos vaillants petits marins, en indiquant le départ, le parcours de leurs bâtiments à leurs pairs [sic] les Boches.

Personne plus qu'elles ne sait mieux que leur séjour à la prison est maintenant bien compté et que chaque aube nouvelle peut être leur dernière. Et pourtant, elles tiennent... si ce n'est pas toutefois une injure que d'accoler cette expression de courage pur et de légitime espérance au cas de ces deux criminelles.

Pour "tuer le temps", comme nous le disions l'autre jour, elles lisent beaucoup, surtout la jeune (Victorine Faucher), qui se pique d'une certaine littérature !... et qui écrit d'ailleurs des lettres dénuées de banalité, il faut le reconnaître.

Manuela – la doyenne – a entendu plusieurs fois l'aumônier : c'est peut-être elle, ainsi qu'on nous l'a répété encore hier, qui sera la moins ferme devant les fusils justiciers [...] [Le journaliste termina avec goujaterie sa diatribe :] En tout cas, il est certain que l'incarcération des deux femmes est maintenant limitée, et que si elles chantent encore dans leur cellule, c'est le chant du Cygne. »

Déjà, on préparait les lieux pour l'exécution des sentences alors que les rumeurs les plus folles circulaient :

« Dans la journée d'hier [17 avril 1918] on a préparé le terrain. Sur un petit espace soigneusement ratissé deux piquets ont été dressés. Ils s'élèvent à l'ombre d'un mur gris le long duquel s'étage une rangée de sacs gris... L'heure venue, les piquets seront remplacés par deux poteaux solidement assujettis au sol à l'aide de barres de fer. L'endroit est calme, bordé de chaque côté par deux rangées d'arbres verts qui complètent ce décor champêtre.

On attend toujours l'ordre de Paris, à moins qu'il ne soit déjà parvenu. En tout cas, nulle part on ne sait rien de précis.

Enregistrons le bruit invraisemblable suivant lequel la fille Victorine Faucher se serait déclarée en position intéressante (c'est-à-dire enceinte !), espérant éviter, ou tout au moins retarder à la faveur de cette révélation d'une maternité *in extremis*, le fatal dénouement.

Mais attendons...<sup>16</sup> »

## L'exécution des sentences

Le procès-verbal de l'exécution de Victorine Faucher et de sa compagne en ce lundi 6 mai 1918 détaille minutieusement la procédure suivie.

L'officier d'administration de 1<sup>re</sup> classe, Eugène Victor Humblot (1863-1924), « greffier près le conseil de guerre de la XI<sup>e</sup> Région, agissant en vertu

---

16. *L'Ouest-Éclair*, 18 avril 1918.

des ordres du général, commandant la XI<sup>e</sup> Région, en date du 5 mai 1918 », se transporta vers 4 heures du matin à la maison d'arrêt de Nantes.

Arrivé sur place, il se rendit dans la cellule occupée par les deux condamnées, où se retrouvèrent « le major de la garnison de Nantes, le commissaire du Gouvernement près le conseil de guerre de Nantes, le lieutenant substitut du rapporteur du conseil de guerre de Nantes (lieutenant Boudier), le capitaine Hoff du 65<sup>e</sup> régiment d'infanterie, juge au conseil de guerre, le gardien-chef de la maison d'arrêt (M. Allain) et les défenseurs des condamnées ».

Le commissaire du Gouvernement fit connaître aux deux femmes que le président de la République avait rejeté leurs recours en grâce. Le lieutenant substitut leur demanda alors si elles avaient des déclarations à formuler. Elles répondirent négativement. C'est du moins ce que précise le rapport établi par l'officier d'administration Humblot. Toutefois, selon *L'Ouest-Éclair* (édition de Nantes, en date du 10 août 1926), si Manuela Alvarez s'effondra à la lecture de la décision du président de la République, tandis que l'officier rapporteur du conseil de guerre de Nantes, le lieutenant Boudier, « tentait auprès des deux condamnées quelques paroles d'encouragement, Victorine (Faucher), le regardant fixement, s'écria : "Si je meurs, c'est grâce à vous, Monsieur, car vous avez altéré la vérité. Au moment de paraître devant Dieu, je vous maudis." L'officier se retira, un peu plus pâle. »

Puis, elles demandèrent l'assistance d'un prêtre et assistèrent à une messe<sup>17</sup> dans la chapelle.

À 5 h 15, elles furent remises à l'autorité militaire. Elles montèrent à 5 h 20 dans un fourgon-automobile et furent immédiatement conduites au stand du champ de tir dit du Bêle, situé à Saint-Joseph-de-Portricq. Victorine Faucher avait repris un air un peu gouailleur en plaisantant avec ses gardiens. Elle leur aurait même déclaré en cours de route : « On nous fait faire une bien belle promenade pour notre dernier jour<sup>18</sup> ». *Le Populaire de Nantes* écrivit même (1<sup>er</sup> juin 1919) que les deux condamnées « firent ce long trajet en devisant, en parlant des oiseaux qui chantaient ».

La procédure qui devait être ensuite suivie découlait strictement des dispositions de l'article 52 du décret du 7 octobre 1909, qui prévoyait que s'il y avait condamnation à mort, l'exécution devait avoir lieu en présence des troupes de la garnison en armes. Lorsque les condamnés faisaient partie d'un corps qui n'était armé ni du fusil, ni de la carabine, ni du mousqueton, ce qui était le cas, le piquet d'exécution devait être fourni par les corps de la place. Un soldat et un sergent, pris parmi les plus anciens après ceux qui faisaient partie du peloton d'exécution, devaient être désignés l'un pour

17. Archives nationales (France), Pierrefitte-sur-Seine, F19 – 3125.

18. *L'Ouest-Éclair*, 10 août 1926.

bander les yeux des condamnés et les faire mettre à genoux, l'autre pour leur donner le coup de grâce. L'adjudant, auquel un officier de la garnison avait fait connaître le moment de l'exécution, devait faire charger les armes avant l'arrivée des condamnés. L'exécution devait avoir lieu en présence de l'un des juges du conseil de guerre devant lequel avaient comparu les condamnés ; il devait être assisté par le greffier qui devait en dresser procès-verbal. Lorsque les condamnés arriveraient devant les troupes, elles devaient mettre l'arme sur l'épaule, les tambours ou les clairons devaient battre ou sonner aux champs. Les condamnés devaient être placés au lieu de l'exécution ; pendant la lecture de l'extrait du jugement par le greffier, on devait leur bander les yeux et on devait les faire mettre à genoux. Le piquet, formé sur deux rangs, devait alors s'approcher à six mètres des condamnés et, l'adjudant, placé à quatre pas sur la droite et à deux pas et en avant du piquet, devait lever son sabre. À ce signal, les douze hommes devaient mettre en joue, visant le milieu de la poitrine ; l'adjudant, restant le sabre haut, devait laisser au piquet le temps d'assurer son tir, puis il devait commander : Feu ! Ce commandement devait instantanément être suivi de l'exécution. Un sous-officier devait ensuite donner le coup de grâce, avec un revolver dont le canon devait être placé juste au-dessus de l'oreille et à cinq centimètres du crâne. En cas de plusieurs condamnés, ce qui était le cas, les exécutions devaient être simultanées ; les condamnés devaient être placés sur une même ligne et séparés par un intervalle de dix mètres. Un seul adjudant devait commander le feu à tous les piquets. Les exécutions terminées, les troupes devaient défiler devant les morts, puis devaient être reconduites dans leurs quartiers.

Victorine Faucher refusa toute aide à la sortie du fourgon cellulaire. Et en passant devant les officiels commis pour assister à sa mise à mort, elle fit même un geste détaché, comme pour leur montrer tout le mépris qu'ils lui inspiraient ! Elle aurait même dit : « Que de monde ! On dirait vraiment qu'il s'agit d'une noce ! »

L'officier d'administration Humblot leur donna effectivement lecture, en présence de la troupe rassemblée, du jugement de condamnation à mort.

Les deux femmes s'embrassèrent, après avoir remis leurs manteaux à l'abbé Spitalier, l'aumônier de la maison d'arrêt, bouleversé, en le priant de les remettre à leurs défenseurs. Elles se dirigèrent vers deux poteaux, où, après avoir embrassé le crucifix que leur présenta l'aumônier, on les attacha agenouillées, le bandeau sur les yeux, bien que Victorine Faucher ait voulu s'y opposer.

Immédiatement après, deux piquets d'artillerie, l'un du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie, l'autre du 91<sup>e</sup> régiment d'infanterie, se positionnèrent face aux deux femmes. Sous les ordres de l'adjudant Bonraisin, ce dernier ayant levé son sabre, les soldats dirigèrent le canon de leur arme vers les deux femmes. Lorsqu'il baissa son sabre, ils firent feu simultanément sur Victorine Faucher et sa compagne Manuela Alvarez. Elles s'écroulèrent.

En fait, si Victorine Faucher fut tuée sur le coup, Manuela Alvarez tressaillait encore. Deux coups de grâce donnés par le sous-officier et un officier mirent fin au supplice.

L'exécution terminée, comme cela était prévu, les troupes défilèrent devant les corps et rentrèrent dans leurs quartiers.

Quatre jours plus tard, après l'établissement du « Procès-verbal d'exécution à mort », la déclaration de décès des deux fusillées fut faite à la mairie du 2<sup>e</sup> canton de Nantes<sup>19</sup>.

Au petit cimetière Saint-Jacques de ce quartier de la banlieue de Nantes, pendant longtemps, les tombes des deux fusillées restèrent jumelles.

« C'est moi qui les ai relevées, a dit plus tard, en 1932, le gardien du cimetière ; une poignée d'os a été déposée dans le reliquaire, la fosse commune. Je savais que c'étaient les restes des deux espionnes fusillées en 1918, mais je ne les ai pas connues à ce moment-là, moi j'étais là-bas, au front... »

Non seulement tous les journaux français<sup>20</sup> firent mention de la fin tragique des deux « espionnes », mais cette nouvelle fut reprise, dans le monde entier.

Les deux « espionnes » méritaient-elles un tel châtiment ? De toute façon, on venait de sacrifier trois millions d'hommes, français et allemands, sur les champs de bataille ; deux ou trois morts de plus, ça ne comptait guère. Quant au procès au cours duquel elles furent condamnées à mort, il n'était que le reflet d'une opinion publique française qui réclamait des coupables pour les morts, les mutineries de 1917 et autres maux terribles de la guerre.

Elles étaient des femmes émancipées. Elles étaient éprises de liberté. Elles s'aimaient sans doute. Anarchistes convaincues, proches de certains membres des « bandits tragiques », ces motifs étaient largement suffisants, en temps de guerre.

Loin de chez elles, naïvement piégées par les services de contre-espionnage français, condamnées par un conseil de guerre implacable et finalement fusillées à Nantes, tel fut le tragique destin de « Lolotte » et « Colombine ».

## Le destin des deux hommes

Quel fut le destin des deux hommes condamnés avec « Lolotte » et « Colombine » par le conseil de guerre de Nantes ?

19. Archives municipales de Nantes, 1 E 2346

20. Comme, par exemple, *Les Annales catholiques*. *Revue religieuse hebdomadaire de la France et de l'Église*, *Le Journal* (de Paris), *Le Midi Socialiste* (de Toulouse), *La Vendée républicaine*, *Journal de la Meurthe et des Vosges*, ou *Le Nouvelliste du Morbihan*, qui évoqua les « humbles servantes de Vénus ».

Gustave Gitton sera réhabilité par un arrêt de la cour d'appel de Poitiers en date du 23 août 1919. Il est vrai que le 10 juillet 1918, le général, commandant la XI<sup>e</sup> Région militaire, par l'ordonnance n° 346, avait prononcé la suspension de l'exécution du jugement rendu par le conseil de guerre le 25 janvier 1918 à son encontre « sous la réserve expresse que ce condamné contractera un engagement au titre d'un bataillon d'infanterie légère d'Afrique ayant une unité au front. Et ordonne que cet homme sera envoyé le plus rapidement possible au front ». Gitton formula cette demande à la mairie de Caen le 20 juillet 1918. Il arriva au 3<sup>e</sup> bataillon de marche d'infanterie d'Afrique le 27 juillet suivant. Gitton s'en sortit avec honneur puisqu'il fut cité à l'ordre du bataillon le 25 décembre 1918, et qu'il fut décoré de la croix de guerre, avec étoile de bronze. Il fut enfin mis en congé illimité le 13 août 1919 et rejoignit Le Château-d'Olonne, muni d'un certificat de bonne conduite. Il est décédé le 20 juin 1960 à Tours, après avoir exercé les professions de restaurateur, de directeur de préventorium et d'hôtelier !

On a vu que Paul Pélissier avait été condamné à cinq ans de prison en Espagne. Certes, un mandat d'arrêt avait été lancé en France à son encontre en 1917, mais il n'avait pas été diffusé. De ce fait, le 9 novembre 1925, le Commissaire du Gouvernement près le même conseil de guerre constatera que ledit mandat n'avait jamais paru dans le *Bulletin hebdomadaire de la Police criminelle*. Pélissier ne fera l'objet d'une note de recherches que le 7 décembre 1925 :

« Il y a lieu de rechercher, pour exécution de peine, le nommé Pélissier (Paul Xavier), né le 21 juin 1890, à Salon (Bouches-du-Rhône), fils de Antonin Paul et de Carbuccia Madeleine, condamné par contumace par le conseil de guerre de la XI<sup>e</sup> Région, en date du 25 janvier 1918, à la peine de mort et à la dégradation militaire pour trahison. Signalement : 1 m. 65 c. environ, cheveux blond moyen, yeux marron foncé, front vertical, nez vexe, sinueux, visage ovale, teint coloré. A été condamné en juillet 1917, en Espagne, à cinq ans de travaux forcés pour détention d'explosifs dans un but révolutionnaire. En cas de découverte, prière d'aviser M. le Commissaire rapporteur près le conseil de guerre de la XI<sup>e</sup> Région à Nantes et le Contrôle général des Services de Recherches judiciaires. »

Le ministre des Affaires étrangères Aristide Briand apprit, en avril 1926, par le consul général de France à Tanger, que Pélissier résidait dans cette ville, depuis le mois d'août 1921. Il n'avait donc pas effectué toute la peine à laquelle le tribunal de Barcelone l'avait condamné en juillet 1917.

Il fut arrêté à Tanger le 28 mai 1926 et extradé vers la France avant d'être écroué à Nantes.

En fait, par ordonnance du 1<sup>er</sup> juillet 1926, le général Marie Léon Louis Prax (1864-1927), commandant la XI<sup>e</sup> Région militaire, s'était dessaisi de cette affaire et avait ordonné que Pélissier soit « renvoyé devant Monsieur

le Général (Joseph Émile Mangin (1867-1941)) Commandant le XV<sup>e</sup> Corps d'armée pour être par lui statué ce qu'il appartiendra ». En effet, le régiment d'où il avait déserté en 1914, le 141<sup>e</sup> régiment d'infanterie, était implanté dans ce Corps d'armée, et c'est donc dans cette région militaire qu'il devait être rejugé.

Il fut incarcéré à la prison militaire de Marseille, le fort Saint-Nicolas.

Que se passa-t-il ensuite ? La lecture de la presse locale et la consultation du registre matricule militaire le concernant permettent de connaître l'in vraisemblable dénouement de cette affaire d'espionnage.

En effet, le procès de Paul Pélissier commença à Marseille, le 20 décembre 1926, devant le conseil de guerre. Alors qu'il avait été condamné à mort moins de dix ans auparavant à Nantes, que ses deux « protégées » avaient subi le même sort et avaient été fusillées, il s'en sortit avec trois ans de prison avec sursis le 16 mars 1927 ! Comment expliquer une telle mansuétude ? Il suffit de lire le compte-rendu succinct du procès de Paul Pélissier à Marseille paru dans *Le Populaire de Nantes* pour comprendre ce qui avait convaincu les juges militaires d'accorder une peine symbolique à celui qui était pourtant poursuivi pour espionnage :

« Par l'intermédiaire du consul de France à Barcelone <sup>21</sup>, il rendit de réels services dans une organisation très spéciale de "renseignements"... La carrière de Pélissier se poursuivit activement pendant la guerre du Rif <sup>22</sup> ; il resta à Tanger et fut encore utile à la France... Les débats ont été longs. M. Wilhelm, du barreau de Marseille, présenta la défense de l'accusé. La plaidoirie fit ressortir l'utilité reconnue de Pélissier pendant les hostilités. »

Ainsi, comme cela arrive parfois dans le monde de l'espionnage, Paul Pélissier était – comme le furent Mata Hari et Marthe Richard – un agent double ! Pour preuve son dossier militaire qui mentionne comme faisant partie de son ancienneté militaire : « Services considérés comme effectifs du 1<sup>er</sup> juin 1916 au 31 décembre 1919 », c'est-à-dire en partie la période – avant son incarcération par les Espagnols – durant laquelle, au service des services secrets allemands mais également en rendant « de réels services dans une organisation très spéciale de "renseignements" » français, il avait débauché « Lolotte » et « Colombine » promptement renvoyées en France. Ainsi s'explique la surveillance dont elles firent l'objet de la fin de l'été 1916 au printemps 1917 et la saisie des correspondances venant de Barcelone.

Laissé libre à la suite du jugement du conseil de guerre de Marseille, il rejoignit le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine d'Hyères dès le 25 mars 1927. En effet, insoumis en janvier 1914, considéré déserteur un mois plus tard, il

21. Fernand Édouard Auguste Gausson (1879-1946) est en poste depuis le 11 décembre 1913.

22. Cette guerre opposa les Rifains aux armées espagnole puis française, dans le Rif, région montagneuse occupant le nord du Maroc de Tanger à la frontière algérienne, de 1921 à 1926.

devait terminer son service militaire. Arrivé au corps le 29 mars 1927, promu 1<sup>re</sup> classe le 1<sup>er</sup> octobre suivant, il fut renvoyé dans ses foyers, muni d'un certificat de bonne conduite, le 9 décembre 1927, en exécution de la note de service n° 212131/11 du ministre de la Guerre Paul Painlevé (1863-1933) du 6 décembre précédent.

Il se retira ensuite à Tanger, exerçant semble-t-il le métier de commerçant. Il fut encore mobilisé le 6 septembre 1939 au 1<sup>er</sup> régiment de Tirailleurs marocains à Meknès mais fut renvoyé dans ses foyers le 5 octobre suivant, étant « rayé des listes le dit jour sans affectation. Résidence Tanger<sup>23</sup> ». Il est mort le 30 août 1962 à Ixelles, en Belgique, pays où se réfugièrent souvent des anarchistes français. Peut-être avait-il quitté Tanger en 1956, lorsque la France reconnut, le 2 mars 1956, la fin du protectorat instauré sur le sultanat du Maroc en 1912.

G. P.

### Bibliographie et sources

- AUBERT Paul, 1995. *La propagande étrangère en Espagne dans le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle*, Mélanges de la Casa de Velasquez.
- BOIS Jean-Pierre, 2013. *La Loire, la guerre et les hommes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOUHEY Vivien, 2008. *Les anarchistes contre la République, 1880 à 1914 : contribution à l'histoire des réseaux sous la Troisième République*, Rennes, Presses universitaires de Rennes.
- BOURGEON Jean, 2016. « Victorine et Manuela. Les fusillées de Nantes – 1918 », *Place Publique*, avril et mai 2016.
- BRISSAUD André, 1970. *Canaris. Le petit amiral, prince de l'espionnage allemand (1887-1945)*, Paris, Librairie académique Perrin.
- GABORY Émile, 1923. *Les Enfants du pays nantais et le XI<sup>e</sup> Corps d'armée*, Nantes, Archives départementales / Paris, Librairie académique Perrin.
- LADOUX Georges, 1932. *Comment j'ai fait arrêter Mata-Hari*, Paris, éditions du Masque.
- LADOUX Georges, 1932. *Marthe Richard, espionne au service de la France*, Paris, éditions du Masque.
- LE NAOUR Jean-Yves, 2010. *Fusillés : Enquête sur les crimes de la justice militaire*, Paris, Larousse.
- MAÏTREJEAN Rirette, 2005. *Souvenirs d'anarchie*, Quimperlé, La Digitale.
- MATHIEU Frédéric, 2013. *14-18, les fusillés*, Massy, Sébirot.
- MÉRIC Victor, 2010. *Les Bandits tragiques*, Le Thoronet, Le Flibustier (1<sup>re</sup> éd. 1926, Simon Kra éditeur).
- OFFENSTADT Nicolas, 1999. *Les Fusillés de la Grande Guerre et la mémoire collective (1914-1999)*, Paris, Odile Jacob.

---

23. Archives départementales des Bouches-du-Rhône, 1 R 1336.

POINCARÉ Raymond, 1933. *Au service de la France. Victoire et armistice*, Paris, Plon-Nourrit.

THOMAS Bernard, 1989. *La Belle époque de la bande à Bonnot*, Paris, Fayard.

VALICOURT Éliane de, 2006. *L'Erreur judiciaire*, Paris, L'Harmattan.

Service de la Mémoire et des Affaires Culturelles (Section Archives), Préfecture de police de Paris

Site internet *Mémoire des hommes*, base de données des militaires et civils fusillés en application d'une décision de la justice militaire ou exécutés sommairement durant la première guerre mondiale

Archives départementales de Charente

Archives départementales de Dordogne

Archives départementales de Loire-Atlantique

Archives départementales de Vendée

Archives municipales de Nantes

*Journal du droit international*, éditions Marchal, Billard et Cie, 1926.

*La Guerre sociale ; Le Bonnet rouge ; L'Écho de la Loire ; Le Matin ; Le Phare de la Loire, de Bretagne et de Vendée ; Le Populaire de Nantes ; L'Ouest-Éclair*

### **Annexe 1. Les cinq militaires périgordins fusillés**

Pierre Laflaquière, né le 22 mars 1883 à Veyrines-de-Vergt, Édouard Laflaquière, né le 9 janvier 1890 à Veyrines-de-Vergt, et Jacques Chantegreil (l'état civil de la commune mentionne le prénom de Jean), né le 11 novembre 1883 à Saint-Michel-de-Villadeix, furent tous trois fusillés le 12 octobre 1914 à Bouchoir (Somme). Ils étaient soldats à la 19<sup>e</sup> compagnie du 250<sup>e</sup> régiment d'infanterie (250<sup>e</sup> RI). Ils furent condamnés par le conseil de guerre spécial de la 8<sup>e</sup> division d'infanterie pour abandon de poste en présence de l'ennemi, refus d'obéissance pour marcher à l'ennemi, par jugement du 11 octobre 1914. En effet, le 5 octobre 1914, ils s'étaient mutilés volontairement de façon concertée à Antéchy (Somme). Malgré la demande formulée par la famille de Chantegreil en 1928<sup>24</sup>, sa condamnation ne fut pas annulée. On peut toutefois noter que les noms des frères Laflaquière figurent sur une plaque dans l'église et sur le monument aux morts de Veyrines-de-Vergt. Sur celui de la commune de Saint-Michel-de-Villadeix n'est mentionné qu'un nommé Elien Chantegreil. Le dimanche 9 novembre 2014, plusieurs collectifs se sont réunis à Bouchoir, à l'appel de la Libre Pensée, pour demander la réhabilitation des trois fusillés.

Antoine Royère, fusillé le 18 avril 1916 à Méry (Marne), est né le 21 février 1890 à Saint-André-d'Allas. Chasseur au 3<sup>e</sup> bataillon de marche d'infanterie légère d'Afrique, il fut condamné le 17 avril 1916 par le conseil de guerre de la 45<sup>e</sup> division pour crime de voies de fait à supérieur à l'occasion du service, des délits d'outrages à supérieur à l'occasion du service et de refus d'obéissance sur un territoire en état de guerre.

---

24. Il s'était marié le 9 août 1906 avec Élina Guimbaud, à Sainte-Alvère.

En effet, le 2 avril 1916, il s'en était pris vertement à son supérieur hiérarchique, un caporal (!), le traitant en particulier de « petit con », puis il l'avait frappé. Peu après, il s'en était pris à deux sergents, traitant l'un également de « petit con » et refusant d'obéir à un autre.

Enfin, Adrien Dénoyer, fusillé le 15 août 1916 à Waly (Meuse), est né le 17 mars 1896 à La Coquille. Soldat à la 1<sup>re</sup> compagnie du 6<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il semble avoir été condamné à plusieurs reprises : tout d'abord en mars et avril 1916 pour désertion en présence de l'ennemi (10 ans de prison), puis le 20 juillet 1916 pour abandon de poste en présence de l'ennemi (cette fois-ci condamnation à mort) par le conseil de guerre de la 123<sup>e</sup> division, séant à Fleury-sur-Aire (Meuse). En effet, le 11 mai 1916, il avait faussé compagnie à son unité, qui d'une tranchée rejoignait une autre près d'Esnes (Nord). Il avait pris le train à Bar-le-Duc (Meuse) et était allé jusqu'à Maintenion (Loir-et-Cher) où il avait été arrêté et conduit à la Place de Paris le 28 mai suivant. Son nom figure sur une plaque commémorative 1914-1918 à Waly.

On aurait pu également évoquer le cas de deux Annamites, Ho Van Luong et Ngo Van Chinh, employés à la poudrerie de Bergerac, condamnés à mort en octobre 1916 à Bordeaux par le Tribunal militaire de la XVIII<sup>e</sup> région militaire, pour avoir tenté de tuer à coups de trique leur sergent, mais on ignore leur destin final.

# Le premier tracteur du Périgord et le manque de main d'œuvre en 1914-1918<sup>1</sup>

par Jean-Noël BIRABEN

*René Biraben, agriculteur visionnaire, est le pionnier de la mécanisation en Périgord. La première guerre mondiale a privé les campagnes de ses travailleurs ; René Biraben, qui a découvert l'agriculture mécanique en région parisienne, a su faire face au manque de main d'œuvre en mobilisant autour de lui et en introduisant, en Périgord, ces nouvelles méthodes de travail.*

## **René Biraben**

Ses parents, Edmond Biraben (né à Paris le 9 décembre 1842) et Berthe Estay (née à Journiac, près du Bugue, le 6 mars 1858), se sont mariés à Journiac (le 30 janvier 1877) où ils ont vécu un an, le temps que naisse René le 4 octobre 1877 (fig. 1), et que soit bâtie à Belvès la maison qu'ils sont venus

---

1. C'est presque exclusivement dans les archives familiales d'un cousin issu de germain de mon père, que nous avons trouvé la documentation de cet exposé et de ses illustrations.



Fig. 1. René Biraben, enfant.

habiter en 1878. Il va à l'école primaire à Belvès et il était très jeune, à peine huit ans, lorsque, peu après le décès de son grand-père maternel, Antoine Estay, le 4 mars 1886, ses parents reviennent à Journiac mettre en valeur le domaine familial de La Porre. En 1887, il est mis en pension à Bergerac, d'où il revient en 1891 avec son brevet. C'est à La Porre, en pleine nature, qu'il passe son adolescence en compagnie de son frère Marc né deux ans après lui. Avec son père (qui avait été, à Paris, préparateur en pharmacie), il apprend la chimie. À la fin de 1893, son père étant souffrant, il prend la direction de la propriété et, durant cinq ans, se passionne pour tout ce qui concerne les méthodes modernes d'agriculture. Il étudie la biologie végétale et animale, les parasites, les maladies, la chimie agricole, la mesure de la qualité des produits de l'agriculture, des eaux, des sols, des engrais, il passe du terrain au laboratoire, et du laboratoire au terrain, il se familiarise aussi bien avec les outils aratoires qu'avec les éprouvettes, les cornues et le microscope.

En 1898, il est volontaire pour faire son service militaire en Algérie, où il arrive au moment de Fachoda avec toute l'armée française en alerte jusqu'à la fin de l'année. Le service dure trois ans, à l'époque, mais il est libéré avant terme pour raison de santé et retourne à La Porre.

Son père, rétabli, a repris la propriété, mais ils sont souvent en désaccord sur ce qu'il convient de faire. Après le décès, à 24 ans, de son jeune frère Marc, il décide de prendre son indépendance et cherche une situation dans l'agriculture, assez loin.

## René agriculteur

En avril 1905, il est engagé comme régisseur du château et domaine de Voisenon près de Melun par un riche banquier parisien : Alfred Reitlinger. Tout de suite, il se fait remarquer par la rigueur scrupuleuse de son administration, ses nouvelles méthodes d'agriculture, les bizarreries de son comportement, mais aussi, par sa bienveillance envers son personnel qu'il sait former et intéresser à son travail.

Il revient souvent en Périgord où il épouse, à 29 ans, le 21 mars 1907, à Sencenac-Puy-de-Fourches, Adeline Sarra, née à Cendrieux le 11 juin 1878 (fig. 2). Ils s'aimeront profondément toute leur vie, et se désoleront de ne voir aucun enfant arriver.



Fig. 2. René et Adeline Biraben, fiancés. Melun, place de la Gare, 24 janvier 1907.

C'est à Melun qu'il fait connaissance avec ce que l'on appelle alors l'agriculture mécanique. Elle est ancienne, inventée en 1848, par l'ingénieur Willis, de la maison Wilson, à Leeds en Angleterre. Il s'agit d'une machine à vapeur à usage agricole, très vite concurrencée, dès 1850, par un fabricant de locomotives de la même ville, John Fowler (fig. 3), qui baptise son appareil « locomotive works » et en 1857 par Boydell qui l'appelle « steam tractor » (fig. 4). Ces appareils sont de véritables monstres très coûteux et peu pratiques qui ne sont utiles que sur les terres très plates et immenses de l'Amérique

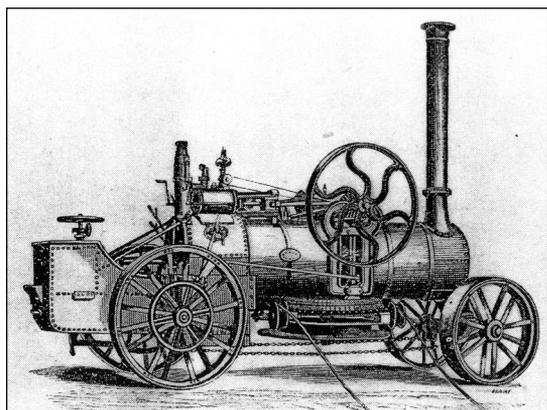


Fig. 3. Locomotive routière de Fowler, 1862.

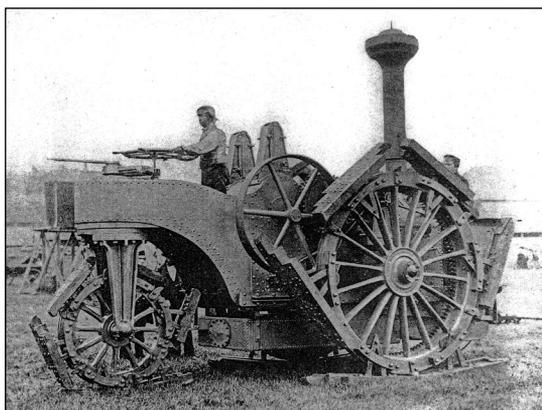


Fig. 4. Tracteur à vapeur de Boydell, expérimenté en 1857.



Fig. 5. Château de Laborie-Fricard.

du Nord. Cependant, en 1862, Fowler invente le labourage à câble qui n'abîme pas les sillons et, en 1880, rend sa machine plus économique avec un système *compound*. Il ouvre alors des succursales dans plusieurs pays et, en France, précisément à Melun, où René peut en voir une en démonstration, mais il n'est pas séduit. À cette époque d'ailleurs, aux États-Unis, en Allemagne et en France, on commence à fabriquer des tracteurs à pétrole. Mais leur moteur à explosion n'est pas encore au point : il vibre beaucoup, tombe souvent en panne, il est de faible puissance et, en fin de compte, peu pratique. Ceux que voit René en 1907 font des petits sillons de 15 centimètres de profondeur et sont insuffisants pour une grande propriété. Leur silhouette, cependant, commence à ressembler à celle des tracteurs actuels.

C'est à cette époque, lors d'un déplacement à Paris pour rendre compte à A. Reitlinger, qu'il fait connaissance, par l'intermédiaire de son beau-père, de Pierre-Arthur Mercier, qui possède le château des Granges à Valeuil et le domaine de Laborie-Fricard à Sencenac-Puy-de-Fourches, près de Brantôme, et avec lequel il sympathise<sup>2</sup>. Ainsi, il annonce à A. Reitlinger, qui en est navré, qu'il quitte son service.

Au début de 1908, en association avec son ami Mercier, il va exploiter le domaine de Laborie-Fricard (fig. 5), vaste de 400 hectares. En fait, c'est lui, René, avec son épouse Adeline, qui va habiter le château et gérer la propriété, alors que Mercier, qui habite Paris, ne fait que quelques apparitions chaque année, mais partage les frais et les bénéfices. Cet arrangement va fonctionner sans aucun problème entre les deux amis, durant 10 ans, jusqu'au décès de Mercier.

C'est en 1913, grâce aux importants progrès du moteur à essence, que quelques maisons américaines se lancent dans la construction de tracteurs assez puissants et pratiques et ouvrent des succursales en Europe au début de 1914. Ces premières machines sont encore très chères. René qui en entend parler se

2. Pierre-Arthur Mercier est maire de Valeuil de 1898 à 1918.

rend même à Grigny, près de Corbeil, pour assister à des démonstrations avec le tracteur Case. Mais, il ne pense pas pouvoir s'en servir à Laborie-Fricard dont les terrains sont très accidentés.

### La guerre, le manque de main d'œuvre, le tracteur

En août 1914, la guerre éclate et presque tous les travailleurs du domaine sont mobilisés. Comme on ignore la durée de la guerre et que, dans le souvenir de celle de 1870, on pense qu'elle sera brève, René a recours dans les premiers mois à des mesures provisoires. Pour les vendanges (fig. 6), pour les foins, il



Fig. 6. Vendanges 1914 à Laborie-Fricard. Les hommes sont mobilisés, il n'y a que des vendangeuses.

recrute des femmes, des enfants même qui, avec la législation de l'époque, peuvent travailler à partir de 12 ans. Mais l'hiver passe et, en 1915, la guerre se prolonge. Les laboureurs sont rares (fig. 7) et l'armée n'accorde que très peu de permissions pour les travaux agricoles. Les semailles, les moissons, les battages, l'entretien des forêts, le fauchage de la litière des vaches posent des problèmes de plus en plus difficiles, voire insolubles.

C'est alors que René repense à l'agriculture mécanique. Il hésite entre les tracteurs à vapeur, dont les moteurs sont bien au point, et les tracteurs à pétrole dont les récents progrès lui semblent plus prometteurs. Il écrit donc à tous les constructeurs qu'il connaît et reçoit de nombreux catalogues dont celui de John Fowler, le tracteur à vapeur qu'il avait vu évoluer à Melun huit ans plus tôt, et d'autres à pétrole, français ou américains.

À cette époque, plusieurs journaux agricoles font un compte-rendu de démonstrations comparatives faites près de Poitiers par plusieurs marques américaines ou françaises. Ainsi le *Bulletin des agriculteurs de la Vienne* et le *Bulletin de la Société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne*. Ils



Fig. 7. Labours à Laborie-Fricard.

ont tous fait de bons labours, mais ont besoin d'une fourrière<sup>3</sup> d'environ 12 mètres et ne sont pas utilisables dans des pièces de faible longueur. Le seul problème non résolu est celui de la rentabilité, car ces appareils ne sont en vente que depuis quelques mois en France et à peine plus d'un an aux États-Unis et seule une expérience prolongée permettra de savoir leur espérance de durée de service. Quant au prix de revient pour labourer un hectare, 20 à 25 francs d'après les constructeurs, il est en réalité aussi élevé que celui avec des animaux, c'est-à-dire de l'ordre de 50 francs. Le seul avantage, mais il est énorme, c'est qu'il le fait huit ou neuf fois plus vite. Et le *Bulletin de la Société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne* remarque :

« La question, dans les circonstances de la guerre, n'est pas de savoir si le labour mécanique est plus ou moins coûteux que le labour par animaux, il est de labourer mécaniquement ou de ne pas labourer du tout. Quand on pense aux inconvénients de la friche, aux milliards de francs de céréales qu'il a fallu importer l'an dernier, il faut labourer à tout prix. »

## L'achat du tracteur

Si René Biraben, résolu à acheter un tracteur, a eu une abondante correspondance à ce sujet, nous n'avons pour suivre ses démarches que les 32 lettres qu'il a reçues, et qu'il a soigneusement gardées, mais un seul brouillon des lettres qu'il a écrites.

De tous les appareils qu'il connaît, celui qui lui semble le plus performant est le tracteur américain Case qu'il a vu évoluer à Grigny. Le 4 octobre 1915, il écrit donc à la compagnie Case de France (257, faubourg Saint-Martin à Paris) pour demander une démonstration sur les terres assez accidentées de Laborie-Fricard. M. Muhs, administrateur délégué de Case, lui répond le 7 que le dernier tracteur a été vendu après la dernière démonstration, qu'il n'a plus qu'un seul mécanicien, les autres ayant été mobilisés, que les deux tracteurs attendus des États-Unis sont déjà vendus, et qu'une démonstration à Laborie-Fricard ne sera pas possible avant mars ou avril 1916.

3. Ou chaintre : espace où tournent les attelages à l'extrémité d'un champ ([www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)).

Alors, en accord avec son ami Mercier, René se décide. Le 19 octobre 1915, l'administrateur de Case vient à Sencenac-Puy-de-Fourches et reçoit une promesse d'achat d'un tracteur de 25 CV payable à la livraison. La facture porte : un tracteur 25 HP, 11 500 francs, et une charrue D à 4 socs, 1 150 francs, total 12 650 francs.

Puis René informe de cet achat son ami, André de Combret de Marcillac, président de l'Union des syndicats agricoles du Périgord et du Limousin, qui lui répond par courrier que devant le manque aigu de main d'œuvre agricole, la Société des agriculteurs de France vient de voter une somme de 10 000 francs pour être répartie entre les cinq premiers syndicats agricoles constitués pour l'achat et l'emploi en commun d'un tracteur.

René n'hésite pas un seul instant. Il réunit cinq agriculteurs voisins et amis et, soutenu par Mercier, arrive à les convaincre de constituer le « Syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches ». Il s'inquiète aussi du transport de ce tracteur pour l'amener de Bordeaux à Agonac, gare la plus proche de Laborie-Fricard, car ce transport est aux frais de l'acheteur. Il se renseigne auprès de la fonderie Lachaud de Saint-Médard-d'Excideuil, qu'il connaît bien et qui a l'habitude de ces transports hors normes. Lachaud lui répond qu'il a contacté Tuzet, inspecteur principal adjoint du service commercial de la Compagnie d'Orléans (P.O.M.) à Villeneuve-sur-Lot, et que celui-ci peut lui faire un transport gratuit par chemin de fer s'il doit faire des démonstrations comparées avec plusieurs marques. Sans hésiter, au nom du syndicat en cours de constitution, René s'engage à faire des démonstrations publiques avec des compagnies concurrentes de Case. Le 19 novembre, il écrit à Case pour l'en informer. Le 22, la compagnie Case répond qu'elle est ravie de ces comparaisons. Elle voudrait savoir avec quelle autre marque et espère pouvoir livrer le tracteur le 20 décembre prochain. Quant au transport gratuit de l'appareil, elle sait que, pour des essais comparatifs, les chemins de fer font l'aller gratuit, mais le retour payant. Dans le cas présent, le tracteur étant vendu, il n'y aura pas de retour et l'aller est donc payant. Et elle ajoute :

« Nous informons notre agence de Bordeaux qu'elle prenne toutes les dispositions nécessaires pour le déchargement du wagon dans votre gare. Dans les circonstances présentes, nous avons les plus grandes difficultés à obtenir un wagon à plate forme comme vous le désirez, nous ferons de notre mieux ».

Le 29 novembre 1915, Marcillac informe par lettre René que le groupe périgourdin de l'Union des agriculteurs de France se réunira à Périgueux à 2 heures, au café de l'Univers, et qu'il voudrait bien le voir avant d'aller à Paris le 11 décembre à l'Assemblée et au ministère de l'Agriculture. René se rend à cette réunion et dit à Marcillac qu'il vient de constituer un syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches.

Tout de suite, Marcillac se précipite à la poste et télégraphie à l'Union des agriculteurs de France pour l'informer de la création de ce syndicat. Par

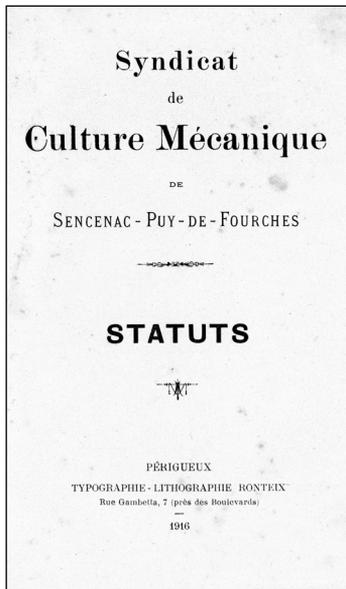


Fig. 8. Statuts du syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches.

courrier, elle répond qu'elle prend acte et attend les statuts du syndicat. Sur la lettre, au crayon, en travers, on lit « Statuts remis le 15 décembre ». À cette date, donc, le syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches est déjà constitué.

Nous avons trouvé un exemplaire imprimé en janvier 1916 des statuts (fig. 8) et du règlement intérieur de ce syndicat. Ils sont classiques : il est administré par un conseil constitué d'un président, un trésorier, un administrateur délégué, et quatre membres, tous élus pour trois ans. C'est René qui est l'administrateur délégué chargé des registres, états, archives, qui tient la correspondance et peut la signer par délégation du président, enfin rédige les procès-verbaux des séances.

Le prix d'achat du matériel, 12 650 francs plus les frais de transport, sera avancé moitié par Mercier, moitié par

Biraben, amortissable en six ans, après déduction des dons, legs et subventions. Sur les 580 hectares tenus par les sept adhérents du syndicat, le roulement de travail sera le suivant :

|           |              |             |
|-----------|--------------|-------------|
| Biraben   | 300 hectares | 7 jours     |
| Mercier   | 100          | 2 à 3 jours |
| Pradier   | 60           | 1 à 2 jours |
| Boutier   | 40           | 1 jour      |
| Solvage   | 40           | 1 jour      |
| Chasserot | 20           | 1 jour      |
| Dussolier | 20           | 1 jour      |

Le conducteur mécanicien du tracteur doit tenir un carnet-journal mentionnant le temps de travail effectué chez chaque adhérent, signé au départ par l'administrateur-délégué et au retour par l'utilisateur. Tous les frais de fonctionnement et d'amortissement seront répartis proportionnellement à l'utilisation de l'appareil.

Cependant, la compagnie Case écrit le 13 décembre que le tracteur n'est pas arrivé et ne pourra être livré le 20 décembre comme prévu. Elle apprécie les démonstrations prévues et comme elle n'a aucun tracteur en réserve, elle demande à quelles conditions le syndicat pourrait lui prêter son appareil pour qu'elle puisse faire des démonstrations dans le Midi ? Le 16, René leur écrit

en énumérant les conditions auxquelles le syndicat prêterait son tracteur à la compagnie Case. Elle répond le 18 qu'elle est très touchée, les conditions pour lui prêter le tracteur étant très raisonnables, et qu'elle n'en abusera pas.

Le 22 décembre, Marcillac écrit à René :

« J'ai vu Mr. Méline [Jules Méline, ministre de l'Agriculture] et lui ai recommandé votre Syndicat de culture mécanique. Je lui ai parlé aussi des prisonniers de Guerre, mais pour ceux-ci nous n'aurons pas gain de cause... l'administration est hostile aux petites équipes pour des raisons de gardiennage. Ainsi le nombre de prisonniers mis à la disposition de l'agriculture est-il faible et on est plus disposé à le réduire qu'à l'augmenter. C'est donc à l'Espagne qu'il faut s'adresser où mon collègue de Lapparent m'affirme qu'il en trouverait 50 000 [...] J'ai déposé vos statuts à la Société des Agriculteurs de France, inscrits sous le n° 5 [...] Meilleurs vœux, cordialement ».

Il apparaît dans cette lettre que le syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches, le cinquième créé en France, va pouvoir, de justesse, bénéficier de la subvention promise par la Société des agriculteurs de France, et que Marcillac a bien fait de télégraphier le 8 décembre, dès qu'il l'a appris. Il apparaît aussi que, dès cette époque, René se préoccupe de trouver de la main d'œuvre, alors qu'à la fin de 1915, encore aucun prisonnier de guerre n'a été mis à la disposition de l'agriculture en Dordogne.

Le 29 décembre, enfin, la compagnie Case écrit à René que le tracteur est arrivé en pièces détachées dans le port de Bordeaux. La lettre précise que l'agence de Bordeaux l'a monté, mais qu'ils ne disposent que d'un seul mécanicien (le même que René a vu à Grigny), qui, en ce moment, met en marche le tracteur commandé par le comte de Villers à Capendu (Aude) ; dès son retour, il fera de même pour le sien. Par ailleurs, le coût des transports maritimes va augmenter de 300 % le 1<sup>er</sup> janvier 1916 et le prix des pièces détachées en sera augmenté de 30 %.

René, toujours un peu inquiet, écrit sans délai au comte de Villers pour lui demander ce qu'il pense de son tracteur. Le comte de Villers lui répond, le 13 janvier 1916 du château de Blourac, qu'il est enchanté du tracteur qui a un bon rendement et fait un labour impeccable : « Un seul petit défaut est sa dureté de mise en marche le matin par temps humide et froid. J'y ai remédié en mettant le soir un peu de pétrole dans les cylindres, et de l'eau chaude dans le radiateur le matin au moment de partir. »

Ceci mis à part, il marche parfaitement.

Le 26 janvier 1916, enfin, le tracteur arrive en gare d'Agonac (fig. 9). Le déchargement est laborieux mais se passe bien. Beaucoup viennent voir cette extraordinaire machine moderne. Le 28, René reçoit les instructions pour le mécanicien en 20 points détaillés sur cinq pages. Le tracteur mis en marche quitte la gare d'Agonac pour gagner Laborie-Fricard distant de 7 kilomètres,

salué tout le long de sa route et à la traversée de Sencenac par les agriculteurs curieux de voir cette machine américaine si moderne.

Le 8 février, de sa propriété de Mellet, à Beauregard-de-Terrasson, Marcillac écrit à René que René Lavallée, secrétaire général de la Société des agriculteurs de France, lui a affirmé que la subvention est accordée au Syndicat de Sencenac-Puy-de-Fourches. Il ajoute :

« Tout s'organise dans les ministères, ce n'est pas trop tôt ! On disposera d'environ 200 prisonniers par département... Ce sont des comités de 3 membres (préfet, conseil général et Direction des Services agricoles) qui centralisent toutes les questions de main d'œuvre agricole dans le département. Les demandes doivent leur être faites par des comités communaux qu'il faut élire partout – décret Méline – par les agriculteurs ou femme d'agriculteur exploitant. J'ai conversé longuement au ministère et espère être à Périgueux mercredi : si vous y êtes, je vous tuyauterai... Bien cordialement. »



Fig. 9. Le premier tracteur du Périgord, 1916.

Le même jour, 8 février 1916, René Lavallée écrit à Marcillac, qui transmet à René, pour l'informer que, dans sa séance du 20 janvier, la Société a voté l'allocation prévue du dixième du prix d'achat, sur présentation de la facture acquittée et promesse de « tenir au courant périodiquement la Société des résultats obtenus par l'emploi des appareils ». Le 12, René reçoit du même Lavallée confirmation de l'attribution d'une subvention de 1 265 francs. Il insiste pour avoir des rapports « circonstanciés et assez fréquents ». René écrit en remerciant, envoie la facture et demande comment le syndicat pourra percevoir cette subvention. Le 16 février, Sellas, agent comptable de la Société des agriculteurs de France, lui répond qu'une traite de 1 265 francs pourra être présentée à sa caisse le 29 février « en faveur de vos expériences de motoculture ».

En ce mois de février 1916, la saison n'est pas bonne, l'hiver est très froid, mais les labours sont urgents. Le mécanicien doit se familiariser avec la machine malgré le mauvais temps avant d'être opérationnel. Cependant, il y a déjà une jante qui ne convient pas et René, dès le premier mois, doit en commander une à la compagnie Case. Mais c'est un détail et les premiers essais sont très satisfaisants.

Dès qu'il apprend ces bons résultats obtenus par un ancien Belvésois, le maire de Belvès, André Dejean, secondé par les membres du syndicat agricole du canton, organise des démonstrations de motoculture le 11 mars 1916, pour fixer les agriculteurs sur les services que peut rendre un tracteur et les conditions de son emploi. Le compte rendu de cette démonstration, paru dans *L'Avenir de la Dordogne* du 15 mars, note qu'il y avait de nombreux agriculteurs venus des régions de Périgueux, Bergerac, ou Sarlat, tous repartis avec une très bonne impression de ces procédés nouveaux.

Ainsi, la nouvelle qu'un tracteur est en action à Sencenac-Puy-de-Fourches se répand rapidement. René reçoit une lettre du marquis de Boëri demandant des renseignements sur le fonctionnement du tracteur Case. Il lui répond le 6 mars que c'est un bon appareil, ce qui ravit la compagnie Case qui le remercie.

Au printemps, le temps s'améliore. Dans la perspective d'une grande démonstration de motoculture, René commande à la compagnie Case la pièce de rechange n° 2 357 A et demande comment démonter la pièce n° 2 369 A. La pièce demandée est envoyée par retour du courrier, mais, pour le démontage, on lui conseille de prendre un bon mécanicien.

Le 17 mai, nous apprenons par *L'Avenir de la Dordogne* que le syndicat agricole de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches, « le premier existant dans la région », vient de recevoir du ministère de l'Agriculture une subvention de 4 000 francs qui s'ajoute à celle de la Société des agriculteurs de France. Ainsi, René s'est bien débrouillé grâce à Marcillac, et les subventions obtenues réduisent de presque 42 % le prix du tracteur.

Le 19 mai 1916 a donc lieu par un temps un peu frais, mais beau, la grande démonstration annoncée en présence de nombreuses personnalités (fig. 10) : Lecomte, directeur des Services agricoles de la Dordogne ; Lachaud, secrétaire général de la Société d'encouragement à l'agriculture de la Dordogne et propriétaire à Périgueux ; Dethan, trésorier de la Société des agriculteurs de France et propriétaire du château de La Côte ; M<sup>lle</sup> Dethan, sa fille ; Arnaud Denoix, sénateur et maire de la Bachelierie ; Pierre-Arthur Mercier, propriétaire du château des Granges et du château de Laborie-Fricard ; Boissat, agriculteur à Bourdeilles ; Bussière, propriétaire du château de Puymarteau à Brantôme ; Paul Durand-Ruel, célèbre galeriste parisien qui a lancé les peintres impressionnistes, veuf d'Eva Lafon, fille d'un horloger de Périgueux, il gérait la propriété de son épouse, les Balans à Brantôme ; et deux



Fig. 10. Démonstration de culture mécanique à Laborie-Fricard, 19 mai 1916.

journalistes agricoles qui en feront rapport dans leur bulletin agricole. Devant tous ces intéressés, le tracteur effectue un labour impeccable sur une pièce de plus d'un hectare en un peu plus d'une heure et demie. Le lendemain, René envoie son rapport détaillé à la Société des agriculteurs de France. Puis la machine est réservée aux autres sociétaires du syndicat.

Pour de nouvelles démonstrations de motoculture les 19 et 20 août, René commande à la compagnie Case deux bougies et un nouveau soc de charrue. Le 7 août, la compagnie Case lui envoie les deux bougies, cherche les charrues en stock et regrette que son représentant ne puisse venir les jours annoncés.

Parmi les photos que nous avons retrouvées, nous avons celles des moissons 1916, avec le tracteur tirant derrière lui deux moissonneuses-lieuses déposant régulièrement des javelles toutes ficelées. Elles sont sans doute de juillet 1916. Nous n'en avons pas des démonstrations d'août. En tous cas, des personnalités sont venues voir, car l'une d'elles se fait photographier sur le tracteur avec un enfant, peut-être son fils. De même, nous voyons, sur le tracteur, Adeline, la femme de René Biraben, en compagnie du conducteur qui est probablement Henri Frogé, qui sera leur pensionnaire à vie<sup>4</sup>.

La demande de pièces de rechange est fréquente. Le 14 septembre, René demande la pièce 2 357 A bride. Le 7 octobre, il faut renouveler trois socs de charrue et les arrivées des États-Unis se font attendre.

---

4. Il deviendra directeur technique chez Cochery, un organisme faisant les routes et les autoroutes.

Le 16 octobre, la compagnie Case écrit qu'en prévision des gelées, il faut vider chaque soir le radiateur, les cylindres et la tuyauterie du moteur pour éviter des réparations coûteuses. L'eau vidangée, gardée dans un récipient propre, peut resservir le lendemain. Et le 14 novembre, elle recommande la Gargoyle Mobiloil, BB pour l'hiver et B pour l'été : 140 francs le fût de 85 kilos rendu franco à votre gare.

Le 21 décembre 1916, la compagnie Case écrit à ses clients satisfaits de bien vouloir lui écrire une lettre de satisfaction. Le 26 décembre, René envoie la lettre demandée. Il y ajoute une commande de 4 bougies et demande quand arriveront les socs de charrue. La compagnie Case envoie les bougies et répond que les socs sont bien arrivés à Bordeaux, mais qu'ils attendent toujours un wagon de marchandise pour les envoyer en gare d'Agonac.

## Les prisonniers de guerre

Si le problème des labours semble en grande partie résolu par le tracteur, le manque de main d'œuvre se fait de plus en plus aigu. En février 1916, enfin, 200 prisonniers de guerre sont affectés aux travaux agricoles en Dordogne. Après contrat, l'armée loue un premier groupe de 60 hommes au château de Jumilhac pour l'abattage des arbres, puis en avril pour les travaux des champs. Aussitôt après, le syndicat agricole de Belvès obtient une équipe de 20 prisonniers, et le 5 mai, une autre de 20 hommes est louée au syndicat agricole de Beauregard présidé par Marcillac. Les 100 qui restent sont retenus du 1<sup>er</sup> juin au 1<sup>er</sup> août par d'autres syndicats ou comités, pour les moissons et les battages. Quant à la main d'œuvre espagnole, pour laquelle des agences toulousaines avaient fait de grandes promesses, le gouvernement espagnol a interdit tout recrutement et elles ont dû y renoncer.

Marcillac exprime à René sa satisfaction : les prisonniers sont vigoureux, obéissent aux ordres transmis par leurs chefs. Ils ont bien aménagé les locaux qui leur ont été affectés et les tiennent très propres. Ils ont nettoyé la cour de la ferme et s'acquittent très bien du travail qui leur est demandé.

Tous ces bons renseignements incitent René Biraben à proposer à son ami Mercier de louer un groupe de prisonniers de guerre allemands (fig. 11).

Renseignements pris, il faut louer au moins 20 prisonniers pour au moins 7 jours et satisfaire à un cahier des charges assurant un traitement correct à ces travailleurs. En accord avec Mercier, il fait une demande à la commission départementale chargée de répartir la main d'œuvre agricole. Il obtient une équipe de 20 PG sous la responsabilité du maire de Sencenac-Puy-de-Fourches. Enfin, le 24 septembre 1916, il signe une convention avec le commandant du camp de La Lande, à Annesse-et-Beaulieu, lui assurant le travail d'une équipe de 20 PG, parmi lesquels il a demandé un mécanicien ou chauffeur de camion et un menuisier ou charpentier.



Fig. 11 Moisson 1917 à Laborie-Fricard, Adeline Biraben, Henri Frogé et des prisonniers allemands.

Le 13 octobre 1916, René reçoit un télégramme le prévenant que le 15 octobre prochain, 20 PG et leurs gardiens descendront en gare d'Agonac au train de 14 h et qu'il devait prendre toutes dispositions pour les recevoir.

D'après la convention, il doit leur assurer le logement, le couchage (il loue des enveloppes de paillasses à l'armée et doit y mettre au moins 5 kilos de paille renouvelée toutes les semaines), le chauffage, l'éclairage, l'habillement en bleu de travail pour certains travaux, la nourriture et le savon pour le blanchissage, dont les quantités et qualités sont détaillées, y compris pour le corps de garde dont les quantités sont plus importantes. On compte alors 1,47 franc pour la nourriture quotidienne d'un homme<sup>5</sup>. Dans les premières années, l'armée pouvait fournir la nourriture contre remboursement, et René l'a utilisée. Quant au travail, la législation est la même pour les PG que pour les civils exerçant les mêmes fonctions : 8 heures par jour, 6 jours par semaine. Sauf faute grave, c'est l'armée qui prend les malades ou les accidentés à sa charge. À cette époque, l'employeur paie 0,47 francs à l'État pour chaque journée de travail d'un PG, 0,70 francs pour les hommes de garde, plus 15 centimes d'argent de poche pour chaque PG.

Nous avons retrouvé les listes nominatives, renouvelées tous les 15 jours, de tous les PG ayant travaillé à Laborie-Fricard du 15 octobre 1916 au 15 mars 1919, lorsque les fermiers démobilisés ont repris leur travail (fig. 12).

5. Il s'agit encore du franc germinal.

12<sup>e</sup> RÉGION  
 DÉPARTEMENT de *Dordogne*  
 COMMUNE de *Puy-de-Fourches*

DÉPOT de PRISONNIERS de GUERRE de LA LANDE  
 Détachement de travailleurs de *Laborie-Fricard N° 70*  
 MOIS de *Septembre*  
 PÉRIODE du *15* au *30*

FEUILLE DE TRAVAIL  
 Employeur, M. *Biraben* Sous-Officier Comptable du Détachement, M. *Munard Legent*

| ORDRE | MATHÉ-<br>COULE | NOMS         | JOURS |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  | TOTAL PRIX |      | MONTANT DES SOMMES À VERSER AU TRÉSOR |   | MONTANT DES SOMMES DUES AUX PRISONNIERS |  | EMARGEMENT |
|-------|-----------------|--------------|-------|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|----|---|---|----------|---|--------|------------|-----------------------------|---|---|---|---|---|----|----|--|------------|------|---------------------------------------|---|---|--|------------|
|       |                 |              | 16    | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | P | T | Présence | Outr. de poche délégué par mesure disciplinaire | TOTAUX | Contingent | Quotient de poche exigibles |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 1     | 3790            | Blecher      | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 45 |  | 18         | 75   |                                       | 3 | ..                                      |  |            |
| 2     | 3757            | Seiger       | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 42 |  | 15         |      |                                       | 2 | 40                                      |  |            |
| 3     | 3856            | Abaucho      | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 13 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 4     | 3848            | Sulzenbruch  | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 5     | 3882            | Welling      | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 6     | 3885            | Wirtz        | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 7     | 4468            | Witzgail     | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 8     | 3808            | Rinck        | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 14         | 37,5 |                                       | 2 | 30                                      |  |            |
| 9     | 3818            | Meyer        | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 10    | 2054            | Kelberberger | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 11    | 2072            | Rein         | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 12    | 3128            | Rauschardt   | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 43 |  | 16         | 25   |                                       | 2 | 60                                      |  |            |
| 13    | 3858            | Becken       | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 40 |  | 13         | 12,5 |                                       | 2 | 10                                      |  |            |
| 14    | 4197            | Weber        | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 12 |  | 15         |      |                                       | 2 | 40                                      |  |            |
| 15    | 3445            | Meigel       | /     | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | /  | / | / | /        | /   | /      | /          | /                           | / | / | / | / | / | 15 | 12 |  | 15         |      |                                       | 2 | 40                                      |  |            |
| 16    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 17    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 18    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 19    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 20    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 21    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 22    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 23    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 24    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 25    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 26    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |
| 27    |                 |              |       |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |    |   |   |          |   |        |            |                             |   |   |   |   |   |    |    |  |            |      |                                       |   |   |  |            |

7 OCT 1918

Fig. 12. Liste nominative des prisonniers travaillant à Laborie-Fricard, septembre 1918.

Au cours de cette longue période, il y eut peu de changements et d'incidents à signaler. D'octobre 1916 à août 1917, il y eut 20 PG, sauf les deux quinzaines d'avril 1917, où il y en eut 40. À partir de septembre 1917, le nombre des équipes n'a plus été aussi rigide et a pu être modulé entre 8 et 12 PG, le plus souvent 9, mais 15 du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 1918. Deux fois, l'armée a eu un besoin urgent et important de main d'œuvre et n'a pas hésité à réquisitionner les prisonniers déjà loués, surtout parmi les spécialistes. Ainsi, le 18 juin 1917, le capitaine commandant le camp de La Lande s'excuse auprès de René de lui avoir retiré son mécanicien. D'autres, plus affectés que lui, ont dû céder la moitié de leurs PG, l'armée en ayant un besoin urgent à Blaye. De nouveau, le 12 octobre 1917, on retire à René 10 de ses PG, dont le menuisier, en lui promettant de le remplacer le plus tôt possible. Une note du 20 mars 1918 rappelle que la main d'œuvre agricole des PG ne peut pas être employée aux travaux forestiers.

Les premiers PG venus travailler à Laborie-Fricard, en octobre 1916, étaient des Austro-Hongrois. Ils ont été relevés par des Allemands le 7 avril 1917. Au mois de juillet suivant, ces Allemands PG ont fait une

réclamation auprès du capitaine commandant le camp de La Lande, disant qu'on les avait fait travailler un dimanche, que leur chef n'avait pas eu toute la considération requise, et que des paysans les avaient injuriés en les traitant de « Salauds, bande de boches, méchantes vaches ». La quinzaine suivante, ils seront remplacés de nouveau par des Austro-Hongrois. D'autres Allemands viendront en 1918 et 1919.

Devant les difficultés de ravitaillement, l'armée ne peut plus assurer les repas des PG et de leurs gardes. À partir du 15 juillet 1917, les employeurs devront assurer eux-mêmes la nourriture, les rations de pain sont abaissées de 600 g à 400 g par jour. Nous avons retrouvé le cahier dans lequel Adeline a consigné, semaine après semaine, toutes les nourritures et fournitures achetées pour les prisonniers et leurs gardes, jusqu'en mars 1919.

Le 17 juillet 1917, éclate un petit scandale : le caporal Launay avait reçu une certaine somme pour la remettre à René, en remboursement d'une avance dont nous ignorons la nature. Il a emporté et dépensé cet argent. L'affaire va traîner des mois, jusqu'à ce que les parents du caporal Launay, prévenus de l'indélicatesse de leur fils, remboursent de leur poche la somme détournée, et que le caporal soit muté le 3 décembre 1917 dans un autre corps.

Beaucoup plus grave est l'affaire du caporal Lenoir, qui a, semble-t-il, déserté le 6 juin 1918, affaire pour laquelle le capitaine commandant le camp de La Lande demande, le 16 septembre 1919, à René, de venir témoigner devant le Conseil de Guerre. Nous ne savons pas la suite de cette affaire.

La convention pour l'emploi des PG est révisée au moins trois fois. Le prix de la journée de travail passe de 0,47 francs à 0,80 francs en mars 1917, à 1 franc le 30 avril 1918 et 2 francs le 1<sup>er</sup> novembre 1918. Par une circulaire du 24 décembre 1917, les versements dus à l'État pour l'emploi des PG ne seront plus faits à l'armée, mais au percepteur.

## Épilogue

Le 30 décembre 1918, Mercier meurt de la grippe espagnole, à 64 ans. René et Adeline en sont profondément affectés. Ils vont à Paris soutenir sa veuve, Jeanne Albertine, née Dusart, qui semble désemparée devant une disparition si rapide.

C'est alors que les choses vont se compliquer. Quatre mois plus tard, la veuve de Mercier déclare vouloir vendre Laborie-Fricard. Surpris, puis indigné, René proteste que ce serait une rupture unilatérale de l'association et qu'elle ne peut le faire qu'avec son consentement qu'il refuse. Mais la veuve insiste et lui fait un procès, qu'il gagne. Piquée au vif, comme elle en a les moyens, elle engage des avocats parisiens réputés qui voient là une excellente source de revenus. Ils font appel, René gagne encore. Ils font un second procès avec de nouveaux arguments, il gagne encore. Et encore en appel. Alors elle

s'acharne, et les procès s'enchaînent. Elle ira jusqu'au bout du possible. Au total, René supportera 19 procès et les gagnera tous. Les avocats de Jeanne Albertine Mercier, ayant épuisé toutes les possibilités juridiques de gagner un peu plus d'argent, devront abandonner.

Le 8 mai 1919 encore, une maison française de tracteurs à essence, les établissements Agricolaux d'Aubervilliers (25, route de Flandre), écrit à René Biraben au sujet de la correspondance échangée avec lui, pensant qu'il attendait la fin de la guerre pour passer commande. Leur agent passera dans leur région entre le 15 et le 20 mai prochain et pourra l'informer sur leurs tracteurs.

La vie reprend son cours à Laborie-Fricard et le tracteur continue à rendre de grands services. Les parents de René et d'Adeline sont maintenant tous les quatre âgés et viennent vivre avec eux. René achète alors une maison à Périgueux, rue de Campniac, avec un grand jardin de 1 000 m<sup>2</sup> pour les loger plus près des médecins et de l'hôpital. En 1928, ces grands vieillards, qui ne sont plus que trois, ne peuvent plus vivre seuls. Avec Adeline, il abandonne Laborie-Fricard, à la plus grande joie de Jeanne Albertine Mercier, et vient vivre avec eux à Périgueux. C'est surtout Adeline qui s'en occupe, alors que René trouve une occupation comme expert agricole auprès des tribunaux, ce qui l'oblige à de nombreux déplacements à travers le Périgord.

La seconde guerre mondiale est, pour eux, l'occasion de montrer leur sens pratique et leurs convictions démocratiques. Dans l'hiver qui a suivi la déclaration de guerre de 1939, il a fait l'acquisition de deux balles de riz de



Fig. 13. René Biraben, Elisabeth Uminski et Adeline Biraben, à Périgueux, août 1956.

200 kilos, ce qui leur a permis, durant toute la période de restrictions de guerre, de ravitailler avec ces précieux grains, non seulement les amis, mais aussi plusieurs familles de Juifs alsaciens réfugiés et cachés qu'il a aussi hébergés souvent. Comme Adeline et René étaient mes correspondants lorsque j'étais pensionnaire au lycée de Périgueux en 1943 et 1944, j'ai retenu le nom de deux d'entre elles : les Falbisaner et les Uminski. Longtemps, plus de dix ans après la guerre, ces familles sont venues de Strasbourg leur faire visite pour les remercier (fig. 13).

René a travaillé à ses expertises jusqu'au début de 1962. Très fatigué, âgé de 84 ans, il a dû cesser son activité. Lorsqu'il est tombé malade au mois d'avril, mes parents sont venus les entourer, lui et son épouse, et les soutenir rue de Campniac. Il est décédé à Périgueux le 1<sup>er</sup> juillet 1962, suivi par Adeline un an plus tard.

J.-N. B

# Un poilu montignacois, Paul André Masson (1891-1976)

par Georges TEXIER

## Avant la déclaration de guerre

Paul André Masson, habituellement prénommé André, est l'arrière-petit-fils d'Antoine Masson, soldat de l'armée des Pyrénées en 1795<sup>1</sup>. Né le 7 juin 1891 à Montignac, d'Étienne Henri Masson, menuisier, et Anne Thomas (fig. 1), André Masson apprend et exerce le métier de bijoutier dans une entreprise située au Bleufond. Pendant la guerre de 1914, il utilisera ce savoir-faire pour décorer des culasses d'obus d'une manière inhabituellement très élaborée.

Au cours de son adolescence, il a une vie sociale active à Montignac. Il joue d'un instrument au sein de l'orphéon municipal et il est membre d'une troupe de théâtre de la ville. Il tient notamment un rôle dans *Les Saltimbanques*, probablement une adaptation au théâtre de l'opérette de Louis Ganne. Son personnage meurt à la fin et sa petite sœur, Jeanne, effrayée, s'est précipitée sur la scène. Jeanne étant née en 1904, on peut faire l'hypothèse que cet événement se situe entre 1908 et 1911 et qu'André avait donc entre 17 et 20 ans.

André adhérait aussi aux coutumes villageoises traditionnelles et il devait avoir les moyens physiques de les faire respecter. Il racontait que « ceux qui venaient danser à Montignac devaient demander la permission » et qu'une

---

1. VILLATTE, 2007.



Fig. 1. De gauche à droite, Gabriel, Henri, André, Jeanne et Anne Masson.

fois, il en avait sept « après lui, sur le pont ». Son frère Gabriel, plus jeune de près de trois ans, était allé chercher son père et, à eux deux, à « coups de savate », ils avaient mis en fuite leurs adversaires. Son père avait fait son service militaire dans les bataillons d'Afrique.

André est appelé au service militaire à vingt et un ans et quatre mois, le 8 octobre 1912, pour une durée de trois ans. Il est incorporé au 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie à Bordeaux. Or, il habite en Dordogne, à Montignac. Deux sœurs de son père sont employées de maison à Bordeaux et son frère Jean Étienne Gabriel y travaille. Ces deux femmes, placées dans une famille peut-être influente, soucieuses de bonne tenue aux dires de Jeanne, sont peut-être à l'origine de cette incorporation déplacée. L'affectation de Gabriel à un emploi d'agent de liaison, partiellement éloigné des tranchées et des attaques, pourrait être un argument en ce sens.

La guerre est déclarée par l'Allemagne à la France le 3 août 1914, alors qu'André avait accompli vingt-deux des trente-six mois de son temps d'armée.

### **La guerre d'André Masson**

André Masson appartient à la 3<sup>e</sup> section de la 1<sup>re</sup> compagnie du 144<sup>e</sup> régiment d'infanterie (fig. 2). En 1914, du début jusqu'à au moins la bataille de la Marne, le 144<sup>e</sup> est un élément de la 35<sup>e</sup> division aux ordres du



Fig. 2. André Masson, soldat.

général Marjoulet, avec trois autres régiments : le 6<sup>e</sup> RI de Saintes, le 121<sup>e</sup> de La Rochelle, le 57<sup>e</sup> de Libourne. La 35<sup>e</sup> division fait partie du 18<sup>e</sup> corps d'armée du général de Maud'huy. Enfin, le 18<sup>e</sup> corps appartient à la 5<sup>e</sup> armée, commandée par le général Lanrezac jusqu'au 3 septembre 1914, date de son limogeage et de son remplacement par le général Franchet d'Espèrey<sup>2</sup>.

Pendant la bataille de la Marne, le 18<sup>e</sup> corps est situé à l'ouest d'Esternay. Le 7 septembre, il attaque à Monceaux-les-Provins. Maud'huy, soucieux de ses combattants, ordonne une avancée « en lignes minces de tirailleurs<sup>3</sup> ». Il s'assure d'un soutien nourri de l'artillerie et fixe des objectifs à ne pas dépasser, dans lesquels il commande de se retrancher. L'avance est lente. La gauche de la I<sup>re</sup> armée allemande de von Kluck tient des positions bien organisées. Le 18<sup>e</sup> corps se heurte à de l'artillerie lourde de 150, à des nids de mitrailleuses et il a des pertes. « L'enjeu est de franchir le Grand Morin et de repousser l'ennemi vers le nord jusqu'au Petit Morin, dont Montmirail était la forteresse<sup>4</sup> ».

Pendant toute la durée de la guerre, les engagements successifs du régiment sont les suivants<sup>5</sup> :

1914. La Lorraine, Charleroi, Guise. Pendant la bataille de la Marne : Villiers-Saint-Georges, Montceaux lès Provins. Poursuite direction nord vers Château-Thierry, puis nord-est jusqu'à Craonne et au plateau de Vauclair.

2. MIQUEL, 2004, p. 144.

3. MIQUEL, 2004, p. 237.

4. MIQUEL, 2004, p. 267.

5. [https://www.horizon14-18.eu/wa\\_files/Historique144RI\\_20-\\_20Historique144RI.pdf](https://www.horizon14-18.eu/wa_files/Historique144RI_20-_20Historique144RI.pdf)

1915. L'année se passe dans l'Aisne, à Vendresse et aux environs.

1916. Le 144<sup>e</sup> est engagé à Verdun au fort de Vaux en mai, puis en Argonne.

1917. Déplacement dans la Somme, à Berny en Santerre, près de Péronne. En avril, le 144<sup>e</sup> est engagé dans la bataille du Chemin des Dames. Il combat au Poteau d'Ailles, à Craonnelle, au plateau des Casemates. Il perd 800 hommes sur environ 3 000. De juillet à octobre, il est en Alsace et, d'octobre à mars 1918, en Champagne.

1918. Le 144<sup>e</sup> fait face aux offensives allemandes<sup>6</sup>. En mars et avril, il combat à Noyon, dans l'Oise puis, à partir du 31 mai, à Missy-aux-Bois, dans l'Aisne, au sud-ouest de Soissons. C'est là qu'André Masson est fait prisonnier le 3 juin 1918, « au contact avec d'importantes colonnes d'infanterie ennemie, qui attaquent sans arrêt, en dépit des tirs de barrage de l'artillerie et du feu de nos mitrailleuses »<sup>7</sup>.

Libéré par l'armistice du 11 novembre, André Masson est rapatrié le 12 novembre 1918. Il est versé du 144<sup>e</sup><sup>8</sup> au 108<sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac le 28 décembre 1918. On peut supposer que c'était destiné à le rapprocher de sa famille établie à Montignac. Le 108<sup>e</sup> devait avoir une caserne à Excideuil, car André disait y avoir été et il ne parlait pas de Bergerac. Ce n'est que le 19 août 1919 qu'il est démobilisé.

## Fragments de récits d'André Masson sur sa guerre

De ce qu'ont été la vie d'André Masson et ses sentiments pendant cette guerre, on en sait peu. Quelques propos entendus longtemps après, lorsqu'il avait 70 ans et plus, ouvrent, comme des touches impressionnistes, des perspectives à l'imagination. Mais ils ne suffisent pas à peindre une expérience et un caractère.

### « Comment on devient ! »

Dans la tranchée, un Landais passait toujours devant une meurtrière sans se baisser. On lui disait : « Baisse-toi ! ». Un jour, ça n'a pas manqué,

6. Le traité de Brest-Litovsk du 3 mars 1918 libère des divisions allemandes du front de l'Est. Elles sont rapidement ramenées sur le front ouest pour tenter une percée avant l'arrivée massive des troupes américaines. Cinq offensives allemandes se succèdent : l'opération Michael, lancée en Picardie le 31 mars ; la bataille de la Lys du 9 au 29 avril ; la bataille de l'Aisne du 27 mai au 4 juin ; la bataille du Matz du 9 au 13 juin et du 15 au 17 juillet la bataille de Champagne.

7. Quelques lettres montrent qu'il a une relation amoureuse avec une amie de Montignac, Louise. Mais, elle était sans nouvelles de lui pendant sa captivité. Cette incertitude a été cause d'une rupture. Louise est morte en 1919 de la grippe espagnole.

8. Le lecteur qui le souhaite peut trouver en ligne une histoire plus précise du 144<sup>e</sup> dans Wikipedia et aux adresses suivantes : [www.vieuxblaye.fr/spip.php?article74](http://www.vieuxblaye.fr/spip.php?article74) et <http://tableaudhonneur.free.fr/144eRI.pdf>

un tireur d'en face lui a mis une balle dans la tête. « Tu sais tout ce qu'on a dit ? On a dit : Putain, cette figue qu'il a pris ! C'est tout ce qu'on a dit. Voilà comment on devient ! »

### **Les cinq jours qui suivent une permission**

« Si le petit cousin X m'avait écouté, il ne serait pas mort ! Je lui avais dit d'attendre avant de revenir au régiment. Il est parti quand même ».

André Masson prenait de la distance par rapport aux règles établies :

« On était déserteur au sixième jour d'absence. Moi, quand j'avais une permission, je rentrais toujours le cinquième jour. Pour me punir, on m'envoyait dans un avant-poste, un trou d'obus devant la tranchée. Je m'en foutais. Quand je m'ennuyais, je lançais une grenade. On envoyait une patrouille, ça me faisait voir du monde. "J'ai vu des ombres", je leur disais ».

### **La capture**

L'offensive allemande de mars à juillet 1918 met en action des troupes spécialement formées pour la première vague d'un assaut : les *Sturmtruppen*. Après un bombardement intense d'artillerie qui accable les défenseurs et détruit les barbelés, ces troupes se divisent en plusieurs groupes pour s'emparer des positions ennemies. Elles sont dotées d'armes spéciales, gaz, mitrailleuses, mortiers (*minenwerfer*) et surtout lance-flammes. Leur rôle est de réduire les îlots de résistance pour préparer l'avance des troupes normales.

Voici comment André Masson racontait les circonstances de sa capture :

« On était cinq dans un trou d'obus pendant tout un bombardement. Le petit F... de Montignac avait la mitrailleuse. Quand le silence est revenu, j'ai sorti la tête du trou : la plaine, couverte de boches ! Le petit F... me dit : "Qu'est-ce que je fais, Masson, je tire ? – Ah, je lui dis, tire si tu veux, mais si tu tires, on est morts !" Je lui dis : "Laisse-moi faire". Je sors les deux mains, puis les deux bras et la tête. Putain ! Trente fusils ! [Il mimait alors une mise en joue en alignant l'index gauche tendu en avant et le droit ramené contre sa joue inclinée.] Je sors et je vais vers l'officier. Coup de chance, il parlait français. "Vous êtes combien là-dedans ? – Cinq. – Allez dire aux autres de sortir". Je reviens et il n'y en a que deux qui me suivent. L'officier me dit : "Il en manque. – Ils veulent pas venir, ils ont peur, je lui dis – Ah ils ont peur...". Il te leur fout un coup de lance-flamme, des deux côtés du trou. Ah tu les aurais vus sortir ! » [Il mimait alors une panique, les deux mains en l'air, la bouche ouverte sur un cri « oh yo, oh yo... »].

### **Les permissions et le lieutenant chasseur**

André était un chasseur efficace, comme son père. Un jeune lieutenant d'Excideuil, « on disait un traîneur de sabre », voulait chasser. André l'a initié et s'en est ainsi rendu familier. « Alors, j'avais des permissions. J'allais à Montignac à pied, les 40 km ne me faisaient pas peur. »

### **L'ami réformé après une blessure en 1914**

Vers 1970, André est allé rendre visite à un camarade de son âge (80 ans environ) qui habitait Montignac. Cet ami avait été blessé gravement à la cuisse dès le début de la guerre, en 1914. Une longue et profonde cicatrice attestait de cette blessure qui lui avait valu de ne pas retourner au front. Au retour, après cette visite, André Masson s'est entendu dire que, sans cette blessure, cet homme alerte qui avait eu quatre-vingts ans de vie aurait peut-être été tué en pleine jeunesse. « Et alors, s'il n'y avait eu que lui et les morts pour arrêter les Allemands, ils seraient allés jusqu'aux Pyrénées ! ». Quel sens donner à cette réponse, d'un soldat peu conformiste ? Le lecteur a toute liberté pour imaginer des interprétations...

### **La correspondance d'André Masson**

Les lettres qui suivent ont été écrites aux parents et à la sœur d'André Masson<sup>9</sup>. Il n'en a pas été retrouvé pour la période s'étalant entre janvier 1916 et l'hiver 1918. Quelques cartes postales, dont le contenu est banal, n'ont pas été reproduites.

#### **Carte postale non datée. Avant Pâques, donc avant le 23 mars 1913**

(fig. 3)

Chère sœur je t'envoie cette carte et ma photographie est en même temps j'en profite pour dire à chez nous que nous ne faisons pas les marches d'épreuves cette semaine a cause de deux revues de mobilisations par les deux généraux et qu'elles sont renvoyés a lundi prochain. Quand je viendrai à Pâques je te porterai ton plumier et ta belle corde. Ton frère qui t'embrasse. André Masson. 583 au jus<sup>10</sup>

---

9. L'orthographe originale a été conservée.

10. André Masson, comme tous les appelés, compte les jours qui le séparent de la fin de son service militaire. Il ne se doute pas des épreuves qui l'attendent avant son retour à la vie civile, six ans plus tard.



Fig. 3. Carte postale d'André Masson à sa sœur, 1913.

### **Lettre, 14 octobre 1914**

Chers Parents

Je répond à votre lettre que j'ai reçu avec plaisir de voir surtout que vous êtes tous en bonne santé. Vous ne pouvez pas vous figurer ce que ça fait lorsque l'on reçoit une lettre surtout de ses propres parents car à la guerre il faut avoir le cœur dur avoir du courage ou d'ailleurs j'en ai, mais tout de même allez on pense à ses parents à vous autres d'où j'allai sortir du régiment où j'allai pouvoir vous aider<sup>11</sup> et voilà que cette maudite guerre vient tout empêcher, mais hélas si je reviens comment je serais heureux à côté de vous pouvoir vous aider garder les joies de la famille faut espérer que cela viendra vite et c'est avec grand souhait que je l'attends. Je puis vous dire que c'est une

---

11. André Masson n'avait plus que 14 mois à faire avant d'être libéré quand la guerre a commencé.

rude campagne et que ce n'est plus comme en 70 ce n'est plus la même guerre car on se fusille ou du moins l'artillerie vous tire dessus depuis plusieurs kilomètres et vous ne voyez rien que du feu<sup>12</sup>, enfin j'ai eu de la chance jusque là j'espère que peut-être je m'en sortirai mais ceux qui finiront la campagne sans être touché auront de la chance, ce qu'il y a je supporte très bien les fatigues de la campagne jusqu'ici je ne me suis même pas enrhumé je suis très bien portant j'ai reçu votre gilet et caleçon une chemise et une paire de bas et je me trouve bien couvert d'autant plus que, nous touchons une autre maillot et le couvre pied et avec cela j'en aurai suffisamment en recevant de temps en temps quelques bas. J'écris à Emma et à François, car François m'écrit souvent. Je vous ai écrit hier en même temps qu'à Paul il m'a envoyé du papier à cigarette car làbas on en touche guère pas, Vous me dite que peut être je trouverai vos lettres longues mais détrompez vous jamais elle ne seront trop longues. Ce qui m'a le plus touche c'est de voir ma sœur cette pauvre petite aller a la poste tous les jours voir s'il y a une lettre de moi je puis vous dire que j'en ai eu les larmes au yeux en le lisant et je ne puis me retenir en vous l'écrivant que voudrai pourvoir l'embrasser la pauvre petite<sup>13</sup>. Enfin vous l'embrasserez pour moi bien fort et vous pouvez lui dire qu'à tout instant je la vois et je pense a elle, votre fils qui vous embrasse bien fort. André Masson. Vous me direz si le petit chat se nourrit très bien et ayez en bien soins.

#### **Lettre, 18 décembre 1914**

Chère petite Jeanne

C'est avec un plaisir immense que j'ai reçu ta petite carte et je te félicite de m'avoir envoyé une vue de chez nous car figure-toi que voilà 7 mois que je ne vous est pas vu et que je n'est pas vu Montignac depuis le 30 mai pour le concours de Périgueux, tu ne peux pas t'imaginer comme j'ai regardé souvent ta carte est combien de fois encore je m'en vais la regarder. J' Tout en la voyant je me figurer y être est pourtant j'en suis bien loin, le trottoir de chez Goullier la rue de Juillet est la place du pont il me semblez que je rêvais, il ne peut pas y avoir de carte qui fasse plus de plaisir que la vue de son village ou ville comme tu voudras aussi je t'en remercie beaucoup est quand tu m'écriras envoie moi en comme celle là. Enfin je vois que tu as compris ou que vous avez compris que quand papa ni sera pas vous pouvez m'écrire et je suis très content de toi est de maman, quand le papa ni sera pas faite comme cela écrivez moi, car on voudrai recevoir une lettre tous les jours tellement le plaisir est grand de recevoir deux mots de ses parents. Quand à moi chère Jeanne je me porte très bien pour le moment malgré qu'il fasse bien froid, on a froid que surtout aux pieds. Je ne vois plus grand chose a te dire pour le moment embrasse bien papa s'il est rentré pour moi est aussi bien maman. Reçois de ton frère mille baisers ainsi que papa et maman. André Masson. Parlez moi à la prochaine de Gabriel et Léon

---

12. Au début de la guerre de 14, l'artillerie allemande avait une portée plus longue que l'artillerie française. Donc les soldats français recevaient des obus sans qu'on puisse détruire les canons qui les tiraient.

13. Née en décembre 1904, Jeanne Masson n'avait pas encore 10 ans quand cette lettre est écrite. La retraite de l'armée française a duré 2 semaines. Pendant tout ce temps, les familles étaient sans nouvelles car les soldats ne pouvaient pas écrire. Ainsi s'explique l'inquiétude de cette petite fille.

### Lettre, Vendresse, 5 janvier 1915

Chers parents

Je vous passe cette petite lettre aujourd'hui le 5 janvier car hier j'ai été appelé pour toucher votre lettre recommandé est en même temps une autre de François mais j'avais fait l'autre alors je vous l'ai mit sur le bord de l'enveloppe. Maintenant quand te vous écrirez à François remerciez le bien car je vous promet que François et Marie son très bon pour moi. Mais il me l'on envoyer en mandat et ce n'es pas si commode comme vous avez fait, car on ne peut pas perdre une lettre recommandée Je vous dirai que la santé va très bien et je ne désire que cela jusqu'à la fin de la campagne. Maintenant comme je vous dit de me mettre dans vos lettre 2 ou 3 fois pour vous écrire car sa ne fait rien pour le poid il y en à qui reçoivent tout un journal dedans, est (mot barré illisible) cela se pourrait et je serais heureux de pouvoir vous écrire tous jours. si je ne le fait pas c'est à cause de cela je vous répond que l'avant dernière lettre que vous m'avez écrit m'a touché quand te vous me rappelliez que j'étais restait 45 jours sans vous écrire, que j'avais était dur pour vous et que j'avais était ingrat mais ce n'était pas trop de ma faute car pendant la retraite je ne pouvait pas et après je ne trouvais pas de papier il y avait quelques camarade qui en avaient mais ne voulais pas en céder, car ne vous figurez pas que la camaraderie existe beaucoup, je n'ait moi qu'un camarade, avec lui c'est lun pour l'autre, et tandis qu'ils y en a il ne pense que pour eux et si un de leur camarade vient à tombé il n'y fait font pas plus de cas qu'à un chien voilà malheureusement il y en a trop comme cela. Mais tant qu'au 45 jours que j'étais resté comme sans vous écrire vous devez penser que je penser souvent à vous autres car je vous aime trop pour ne pas y songer une minute et la pauvre petite Jeanne est toujours dans ma penser, ou que je serais heureux si j'ai le bonheur de revenir de pouvoir la prendre dans mes bras et l'embrasser, tout en oublions petit à petit la misère que j'aurais enduré, enfin je m'arrette, car je suis trop ému, mais j'ai toujours le même courage. Recevez de votre fils ses meilleurs baisers. André Masson<sup>14</sup>

### Lettre, 1<sup>er</sup> avril 1915

Mes chers Parents

Je vous passe ces deux mots de lettres pour vous dire que je suis toujours en bonne santé et que j'espère que ma lettre vous trouveras de même. Je puis vous dire que le temps s'est beaucoup arrangé depuis avant-hier qu'il avait neigé toute la nuit il fait un temps splendide un soleil d'été. Je vous dirait que ce matin comme 1<sup>er</sup> Avril j'ai été très content de recevoir la photo de Louise et de ma petite sœur et je vous promet que je ne cesse pas de la regarder, comme je trouve que ma petite sœur à changé elle à déjà la physionomie d'une fillette et on dirait même que la pauvre petite s'aperçoit beaucoup de la triste situation que l'on se trouve, elle a l'air sur la photo (fig. 4)



Fig. 4. Jeanne et Louise.

14. L'intérêt de cette lettre est de montrer à nouveau l'inquiétude des familles pendant la retraite et la difficulté qu'avaient les soldats à donner de leurs nouvelles.

de se faire du mauvais sang, consolez la la pauvre petite est fait espérer qu'elle nous verras tous arriver avant peu. Je ne vous direz plus grand-chose pour le moment. Bonjour chez Anna et Marcel est à tous les amis. Embrassez bien Jeanne pour moi. Votre fils qui vous aime et qui pense toujours à vous. André Masson<sup>15</sup>

### **Lettre, 17 avril 1915**

Ma chère petite Jeanne

Je t'écris cette petite lettre pour que, comme tu sais déjas que j'écris tout les jours tant que je suis à la tranchée, et aujourd'hui je te l'adresse à toi. Je puis te dire que je suis toujours en bonne santé et j'espère que vous autres vous serez de même. Je te dirai que le temps est toujours beau et maintenant on souffre beaucoup moins que dans ce sale hiver, et puis je te dirai aussi que l'on est très bien nourrit même dans la tranchée nous touchons un demi-litre par jour et question de manger c'est très bon. Je joint à ma petite lettre une photo où je suis pris dans la tranchée en étant dans un boyau qui va vers les bôches, il est à 20 mètres en avant de notre tranchée. Je ne vois plus grand-chose à te dire pour le moment. Embrasse bien papa et maman pour moi. Ton frère qui t'embrasse. André Masson<sup>16</sup>

### **Lettre, 25 décembre 1915**

Mes chers Parents

Je m'empresse de répondre à vos deux lettres que j'ai reçu avec plaisir surtout en voyant que vous étiez toujours bien. Quand à moi je suis de même pour le moment. Je vous direz que vos lettres étaient datées du 21 et 22 Décembre. Tout d'abord j'ai remercié ma petite sœur Jeanne d'avoir bien voulu m'écrire ces deux mots ainsi que cette petite fleur feuille de gui puisque sois disant portebonheur et surtout si cela pouvait apporter la fin, puis aussi je la remercie d'avance des pastilles de sucre d'orge quelle doit m'envoyer. Quand à maintenant au sujet de ce que vous me demandiez sur votre lettre question de guerre, et bien tout le monde en a marre même les bôches aussi mais ne croyais pas que l'on manifeste d'un côté comme de l'autre tout cela n'est que des mensonges et eux pour le moment son comme nous sous le joug de la discipline est par moment un peut rude mais plutard si on a le bonheur de ce revoir on pourras en parler et savoir ou sans tenir. J'ai reçu une lettre de Ludovic Dalbavie il va très bien, plus grand-chose à vous dire pour le moment, recevez de votre fils ses meilleurs baisers. bonjour à tous les amis. Embrassez Jeanne pour moi. André Masson<sup>17</sup>

---

15. L'espoir d'une fin assez proche n'a pas tout à fait disparu, mais il semble davantage un vœu plutôt qu'une croyance. L'hiver 1915 a été difficile à supporter. André reçoit une photo de son amie Louise, prise avec sa sœur Jeanne. Il découvre que Jeanne « a changé, elle a déjà la physionomie d'une fillette ». « Fillette » signifie peut-être ici : « jeune fille ».

16. Première lettre adressée à Jeanne Masson, qui a 10 ans et 8 mois. Elle mentionne l'envoi d'une photo prise dans des conditions risquées : « dans un boyau qui va vers les bôches [...] à 20 mètres en avant de notre tranchée ».

17. Cette lettre destinée à ses parents est postée dans une enveloppe adressée exclusivement à son père. L'espoir de « la fin » y est exprimé. La rumeur d'une lassitude partagée avec les adversaires est évoquée. La menace de la discipline est rappelée. Pour en dire davantage, il semble prudent d'attendre l'intimité d'une permission.

### **Lettre, 12 janvier 1916**

Ma chère Jeanne

Je m'empresse de répondre à tes deux petits mots de lettre que j'ai reçu hier au soir avec la lettre de papa et je te remercie beaucoup je vois que tu n'as pas pu me renvoyer les pastilles mais ça ne fait rien va à la prochaine fois. Reçois de ton frère qui pense à toi et t'aime bien les meilleurs baisers. André<sup>18</sup>

### **Lettre, 6 janvier 1918**

Ma chère petite sœur

C'est avec un grand plaisir que j'ai reçu ta jolie carte hier au soir surtout en voyant que tu es toujours en bonne santé ~~Que~~ ainsi que papa et maman. Quand à moi je suis toujours à peut près. J'ai reçu une lettre de Jean où il me dit qu'il a eu un refroidissement et alors qu'il est en observation à l'infirmerie sendoute que cela ne seras pas trop grave et cela pourrai lui faire tirer quelques jours de repos et peut être de la convalescence. Quand à nous autres je t'assure que nous avons un temps froid, mais sec. Je ne te dirai plus grand chose pour le moment. Bonjour à chez Anna à tou les amis. Embrasse bien papa et maman pour moi. Reçois de ton frère ses meilleurs baisers. André

### **Lettre, 16 janvier 1918**

Ma chère Jeanne

Je m'empresse de répondre à ta lettre que j'ai reçu hier au soir avec plaisir surtout en voyant que tu es toujours en bonne santé ainsi que papa et maman. Quand à moi, je suis toujours à peut près pour le moment. Je puis te dire que nous avons la pluie et cela a occasionné le dégel, et nous avons de la boue jusqu'aux genoux<sup>19</sup>. J'ai reçu une lettre de Gabriel en même temps que la tienne il est aussi très bien, mais où il est c'est pareil que moi il ne manque pas de boue, et dire qu'avec cela il y en a qu'ils veulent aller jusqu'au bout, s'ils étaient à notre place il l'aurai vite attrappé ce fameux bout<sup>20</sup>. Embrasse bien papa et maman pour moi. Ton frère qui t'embrasse. André

### **Lettre, 4 février 1918**

Ma chère Jeanne

Je m'empresse de répondre à ta lettre que j'ai reçu hier au soir avec plaisir surtout en te voyant toujours en bonne santé ainsi que papa et maman. Quand à moi je suis à peu près pour le moment. Je puis te dire que j'ai aussi reçu une lettre de Gabriel en même temps que la tienne et j'ai été épaté dit trouver sa photo, mais il est mal pris car on dirait qu'il à 30 ans, d'ailleurs il vous en auras sendoute envoyé une à vous autres. Maintenant je vois qu'à Montignac il y a du nouveau et le pauvre Marcel est mort, c'est bien malheureux, si jeune et surtout pour ses enfants. Maintenant je te renvoie ta lettre

18. Cette lettre ne contient que des banalités, comme si le goût de l'écriture n'était pas présent ce jour.

19. Il fait moins froid mais il pleut et il y a dans les tranchées de la boue jusqu'aux genoux.

20. Cette lettre évoque la situation politique. En 1917, des prises de position s'étaient manifestées en faveur d'une paix négociée, avec révision à la baisse des buts de guerre. Mais les « jusqu'aboutistes » ont été majoritaires. Ils étaient confortés par le soutien attendu des États-Unis qui, le 6 avril 1917, avaient déclaré la guerre à l'Allemagne.

est je vois avec plaisir que tu as fait beaucoup de progrès pour l'écriture elle est bien plus jolie et l'orthographe meilleurs si j'ai corrigé quelques fautes c'est dans ton intérêt car tu les a faites faute d'inattention d'inattention mais ce n'est pour te fâcher que je te fait cette petite remontrance. Bonjour à chez Anna a tous les amis. Embrasse bien papa et maman pour moi. Reçoit de ton frère ses meilleurs baisers. André<sup>21</sup>

### Réponse de Jeanne, lettre, Montignac, 7 février 1918

Mon cher André

Je t'écris ces deux mots pour te remercier de ta lettre que j'ai reçu ce matin dont je vois que tu est en bonne santé nous sommes de même pour le moment et j'espère que ma lettre te trouveras de même. Je te remercie aussi d'avoir corrigé les fautes que j'ai fait une autrefois je ferais attention de relire ma lettre<sup>22</sup>. Je te dirais que je ne vais plus à l'école, et j'aide maman à énoiser<sup>23</sup> je fais 4,5 kilos par jour cela fait toujours une pièce de 20 sous<sup>24</sup>. Maintenant cher André je ne vois plus grand chose à te dire pour aujourd'hui. Ta sœur qui t'embrasse ainsi que papa et maman. Jeanne Masson

[Un mot ajouté du père :] Deux mots pour te dire que nous sommes toujours en parfaite santé tu va voir que ta sœur ne seit pas piqué de lui avoir corrigé sa lettre<sup>25</sup> et je te joint les glorieux soldats du sud-ouest, voilà ce que je te parlais dans une de mes lettre de la semaine dernière. Nous t'embrassons tous. Ton père H. Masson

### Lettre, 12 février 1918

Ma chère petite sœur

Je m'empresse de répondre à ta lettre que j'ai reçu hier au soir avec plaisir surtout en te voyant toujours en bonne santé ainsi que papa et maman. Quand à moi je puis te dire que la santé est toujours à peut près pour le moment. Enfin j'ai vu que la lettre corrigée que je t'ai envoyée ne ta pas fâché tu as compris que c'était dans ton intérêt, surtout maintenant que tu as quitté l'école tu peut aussi bien finir ton éducation seule en écrivant et en lisant mais pas de romands car il n'y a rien d'aussi idiot surtout pour une jeune fille<sup>26</sup>. Maintenant je puis te dire que cette fois-ci tu as fait qu'une seule faute ce qui est très bien et d'ailleurs tu verras je te renvoi ta lettre.

21. Bien qu'André Masson, en février 1918, ait subi presque quatre années de guerre, le quotidien de sa famille, et notamment l'éducation de sa petite sœur de 13 ans, le préoccupe. C'est une lettre intéressante et émouvante. Elle est la première d'un groupe de trois où le grand frère, qui lui-même n'a pas une orthographe irréprochable, entend corriger celui de sa petite sœur. Ce courrier, comme certains des précédents, est écrit au crayon-encre. Ce crayon pouvait fonctionner comme un crayon à papier, mais, en l'humectant régulièrement avec la salive, on obtenait de l'encre.

22. On voit aussi qu'à cette époque, on attachait du prix à l'orthographe. Bien écrire avec une bonne orthographe constituait un signe d'élégance.

23. Énoiser, à Montignac, c'était casser les noix avec un maillet spécial, pour en extraire les cerneaux, lesquels étaient rassemblés ensuite et portés au moulin pour faire de l'huile. Outre le travail rémunéré, on énoisait aussi à la veillée pour rendre service aux hôtes qui invitaient.

24. La petite sœur, on le voit, ne se laisse pas faire. Elle signifie que la rigueur est ailleurs que dans l'orthographe en faisant valoir comment son travail aide financièrement leurs parents. Ses arguments et la réponse de son frère donnent des informations sur la vie quotidienne et les revenus d'une famille pauvre. 20 sous, c'est 1 franc. Donc, cent sous, c'est 5 francs. On employait encore cette terminologie en 1950.

25. Le père ajoute un mot pour rassurer et arbitrer.

26. André Masson, on l'a dit, jouait un personnage dans *Les Saltimbanques*, avant son service militaire. Il appréciait donc la fiction littéraire. Mais on craignait à cette époque que la peinture des états amoureux échauffe la fragilité prêtée aux jeunes filles.

Maintenant j'ai vu que tu aides maman à énoiser ce qui fait vingt sous par jours et regarde 30 francs par moi, avec les temps où nous sommes cela est appréciable<sup>27</sup>. Enfin je ne vois plus grand-chose à te dire de plus. Embrasse bien papa et maman pour moi. Reçois chère Jeanne les meilleurs baisers de ton frère. André<sup>28</sup>

### **Lettre, 24 février 1918**<sup>29</sup>

Ma chère Jeanne

Je m'empresse de répondre à ta lettre que j'ai reçu hier au soir avec plaisir surtout en voyant que vous étiez toujours en bonne santé. Quand à moi pour le moment la santé va à peu près. J'ai vu sur la lettre de papa que Gabriel compte revenir aux tranchées sous peu le repos et bien vite passé. J'ai aussi reçu une lettre de Jean et il doit être toujours à la même place car il ne me cause pas à ce sujet. Je ne te dirai plus grand-chose pour aujourd'hui. Embrasse bien papa et maman pour moi. Reçois de ton frère ses meilleurs baisers. André. J'ai vu sur la lettre de papa que lui et Marcel non pas étaient à la réunion mais que Chastélau [probablement : Chasteloux] leur a cassé quelque chose, c'était même sa partie à lui

## **André Masson après la guerre**

André Masson s'est marié, il a eu une fille, une petite-fille et un petit-fils. Il a fait une carrière d'inspecteur de police à Bordeaux.

À sa retraite, il était très sociable et recherchait la compagnie. À Gazinet (Gironde), où il vivait, il avait de nombreux amis. À La Bachellerie, il restait de longs moments dans le salon du coiffeur, là où l'on parle. En cas de dispute, il prenait l'initiative de la réconciliation et il s'y employait avec persévérance. Sa sœur disait qu'il ne venait pas une fois dans sa famille, lorsqu'elle était enfant et adolescente, sans lui offrir un cadeau.

En 1966, il a déménagé de Gazinet, où il avait ses habitudes, à La Bachellerie, où sa sœur Jeanne venait souvent en vacances, pour la voir davantage. Le mauvais sort a voulu que celle-ci meure le 12 décembre 1966, à 62 ans.

André a chassé très tard. À 80 ans, il partait encore en solex et se postait. Il lui arrivait de tuer un écureuil.

Il est resté très alerte longtemps. Au cours de ses déplacements, il se dispensait de porter un casque. Arrêté par les gendarmes, il leur dit : « Et alors, à 85 ans, je ne suis pas assez vieux pour faire un mort ! »

27. On trouve là des informations sur les revenus des familles pauvres.

28. On remarque aussi dans cette lettre la construction qui respecte les convenances épistolaires : on commence par demander des nouvelles de la santé de ceux à qui on écrit, puis on donne des nouvelles de soi-même, avant d'aborder le sujet qui intéresse.

29. Cette lettre est la dernière qui a été conservée. André Masson a été fait prisonnier au cours de la seconde bataille de la Marne, C'est peut-être ce qui lui a sauvé la vie.

Un soir de janvier 1976, après avoir pris son porto quotidien à la Mule Blanche (commune de La Bachellerie) dont il remontait avec son vélomoteur, il surveillait la cuisson de frites, assis devant la cuisinière, quand sa tête s'est inclinée sur le côté : il était mort.

G. T.

**Sources et bibliographie**

Lettres d'André Masson à sa famille (archives familiales)

*Carnet de route d'un poilu du 144<sup>e</sup> d'infanterie, par T. Tailly* (carnet retrouvé dans les archives de la famille d'André Masson, copie à la bibliothèque de la SHAP).

MIQUEL Pierre, 2004. *La bataille de la Marne*, Paris, Perrin.

VILLATTE Paul, 2007. *Le canton de Salignac des origines à la Révolution*, Autremencourt, Le Livre d'histoire.

[https://www.horizon14-18.eu/wa\\_files/Historique144RI\\_20-\\_20Historique144RI.pdf](https://www.horizon14-18.eu/wa_files/Historique144RI_20-_20Historique144RI.pdf)

[www.vieuxblaye.fr/spip.php?article74](http://www.vieuxblaye.fr/spip.php?article74)

<http://tableaudhonneur.free.fr/144eRI.pdf>

**DANS NOTRE ICONOTHÈQUE\***

# Le cinéaste Léon Poirier et ses « vraies » images de la bataille de Verdun

par Gilles DELLUC

*À l'automne de sa vie, le cinéaste Léon Poirier (1884-1968), ami de Louis Delluc, a passé une bonne trentaine d'années à Urval, en Dordogne. Il y a tourné un film et conçu plusieurs autres, il s'y est investi dans la vie locale, y compris dans la Résistance. Il y a écrit les deux gros volumes de ses mémoires et il repose dans le petit cimetière du village.*

*Il y est aujourd'hui assez oublié. Pourtant, cela fait presque cent ans, en 1928, après de nombreux autres films, tournés en pleine nature tel le reportage de La Croisière noire, il a été le premier en France à montrer sur l'écran les « vraies » images de la Grande Guerre. Des images extraites des archives de l'Armée, mais – le plus souvent – « rejouées » par d'authentiques anciens poilus, sur le vrai champ de bataille de Verdun, encore totalement dévasté. Son but : offrir aux jeunes des représentations critiques de la guerre, tout en rappelant le courage et les souffrances des soldats des deux camps.*

\* Les documents iconographiques présentés dans cette rubrique sont archivés à la SHAP (coll. Delluc).

*Une première ! Aujourd'hui encore, ces documents, si spectaculaires et si convaincants, sont souvent réutilisés, dans les films actuels, comme d'authentiques images prises sur le vif...*

*Cette belle aventure mérite d'être contée : 1 - en résumant d'abord la biographie de ce cinéaste ; 2 - en replaçant son étonnant Verdun, visions d'histoire dans le catalogue des films de la Grande Guerre, car certains ont influencé sa genèse.*

Périgueux, 1950. Dans la longue et belle salle, toute neuve, du cinéma *Le Paris*, place Francheville<sup>1</sup>, un cinéaste sexagénaire, courte barbe et cheveux blancs, un peu voûté mais passionné, vient présenter son dernier film : *La Route inconnue* (1949). Comme l'auteur de ces lignes, certains s'en souviennent peut-être...

Ce cinéaste, Léon Poirier, d'origine tourangelle<sup>2</sup>, est Périgordin depuis une quinzaine d'années<sup>3</sup>. Son film n'aura pas le succès escompté. Le réalisateur lui survivra en Dordogne durant deux décennies.

C'était un film d'aventures. Celles d'un jeune homme qui, en 1883-1884, explora clandestinement le mystérieux Maroc, alors interdit aux chrétiens. Guidé par un vieux rabbin, il avait appris l'hébreu et s'était déguisé en pauvre juif, errant sur les pistes. Peu avant, au terme de quelques années fort dissipées dans la cavalerie, il avait démissionné de l'armée. Sous le grand soleil, il allait découvrir la soumission des musulmans à Dieu et la solitude des déserts. Il allait s'engager dans un étonnant parcours spirituel. Mais, au retour, il ne manqua pas de rédiger un rapport illustré à la Société de Géographie : il servira à préparer le protectorat français de 1912<sup>4</sup>.

Le lecteur aura reconnu ce jeune vicomte : de souche périgordine, il se nommait Charles de Foucauld de Pontbriand. C'était le futur ermite de Tamanrasset...

## **Léon Poirier, des Champs-Élysées au *Penseur* de Rodin**

Léon Poirier (1884-1968) a derrière lui de brillantes études et une belle carrière. D'abord secrétaire général du *Gymnase*, il est devenu directeur-fondateur de la *Comédie des Champs-Élysées*<sup>5</sup>. Sans grand succès.

1. Cette salle a aujourd'hui disparu.

2. On l'a souvent dit « neveu » de Berthe Morisot. En fait, sa cousine Jeannie était la nièce de cette impressionniste et elle épousera Paul Valéry (POIRIER, 1968, p. 190 ; HUGUES, 1986, p. 107).

3. Auparavant, cette « personnalité bien parisienne » habitait en fait le Beauvaisis (FESCOURT, 1959, p. 320).

4. Sa *Reconnaissance du Maroc* obtint la médaille d'or de cette docte société.

5. Liée au sort du *Théâtre* du même nom, elle se nomma même, le temps d'un hiver, *Théâtre Léon Poirier*.

Heureusement, en juillet 1914, « dans le naufrage des Champs-Élysées, dit-il, j'ai pu, grâce à Léon Gaumont, grimper *in extremis* dans un canot de sauvetage : le Cinématographe ». Il devient en effet réalisateur de films, muets puis parlants<sup>6</sup>.

C'est le tout début d'une œuvre cinématographique abondante, mais aujourd'hui oubliée du grand public. Selon son collègue Marcel L'Herbier, « ce gentil barbu, aux yeux naïfs, affable et conciliant » tourne d'abord de petites bandes en extérieur, à la tranquille mode suédoise, avec « ce sens du paysage qui fera la gloire de quelques jeunes "cinégraphistes" ».

Ses premiers films sont « souvent teintés d'asiatisme littéraire et d'exotisme de luxe, et revisités par un décorateur, avec une aspiration confuse vers d'autres lointains<sup>7</sup> ». Entré grâce à des relations familiales<sup>8</sup> chez l'impérieux et glacial Léon Gaumont, il œuvre comme metteur en scène, puis comme directeur artistique jusqu'en 1923. Il prend la suite de Louis Feuillade, le génie des films à épisodes.

Voici, en 1915, son nouveau film, vraiment novateur, intellectuel sinon d'avant-garde, qu'apprécie Louis Delluc : *Le Penseur*. Un homme, hanté par la statue de Rodin, lit dangereusement dans les pensées d'autrui... C'est « une œuvre assez simplette », non sans intellectualisme et préciosité<sup>9</sup>, avec une débauche de surimpressions et de fondus enchaînés, dans le clair-obscur de la vieille pellicule orthochromatique. Ce conte philosophique a du succès : c'est bien dans le goût du moment de fouiller les âmes<sup>10</sup>.

## Léon Poirier, de la Grande Guerre à nos colonies d'Afrique

Puis, après quatre années de guerre au front comme officier<sup>11</sup>, ce sont « des bandes émouvantes et belles<sup>12</sup> » d'après de grands auteurs (Lamartine, Chateaubriand) : elles plaisent au public et témoignent « d'un homme au talent épais et consciencieux, d'un bon artisan<sup>13</sup> ». Poirier tourne toujours dans la nature, sans studio ni assistant, comme Louis Delluc et contrairement à leurs contemporains Marcel L'Herbier et Abel Gance.

6. POIRIER, 1968, p. 142.

7. FESCOURT, 1959. Voir aussi LEPROHON, 1947, p. 52 ; DELLUC, 2002, p. 189.

8. JEANNE et FORD, 1947b, p. 371.

9. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964.

10. JEANNE et FORD, 1947b, p. 374.

11. D'abord réformé (pour séquelles d'une pleurésie et graves brûlures dans son auto), il est pris « bon pour le service » dès octobre 1914, sur sa demande insistante. Il sait conduire : on le nomme donc au 80<sup>e</sup> d'artillerie lourde et il terminera la guerre comme lieutenant avec la croix de guerre.

12. LEPROHON, 1961, p. 66.

13. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964, p. 211.

Au début des années 1920<sup>14</sup>, Léon Poirier fonde et préside le Club français du Cinéma pour les professionnels, avec Louis Delluc, Léon Moussinac et le jeune René Clair. Il écrit pour la revue *Cinéa* de Delluc<sup>15</sup>. Poirier tente d'imposer son ami Delluc et lui facilite le tournage en une semaine (mais pas gratuitement) du très novateur *Fièvre* (1921), aux majestueux studios Elgé de Léon Gaumont, aux Buttes-Chaumont. Delluc sera bientôt à la tête de l'Avant-garde du cinéma muet.

Après avoir tourné *L'Affaire du courrier de Lyon* (1923), diffusant les preuves de l'innocence de Joseph Lesurques, dans cette erreur judiciaire vieille de plus d'un siècle, Poirier a le mérite de s'orienter vers le documentarisme exotique : « Ce n'est pas un scénario que l'on emporte dans ses bagages, c'est une œuvre que l'on construit en route », dit-il<sup>16</sup>. Depuis toujours, il rêve d'un cinéma « meilleur artistiquement et plus utile socialement<sup>17</sup> ». N'ayant pas pu participer au tournage au Sahara de *L'Atlantide* (1921) de Jacques Feyder et « tournant le dos aux artifices du cinéma parisien [et] à l'avant-garde impressionniste<sup>18</sup> », il réalise en Afrique un grand et « très habile<sup>19</sup> » film de reportage (30 000 m de pellicule impressionnée pour 1 800 m de film)<sup>20</sup> sur *La Croisière noire* de la mission André-Citroën en auto-chenilles (1926) : un périple de 18 000 km en 8 mois, sans dépasser une moyenne de 32 km/h, de Colomb-Béchar au Cap et à Madagascar.

C'est là, à Béni Abbès, à plus d'un millier de kilomètres d'Alger, en montant à l'ermitage du père de Foucauld, qu'il trouve, dit-il, son « Puits de Jacob », marqué par la profonde empreinte du désert : « Le désert n'est pas qu'une toile de fond<sup>21</sup> ». Grand succès du film : on en admire autant la qualité technique que la richesse et les regards neufs qu'il apporte sur l'univers africain, encore qu'il insiste plus sur les paysages que sur les difficultés de cette expédition et sur le contact avec les « indigènes »<sup>22</sup>.

Peu après, en 1928, c'est un grand film de guerre (*Verdun, visions d'histoire*), qui reste son titre le plus connu et dont nous allons reparler. Dans

14. DELLUC, 2002, p. 146 et 241, note 246.

15. *Ibid.*, p. 260 et 362-363. Dans cette revue, le 27 mai 1921, Louis Delluc propose le nouveau mot « cinéaste ».

16. JEANNE et FORD, 1947b, p. 379 ; SADOUL, 1990.

17. JEANNE et FORD, 1947b, p. 440.

18. LHERMINIER, 2012, p. 660 et 899.

19. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964, p. 294. Bardèche et Brasillach sont habituellement avares de compliments.

20. En 1925, avec le reliquat de tout ce matériel, L. Poirier composera un autre documentaire, *Amours exotiques* (LHERMINIER, 2012, p. 940).

21. POIRIER, 1968, p. 238 sq et 252. Malgré le souhait de son compagnon de cette *Croisière noire*, le père Teilhard de Chardin, ce n'est pas Poirier, mais André Sauvage qui tournera en Asie le film sur *La Croisière jaune* (1931-1933). Il en sera dépossédé par Citroën. L. Poirier en referra le montage final et en recueillera les félicitations, tandis que le malheureux auteur se réfugiera dans l'agriculture...

22. Il a laissé aussi de très nombreuses pages sur l'Afrique et Madagascar. Il emmènera son interprète gabonais Sossa en Périgord (POIRIER, 1953, p. 61-217 et 237-266 ; FESCOURT, 1959, p. 324 ; DELLUC, 2002, p. 264).



Fig. 1. Deux grands films de L. Poirier (1928 et 1936) :  
a. *Verdun, visions d'histoire* ; b. *L'Appel du silence*.

les années 1930, des films tout à fait classiques suivent et exaltent l'histoire de nos chères colonies, mais sans recours au romanesque : *L'Appel du silence*<sup>23</sup> et *Brazza ou l'Épopée du Congo*<sup>24</sup>, d'autres films sur Madagascar et l'Éthiopie<sup>25</sup> et enfin, juste avant la guerre, *Sœurs d'armes*, à la gloire de l'héroïque Louise de Bettignies<sup>26</sup> (fig. 1 a et b).

Dans plusieurs domaines, Léon Poirier est donc un grand précurseur du cinéma muet<sup>27</sup>, bien qu'« un peu de frémissement fait défaut à son inspiration<sup>28</sup> ». Il est honoré du très académique Grand Prix du Cinéma français

23. D'après le très bien-pensant académicien René Bazin. Un « film-mémorial » sur le père de Foucauld, d'une grande rigueur historique, réalisé par souscription et grâce au général de Castelnau, surnommé « le Capucin botté » par Clemenceau (POIRIER, 1968, p. 284).

24. Un film colonial bien fait (TULARD, 1997, p. 375). L. Poirier est encouragé par Georges Mandel, alors ministre des Colonies.

25. BOULANGER, 1975, p. 122-127.

26. Depuis Lille occupée, elle renseignait les Anglais sur les opérations de l'armée allemande. Elle sera fusillée en septembre 1918. Rôle joué par Jeanne Sully (1905-1995) : c'est la fille de Mounet-Sully, sociétaire de la Comédie-Française comme lui (elle entretiendra une relation avec le Périgourdin Aimé Clariond de 1937 à 1941). Succès du film à l'Opéra en présence du général Weygand, mais accueil très mitigé du public en cette année 1937 (POIRIER, 1968, p. 325).

27. FESCOURT, 1959, p. 329.

28. *Ibid.*, p. 326.

pour *L'Appel du silence*. Cette exaltation patriotique lui fait quelque tort et le pénétrant Georges Sadoul surnomme volontiers Poirier « le cinéaste officiel de la III<sup>e</sup> République<sup>29</sup> ». D'où, sans doute, son oubli actuel, un peu injuste...

## En Périgord : un film pétainiste et la Résistance dans la Bessède

En 1936, le cinéaste s'en va, presque par hasard, passer 48 heures sur les coteaux de la vallée de la Dordogne, et il profite du voyage pour saluer, au château de Bridoire, la marquise de Foucauld de Lardimalie, tante du père de Foucauld<sup>30</sup>. Il demeure une semaine en Périgord et acquiert à Urval « des bâtisses abandonnées et dix hectares de brousse » à la veuve octogénaire d'un marchand drapier de Bergerac : une « maison de maître », selon lui. C'est plutôt une grande ferme délabrée...

Léon Poirier a 52 ans. Sa maison d'Urval devient habitable dès 1938. Il va passer là une longue et pieuse retraite (il dit même s'y être « enterré ») et devenir un maire très estimé<sup>31</sup>. Il y rédige le récit de sa carrière de cinéaste : *24 images à la seconde ; du studio au désert* (1953)<sup>32</sup>. Après le décès de son épouse, il publie un dernier gros ouvrage, dont le titre dit bien son renoncement au 7<sup>e</sup> art : *À la recherche d'autre chose* (1968). L'ancien élève de Sainte-Croix de Neuilly, toujours animé d'une ardente foi chrétienne, est bien désabusé par le cinéma. Il conclut : « Le cinéma peut se contenter d'un trompe-l'œil... Mais je ne peux me satisfaire d'un trompe-l'âme. »

C'est en Dordogne aussi qu'il tourne un film assez banal, *Jeannou*, sorti en 1943 : une jeune fille dans un beau château du Sarladais (Monsec, commune de Mouzens), un séduisant ingénieur, un gisement de lignite, un homme d'affaires véreux, le retour à la terre et de beaux paysages... et on devine la suite dans la bien-pensante « France du Maréchal ». Cette œuvrette est parfois considérée, non sans exagération, comme un des « films-phares du pétainisme pur et dur<sup>33</sup> ».

La paisible vie périgordine va même entraîner Léon Poirier dans la Résistance : un *so british* officier, le jeune *captain Jack*, lui demande d'héberger,

29. DELLUC, 2002, p. 364 et 392.

30. Ce château sera vendu peu après.

31. Malgré la proximité de Cadouin et d'Urval (8 km), ce n'est pas là que les deux amis, Louis Delluc et Léon Poirier, se sont rencontrés. Mais à Paris. L'un a quitté Cadouin en 1898 et meurt à Paris en 1924 ; l'autre ne découvre Urval qu'en 1936 et nous quitte en 1968.

32. Les films anciens étaient tournés au rythme de 16 images/s (approximativement suivant l'ardeur du « tourneur de manivelle). Avec le parlant, la cadence est standardisée à 24 images/s. Aujourd'hui, la projection des vieux films entraîne donc pour nous une grande accélération du mouvement, ce que pallie la « remise à cadence ». Pour la ralentir, ce procédé double une image sur deux (16 + 16/2 = 24 images/s : le compte est bon). Mais la cadence des vieilles bandes reste souvent un peu trop rapide.

33. SELLIER et BURCH, 1999.

dans une petite maison, voisine de sa belle demeure, un officier allié parachuté dans la Bessède. Puis d'autres membres de l'état-major interallié profitent de cet abri, dont André Malraux lui-même. Bientôt le cinéaste propose sa propre propriété pour un parachutage, « pratiquement dans son jardin ». Et ce n'est qu'à la Libération, qu'il découvre ses liens de parenté avec cet énigmatique *captain Jack* : c'est Jacques Poirier, son propre cousin...<sup>34</sup>

En outre, Léon Poirier devient le tuteur de son jeune voisin, notre ami Hubert de Commarque, après le décès de son père à Buchenwald. Mais, après le demi-échec de *La Route inconnue* en 1949, le cinéma, c'est bien fini pour lui. Il avait fondé une pieuse Maison des Champs de saint François d'Assise à Noisy-sur-Oise (1931) ; il publie bientôt un livre sur ce saint (1956) et un autre sur saint Paul (1957).

Une anecdote témoigne de sa retraite à Urval. Un vieux monsieur s'arrête devant la plaque bleue à l'angle de l'école : « Qui est ce Léon Poirier ? » Un enfant répond : « C'est lui qui a donné à la commune une place pour jouer à la pétanque... Des films ? Non, mais il a mis à la mairie la télévision pour tout le monde...<sup>35</sup> »

Léon Poirier sera inhumé en 1968 à Urval, auprès de Jeanne, son épouse.

## La Grande Guerre et le cinématographe

Retour arrière. Disons plutôt *flash-back* et retrouvons la Grande Guerre portée à l'écran. En France, jusqu'ici, le cinématographe se résumait à des actualités bidonnées, des comédies stupides, des épisodes de *Fantômas* et *Judex* de Louis Feuillade et des « films d'art » théâtraux (où les frères bergeracois Mounet déclamaient des vers que personne n'entendait). Bref, tout ce que détestait le jeune critique de spectacles Louis Delluc...<sup>36</sup>

En 1914, malgré les *Actualités* de Pathé ou de Gaumont, on n'a guère de documents sur le triste début des hostilités (en Alsace, à Charleroi, sur la Marne...), mais « une pléiade de fictions [...], œuvres cocardières, proches de l'imagerie d'Épinal<sup>37</sup> ».

Au printemps 1915, le ministère de la Guerre et les producteurs de films créent, non sans difficultés<sup>38</sup>, la Section cinématographique (et bientôt

34. POIRIER J., 1992, p. 134-135. Nos remerciements vont à Jacques Poirier qui nous a détaillé cette aventure lors de la sortie de son livre.

35. POIRIER, 1968, p. 358.

36. À partir de 1916, L. Delluc va découvrir les films américains (*Forfaiture*, *Naissance d'une nation*, *Intolérance*...), puis ceux des Scandinaves et même, un peu plus tard, ceux des Allemands. Suivant souvent leurs exemples, il deviendra « l'éveilleur du cinéma français ».

37. VÉRAY, 1995b, p. 243.

38. Sur l'insistance du journaliste Jean-Louis Croze et d'un professeur d'histoire, avec l'aide de quatre grandes maisons du film et, au début, les services de trois caporaux et d'un soldat comme opérateurs.

photographique) de l'Armée (la SCA) : il faut contrer la propagande allemande et archiver des images. La Grande Guerre est la première guerre médiatisée... mais filmée de loin. Bien en arrière du Front, les équipes opérateur-cadreur traînent la lourde et encombrante caméra à manivelle et le long trépied de bois. Ils enregistrent non pas les batailles, mais surtout les prises d'armes et les remises de décorations, les bombardements (vus de loin), les soldats au repos ou montant lentement en lignes, les tranchées ennemies (vides, après l'attaque)... Parfois ce sont des plans un peu plus animés, mais ils ont été filmés bien tranquillement, avant la guerre, durant des manœuvres. De surcroît, le nitrate de cellulose des films se fait rare : mis en poudre, c'est un puissant explosif sans fumée.

À partir de la terrible offensive de la Somme en juillet 1916, l'autorisation de se rendre aux avant-postes, près des lignes de feu, pour enregistrer de meilleures images – à montrer à l'Arrière –, est parfois accordée : nos canons de 75 entrent en action ; les soldats mettent la baïonnette au canon ; ils commencent à s'élancer à l'assaut, par-dessus le parapet de la tranchée... et hop !, ils reviennent aussitôt de la bataille (que nul n'a vue sur l'écran), avec des prisonniers (très humainement traités) et quelques blessés (légers)<sup>39</sup>.

Le problème, c'est que « la guerre actuelle est dispersée, éparpillée », rumine, non sans raison, le cinéaste Henri Diamant-Berger<sup>40</sup>. Résultat : la censure trie et n'autorise guère que des images pas trop violentes, susceptibles de rassurer les Français et de ranimer leur moral<sup>41</sup>.

### **Le formidable Abel Gance : *J'accuse* !**

Aucun film de guerre donc ? Mais si : « *J'accuse* est la courageuse exception<sup>42</sup> ». Pour Charles Pathé, Abel Gance fait un violent procès de la guerre dans ce grand film mêlant mythe et réalisme (1917-1918, sorti en 1919)<sup>43</sup> (fig. 2).

De ce premier réquisitoire du cinéma contre la guerre, chacun connaît la mélodramatique et emblématique scène – souffle hugolien et symbolisme outrancier – de la résurrection des morts au champ d'honneur de Douaumont : ces cadavres de poilus, vêtus de haillons, « innombrables, la figure terreuse

39. JEANNE et FORD, 1947b, p. 157 ; VÉRAY, 1995b, p. 238.

40. *Le Film*, n° 116, 3 juin 1918, cité par VÉRAY, 1995b, p. 242. Voici encore un ami de L. Delluc, rédacteur en chef de cette revue. En août 1918, il est envoyé par Clemenceau aux États-Unis pour organiser la distribution des *Actualités* françaises. Sa fille Colette épousera le Dr Jean Lassner, pionnier de l'anesthésie moderne, futur propriétaire du château sarladais du Paluel. À Paris, dans les années 1960, ce dernier sera, avec l'auteur de ces lignes, médecin de l'hôpital Cochin (*Art et histoire en Périgord Noir*, n° 148, 2017).

41. JEANNE et FORD, 1961, p. 196, 199-215.

42. JEANNE et FORD, 1947b, p. 166.

43. Le vrai titre était *J'accuse*, *tragédie des temps modernes* (FESCOURT, 1959, p. 172).

et les orbites pleines d'étoiles », quittent leur sépulture à croix de bois, dans une immense plaine steppique, pour vérifier que leur sacrifice n'a pas été vain pour les planqués de l'Arrière. Ces soldats-acteurs sont 3 000 authentiques poilus prêtés par l'Armée pour tourner dans le Var, puis dans le saillant reconquis de Saint-Mihiel<sup>44</sup>. Abel Gance, réformé et pacifiste, est assisté par Blaise Cendrars<sup>45</sup>.

Dans la version pacifiste du film (1937), les cadavres français et aussi allemands, y compris des « gueules cassées », se relèvent pour effrayer les vivants et les dissuader de refaire la guerre. Gance tentera de diffuser son film en Allemagne. Par lettre, la cinéaste Leni Riefenstahl, qui vient de filmer *les Dieux du stade* aux JO de Berlin (1936), lui dira l'impossibilité de réaliser son souhait.

Louis Delluc ne trouve dans *J'accuse* que « des images bien faites, trop bien faites », et rapproche curieusement ce film du mélo *Forfaiture*<sup>46</sup>. Dès 1918, il avait conseillé son auteur : « Vous ferez de fortes choses. Ne cessez jamais de voir trop grand ! » Mais, tout de même, il est déçu par cette surabondante théâtralité d'Abel Gance<sup>47</sup>. Un peu plus tard, Georges Charensol observera que « le goût pour le pathos désordonné et le lyrisme échevelé n'est absent d'aucune de ses œuvres<sup>48</sup> ».

Retenons que ce film-charnière, influencé par le terrible roman *Le Feu* d'Henri Barbusse – ce Goncourt qui fit scandale – et dont le récit haletant rappelle la façon de David W. Griffith<sup>49</sup>, « annonce le culte des morts et la volonté pacifiste des années 1920-1930<sup>50</sup> ». Mais, surtout, il se situe « entre une représentation classique en voie de perte et des innovations formelles qui vont finir par s'imposer<sup>51</sup> » et préparer le grand *Verdun* de Léon Poirier.



Fig. 2. *J'accuse*. Ce terrible film d'Abel Gance (1919) montre la résurrection des morts au champ d'honneur.

44. VÉRAY, 1995b, p. 245 ; LHERMINIER, 2012, p. 630.

45. Réformé après l'amputation de son bras, le caporal légionnaire Cendrars sait bien ce qu'est la guerre. Dans *J'accuse*, il exhibe son moignon au premier rang de la « résurrection de morts ».

46. La découverte de ce film du jeune Cecil B. DeMille l'avait conduit en 1916 à aimer enfin le cinématographe, détesté jusque-là : « Ce film avait une âme », dira-t-il (BARDECHE et BRASILLACH, 1964, p. 217 ; DELLUC, 2002, p. 94).

47. DELLUC, 2002, p. 105 ; LHERMINIER, 2012, p. 694.

48. CHARENSOL, 1930, p. 174-175.

49. Auteur américain notamment de *The Birth of a Nation* (1915) et de *Hearts of the World* (1918).

50. VÉRAY, 2008, p. 81-83.

51. ALBERA et GILI, 2001, p. 203-207.

En tous cas, dans ce film-monument (3 époques, 4 345 m), Gance a mis au point « un langage cinématographique elliptique, violent, emphatique, mais souvent fort <sup>52</sup> ». Il proclame : « Le temps de l'image est venu. » Laurent Véray voit, dans *J'accuse*, « un film conforme aux aspirations de Charles Pathé et à l'air du temps », oscillant entre modernisme et imaginaire ancien, humanisme et nationalisme. D'où son immense succès et les controverses qu'il entraîna... <sup>53</sup>

Bientôt Gance va en user de même dans *La Roue* et dans *Napoléon*. Ses deux grands films provoqueront « un éblouissement de catastrophes », pour Léon Moussinac en 1925 : le lyrisme cinématographique et le paroxysme d'une carrière <sup>54</sup>.

Tous les honneurs vont à Abel Gance : son film est présenté à l'Opéra le 4 mai 1919, devant le président Raymond Poincaré et les maréchaux Joffre et Foch. Mais, murmure la presse, certains anciens poilus sont critiques : « Ce film immoral dénature le sacrifice de nos morts ».

### **Après la guerre : c'est la vérité que recherchent les films...**

La Grande Guerre est certainement la Der des Ders... Du moins, on le croit. Soldat du Front ou civil de l'Arrière, chacun veut voir et savoir ce qui s'est vraiment passé. Des documentaires essaient de montrer ce qu'a été cette guerre et de fêter la victoire. La SCA propose des extraits d'actualités dans *L'Infanterie française dans la bataille* (1919) et, un peu plus tard, ses archives permettent parfois d'animer – un peu – plusieurs films, au titre bien explicite : *Verdun tel que le poilu l'a vécu*, *La Grande Épreuve*, *Les Hommes oubliés* ou encore *le Film du Poilu* <sup>55</sup>. Mais, le plus souvent, l'auteur ne dispose pas d'images authentiques, prises sur le vif, et il use de plans de fiction, improvisés pour tenter de « reconstituer » au mieux l'action <sup>56</sup>.

Oui, mais on doit et on veut satisfaire le mieux possible un public immense et exigeant : les six millions d'anciens combattants de la « génération du feu ». Sans compter leurs proches qui ne connaissent ces batailles que par ouï-dire. Mais ces films hâtivement tournés n'y parviennent guère... Louis Delluc en admire certains, faute de mieux : ce sont parfois « d'ingénieux [*sic*] docu-

52. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964, p. 217.

53. VÉRAY, 1995b, p. 93-124 et 1996, p. 120.

54. JEANNE et FORD, 1947b, p. 326 et 330. Deux détails peu banals : Séverin-Mars, le malheureux héros de *La Roue*, parfois comparé à Mounet-Sully dans *CEdipe* (*ibid.*, p. 479), mourra peu après la sortie de cet épuisant tournage ; l'extraordinaire et long *Napoléon*, 13 000 m de pellicule, projeté sur 3 écrans, prend fin quand Bonaparte part pour la campagne d'Italie...

55. Film très didactique, intitulé aussi *Cinq ans de la vie d'un Français mobilisé*.

56. On lira les écrits de L. Véray et notamment son excellent article sur « Fiction et non-fiction dans les films sur la Grande Guerre » et *La Grande Guerre au cinéma* (VÉRAY, 1995b et 2008).

ments, et surtout d'admirables pages d'art<sup>57</sup> ». Il aime *L'Héritage de la France*, tourné dans notre pays dévasté, car c'est la douloureuse histoire, non pas des soldats, mais des populations elles-mêmes, revisitées : « Tous les caractères ont été pris sur le vif ; les habitants du pays y dépeignent leur propre tragédie<sup>58</sup> ».

La Section cinématographique de l'Armée disparaît en 1920 au profit d'une Société d'archives d'art et d'histoire, désormais concessionnaire<sup>59</sup>. La détente prêchée par Aristide Briand, « apôtre de la Paix », diminue le nombre des films tentant de raconter la guerre et la censure finit par les interdire à la fin de l'année 1927.

Cet interdit provoque une relance des films de non-fiction, présentant des documents d'archives de la SCA, très peu utilisés jusque-là, alors qu'outre-Rhin, certains films allemands compilent habilement fiction et non-fiction.

## Deux grands films nous viennent d'outre-Atlantique

Deux autres films, américains, vont beaucoup influencer les projets de Léon Poirier (fig. 3 a et b). C'est d'abord *Shoulder arms* (1918), autrement dit notre *Charlot soldat*, de Charlie Chaplin, cinéaste-acteur déjà bien connu par ses petits films<sup>60</sup>. Plutôt qu'un film pacifiste, c'est une parodie héroïque : l'ennemi s'oppose à un Charlot désorienté, malmené surtout par ses supérieurs. Dans son livre intitulé *Charlot*, Louis Delluc compare son héros à Molière et à Shakespeare et il a le mot juste : « Ce film justifie tout ce qu'on peut attendre du cinéma. Il ne met le feu à rien, n'accuse personne et il est bien plus sévère. L'ironie a beaucoup plus de force que l'apostolat<sup>61</sup> ».

Un peu plus tard, aux États-Unis puis en Europe, *La Grande Parade* (1925) est la première grande fresque, romancée, épique et baroque, de King Vidor, un jeune Texan. C'est le premier film hollywoodien, critique à l'égard de la guerre<sup>62</sup>. Premier au box-office, il va battre tous les records de recette et faire réfléchir les cinéastes français. On assiste, dans un camp puis dans l'autre, à la « vraie » guerre, reconstituée à l'Américaine par la *Metro-Goldwyn-Meyer Co*. Pour une fois, l'ennemi n'est jamais diabolisé. Mais beaucoup, dont le communiste Léon Moussinac<sup>63</sup>, font à ce film trois reproches : la violence des images (malgré une idylle entre un *marine* et une jolie paysanne française), l'absence des braves « poilus » français et le carton-pâte des paysages.

57. *Paris-Midi*, 13 juillet 1918, cité par VÉRAY, 1995b, p. 242.

58. *Paris-Midi*, 16 octobre 1919, cité par VÉRAY, 1995b, p. 248.

59. VÉRAY, 1995b, p. 248. Aujourd'hui Etablissement de Communication et de Production Audiovisuelle de la Défense (ECPAD).

60. LESCOT et VÉRAY, 2011, p. 53-56.

61. DELLUC L., 1921.

62. LESCOT et VÉRAY, 2011, p. 61-62.

63. Grand ami de Louis Delluc, qui ne partage pas toutefois son engagement politique. Il n'a pas l'habitude d'être indulgent.



Fig. 3. En Amérique, deux façons de voir la Grande Guerre (1918 et 1925) :  
a. *Charlot soldat* ; b. *La Grande Parade*.

Toutefois, ce *Charlot soldat*, mais surtout cette *Big Parade* vont inciter Léon Poirier à tourner un « vrai » film de guerre : son *Verdun, visions d'histoire* sera comme l'antithèse de *La Grande Parade*<sup>64</sup>. Ce sera le plus grand film français de l'après-guerre. Il sort en novembre 1928, en même temps qu'un beau livre (188 héliogravures) et des articles illustrés de *Cinémagazine* à son sujet (Poirier, fin 1927 et début 1928).

### ***Verdun, visions d'histoire* de Léon Poirier : un film « vrai » et innovant**

Nous y voici. Le cinéaste Léon Poirier, ancien combattant lui-même<sup>65</sup>, commence son film en 1927 et le continue l'année suivante. Il veut rendre hommage aux poilus lors du X<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice, car, affirme-t-il, « le cinéma est sans doute l'art le plus désigné pour combattre l'oubli ».

64. JEANNE et FORD, 1947b, p. 379-380, note 4 ; VÉRAY, 2008, p. 94-95.

65. L. Poirier a servi sur le Front, notamment sur la Somme en 1916, mais pas à Verdun (POIRIER, 1968, p. 184 ; LHERMINIER, 2012, p. 982).

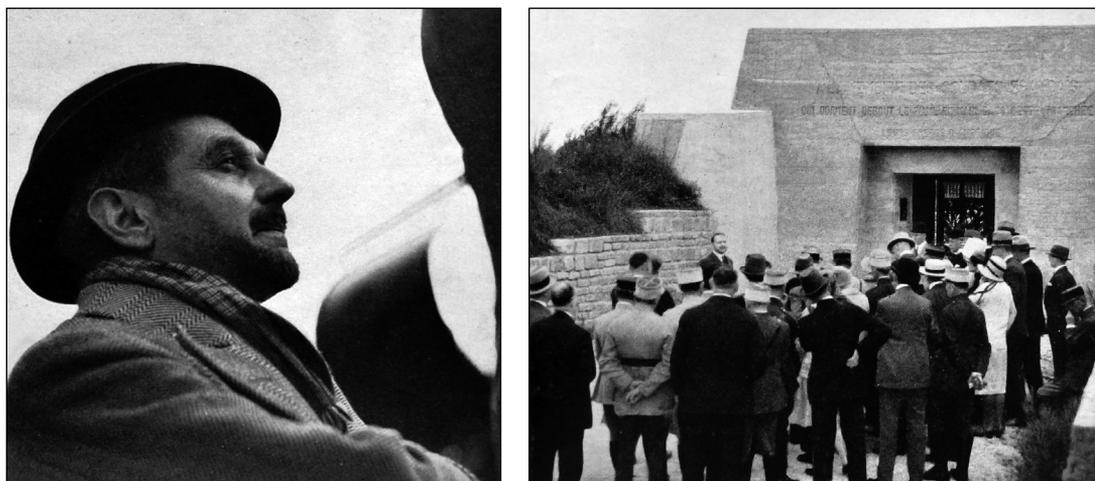


Fig. 4. À la Tranchée des baïonnettes, août 1927 : a. Léon Poirier et son projecteur ; b. Le premier tour de manivelle de son *Verdun* (extrait de POIRIER, 1953).

La Paix est là. L'Allemagne vaincue vient d'entrer dans la Société des Nations. On aménage l'immense nécropole et l'ossuaire de Douaumont et on vient d'inaugurer le bâtiment protégeant la Tranchée des baïonnettes<sup>66</sup>. C'est devant ce long bâtiment, bétonné comme un *bunker*, le 10 août 1927, que le cinéaste donne avec émotion « le premier tour de manivelle » devant une cinquantaine de notabilités civiles et militaires (fig. 4 a et b). Le tournage va durer un an. Ce sera, dit-il, « des *tableaux* reconstitués joués par des acteurs et avec des documents d'archives du SCA ». Ils seront animés, non par « des rôles du cinéma traditionnel », mais par des « figures » symboliques, délibérément dépouillées des artifices habituels de l'écran et « donnant des expressions humaines aux forces en jeu ». On se refusera à toute complaisance dramatique.

La bataille de Verdun est devenue le symbole de cette Grande Guerre, meurtrière de près d'un million et demi de Français. Plus d'un millier de canons allemands, environnant le saillant de Verdun, ouvrent le feu le 21 février 1916. But de ce formidable bombardement : s'emparer des forts et surtout saigner à blanc l'armée française (fig. 5). Le général Philippe Pétain commande Verdun jusqu'à mi-avril. Il est remplacé par Robert Nivelle : Pétain, écarté par Joffre, est promu à la tête du Groupe d'armée du Centre<sup>67</sup>. Le nouveau chef, assisté par Mangin et ses coloniaux, remplace d'abord la guerre d'usure par des rudes attaques brusquées : sans succès. Soulagé en juillet par l'offensive de

66. LHERMINIER, 2012, p. 330. Cet épisode tragique de la guerre (57 soldats enterrés à leur poste par des obus) est aujourd'hui très controversé, car, observe-t-on, « les obus disloquent davantage les tranchées qu'ils ne les comblent ».

67. Plus tard, Nivelle, dit « le Boucher », sera affecté en Afrique du Nord, après le sanglant échec de son offensive du Chemin des Dames.



Fig. 5. Les Allemands attaquent le fort de Vaux.  
Reconstitution cinématographique de L. Poirier (1928).

la Somme, il reprend Douaumont et le mythique fort de Vaux. La victorieuse contre-offensive française prend fin le 19 décembre. En dix mois, la bataille de Verdun a fait 700 000 victimes, françaises et allemandes, dont 300 000 morts.

On veut garder le souvenir de ces temps douloureux mais glorieux, faire naître et diffuser les idées capables d'en éviter le retour. Après la guerre, les *Actualités* de Pathé-Journal présentent, comme d'habitude, des inaugurations de monuments, de beaux défilés militaires, des officiers caracolants ou des images peu agressives comme la mise en route des taxis de la Marne <sup>68</sup>.

Le film *Verdun, visions d'histoire*, film « muet », mais pas silencieux, car soutenu par la partition musicale originale d'André Petiot, scandé par quelques inter-titres et animé derrière l'écran par l'action des « bruisseurs », est dédié « À tous les martyrs de la plus affreuse des passions humaines, la guerre ». C'est « le plus important et le plus attendu de ces films de mémoire » sur la guerre 1914-1918 <sup>69</sup>. Il comporte trois « visions » évoquant toutes les phases successives et tous les hauts lieux de la bataille : la Force, l'Enfer et le Destin.

68. VÉRAY, 1995a.

69. LHERMINIER, 2012, p. 982.

## D'anciens poilus revivent sur le champ de la bataille...

Très habilement, Léon Poirier a choisi de marier et de bien amalgamer l'apport documentaire des archives de la SCA avec la fiction, fabriquée sur place de toutes pièces<sup>70</sup>. Comme dans les actuelles « docu-fictions ». Mais, ici, les personnages de Poirier, choisis dans un camp et dans l'autre, sont plus des personnages symboliques, aux prises avec l'Histoire, que les acteurs bien individualisés d'une tragique aventure : l'ancien « as » des Cigognes Albert Préjean est devenu *le soldat français*, héroïque et gouailleur ; le poète maudit Antonin Artaud est *l'intellectuel*, maigre et romantique ; l'ancien combattant berlinois Hans Braüsewetter est *le soldat allemand*, tout jeune et contrastant avec un vieux maréchal du Reich ; le vieil acteur André Nox est *l'aumônier français*, qui secourt les blessés et bénit les morts.

Pour parfaire l'impression d'exactitude, les soldats sont tous d'anciens poilus anonymes, de rudes bidasses moustachus qui ont vécu la guerre et repris capote bleu-horizon, casque Adrian, bandes molletières et godillots boueux, fusil Lebel modèle 1886 et baïonnette Rosalie, bidon de pinard et barda, et aussi des Allemands de tous grades en tenue *feldgrau* et casque lourd, sans maquillage ni « jeux » de théâtre. Les uns et les autres sont équipés du gros matériel de l'époque (canons de tous calibres et même chars et avions, prêtés par l'état-major). Léon Poirier le raconte :

« En 1927, onze ans après la ruée allemande sur le bois des Caures, il restait encore bien des combattants. Ce furent d'ailleurs les survivants des Chasseurs de Driant eux-mêmes qui participèrent à la reconstitution des journées terribles...

Les lieutenants Simon, Robin, le capitaine Vantroys et tous les anciens des 5<sup>e</sup> et 59<sup>e</sup> Chasseurs se rendirent à mon appel, les tirailleurs marocains de la garnison de Verdun et les jeunes recrues se mêlèrent aux poilus de la 42<sup>e</sup> division, de telle sorte que Verdun ne fut pas joué, mais revécu.

À l'exception bien sûr des deux artistes incarnant l'Épouse et la Mère (Suzanne Bianchetti et Jeanne Marie-Laurent), à l'exception aussi des plus de 60 ans comme André Nox et Maurice Schutz, interprètes et techniciens furent tous d'anciens soldats. [Ils] ne firent que remettre leur uniforme.

Les Allemands eux-mêmes, Hans Brausewetter en tête, furent de vrais Allemands. Je connus l'étrange sensation de commander à Berlin un défilé authentique au pas de l'oie<sup>71</sup> ».

---

70. Parfois, les archives avaient déjà été remises en scène et rejouées par la SCA (PUGET, 2005 et 2007).

71. LES INDÉPENDANTS DU 1<sup>er</sup> SIÈCLE, s. d.

## Sur le champ de bataille, cadrage serré et montage alterné...

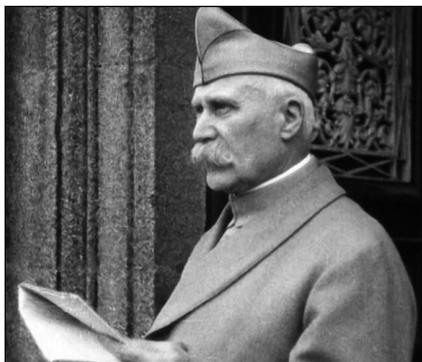


Fig. 6. Le général Pétain à son PC de Souilly. Dix ans après les faits, il est revenu poser pour le *Verdun, visions d'histoire* de L. Poirier (1928).

Certains chefs avaient été naguère filmés par la SCA (Joffre, Foch, Nivelle et même Guynemer à bord de son *Vieux Charles* et Driant<sup>72</sup>) ; des archives font intervenir « en vrai » le Kaiser Guillaume II, le Kronprinz et Hindenburg. Pétain, lui, « fait l'acteur » et rejoue complaisamment son propre rôle sur les marches de son ancien PC de Souilly, à 20 km du Front<sup>73</sup> (fig. 6). Son très efficace prédécesseur, le général de Castelnau, qui avait prévu l'attaque ennemie et préparé la riposte, ne fait qu'une très courte apparition : cet Aveyronnais, d'extraction chevalière, sera le grand oublié de Verdun...<sup>74</sup>

Le cadrage est souvent serré, au ras du sol, au milieu des soldats. Le montage alterné, au rythme rapide, désoriente et rend le récit haletant.

Surprise, les obus éclatent, on voit de « vraies » actions de guerre, brutales, et parfois, même, des morts – oui, des « vrais » morts –, allemands et français : la salle réagit alors souvent<sup>75</sup> (fig. 7). De loin en loin, des cartes géographiques animées permettent au spectateur de s'y retrouver et de suivre la bataille.

Les décors ? Ce sont les terres mêmes des champs de bataille, décharnées, encore défigurées par des milliers de trous d'obus et de marmites. Demeurées abandonnées, elles sont propices à de nouveaux combats, explosions diverses et pilonnages d'artillerie : en douze ans, la végétation n'a pas encore repoussé... Nombre de mines et obus non explosés demeurent certainement, enterrés par-ci, par-là...

Voici une grande et noble innovation de Poirier : si la volonté de Guillaume II et le militarisme allemand sont bien mis en évidence, en revanche le soldat allemand n'est plus le Boche barbare et sanguinaire, mais un homme courageux au feu (fig. 8). Lui aussi a souffert et, *in fine*, il retrouvera la liberté

72. Avant 1914, sous le pseudonyme de *Danrit*, Émile Driant écrit des livres d'anticipation sur les guerres à venir : c'est le Jules Verne de l'armée, gendre du général Boulanger. Démissionnaire de l'armée puis député de Nancy, il reprend du service en 1914 et, lieutenant-colonel, il est tué au Bois des Caures, au début de la bataille de Verdun.

73. Anecdote de L. Poirier extraite de *Vu* du 10 octobre 1928 (VÉRAY, 1995b, p. 251). En 1945, les apparitions de Pétain ont été coupées sur la copie du film conservée à l'ECPAD du fort d'Ivry (TULARD, 1997, p. 1402).

74. Le vicomte Édouard de Curières de Castelnau est catholique et monarchiste. Il ne sera pas fait maréchal...

75. Une bien plus grande dureté de la Grande Guerre apparaîtra à l'écran plus tard. Par exemple en 1996 avec le *Capitaine Conan* de Bertrand Tavernier.



Fig. 7. L'aumônier (l'acteur André Nox) bénit le corps d'un soldat français (Antonin Artaud). Extrait de *Verdun, visions d'histoire* (1928).



Fig. 8. Pour L. Poirier, l'Allemand n'est pas un barbare. Trois d'entre eux extraient un soldat français d'un trou d'obus boueux. Extrait de *Verdun, visions d'histoire* (1928).

en brisant ses chaînes sur l'écran... Mais, lors de la projection en Allemagne, c'est un film recoupé par la censure qui sera présenté aux Allemands.

Dépourvu de lyrisme mélo-dramatique et même de toute dérive romanesque, *Verdun, visions d'histoire* est un film « d'une audace réfléchie<sup>76</sup> ». Il ne ressemble à aucun film du même genre et, selon la presse de l'époque, « il est difficile d'admettre que ce film n'a pas été tourné pendant le combat lui-même ». En bref, pour l'époque, « c'est une œuvre unique parmi les films de guerre<sup>77</sup> ». C'est une vraie première :

« Un dosage habile de pacifisme et d'héroïsme... avec tant de conscience que ses images d'attaques et de bombardements semblent, non pas avoir été composées à dessein, mais saisies réellement au hasard par la caméra. Une sorte de documentaire sans nom, une transcription non transposée de la réalité...<sup>78</sup> »

Et on ajoute que Léon Poirier « n'épargna à peu près rien pour acquérir la faveur du public<sup>79</sup> ».

Comme le note Laurent Véray :

« *Verdun, visions d'histoire* n'est pas qu'un simple film de guerre, puisqu'il pose les jalons d'une esthétique jusqu'alors inconnue à l'écran. [...] Il marque, sinon l'aboutissement, du moins une étape majeure dans la représentation cinématographique de la Grande Guerre<sup>80</sup> ».

Oui, ce film-monument patriotique, nous fait revivre la Grande Guerre et il nous a donné l'habitude de la voir – mentalement – toujours en noir et blanc et non en couleurs ou colorisée<sup>81</sup>.

Pour nous tous, Verdun, c'est *la bataille* emblématique. Tout y est. Celui qui nous a attaqués, c'est l'Allemand. Durant dix mois, presque toute l'armée de la France, unité par unité grâce à la *noria* voulue par Pétain, est arrivée par la Voie sacrée et s'est défendue à Verdun. Pied à pied, sous des milliers d'obus. Seule, sans les Alliés. Après des mois, elle a contre-attaqué, avec le tempétueux Mangin et « la force noire » de nos coloniaux. Victoire ! Elle a repris à l'ennemi ce territoire dévasté de notre Patrie.

76. JEANNE et FORD, 1947b, p. 381.

77. JEANNE et FORD, 1947a, p. 117-118.

78. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964, p. 294.

79. BARDÈCHE et BRASILLACH, 1964, p. 294.

80. VÉRAY, 2008, p. 116-117.

81. Il en va de même du débarquement du 6 juin 1944. Et certains films récents en couleurs (*Un long dimanche de fiançailles* de J.-P. Jeunet ou *Il faut sauver le soldat Ryan* de S. Spielberg) nous surprennent toujours un peu...

## Un triomphe... et quelques bémols

Léon Poirier souhaite présenter son *Verdun* à l'Opéra. Comme sa *Croisière noire*. Rien n'est facile. Gaston Doumergue, président de la République, et Raymond Poincaré, président du Conseil, ont donné leur accord. Avant même le tournage.

Mais le projet manque de rater. Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères, Prix Nobel de la Paix en 1926, a peur qu'un tel film ne ranime des antagonismes nationaux : « On a gagné la guerre, mais c'était la dernière. N'en parlons plus ». On doit oublier le conflit et il refuse que le Gouvernement participe à la réalisation d'un film de guerre, alors qu'il est l'ardent avocat de la Paix<sup>82</sup> : « Arrière les fusils, les mitrailleuses, les canons ! », vient-il de s'exclamer, sous sa grosse moustache, à Genève en 1926, quand l'Allemagne est entrée à la SDN qu'il préside.

Heureusement, l'affaire va être réglée, quelques jours avant la date prévue pour la grande Première, grâce à l'aimable intervention de Philippe Berthelot, le distingué secrétaire général du Quai d'Orsay<sup>83</sup> : le soutien est confirmé mais le patronage officiel est annulé<sup>84</sup>.

Ouf ! Le grand film est finalement présenté à l'Opéra le 8 novembre 1928, solennellement, quelques jours avant le X<sup>e</sup> anniversaire de l'armistice. C'est bien plus qu'une reconstitution historique classique, vraie et impressionnante : « L'auteur, admirateur de *J'accuse*, a voulu s'en démarquer par la sécheresse du constat, préférée au lyrisme prophétique<sup>85</sup> ». C'est un plaidoyer pacifique et de réconciliation, servi par une objectivité maximale. Aristide Briand en conviendra...

L'ambassadeur d'Allemagne, lui, se fait excuser : Son Excellence ne souhaite pas paraître en public...<sup>86</sup> L'assistance apprécie l'accompagnement de l'orchestre et, derrière l'écran, éclate, aux moments convenus, toute l'impressionnante machinerie des bruisseurs : « Les explosions, le miaulement des balles, le souffle des obus, les claquements des coups de fusil, la sinistre crécelle des mitrailleuses...<sup>87</sup> ».

La première présentation publique avait été une noble soirée de gala au vieux Palais du Trocadéro, le 20 septembre 1928<sup>88</sup>. Le film est projeté ensuite en exclusivité sur les Grands Boulevards, à la salle Marivaux, alors toute neuve. Tout son glorieux tintamarre d'accompagnement fera un peu défaut dans les

82. POIRIER, 1953, p. 223-230 ; TULARD, 1997, p. 1402.

83. Cet habile « Seigneur-Chat », comme on le surnomme, homme au grand cœur, avait déjà sorti des griffes de la censure le film *Fièvre* (d'abord intitulé *La Boue*) de Louis Delluc, sous réserve de quelques coupures (DELLUC, 2002, p. 257).

84. LHERMINIER, 2012, p. 931-932.

85. LHERMINIER, 2012, p. 982.

86. Hindenburg et le Kronprinz assisteront à la projection du film à Berlin (POIRIER, 1968, p. 258).

87. POIRIER, 1953, p. 223.

88. LHERMINIER, 2012, p. 981.

petits cinémas. Mais, partout, ce sera le même succès, y compris outre-Rhin. Un détail : le film est là-bas réduit de moitié avec des coupures et altérations diverses...<sup>89</sup>

En voyant ce qui s'est « réellement » passé, les anciens combattants, les mères, les épouses et les veuves revivent leurs angoisses. Les journaux accompagnent le triomphe du film, sauf *L'Action française* et *L'Humanité* : le film est trop bien reçu à Berlin, regrettent les monarchistes ; il n'est pas vraiment hostile à la guerre, s'insurgent les communistes. Parfois, quelques historiens du cinéma demeurent sur la réserve : certains le trouvent « englué de littérature » ou encore « conventionnel et académique », d'autres « ambigu », car à la fois pacifiste et nationaliste<sup>90</sup>. Georges Charensol, de sa grosse voix à l'accent ardéchois, regrette un peu que, « malheureusement, si Poirier est un des plus robustes artisans du cinéma français, il n'est guère un artiste, il ne sait point s'élever au-dessus du sujet qu'il a à traiter ». Mais le grand mérite du film, produit par la Compagnie universelle [*sic*] cinématographique, est d'ouvrir une brèche, en quelque 3 600 m de pellicule, dans les relations franco-allemandes, jusque-là unilatérales.

### **Le temps passe : les *Visions* deviennent des *Souvenirs***

Ce succès va durer... Par la suite et encore aujourd'hui, tous ces documents, si nombreux et convaincants, sont souvent réutilisés – comme dans un jeu de boules de neige – comme d'authentiques images filmées « sur le vif », dans la mitraille, sous les obus et les shrapnels de la vraie guerre, et notamment à Verdun.

Ainsi un superbe photogramme, extrait de *Verdun, visions d'histoire*, mis en scène et tourné en 1926 ou 1927, sera plusieurs fois réemployé, y compris dans *Le Monde* du 4 novembre 1998, sous le titre de *Mort d'un poilu à Verdun* et daté de 1916 (fig. 9).

Bien plus, toujours selon Laurent Véray<sup>91</sup>, d'une façon générale :

« La quasi-totalité des documents audio-visuels sur 1914-1918, réalisés depuis soixante ans, intègrent, sans le préciser, des extraits de films de fiction datant des années 1920-1930, essentiellement pour illustrer des combats. Les *Actualités* de l'époque sont incomplètes : bien des aspects du conflit restent invisibles, en particulier la bataille ».

Les reconstitutions de *Verdun, visions d'histoire* (1928), montrant les combattants des deux camps voire l'intérieur des forts assiégés (du jamais

89. Cité par LHERMINIER, 2012, p. 985.

90. LHERMINIER, 2012, p. 986.

91. VÉRAY, 1995a.



Fig. 9. La mort d'un poilu à Verdun. Extrait de *Verdun, visions d'histoire*. En 1998, le journal *Le Monde* crut pouvoir dater de 1916 ce photogramme de 1928.

vu !), puis celles des *Croix de bois* (1931) du consciencieux Raymond Bernard, inspiré par son expérience vécue et adapté du roman du caporal Roland Dorgelès, permettront d'illustrer, de faire « revivre », en seconde main, nombre de films-compilations avec des assauts meurtriers et des explosions spectaculaires, on ne peut plus « vrais »<sup>92</sup>. De part et d'autre de la ligne de feu, comme si on y était... : « Que les petites histoires de studio paraissent pâles à côté de l'histoire !<sup>93</sup> ».

*Verdun, visions d'histoire*<sup>94</sup>, ce grand film de Léon Poirier, provoque un retentissement analogue à celui du *Napoléon* d'Abel Gance<sup>95</sup>. Le réalisateur souhaite aller plus loin encore et son film va subir « diverses manipulations et remontages<sup>96</sup> ». En 1931, il tourne un deuxième film, un nouveau regard au titre un peu différent, *Verdun, souvenirs d'histoire*, en « version sonore et parlée » (fig. 10). Il y intègre des larges extraits du premier, un enregistrement

92. VÉRAY, 1999, p. 148-149. Mais le film *Les Croix de bois* a été surtout tourné aux studios Pathé de Joinville-le-Pont...

93. POIRIER, 1931.

94. L. Véray, grand spécialiste du cinéma de la Grande Guerre, et les divers auteurs consultés écrivent *Verdun, visions d'histoire*, orthographe utilisée ici. Mais L. Poirier écrit plutôt, dans ses mémoires, *Verdun, Visions d'histoire* (POIRIER, 1953, p. 222-230) et une affiche du film oublie même le s terminal de *Visions*.

95. TULARD, 1997, p. 1402.

96. LA BRETEQUE, 1998, p. 149 ; POIRIER, 1931.

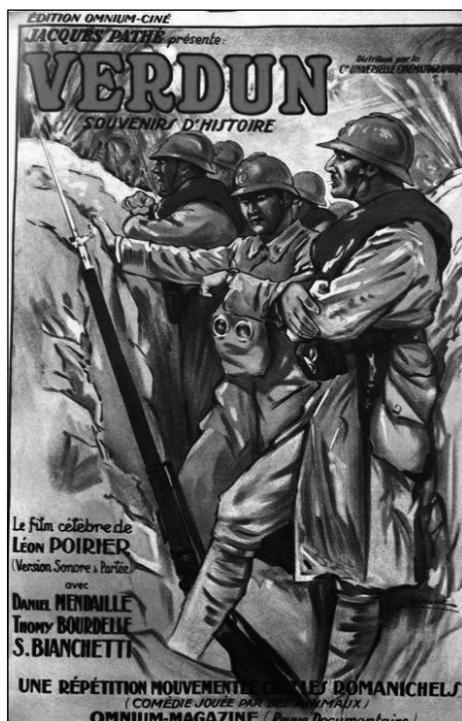


Fig. 10. *Verdun, souvenirs d'histoire*. C'est la version « entièrement sonore et parlée » du film de Léon Poirier (1931).

de Pétain<sup>97</sup> et, aussi, à Verdun même, un nouveau personnage : un instituteur, ancien combattant coiffé d'un béret, vient, sur l'écran ou en voix *off*, raconter la bataille à de jeunes scouts. Surtout, la sonorisation permet désormais, insiste bien l'auteur, de percevoir tout le réalisme du fracas des combats et de le reproduire tel quel. De salle en salle... On cite aussi une troisième version, abrégée, du film de Poirier<sup>98</sup>. Mais, déclarèrent certains, « le parlant le déclassa<sup>99</sup> » et ces versions déçurent certains admirateurs du cinéaste.

Pourtant, après 1930, la sonorisation du cinéma parlant accentue le réalisme de chaque séquence. Dans *Les Croix de bois* (1931), si bien accueilli par les anciens poilus, les scènes de combat, reconstituées, sont parfois filmées là-même où se combattirent les hommes. Comme chez Léon Poirier. On peut citer aussi le terrible *Quatre de l'infanterie* (1930) de Georg Wilhelm Pabst<sup>100</sup> ou encore le pacifiste *À l'Ouest rien de nouveau* (1930), film – américain – de Lewis Milestone, d'après Erich Maria Remarque<sup>101</sup>. Dans *La Grande Illusion* (1937), le plus français des cinéastes d'avant-guerre, Jean Renoir,

insistera, dans une subtile peinture des caractères, sur les liens tissés entre les combattants des deux camps.

Le cinéaste n'est-il pas, concluait Léon Poirier, « le témoin oculaire et auditif de la plus grande tragédie humaine » ? Comme lui-même l'avait été, entre 1915 et 1918, sur le Front. Pour ce réalisateur<sup>102</sup>, omettre dans son *Verdun, visions d'histoire* « les bruits de la mitraille, la canonnade, les lancers de grenade, le chuintement des balles, le miaulement des obus, [...] priverait ce film (un document et non une stylisation) de son élément le plus étroitement lié à la vérité, à la vie ».

97. Le général y déclare « Ils ne passeront pas », phrase qu'il avait écrite, certes, mais jamais prononcée (POIRIER, 1968, p. 320). DVD édité par les Documents cinématographiques.

98. Cinémathèque Pathé, 1935.

99. SADOUL, 1962, p. 165.

100. Le film sera interdit par Goebbels en 1933.

101. En Allemagne, ce film sera, lui aussi, interdit, car il provoque des émeutes du parti national-socialiste.

102. *Réalisateur* : du verbe réaliser, rendre réel (É. Littré, 1874).

Le temps a passé... En fin de course, il ne restait guère de *Verdun, visions d'histoire* que des copies éparses et tronquées. Au début des années 1940, une copie complète du film est saisie par les Allemands à Paris. En 1945, elle est découverte à Berlin par les Soviétiques et stockée comme « trophée de guerre » au *Gosfilmofond* de Moscou. C'est le grand mérite de Xavier Berthet de l'y avoir dénichée<sup>103</sup>.

Un inter-positif en a été tiré : il permit une restauration minutieuse de l'œuvre, en suivant la partition musicale, par la Cinémathèque de Toulouse sous la direction de son directeur Christophe Gauthier, puis sa diffusion en Europe. Grâce à cet exceptionnel DVD<sup>104</sup>, le grand et beau film de Léon Poirier a échappé à l'oubli et a retrouvé le public français. Et le cinéaste a toujours droit à « une place qui n'est pas petite dans l'école cinématographique française<sup>105</sup> ».

G. D.<sup>106</sup>

#### Choix bibliographique<sup>107</sup>

- ALBERA F. et GILI J. A., 2001. « Dictionnaire du cinéma français des années vingt », 1895, n° 33, Association française de recherche sur l'histoire du cinéma et Cinetaca Bologna.
- BARDÈCHE M. et BRASILLACH R., 1964. *Histoire du cinéma, 1 - Le cinéma muet*, Paris, Les Sept couleurs.
- BERTHET X., s. d. *Biographie de Léon Poirier*, Paris, Les Indépendants du premier siècle (LIPS), en ligne.
- BOULANGER P., 1975. *Le Cinéma colonial. De l'Atlantide à Lawrence d'Arabie*, Paris, Seghers, p. 122-127.
- CHARENSOL G., 1930. *Panorama du cinéma*, Paris, éditions KRA.
- DELLUC G., 2002. *Louis Delluc, l'éveilleur du cinéma français au temps des années folles*, Périgueux, Pilote 24 et Paris, les Indépendants du Premier siècle.
- DELLUC L., 1921. *Charlot*, Paris, De Brunoff.
- FESCOURT H., 1959. *La Foi et les Montagnes ou le 7<sup>e</sup> art au passé*, Paris, Paul Montel éditeur (prix Armand-Tallier 1961).

103. GAUTHIER *et al.*, 2008, p. 7.

104. DVD de 151 min avec 3 copieux bonus : deux de commentaires, notamment de L. Véray, de C. Gauthier et des spécialistes de la restauration, et un sur la contre-attaque de la fin de 1916, provenant de la SCA (Cinémathèque de Toulouse).

105. JEANNE et FORD, 1947b, p. 382.

106. Notre recherche bibliographique a pioché dans les nombreux livres des cinéastes et critiques contemporains de Léon Poirier. Des auteurs actuels ont aussi beaucoup écrit sur le cinéma de la Grande Guerre. Parmi ces derniers, notre profonde gratitude va à Pierre Lherminier (comme à l'époque de notre travail sur Louis Delluc), auteur du monumental ouvrage *Annales du cinéma français. Les voies du silence*, et surtout à deux grands historiens du cinéma : le Pr Laurent Véray, professeur à la Sorbonne nouvelle, et le Pr Christophe Gauthier, professeur à l'École des Chartes et ancien directeur de la Cinémathèque de Toulouse. Avec eux, en Dordogne et dans le Lot, nous avons pu bénéficier d'enrichissantes et amicales conversations sur ces sujets.

107. Cette liste se limite aux références appelées dans le texte.

- GAUTHIER C., LESCOT D., VERAY L. (dir.), 2008. *Une Guerre qui n'en finit pas, 1914-2008, à l'écran et sur scène*, Paris, Complexe et Toulouse, La Cinémathèque de Toulouse (colloque de 2008, festival Zoom arrière). Bibliographie.
- HUGUES P. D', MARMIN M., avec la coll. de MITRY J. et de RICHARD J., 1986. *Le Cinéma français. Le muet*, Paris, Atlas.
- JEANNE R. et FORD C., 1947a. *Histoire illustrée du cinéma. 1 - Le muet*, Verviers, Gérard et Cie.
- JEANNE R. et FORD C., 1947b. *Histoire encyclopédique du cinéma*, Paris, Robert Laffont.
- JEANNE R. et FORD C., 1961. *Le Cinéma et la Presse, 1895-1960*, Paris, Armand Colin.
- LA BRETÈQUE F. de, 1998. « La Mémoire de la bataille de Verdun dans le cinéma », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 57, p. 148-150.
- LEPROHON P., 1961. *Histoire du cinéma muet, 1895-1930*, Paris, Cerf.
- LESCOT D. et VERAY L. (dir.), 2011. *Les Mises en scène de la guerre au XX<sup>e</sup> siècle, théâtre et cinéma*, Paris, Nouveau Monde.
- LES INDÉPENDANTS DU 1<sup>er</sup> SIÈCLE, s. d. *Biographie, Léon Poirier*, en ligne, [http://www.lips.org/bio\\_poirier.html](http://www.lips.org/bio_poirier.html).
- LHERMINIER P., 2012. *Annales du cinéma français. Les voies du silence, 1895-1929*, Paris, Nouveau Monde. Bibliographie.
- POIRIER J. R. E., 1992. *La Girafe a un long cou*, Périgueux, Fanlac.
- POIRIER L., 1927. *Verdun, visions d'histoire. À tous les martyrs de la guerre*, Paris, Tallandier.
- POIRIER L., 1928. « Verdun, visions d'histoire », *Cinémagazine* des 9, 16 et 23 novembre 1928, en ligne, ill.
- POIRIER L., 1931. « Interview à propos de *Verdun, souvenirs d'histoire* », bande-annonce du film, DVD, Paris, les Documents cinématographiques.
- POIRIER L., 1953. *24 images à la seconde ; du studio au désert*, Tours, Mame.
- POIRIER L., 1968. *À la recherche d'autre chose*, Paris, Desclée De Brouwer.
- PUGET C., 2005. « Verdun... de Léon Poirier », *1895*, 45, p. 5-29.
- PUGET C., 2007. « Entendre Verdun », suppl. du DVD, *Verdun souvenirs d'histoire*, Paris, les Documents cinématographiques.
- SADOU L., 1962. *Histoire du cinéma*, Paris, Flammarion.
- SADOU L., 1990. *Dictionnaire des cinéastes*, Paris, Seuil.
- SELLIER G. et BURCH N., 1999. *La drôle de guerre des sexes du cinéma français 1930-1956*, Paris, Nathan.
- TULARD J., 1997. *Guide des films, L-Z*, Paris, Robert Laffont.
- VERAY L., 1995a. *Les films d'actualité français de la Grande Guerre*, CIRPA/Paris, Association de recherche en histoire du cinéma. Voir aussi « Verdun, entre fiction et réalité », en ligne.
- VERAY L., 1995b. « Fiction et non-fiction dans les films sur la Grande Guerre de 1914 à 1928 », *1895*, 18, p. 234-255.
- VERAY L., 1996. « *J'accuse*, un film conforme aux aspirations de Charles Pathé et à l'air du temps », *1895*, 19, p. 93-124.
- VERAY L., 1999. « Les faux qui font l'histoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, 63, p. 147-150.
- VERAY L., 2008. *La Grande Guerre au cinéma. De la gloire à la mémoire*, Paris, Ramsay Cinéma.

# *VIE DE LA SOCIÉTÉ*



## PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

1<sup>er</sup> trimestre 2019

**9 janvier 2019** (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- ***L'Atlas archéologique de Périgueux*, par Hervé Gaillard et Hélène Mousset**
- *La bataille de Coulmiers à l'heure des satellites*, par Gilles et Brigitte Delluc
- *Les évacués alsaciens en Dordogne, Match du 11 janvier 1940 : il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux*, par François Schunck

**6 février 2019** (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- ***Le château de Leyzarnie à Manzac-sur-Vern*, par Marie-France Bunel**
- *Les acquisitions patrimoniales de la Médiathèque Pierre-Fanlac en 2018*, par Jean-Marie Barbiche
- *Les frères Parrot, pédiatre et peintre*, par Gilles et Brigitte Delluc

**6 mars 2019** (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- *Assemblée générale, rapport moral, rapport financier*
- ***Une entreprise du patrimoine en Périgord*, par Patrick Palem**
- *Le souterrain du 18 rue du Plantier*, par Gilles et Brigitte Delluc

# Comptes rendus des réunions mensuelles

## *SÉANCE DU MERCREDI 1<sup>er</sup> AOÛT 2018*

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 88 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

### *Nécrologie*

- Véronique Rossillon
- Claude Seignolle

Le président présente les condoléances de la SHAP.

Le président ouvre la séance en informant les membres, que faute de quorum, l'Assemblée générale extraordinaire est reportée au 1<sup>er</sup> mercredi de septembre soit le 5 septembre 2018, à 14 heures, à l'amphithéâtre-Jean Moulin (médiathèque Pierre-Fanlac à Périgueux). L'ordre du jour sera le suivant :

1. Vente des immeubles du 16 et 18 rue du Plantier à Périgueux
2. Installation du nouveau siège et de la bibliothèque dans la maison du 18 rue du Plantier à Périgueux

Nos statuts ne permettent pas de donner un pouvoir, seuls les membres présents et à jour de leur cotisation pourront voter.

En septembre, les séances de la SHAP se dérouleront encore à l'amphithéâtre Jean-Moulin. Les réunions suivantes auront lieu dans les salles

du Théâtre. Le nom des salles vous sera communiqué dans les semaines à venir. Nous remercions le maire et la municipalité qui mettent à notre disposition des locaux.

Gilles et Brigitte Delluc nous informent de la tenue du XXV<sup>e</sup> colloque des Amis de Cadouin le samedi 18 août 2018 sur le thème « Secrets de Cadouin et d'ailleurs » (le programme est mis à disposition). Serge Larué-Charlus présente le colloque organisé par la SHAP le samedi 24 novembre 2018, à l'église de Saint-Méard-de-Drôme, concernant ses peintures. Maurice Cestac rappelle la sortie de la SHAP du samedi 22 septembre 2018 dont le thème est le XIX<sup>e</sup> siècle autour de Périgueux.

Suivent les communications du jour.

### **Des « nobles » citoyens aux Jacobins : la Révolution à Périgueux des Édits de mai 1788 aux débuts de l'Assemblée législative, par Guy Mandon**

L'objectif de cette communication était de réfléchir aux conditions de l'évolution politique profonde et rapide que connaît Périgueux au cours de la période 1788-1791. En effet, d'une organisation que les historiens montrent arc-boutée sur la défense de ses privilèges traditionnels menacés par l'absolutisme, on évolue très rapidement vers l'installation d'un pouvoir jacobin qui, au-delà des changements politiques, domine la situation politique de Périgueux jusqu'à l'Empire.

Sont étudiés les grands événements qui structurent la vie politique périgourdine de la crise finale de la monarchie absolue aux débuts de l'Assemblée législative que les études sur cette période ont peu mis en lumière. Novembre 1791 marque en effet l'installation des jacobins de Périgueux au consulat avec la victoire très large du futur Montagnard Jean-Pascal Charles de Peyssard. L'évaluation des résultats électoraux successifs de mars 1790 à cette date montrent comment le « vieux municpe », selon l'expression de G. Bussières, se voit exclure des affaires. Ils rythment une évolution, un moment contrariée, qui voit le retrait (ou la reconversion) des anciennes élites.

Les événements mettent en évidence un autre aspect. Peu à peu, ce sont les membres du club jacobin des Amis de la constitution, fondé en juin 1790, qui se révèlent capable de prendre en charge la vie de la cité et la protéger contre les menaces de désordres intérieurs et, surtout, de la pression exercée par les campagnes environnantes, notamment au moment où, en août 1790, elles envahissent la ville. Les jacobins parviennent même à obtenir le ralliement à la constitution des vieilles familles nobles qui s'étaient élevées de toutes leurs forces contre la loi du 19 juin qui, supprimant la noblesse, en faisait des « ci-devant ».

L'intérêt de l'analyse des événements est aussi de mettre en avant les figures les plus en vue à commencer par celle de Pierre Eléonor Pipaud des Granges. Il reste, jusqu'en 1793, un inspirateur majeur de l'esprit révolutionnaire appuyé sur les principes de 1789. C'est aussi de souligner

combien la première expérience révolutionnaire, celle qui naît avec le 23 juillet 1789 et la révolution municipale et meurt avec les municipales de 1790, est le creuset d'où ont émergé les futurs leaders révolutionnaires, les Lamarque, Duroc, Chrétien, Villefumade, qui se séparent de Pipaud, dont ils provoqueront l'exécution pour installer la domination des Montagnards à Périgueux.

Il convient enfin de souligner combien la Révolution est décisive dans l'installation de Périgueux comme capitale politique du Périgord, titre qui lui était fortement contesté avant 1789. C'est le point de départ de transformations qui verront la ville prendre des dimensions dont l'ampleur sera véritablement réalisée sous le Second Empire. (résumé de l'intervenant ; pour obtenir le texte de la communication : gmandon@sfr.fr)

### **Saint-Martin de Limeuil. Peintures murales et pierres gravées, par le Dr Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)**

L'intervenant a une pensée toute particulière pour Michelle Gaborit, spécialiste des peintures murales, qui a consacré à Limeuil un chapitre important, mais peu illustré, dans son ouvrage *Des hystoires et des couleurs. Peintures murales médiévales en Aquitaine (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles)* (Confluences, 2002). Le village de Limeuil, avec ses maisons accrochées sur le rocher et sa petite église Sainte-Catherine, domine le confluent de la Vézère et de la Dordogne. Dans la vallée de la Vézère, à environ 1 km du confluent, se trouve l'église Saint-Martin, entourée de son cimetière. Cette église romane (XII<sup>e</sup> siècle) possède une abside en hémicycle avec cul de four, une travée de chœur, avec une coupole surmontée d'un clocher, et une nef, dont l'axe est légèrement dévié. Au XIII<sup>e</sup> siècle, ont été ajoutées deux chapelles gothiques, formant les bras du transept : seule subsiste la chapelle nord. Trois couches de peintures murales ont été retrouvées dans le chœur, sur l'arc triomphal et dans la chapelle nord (classées MH en 1965). Les peintures les plus anciennes et les plus belles (milieu du XIII<sup>e</sup> siècle), situées dans l'abside, montrent quelques moments de l'histoire du Christ : la Fuite en Égypte, la Présentation de Jésus au temple, la Crucifixion et la Déposition. L'arc triomphal conserve des éléments de la 2<sup>e</sup> couche picturale, avec un agneau pascal. À l'entrée de la chapelle nord, un beau panneau (fin du XV<sup>e</sup> siècle ou XVI<sup>e</sup> siècle) montre, côte à côte, saint Éloi avec un marteau d'orfèvre et saint Antoine avec une clochette. Restent à signaler deux litres funéraires un peu plus tardives : XVI<sup>e</sup> ou XVII<sup>e</sup> siècle.

Dès 1905, deux extraordinaires pierres gravées, incluses dans les murs, avaient été repérées et classées MH. La première, scellée dans le mur nord de la nef, est une longue dédicace de l'église en 1194 par M<sup>gr</sup> Adémar, évêque de Périgueux, en l'honneur de saint Martin et de saint Thomas Becket (1120-1170, archevêque de Cantorbéry, assassiné dans sa cathédrale et canonisé en 1173), avec le nom des différents protagonistes de l'époque. La seconde, scellée dans le mur sud du portail, est une épitaphe gravée en souvenir du diacre Ébrard de Villars, mort le 13 mars 1230. (résumé de l'intervenant)

### **Pierre Bourrinet et l'histoire des découvertes préhistoriques à Teyjat, par Jean-Marc Warembourg**

Collaborateur et ami de préhistoriens illustres tels que Capitan, Breuil, Peyrony, avec lesquels il a cosigné de nombreuses publications scientifiques, le nom de Pierre Bourrinet est resté injustement méconnu. Pourtant, la qualité de ses travaux fut reconnue à l'époque puisqu'il s'est vu confier la responsabilité de fouilles importantes comme la grotte de La Mairie et l'abri Mège à Teyjat, et Tabaterie à La Gonterie-Boulouneix.

Les archives conservées par sa famille sont riches car elles comportent de nombreux documents inédits (courriers échangés avec ses confrères, rapports de fouille, documentation, photos) précieux pour l'histoire de la Préhistoire. Complétées par plusieurs autres sources documentaires, elles permettent aussi de mieux cerner la personnalité de Pierre Bourrinet et de mesurer l'énergie qu'il déploie dans ses multiples activités : instituteur et secrétaire de mairie à Teyjat pendant plus de 30 ans (de 1893 à 1924), franc-maçon, préhistorien autodidacte et fouilleur passionné.

Le livre comporte quatre parties principales : 1. Le milieu familial de Pierre Bourrinet, ses fonctions d'instituteur et de franc-maçon, ses activités à Teyjat ; 2. Ses fouilles et découvertes à Teyjat ; 3. Ses autres fouilles, notamment à Tabaterie ; 4. Les travaux à la grotte de La Mairie après Bourrinet. (résumé de l'intervenant)

### **Georges Blois, artiste-peintre (1869-1963), par Marie-France Bunel**

Georges Blois, artiste-peintre et illustrateur des premières affiches touristiques du Syndicat d'initiative du Périgord, est peu connu des Périgordins. Georges Blois est né le 10 janvier 1869 au 4, rue de la Miséricorde à Périgueux sous le nom de Paul Bloy. Il est l'aîné d'une famille de quatre garçons qui évolueront tous dans le milieu artistique. Ses frères Paul et André prendront la succession de leur père (peintre en bâtiment qui travaillera sur des chantiers tels que la Préfecture de la Dordogne et le château de Fleurac) dans la boutique, 8, rue Froide (aujourd'hui la rue Berthe-Bonnaventure à Périgueux). Quant à Pierre, il fera une carrière à Paris comme compositeur et chef d'orchestre.

Après des études au lycée de Périgueux, Georges Blois part à Bordeaux pour continuer des études artistiques. En 1890, il expose, lors de la 38<sup>e</sup> exposition des Amis des Arts de Bordeaux, l'œuvre *L'Isle, au saut du Chevalier (Dordogne) ; matinée d'été*. De Bordeaux, il part à Paris où, en 1895, il expose pour la première fois au Salon organisé par la Société des Artistes Français. Il exposera à nouveau en 1897 avec la toile *Après l'orage dans les marais ; près Marennes (Charente-Inférieure)* et en 1898 avec *Effet du matin ; près La Rochelle (Charente Inférieure)*. Il est alors l'élève de Léon Pelouse. En 1908, il expose à nouveau au Salon à Paris, non pas dans la catégorie peinture mais dans celle des Arts Décoratifs. Il y présente deux œuvres : *Les brouillards se*

*lèvent sur le lac*, panneau décoratif, et *Voyage aux Pyrénées*, projet d'affiche. Il s'agira de sa dernière participation au Salon. Il est alors l'élève d'Edmond Petitjean.

La première période de l'artiste montre une peinture aux couleurs sombres. Georges Blois peint la Nature, les arbres, les paysages, les bords de mer ou les bords de l'Isle qui n'ont pas de secret pour l'artiste. Au contact des peintres impressionnistes, l'artiste va éclaircir sa palette. La belle lumière impressionniste se retrouve dans des tableaux tels *Le port de La Rochelle*, *Beaulieu sur Dordogne*, *L'église de Cabans au Buisson de Cadouin* et dans la série des coupeurs de joncs.

En 1906, Georges Blois travaille à la promotion du Périgord avec la création deux affiches touristiques réalisées pour le Syndicat d'initiative du Périgord. La première affiche représente le village de Beynac. La seconde affiche représente une multi-vues avec Périgueux/Brantôme/Beaumont/Biron.

En 1896, par son mariage avec Cécile Dubois, il reprend le domaine d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle et va s'attacher à le faire fructifier. Grâce à ses contacts parisiens, il décide d'introduire les vaches de race normande en Périgord en 1914... un pari réussi sous l'œil amusé et perplexe des éleveurs de la région.

Après une activité liée à la peinture et aux arts décoratifs, Georges Blois s'est consacré à l'élevage. Il meurt dans son domaine d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle le 12 novembre 1963 à l'âge de 94 ans. Il repose au cimetière de l'ouest à Périgueux. (résumé de l'intervenante)

Vu le président  
Dominique Audrerie

La secrétaire générale  
Huguette Bonnefond

## **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018**

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 125 personnes. Excusés : 4.

M. le président ouvre à 14 heures l'assemblée générale extraordinaire régulièrement convoquée. Après son exposé (ci-dessous), celui du trésorier (ci-après) et l'intervention du président d'honneur Gérard Fayolle, il donne la parole à la salle. Plusieurs interventions ont souligné l'intérêt de cette opération.

Après le vote, la séance est levée à 14h40.

## Rapport du président

Ce qui doit nous occuper aujourd'hui, ce sont les questions humblement matérielles. Notre président d'honneur, Gérard Fayolle, a, bien avant la fin de son mandat, engagé une réflexion sur l'avenir de nos immeubles, et cela pour trois raisons.

La première porte sur notre budget. En effet, trois locataires sont partis en quelques semaines et nous sommes dans l'impossibilité de financer des travaux de rénovation, pourtant indispensables pour louer à nouveau nos locaux.

La deuxième raison intéresse la sécurité de nos réunions mensuelles. Les deux salles que nous occupons depuis de très longues années ne permettent plus d'assurer la nécessaire sécurité des membres présents. Que dire du confort et de la visibilité. C'est pourquoi dès ce mois de mai, les réunions mensuelles se tiennent à la médiathèque Pierre-Fanlac. La Ville de Périgueux et le directeur de la médiathèque doivent à cet égard être remerciés d'avoir bien voulu accepter de nous accueillir.

La troisième raison concerne notre bibliothèque. Là aussi, les conditions de conservation et de sécurité des collections sont devenues aléatoires. Des salles mieux agencées doivent être aménagées pour recevoir dans de bonnes conditions nos livres, nos archives et notre iconothèque, avec en outre une salle de lecture adaptée.

Le conseil d'administration suit les diverses opérations avec une attention particulière. Plusieurs personnes compétentes nous éclairent de leurs conseils. Nous souhaitons notamment garder le siège de notre compagnie au 18 de la rue du Plantier.

Des informations précises seront données au fur et à mesure, et il reviendra à une assemblée générale extraordinaire de prendre les décisions définitives. J'ajoute simplement que, pour des raisons budgétaires, ces décisions devront être prises dans l'année.

Des projets de colloques, les colloques historiques et archéologiques du Périgord (CHAP), prennent forme, de manière à dynamiser la recherche sur des thèmes intéressant notre Périgord.

Il faudrait aussi rappeler l'importance de notre site Internet, qui ne cesse de se développer.

Mais tout cela suppose l'adhésion et aussi la participation active des membres de notre vieille compagnie, qui ne cesse pourtant de rester jeune et bien vivante.

## Rapport du trésorier

### Le contexte

La SHAP est propriétaire d'un immeuble, 16 et 18 rue du Plantier, comprenant :

Au 18 : le rez-de-chaussée entièrement occupé par la Société avec bibliothèque, salle de réunion, 2 bureaux, sous-sol et combles ; un appartement au 1<sup>er</sup> étage ; une maison indépendante ; la cour et le jardin.

Au 16 : un appartement au 1<sup>er</sup> étage et un appartement au 2<sup>e</sup> étage, avec garage au rez-de-chaussée.

Deux appartements et la maison ont été libérés à la suite du départ des locataires, le troisième est en voie de libération. Les trois appartements, ainsi que la maison individuelle, étaient occupés depuis très longtemps et n'ont jamais fait l'objet d'entretien, si bien qu'il était nécessaire d'effectuer des travaux de rénovation complète, coûteux, pour les remettre en location.

Comme l'a rappelé le président, les conditions d'accueil du public, réglementaires, dans les locaux de la Société ne sont plus remplies.

Compte tenu de l'ancienneté de la propriété, des travaux d'entretien et de réparations importants sont à effectuer chaque année (mur d'enceinte, toiture...).

Toutes ces raisons ont amené le conseil d'administration à réfléchir à différentes solutions. Après discussions et débats, le conseil d'administration propose la solution suivante : vente de l'immeuble principal, conservation de la petite maison individuelle dans laquelle sera transférée la bibliothèque de la SHAP et qui deviendra le siège de la société. Les réunions mensuelles et colloques auront lieu dans une salle municipale, amphithéâtre Jean-Moulin à Périgueux.

### Les propositions d'achat

Plusieurs acheteurs potentiels se sont manifestés. Après avoir visité les lieux, trois d'entre eux n'ont donné aucune suite. Un quatrième a fait une proposition financière irrecevable. Sont restées en concurrence deux sociétés dont les propositions ont été soigneusement examinées par le conseil d'administration de la SHAP.

L'une de ces sociétés a fait une proposition d'achat à 450 000 € net vendeur. Elle laisse la propriété de la maison dite « Eytier » à la SHAP. L'objectif de ce projet est de valoriser et restaurer le patrimoine ancien des centres villes à des fins touristiques. Il s'agit de créer des lieux d'hébergement de qualité pour une clientèle française et étrangère aisée, associés à une politique de développement touristique, à savoir propositions de circuits de visite, d'excursions... Cette proposition n'offrait aucune garantie financière dans la mesure où aucun montage financier sérieux n'a pu nous être présenté et reposait simplement sur des hypothèses d'un tour de table non encore acté.

La société Invest Conseil a fait une proposition d'achat à 505 000 € net vendeur, payé comptant. Cette société est basée à Périgueux. L'objectif est de réaliser des appartements de qualité dans des immeubles anciens de Périgueux, destinés à la location. Comme dans le cas précédent l'acheteur laisse la propriété de la maison « Eytier » à la SHAP. Cette proposition présente une solidité financière certaine et à l'avantage d'un paiement comptant. Ce dernier point est non négligeable compte tenu du projet de transfert de la bibliothèque dans la maison dont la Société reste propriétaire. En effet il faut immédiatement réaliser des travaux et nous aurons ainsi les disponibilités nécessaires.

Le conseil d'administration a validé cette 2<sup>e</sup> proposition et la propose donc à l'assemblée générale extraordinaire de la Société historique et archéologique du Périgord.

### **Délibération de l'assemblée générale extraordinaire**

L'assemblée générale extraordinaire régulièrement convoquée le mercredi 1<sup>er</sup> août 2018 et faute de quorum le mercredi 5 septembre 2018 s'est tenue à cette dernière date à 14 heures dans la salle de réunion de la médiathèque à Périgueux.

Vu l'exposé préliminaire du président de la Société historique et archéologique du Périgord, Monsieur Dominique Audrierie (joint en annexe de la présente délibération), et l'intervention de son président d'honneur, Monsieur Gérard Fayolle

Vu le rapport du trésorier de la Société Monsieur Maurice Cestac (joint en annexe de la présente délibération)

Vu la délibération du conseil d'administration de la Société en date du 11 juin 2018

L'assemblée générale décide :

La vente de l'immeuble sis au 16 et 18 de la rue du Plantier correspondant aux parcelles N° BL 147 et N° BL 145 du plan cadastral de Périgueux, avec les réserves indiquées ci-dessous, à la société « Invest Conseil » de Périgueux, au prix de 505 000 € net vendeur.

La SHAP reste propriétaire la maison dite « Eytier » avec une bande de terrain de 1,50 mètre de largeur tout au long de la façade Est sise sur la parcelle N°BL 145 et 147. Un nouveau découpage parcellaire sera établi pour prendre en compte cette décision impliquant la création d'une servitude de passage entre le portail d'entrée et la nouvelle limite de propriété de la SHAP.

La SHAP conserve le droit d'usage de la cour.

La bibliothèque sera transférée dans la « maison Eytier » rénovée et adaptée aux normes requises pour une bibliothèque accueillant du public. Cette maison à rebaptiser devient par là même le nouveau siège social de la Société historique et archéologique du Périgord.

Nombre de membres présents : 125  
Nombre de voix pour : 123  
Nombre de voix contre : 0  
Nombre d'abstentions : 2

Périgueux, le 5 septembre 2018,

Le président  
Dominique Audrerie

Après l'Assemblée générale extraordinaire, la séance mensuelle ordinaire reprend.

### ***SÉANCE DU MERCREDI 5 SEPTEMBRE 2018***

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 120 personnes. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

#### ***Nécrologie***

- Annick Lebon

Le président présente les condoléances de la SHAP.

Le président informe les membres que la SHAP sera ouverte pour les Journées du Patrimoine, les 15 et 16 septembre, de 14 heures à 17 heures. Une exposition de documents anciens sera présentée dans la bibliothèque et des livres seront en vente. Le souterrain de la SHAP se visitera uniquement le dimanche et sur inscription préalable. Il rappelle également la sortie d'automne du 22 septembre 2018 (le XIX<sup>e</sup> siècle autour de Périgueux), ainsi que le colloque du 24 novembre 2018 consacré à « L'église de Saint-Méard-de-Drôme et son décor peint ». Suivent les communications du jour.

#### **Les dessins et relevés archéologiques de l'antiquaire périgourdin Joseph de Mourcin, par Thierry Baritaud**

L'archéologue périgourdin, Joseph de Mourcin, par ses observations et ses recherches menées sur l'ensemble du Périgord, nous a laissé de nombreuses archives dont ses notes de voyage, publiées dans notre *Bulletin*. Fidèle ami du comte de Taillefer, il contribua très activement à la publication du second



**Le Dr Louis Capitan (1854-1929) « patron » de Henri Breuil et de Denis Peyrony. Un nom bien oublié en Dordogne, par Gilles et Brigitte Delluc**

Ce personnage a une double carrière. Il est médecin des Hôpitaux de Paris, nommé interne en 1878, puis chef de clinique à l'Hôtel-Dieu, mais sa carrière dans les hôpitaux parisiens est relativement courte, ce qui ne l'empêche pas d'entrer à l'Académie de médecine en 1909.

Dès 1869, il se passionne pour l'archéologie, l'anthropologie et la préhistoire, avec Claude Bernard et Gabriel de Mortillet. Louis Capitan travaille aux fouilles sur le chantier du métro parisien et à celles des arènes de Lutèce, où un square conserve son nom. Il participe à des recherches archéologiques en France et à l'étranger. En 1898, il obtient la chaire d'anthropologie préhistorique à l'École d'anthropologie (à la mort de G. de Mortillet et à la place de son fils Adrien). Il fait donc partie des notabilités au moment où débudent les activités d'Henri Breuil et de Denis Peyrony dans le domaine de la Préhistoire et au moment de la reconnaissance par le monde savant de l'art préhistorique à La Mouthe par le congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences en 1901. C'est ainsi que cette année-là, il est présent aux Eyzies au moment de la découverte de la Vénus de Sireuil (dans l'ornière d'un chemin) et de la reconnaissance des gravures des Combarelles (repérées par le propriétaire Pommarel), avec Henri Breuil et Denis Peyrony. Suivront très vite la découverte de la grotte ornée de Font-de-Gaume, puis celle de Bernifal et celle de Teyjat. Et c'est ainsi que l'on retrouve son nom en tête des grandes publications sur ces grottes ornées de Dordogne, dont les œuvres pariétales sont souvent d'abord reconnues par Peyrony, puis relevées par Breuil, alors qu'il joue surtout le rôle du « maître ». C'est ainsi que le nom de Capitan apparaît aux côtés de Breuil dans la querelle de l'Aurignacien pré-solutréen. On le retrouve de même accolé à celui de Jean Bouyssonie à Limeuil en 1909. De même, il est associé à celui de Peyrony pour les fouilles conduites par ce dernier à La Ferrassie pendant toute la première partie du XX<sup>e</sup> siècle et à La Micoque en 1926, ou contre Otto Hauser et contre Glazel.

Son décès subit en 1929 à l'âge de 75 ans est suivi par une dispersion de ses collections, en 3 jours de vente à Drouot. Henri Breuil lui rendra un hommage académique en 1929 au Collège de France, où il se considère comme son héritier, et en 1939 à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où il le place dans son Panthéon. (résumé des intervenants)

Thierry Baritaud donne ensuite des informations complémentaires : Louis Capitan a été membre de la commission des monuments préhistoriques au sein du ministère des Beaux-arts, comme ses confrères l'abbé Henri Breuil et le comte Henri Bégouën. À ce titre, Louis Capitan n'a eu de cesse de vouloir protéger des cavernes ou des gisements préhistoriques dès leur découverte. En effet, sur ses propres deniers, il achetait pour le compte de l'État les parcelles

et les entrées de cavités. À la grotte de Font-de-Gaume, il acheta en 1902, le chemin d'accès depuis la route jusqu'au porche s'ouvrant dans la falaise. La législation sur la propriété foncière n'était pas toujours bien connue pour le domaine souterrain car l'État n'était pas propriétaire des galeries ornées qui se développaient sous le plateau. Ainsi, l'État a exploité touristiquement la grotte de Font-de-Gaume illégalement durant tout le XX<sup>e</sup> siècle, de 1903 à 1998. Un acte de vente signé en 1998, entre l'État et une indivision familiale, donnera enfin la propriété foncière de l'ensemble de la caverne et plus largement au ministère de la Culture. Pour la grotte des Combarelles, Louis Capitan acheta en 1902 pour le compte de l'État, à la famille Berniche-Pomarel, l'accès et les galeries profondes qui se développent sous le massif calcaire. Il en sera de même lors de la découverte des gravures de la grotte de la Mairie à Teyjat, où Louis Capitan acheta la grotte pour le compte de l'État. Le gisement préhistorique de La Ferrassie fut également acheté par Capitan pour le protéger foncièrement et empêcher toutes fouilles sauvages. Sa fille, M<sup>me</sup> Millon-Capitan, fit un don à l'État de ce bien par acte notarié en 1933.

#### **Le canton d'Excideuil pendant la Grande Guerre, quelques aspects, par Jacqueline Desthomas, Michel Deléron, André Mazin, Alain Vaugrenard**

Cinq membres de l'association « Mémoires de pierres » ont rassemblé une importante documentation sur le canton d'Excideuil pendant la Grande Guerre à l'occasion du centenaire de ces événements qui ont bouleversé la vie des 14 villages et ville du canton d'Excideuil. À l'aube du conflit, Excideuil et son canton va se retrouver très vite dans la tourmente. Lié à son rôle de nœud ferroviaire, Excideuil va voir se développer deux hôpitaux militaires, un centre de réentraînement, un dépôt de garnison et même une prison militaire. C'est près de 2 962 patients qui vont se succéder jusqu'en 1919. Les plus valides remonteront au front, d'autres dont les corps n'ont pas été réclamés par les familles seront enterrés dans le cimetière municipal. À l'heure actuelle, seuls les quatorze monuments aux morts mais aussi ceux existants dans les églises paroissiales témoignent de ce lourd passé. Les noms des défunts méritent une attention particulière, 413 inscrits, l'âge moyen de l'ensemble est de 27 ans, ils appartiennent 90 % à l'infanterie, 5% à l'artillerie, 2% à la cavalerie et 2% au génie. Les pertes affectent un territoire déjà en phase de décroissance, beaucoup d'hommes jeunes, de ce fait un déficit de naissance. Excideuil a été affecté mais les autres communes ont été frappées de plein fouet, l'effondrement démographique a été accéléré et se perpétue. Il a été aussi étudié le refus de servir (78 cas recensés pour la Dordogne) et, autant que faire se peut, l'impact de la guerre sur les populations au travers des demandes d'aides des familles. Enfin, des destins sont évoqués, à travers notamment les lettres des soldats. L'après-guerre sera marquée par le poids

de ces deuils, de ces souffrances, de ces bras qui manquent cruellement. Mais on verra l'émergence d'un syndicalisme nouveau lié aux anciens combattants et la création de la Cité Clairvivre, fille directe du conflit. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale ; l'intégralité du résumé des intervenants a été déposée à la bibliothèque)

Vu le président  
Dominique Audrerie

La secrétaire générale  
Huguette Bonnefond

### ***SÉANCE DU MERCREDI 3 OCTOBRE 2018***

Président : Brigitte Delluc, vice-présidente.

Présents : 115 personnes. Excusés : 4.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

#### ***Nécrologie***

- Juliette et Jean-Louis Voisin

Le président présente les condoléances de la SHAP.

Brigitte Delluc préside la séance en l'absence du président. Elle fait quelques annonces : la sortie du 22 septembre s'est très bien passée et fut très intéressante ; il est encore temps de s'inscrire pour le déjeuner du colloque sur les peintures murales de Saint-Méard-de-Drôme du 24 novembre 2018.

Jeannine Rousset précise que le prix littéraire « Brantôme », récompensant les biographies historiques, sera remis le dimanche 7 octobre à 11 heures à Brantôme par Anne-Marie Cocula-Vaillières. Le premier prix a été décerné à Arlette Jouanna pour *Montaigne*. L'après-midi sera consacré à des tables-rondes autour de la biographie historique.

Suivent les communications du jour.

#### **Deux destins hors du commun durant la Grande Guerre, par Guy Penaud**

Victorine Faucher, dite « Lolotte », est née le 6 octobre 1892 à Périgueux. Très jeune, elle quitta sa mère afin de devenir artiste lyrique. Le succès n'étant

pas au rendez-vous, elle s'installa à Paris où elle connut plusieurs anarchistes et cambrioleurs professionnels. Puis Victorine Faucher fit la connaissance de Manuela Alvarez dite « Colombine », née à Cognac en 1877. En janvier 1916, elles passèrent toutes deux clandestinement la frontière espagnole emportant avec elles des titres au porteur volés. Elles furent arrêtées par des policiers espagnols et Victorine se vanta auprès d'eux de ses fréquentations avec certains anarchistes français. Le gouvernement espagnol proposa à la France de les extraditer. Mais l'espionnage allemand actif en Espagne s'intéressa à elles et, par l'intermédiaire de Paul Pélissier, obtint leur libération. Libres, elles acceptèrent une mission des Allemands avec la promesse d'être bien payées. De retour en France, elles s'installèrent en Vendée, au Château-d'Olonne, et furent hébergées par les époux Gitton. De là, elles envoyèrent à Pélissier les mouvements des navires de divers ports. En janvier 1917, ne recevant plus d'argent d'Espagne, Victorine partit pour Barcelone. Manuela Alvarez fut arrêtée à La Roche-sur-Yon ; peu de temps après, en Espagne, ce fut le tour de Pélissier et de Victorine Faucher. Le Conseil de guerre se réunit en janvier 1918, elles furent condamnées à mort et exécutées le 6 mai 1918. Les deux hommes Gustave Gitton et Paul Pélissier, condamnés avec elles, furent laissés libres. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale ; l'intégralité du résumé de l'intervenant a été déposée à la bibliothèque)

Gilles Delluc remarque que, comme « Lolotte », Louis Delluc collabora au journal anarchiste et pacifiste *Le Bonnet rouge*.

Michel Bernard demande si « Lolotte » a eu une descendance. L'intervenant répond que non.

### **Dix petites grottes ornées de la Petite Beune, par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)**

Le Dr Gilles Delluc et Brigitte Delluc rendent hommage aux membres du Spéléo-Club de Périgueux, leurs compagnons, qui fêtent cette année le 70<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation. Autour du confluent de la Petite Beune avec la Vézère, aux Eyzies, se concentre un grand nombre de gisements du Paléolithique supérieur, de l'Aurignacien au Magdalénien final, et quelques-uns des plus grands sanctuaires souterrains de cette époque, en particulier les grottes magdaléniennes de Font-de-Gaume et des Combarelles, sans oublier l'abri sculpté de Cap-Blanc et la grotte de Commarque. La Petite Beune n'en recèle qu'un : il s'agit de la grotte magdalénienne de Bernifal, à environ 5 km des Eyzies. Mais en revanche, sur les 10 premiers kilomètres de ce modeste ruisseau, où se faufile la route Les Eyzies-Sarlat, les flancs de la vallée sont riches d'une dizaine de petites cavités ornées, correspondant à une concentration très exceptionnelle. La majorité de ces grottes sont de dimensions modestes. Leur décoration, très peu connue, est cachée au plus profond de chaque cavité et elle se résume à quelques figures animales, exceptionnellement à quelques signes

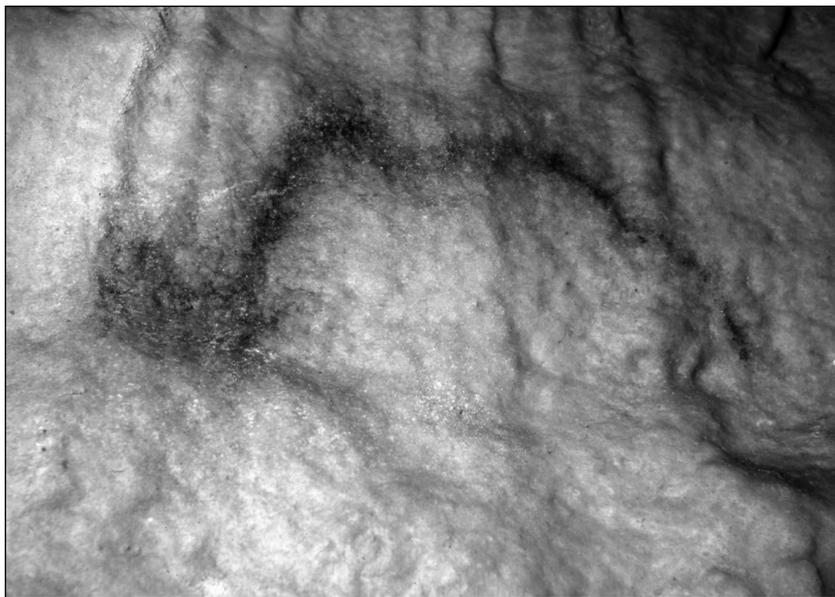


Fig. 2. Le mammoth de la grotte de Paulin-Cournazac.

géométriques et à quelques traits sans signification évidente. Sur la commune des Eyzies : un mammoth est peint au trait noir et quelques tracés gravés dans l'argile à Paulin-Cournazac (fig. 2), en face de Font-de-Gaume ; quelques vulves triangulaires sont gravées à Cazelle ; 3 chevaux sont gravés à La Calévie ; 2 chevaux et un bison à Nancy, sans compter la grotte de Beyssac où il est difficile de préciser la nature anthropique ou naturelle d'une nappe de traces d'ocre rouge sous un épais revêtement de calcite floconneuse. Sur la commune de Meyrals : un mammoth gravé, 2 mains négatives cernées de noir et quelques tectiformes gravés en grande partie évanouis décorent la grotte du Bison ; 2 figures féminines schématiques (FFS) atypiques à Vielmouly 2 ; un panneau gravé centré sur un homme ithyphallique, associé à 2 ou 3 têtes de bison, à 2 ou 3 chevaux dont un acéphale et à une nappe de points rouges décorent Sous-Grand-Lac. Sur la commune de Saint-André-d'Allas : un avant-main de cheval est vigoureusement gravé dans la grotte du Roch ; quelques vestiges de tracés animaliers dans la grotte du Charretou. Enfin, sur la commune de Marquay, très en amont de la Petite Beune, près de sa source : les vestiges d'un cheval vigoureusement gravé subsistent dans la grotte de Puymartin. La datation de ces modestes sanctuaires est difficile, car on n'y a retrouvé aucun vestige archéologique et que le décor est le plus souvent très altéré, schématique et fragmentaire : seule la grotte de Sous-Grand-Lac peut être raisonnablement rapprochée de la partie profonde de la grotte de Saint-Cirq, rapportée au

Magdalénien moyen ou supérieur, en raison de la parenté des 2 représentations humaines, et la grotte du Bison rapportée au Magdalénien moyen en raison de la parenté du style du mammoth avec ceux des Combarelles et de la présence de tectiformes typiques. On peut ajouter que la grotte de Vielmouly 2 a sans doute été décorée au Magdalénien supérieur en raison de la présence de 2 FFS. (résumé de l'intervenant)

***Les Ensevelis de Georges de Peyrebrune, par Jean-Paul Socard***

Le roman *Les Ensevelis* de Georges de Peyrebrune a été réédité par les éditions *Par Ailleurs*, en mars 2017.

Il évoque un événement historiquement daté : l'effondrement des carrières de Chancelade en octobre 1885, qui a poussé la romancière à prendre sa plume. Il est tout d'abord intéressant de suivre la naissance de ce texte qui initialement devait avoir une forme théâtrale. Témoin de ce drame, Peyrebrune expose, au fil de l'intrigue, tant son indignation que ses engagements. Elle nous restitue aussi un tableau complet de la vie à Chancelade à cette époque. Loin d'être une pure « romance sentimentale », ce récit se penche sur la condition des femmes en abordant la question du veuvage et du remariage. L'étiquette « roman régionaliste » est aussi très réductrice, même si ce texte a un fort ancrage régional. *Les Ensevelis* est un roman qui offre des résonances avec le *Germinal* de Zola, paru en 1885, l'année même de la catastrophe. Par ses remarquables descriptions de la nature, ses portraits particulièrement réalistes et ses dialogues poignants ce roman trouvera encore aujourd'hui un lectorat qui appréciera la prose de cette romancière injustement oubliée. (résumé de l'intervenant)

Vu le président de séance  
Brigitte Delluc

Vu la secrétaire de séance  
Jeannine Rousset

# Admissions

## Nouveaux membres

### **ADMISSIONS du 15 octobre 2018. Ont été élus :**

- M. Allard Mathieu, 602, route de Montfort, 24200 Sarlat, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gérard Fayolle.
- M. du Cheyron de Beaumont d'Abzac de Ladouze Aymeric, 4, rue de la Nation, 24000 Périgueux, présenté par M. Jean-Pierre Boissavit et M<sup>me</sup> Jeannine Rousset.
- M. et M<sup>me</sup> Dubruel Pierre-Antoine et Fabienne, Le Syndic, 24600 Saint-Méard-de-Drône, présentés par M. Dominique Audrerie et M. Serge Laruë de Charlus.
- M. Farthouat Olivier, 19, place Turenne, 59240 Dunkerque, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gilles Delluc.
- M. Gabuteau Jérôme, La Clavelie, 24330 Bassillac (réintégration).
- M. et M<sup>me</sup> Genet Richard et Marie-Christine, 6 allée de la Petite Berthonie, 24750 Trélissac, présentés par M. François Ferrer et M<sup>me</sup> Catherine Laurent.
- M<sup>me</sup> Grignon Danielle, 38, rue Thomas-Edison, 24750 Boulazac, présentée par M. Maurice Cestac et M. Denis Soulié.
- M. et M<sup>me</sup> Hamelin Benoît et Martine, Le Temple de l'Eau, 24390 Cherveix-Cubas, présentés par M. Thomas Mac Donald et M. le président.
- M. Hamelin Vincent, 2, rue Cuvier, 69006 Lyon, présenté par M. Jacques Bernot et M. Serge Laruë de Charlus.
- M<sup>me</sup> Honoré-Crozet Martine, 23, rue Guynemer, 24000 Périgueux, présentée par M. Jean-Louis Aucouturier et M. Serge Laruë de Charlus.

- M. et M<sup>me</sup> Lacueille Philippe et Nicole, 123, rue Jean-Secret, 24000 Périgueux (réintégration).
- M<sup>me</sup> Lalanne Françoise, 8, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux, présentée par M<sup>me</sup> Martine Balout et M. Thierry Baritaud.
- M. Lamy Jean-Claude, 12, place André-Maurois, 24000 Périgueux, présenté par M<sup>me</sup> Bernadette Lacaille et M. Jean-Pierre Méraud.
- M<sup>me</sup> Mallet Marielle, Bouch, 24120 Coly (réintégration).
- M<sup>me</sup> Maunac Anne-Marie, 4, route de Royan, 24350 Tocane-Saint-Apre, présentée par M. Alain Boituzat et M. Jean-Louis Fargeot.
- M. et M<sup>me</sup> Mourot Guy et Catherine, La Jarthe, 10, route de La Jarthe, 24750 Trélissac, présentés par M. le président et M<sup>me</sup> la vice-présidente.
- M. Mousson-Lestang Éric, 3, rue Cornac, 33000 Bordeaux (réintégration).
- M. et M<sup>me</sup> Pélisson Benoît et Françoise, La Genèbre, 24390 Hautefort (réintégration).
- M. et M<sup>me</sup> Rousselet Bernard et Marie-Jo, 295, chemin de Rougerie, 24110 Saint-Astier, présentés par M. Alain Bugeaud et M<sup>me</sup> Nadine Bugeaud.
- M<sup>me</sup> Véricel Marie, 23, allées de Tourny, 24000 Périgueux, présentée par M. Dominique Audrerie et M. Philippe Prot.

# Entrées dans la bibliothèque et revue de presse

## ENTRÉES DE LIVRES

- Autefort Marie-Laure, Delprat Éliane, Gerbout Annie, *Trémolat d'antan, de la Préhistoire au XX<sup>e</sup> siècle*, Le Bugue, PLB Éditeur, 2018 (don de l'éditeur).
- Audrerie Dominique et Mornas Gautier, *Royal Périgord, sur les pas des têtes couronnées*, Bordeaux, Confluences, 2018 (don de Dominique Audrerie).
- Bernard Alain, *Le képi et la soutane, le mystère du général curé Jean de Marguerittes*, Éditions des Pages d'or-Média livres, 2018 (don de l'auteur).
- Le Roy Eugène, *Le moulin du Frau*, Bordeaux, Sud Ouest, 2007 (don de Monique Garnier).
- Dujarric de La Rivière R., *Dames de la Révolution*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1963 (don de François Dujarric de La Rivière).
- Dujarric de La Rivière R., *Au cours des siècles*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1963 (don de François Dujarric de La Rivière).
- Dujarric de La Rivière R., *Souvenirs*, Périgueux, Pierre Fanlac, 1962 (don de François Dujarric de La Rivière).

## ENTRÉES DE BROCHURES, TIRÉS-À-PART ET DOCUMENTS

- Grenier J., Bisch X., Pampouille J. et Bonjean P., « Le professeur Léo Testut et le Périgord », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1986, photocopie (don de Brigitte et Gilles Delluc).

- Mabile de Poncheville Pauline, *Saint-Méard-de-Drôme, récit d'une renaissance*, mémoire de Master I, Université Paris 1 Panthéon Sorbonne, 2018 (don de l'auteur).

- Grébénart Danilo, « La grotte sépulcrale des Barbilloux (Saint-Aquilin, Dordogne) », extrait de *Gallia Préhistoire*, t. 23, 1980, fasc. 1 (don de l'auteur).

## REVUE DE PRESSE

- *Bulletin de la Société scientifique, historique et archéologique de la Corrèze*, t. 139, 2017 : « Aux origines des vicomtes de Turenne, les vicomtes du bas Limousin au IX-X<sup>e</sup> siècles » (L. Ducher).

- *Chroniques nontronnaises* (Groupe de recherches historiques du Nontronnais), n° 33, 2017 : « Histoire du soldat Laugerie, parcours d'un enfant du Nontronnais » (J. Chaperon-Gay) ; « Le cinéaste Louis Delluc (1890-1924). Homme de lettres oublié » (G. Delluc) ; « Deux crimes en Nontronnais (1812-1826). La justice en ce temps-là » (F. Reix) ; « Les églises à coupes » (S. Larué de Charlus).

- *Bulletin de la Société historique et régionaliste du Bas-Limousin*, n° 221, 2018 : « Histoire de la Confrérie de Saint-Loup » (M. Tintou).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 491, juillet 2018 : « Sortie à Champniers-Reilhac, Saint-Barthélemy-de-Bussière, château de Lavauguyon, église de Salles-Lavauguyon et Châteaurocher ».

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 492, août 2018 : « Pierre Bourrinet, un instituteur-archéologue passionné » (J.-M. Warembourg) ; « L'enseignement primaire à Javerlhac de la Révolution à l'Empire » (O. Plazer).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 493, septembre 2018 : « L'eau et ses usages. Toute une histoire » (G. Duverneuil) ; « Le clergé du district de Nontron (180 prêtres) à l'épreuve des persécutions » (R. Bouet).

- *Bulletin et Mémoires, Société archéologique et historique d'Ille-et-Vilaine*, n° 122, 2018 : « Activité et déboires d'un marchand de vin rennais dans la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle : le cas de Jean Berthou cadet » (S. Sculler) (vins de Bergerac et Domme).

- *À Périgueux*, n° 26, juillet et août 2018 : « Fouilles du réseau de chaleur : premier bilan », « Un parcours de visite dans le quartier de la Cité ».

- *Bulletin de la Société de Borda*, n° 530, 2018 : « Un curé de Soustons au XVI<sup>e</sup> siècle, Étienne de la Boétie » (B. Traimond).

- *ARAH La Force*, n° 55, juin 2018 : « Passage d'eau de la Béarnaise » (M. Souloumiac) ; « Demande d'établissement d'un moulin à Lamonzie-Saint-Martin » (M. Souloumiac) ; « Souvenirs du 14 juillet 1918 » (L. Eckert) ; « Une restauration exemplaire : le château Barrière à Villamblard » (B. Lesfargues) ;

« Hommage à Bernard Lesfargues » (C. Paoletti) ; « Sainte-Estelle 2018 à Bergerac » (G. Fonmarty) ; « Histoire de Bergerac sous la direction de Michel Combet » ; « Bergerac aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles » (A.-M. Cocula-Vallières).

- *Lo Bornat*, avril-mai-juin 2018 : « Toponymie du pays de Saint-Cyprien » (P. Nollet).

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 153, 2018/2 : « Les réfugiés espagnols à Sarlat (1936-1950). Histoire et témoignages » (K. Da Cruz) ; « Le Mémoire sur l'école de Jérôme Magueur, instituteur à Saint-Amand-de-Coly au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle » (P. Lagauterie) ; « Henri Mendras et la fin des paysans, quel rapport avec le Périgord ? » (J.-M. Linfort).

- *Art et Histoire en Périgord Noir*, n° 154, 2018/3 : « Les châteaux féodaux du district de Belvès pendant la Révolution (1<sup>re</sup> partie) » (J. Grimbert) ; « Charles Thomas (1885-1956), instituteur et invalide de guerre, 6 mois de guerre, 42 ans de souffrance » (G. Thomas) ; « Fait divers : autour d'un incendie, à Sarlat, en novembre 1903 » (extraits de *L'Union Sarladaise*) ; « Le Périgord, un terroir de la science-fiction ? Autour de l'œuvre de Michel Jeury » (N. Vas Deyres) ; « Sculptures sarladaises : *les Oies* de François-Xavier et Claude Lalanne, à Sarlat » (A. Legendre).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 125, 2<sup>e</sup> tr. 2018 : « Champcevinel : une paroisse de la banlieue de Périgueux » (G. Ravon) ; « Messire Pierre Debets chanoine de Lombez (1763-1794) martyr des pontons de Rochefort » (P. Allard) ; « L'école autrefois » (M. Biret) ; « Les auberges au XVIII<sup>e</sup> siècle. Entre convivialité et violence » (C. Jambon et C. Filet).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 126, 3<sup>e</sup> tr. 2018 : « L'école autrefois. La pension Rivet à Saint-Astier au 18<sup>e</sup> siècle » (F. Raluy) ; « L'école autrefois. XIX<sup>e</sup> siècle, le temps des instituteurs » (M. Biret) ; « L'école en héritage » (A. Herguido-Mougnaud) ; « Les tournées des cavaliers Greilh sur le grand chemin royal de Périgueux à Bordeaux » (C. Jambon et C. Filet) ; « Un métier bien de son temps : perruquier » (collectif) ; « Penaranda en Périgord » (M. Combet) ; « Les paroisses et communes disparues du Périgord » (G. Ravon).

- *Le Festin*, n° 107, automne 2018 : « Un palais des fêtes à Périgueux » (M. Balout).

- *Maisons paysannes de France*, n° 209, automne 2018 : Sarlat et le tourisme.

- *Mémoires de la Société généalogique canadienne-française*, vol. 69, n° 2, cahier 296, été 2018 : « La noblesse au féminin : Thérèse Hertel de Cournoyer veuve Saint-Ours » (R. Larin).

- *Hautefort, notre Patrimoine*, t. 7, 2018 : « Recueil de documents. La Grande Guerre 1914-1918 ».

COLLOQUE

# 418. Mille six centième anniversaire de la proclamation du Royaume Wisigothique d'Aquitaine

Samedi 12 janvier 2019

9h30-12h / Théâtre de Périgueux, salle André Maurois

*En l'an 418, les Wisigoths, installés dans une large Aquitaine, permirent la création du « Royaume Wisigothique d'Aquitaine ».*

*Même si ce royaume ne survécut pas beaucoup plus d'un siècle sous l'avancée des Francs, il a paru nécessaire de marquer ce 1600<sup>e</sup> anniversaire pour une réelle connaissance de l'histoire de notre région.*

**Michel Combet**

*Les Wisigoths dans l'Histoire de France : regard historiographique*

**Anne-Marie Cocula**

*Les Wisigoths : des Barbares en Aquitaine et ailleurs ?*

**Chantal Tanet**

*Migrations et toponymie, les Wisigoths en Périgord*

**Noëlle Rebichon**

*L'art des Wisigoths : quel héritage ?*

Inscription avant le 9 janvier 2019.

Participation aux frais d'organisation : 5 €

Renseignements : [www.shap.fr](http://www.shap.fr) / 05 53 06 95 88 / [shap24@yahoo.fr](mailto:shap24@yahoo.fr)



## **COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES**

par Brigitte DELLUC

### **Assemblée générale ordinaire**

- L'assemblée générale ordinaire, après report habituel pour cause de quorum non atteint en janvier, aura lieu le 6 mars 2019. Au programme, la présentation des rapports moraux et financiers pour l'année 2018. C'est une année sans élection.

### **Excursions pour l'année 2019**

- Le samedi 27 avril 2019 aura lieu notre excursion printanière, à la découverte des « châteaux en Bergeracois » sous la conduite de Jean-Pierre Boissavit.

- Le samedi 1<sup>er</sup> juin (matin), une excursion nous mènera « sur les pas de l'enseignement agricole » sous la direction de Michel Cestac.

- Le 28 septembre 2019 aura lieu notre excursion d'automne, à la découverte des gisements préhistoriques, autour des Eyzies-de-Tayac, sous la conduite de Brigitte et Gilles Delluc.

### **Voyages**

- Du 12 au 19 juin 2019, un voyage dans les Pouilles est organisé sous la conduite de François Michel. Le programme est disponible sur le site ([www.shap.fr](http://www.shap.fr)). Les personnes intéressées sont invitées à contacter le secrétariat de la SHAP : 05 53 06 95 88 ou [shap24@yahoo.fr](mailto:shap24@yahoo.fr)

### **Colloque historique et archéologique du Périgord (CHAP)**

- Le 12 janvier 2019 aura lieu un colloque, organisé par Serge Larué de Charlus, au Théâtre de Périgueux pour fêter le 1 600<sup>e</sup> anniversaire de la

création du royaume wisigoth, sous le titre *418 Mille six centième anniversaire de la proclamation du Royaume Wisigothique d'Aquitaine*. Voir programme p. 570.

### Les numéros à thèmes

- La 4<sup>e</sup> livraison 2019 sera consacrée au repli des Alsaciens en Dordogne en 1939-1940. Les articles doivent être fournis au comité de rédaction avant le 1<sup>er</sup> juin 2019. Voir l'encadré d'annonce : *BSHAP*, 2018, p. 136.

- Des numéros thématiques sont envisagés sur les thèmes suivants : « Les usines et les fabriques en Périgord » ; « Les vieilles familles commerçantes ».

### COURRIER DES LECTEURS

- Le Dr Gilles Delluc ([delluc.gilles@orange.fr](mailto:delluc.gilles@orange.fr)) signale la sortie de 2 timbres nouveaux : 1 - un timbre consacré par la Tanzanie à Lascaux, sur une planche intitulée « *Prehistoric Cave Paintings* », en compagnie de peintures et gravures post-paléolithiques de différents pays du monde (Bulgarie, Lybie, Inde, Brésil et Argentine). C'est un timbre de 40 mm sur 30 mm en offset qui figure, cadré à plein champ, le 2<sup>e</sup> taureau de la Salle des Taureaux de Lascaux (fig. 1). 2 - un timbre consacré au traité de Picquigny signé le 29 août 1475 entre le roi de France Louis XI et le roi d'Angleterre Edouard IV (fig. 2). Picquigny en Normandie est aujourd'hui dans le département de la Somme. Ce traité a mis définitivement fin à la guerre de Cent Ans, qui s'était endormie en 1453 après la bataille de Castillon (qui s'est déroulée sur le territoire périgordin de Lamothe-Montravel).

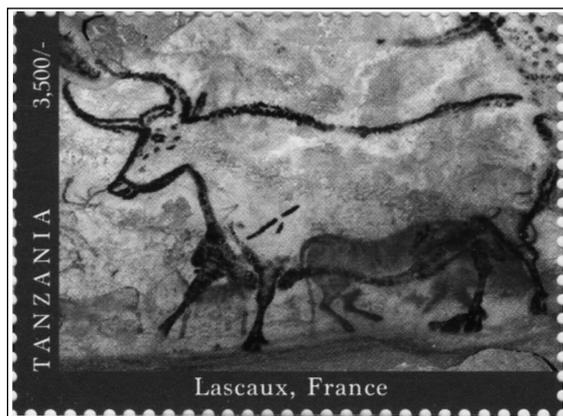


Fig. 1.



Fig. 2.

- M<sup>me</sup> Marie-France Sardain (sardain.mf@gmail.com) évoque son grand-père pendant la guerre de 1914-1918 et envoie une belle série de photographies. Léonard Lagarde, que l'on surnommait *Gardou* (« le maire actuel de Saint-Laurent-des-Bâtons, M. Herbreteaux, s'en souvient ») est né le 21 décembre 1877 à Saint-Laurent-des-Bâtons où il est demeuré toute sa vie et mort le 18 mai 1971 à Sainte-Alvère. Il a participé à toute la guerre 1914-1918 et est resté absent de chez lui pendant 4 ans. Fait prisonnier en 1915 dans les Ardennes, il a été envoyé en commando (de travail) en Thuringe (Allemagne) au Grossbardtloff (fig. 3, 4 et 5). « Comme prisonnier, il était coiffeur (fig. 6), et parmi sa clientèle, il avait des Russes, prisonniers comme lui » (fig. 7). En revenant d'Allemagne, il parlait allemand, ce qui avait fait peur à sa fille, Laure (mère de



Fig. 3.



Fig. 4.



Fig. 5.



Fig. 6.



Fig. 7.

M<sup>me</sup> Sardain), née après son départ à la guerre. Elle en parlait encore à la veille de son décès : elle racontait s'être « enfuie au retour de son père et être restée cachée pendant une semaine ».

### INFORMATIONS

- Le 144<sup>e</sup> congrès national des Sociétés historiques et scientifiques se tiendra du 9 au 11 mai 2019 à Marseille, au Mucem et à la Vieille Charité, sur le thème « Le réel et le virtuel ». Informations sur le site du CTHS : <http://www.cths.fr>.

- Le site [www.guyenne.fr](http://www.guyenne.fr) annonce la sortie de *La Lettre trimestrielle* de novembre 2019, avec, comme d'habitude, une foule d'informations sur les travaux de transcription des archives des Pyrénées-Atlantiques (Pau) concernant le Périgord par M. Claude Ribeyrol.

### CORRESPONDANCE POUR

#### « COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M<sup>me</sup> Brigitte Delluc, vice-présidente, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : [gilles.delluc@orange.fr](mailto:gilles.delluc@orange.fr) (à l'attention de Brigitte Delluc).

Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

**Sommaire et table des illustrations  
du tome CXLV  
(2018)  
*du Bulletin de la Société historique  
et archéologique du Périgord***

**SOMMAIRE DU TOME CXLV - ANNÉE 2018**

ARTICLES

|   |                |
|---|----------------|
| BÉCHEAU (Anne), L'étonnante histoire de la chapelle des Milandes .....  | 267-274 (ill.) |
| BERNARD (Michel) et LE PONTOIS-BERNARD (Joëlle),<br>1914-1918. De la paix à la guerre.....  | 413-424        |
| BIRABEN (Jean-Noël), Le premier tracteur du Périgord et le manque<br>de main d'œuvre en 1914-1918.....  | 491-508 (ill.) |
| BODDART (Francis A.), Une bague du roi Louis XVI en Périgord ? .....  | 31-42 (ill.)   |
| CAZAURAN (Jean-Marie) et REIX (François), Antoine Desmon-<br>Fonboisse, un officier de santé à Quinsac (Dordogne) de<br>1814 à 1838.....                | 321-342 (ill.) |
| DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Une attaque<br>à main armée à Hautefort en décembre 1942 et ses suites<br>tragiques à Paris ..... | 71-86 (ill.)   |
| DELLUC (Brigitte et Gilles), Dans notre iconothèque : Des mystérieux<br>Gavaches en Périgord au XV <sup>e</sup> siècle .....                            | 357-366 (ill.) |
| DELLUC (Gilles), Dans notre iconothèque : Le cinéaste Léon Poirier<br>et ses « vraies » images de la bataille de Verdun .....                           | 523-546 (ill.) |
| DUHARD (Jean-Pierre), Joel White MacPherson, un aviateur américain<br>dans les Maquis périgordins. De son évasion à son passage<br>en Espagne .....     | 55-70 (ill.)   |
| FAYOLLE (Gérard), Un opposant déterminé à Napoléon III, le meunier<br>du Frau d'Eugène Le Roy .....   | 43-54 (ill.)   |
| FÉLIX (Annie-Paule et Christian), Bergerac. Le 108 <sup>e</sup> de ligne dans la<br>Grande Guerre .....   | 425-446 (ill.) |
| GENESTE (Olivier), Les retables de Périgueux : histoire, iconographie,<br>destinée .....  | 143-166 (ill.) |

|   |                |
|---|----------------|
| GENESTE (Olivier), Jean Chaminade, sculpteur de retables et de tabernacles à Périgueux .....  | 217-226 (ill.) |
| HONDT (Jean-Loup d'), Les grands zoologistes du Périgord, 4 <sup>e</sup> partie.<br>Un géologue professionnel devenu zoologiste amateur,<br>François Grandjean (1882-1975).....               | 351-356 (ill.) |
| MANDON (Guy), Le deuxième été de la Révolution en Dordogne :<br>le temps des incertitudes.....  | 299-320 (ill.) |
| NICOLAS (Jean-Marc), Le retable, « objet » de contemplation.....  | 209-216 (ill.) |
| NICOLAS (Jean-Marc), À propos d'une porte dite « des pains<br>d'oblation » .....  | 227-230 (ill.) |
| PENAUD (Guy), Mystère autour de la collection Bernheim-Dauberville,<br>disparue le 30 mars 1944 au château de Rastignac.....  | 343-350 (ill.) |
| PENAUD (Guy), « Lolotte », la Mata Hari périgourdine.....   | 469-490 (ill.) |
| PEYRE (Dominique), Retable baroque et colonne torsée. Archéologie<br>d'un symbole .....   | 167-176 (ill.) |
| ROUGIER (Philippe), Le Dr Champollion (1871-1917), mort pour<br>la France ? Deux aspects méconnus de la Grande Guerre.....  | 447-468 (ill.) |
| ROY (Francine et Michel), L'excision de la pierre de folie dans les<br>peinture de la Renaissance flamande : à propos d'une œuvre<br>exposée au Musée d'art et d'archéologie du Périgord..... | 275-298 (ill.) |
| SIBILLE (Barbara), Sauvegarde de retables tridentins en Dordogne.<br>Les cas de Prats-de-Carlux et de Varennes .....  | 177-200 (ill.) |
| TEXIER (Georges), Un poilu montignacois, Paul André Masson<br>(1891-1976) .....   | 509-522 (ill.) |

#### NOTES D'ÉPIGRAPHIE DU PÉRIGORD

|  |               |
|--|---------------|
| MICHEL (François), Notes d'épigraphie du Périgord - 10.<br>Un caractère runique gravé sur une hache-marteau<br>« barbare » découverte à Allemans ..... | 87-104 (ill.) |
|--|---------------|

#### PETIT PATRIMOINE RURAL

|   |                |
|---|----------------|
| LA PIERRE ANGULAIRE, ÉQUIPE DE VERGT, Cabane de vigne<br>à Sainte-Foy-de-Longas.....      | 105-110 (ill.) |
| LA PIERRE ANGULAIRE, ÉQUIPE DE VERGT, Le lavoir de<br>Lespinasse à Veyrines-de-Vergt..... | 367-374 (ill.) |

#### VIE DE LA SOCIÉTÉ

##### ADMINISTRATION

|  |         |
|--|---------|
| Rapport moral 2017, par la secrétaire générale B. Delluc ..... | 3       |
| Rapport financier 2017, par la trésorière M.-R. Brout.....     | 6       |
| Conseil d'administration pour 2018-2020 .....                  | 233-234 |
| Assemblée générale extraordinaire du 5 septembre 2018.....     | 553     |

COMPTE RENDUS DES RÉUNIONS MENSUELLES

|   |     |
|---|-----|
| novembre 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de<br>B. Delluc, secrétaire générale .....                  | 9   |
| décembre 2017, présidence de G. Fayolle, C.R. de<br>B. Delluc, secrétaire générale .....                  | 16  |
| janvier 2018, présidence de G. Fayolle, C.R. de<br>B. Delluc, secrétaire générale .....                   | 22  |
| février 2018, présidence de G. Fayolle, C.R. de<br>B. Delluc, secrétaire générale .....                   | 235 |
| mars 2018, présidence de G. Fayolle, C.R. de<br>B. Delluc, secrétaire générale .....                      | 239 |
| avril 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....                 | 242 |
| mai 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....                   | 379 |
| juin 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....                  | 387 |
| juillet 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....               | 391 |
| août 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....                  | 549 |
| septembre 2018, présidence de D. Audrerie, C.R. de<br>H. Bonnefond, secrétaire générale .....             | 557 |
| octobre 2018, présidence de B. Delluc, vice-présidente, C.R. de<br>J. Rousset, secrétaire de séance ..... | 561 |

ADMISSIONS. NOUVEAUX MEMBRES

|                                 |         |
|---------------------------------|---------|
| 1 <sup>re</sup> livraison ..... | 27-28   |
| 2 <sup>e</sup> livraison .....  | 245-246 |
| 3 <sup>e</sup> livraison .....  | 395     |
| 4 <sup>e</sup> livraison .....  | 565-566 |

PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS MENSUELLES

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| 2 <sup>e</sup> trimestre 2018 ..... | 28  |
| 3 <sup>e</sup> trimestre 2018 ..... | 232 |
| 4 <sup>e</sup> trimestre 2018 ..... | 376 |
| 1 <sup>e</sup> trimestre 2019 ..... | 548 |

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

|                         |                |
|-------------------------|----------------|
| DELLUC (Brigitte) ..... | 131-136 (ill.) |
| DELLUC (Brigitte) ..... | 259-262 (ill.) |
| DELLUC (Brigitte) ..... | 401-404 (ill.) |
| DELLUC (Brigitte) ..... | 571-574 (ill.) |

VARIA

|   |         |
|---|---------|
| AUDRERIE (Dominique), Éditorial .....           | 139-140 |
| AUDRERIE (Dominique), Le mot du président ..... | 377-378 |

|   |                |
|---|----------------|
| AUDRERIE (Dominique), Éditorial. 1918-2018. Centenaire de la fin de la première guerre mondiale .....                           | 411            |
| BERMOND-PICOT (Évelyne) et LECONTE (Gérard), Sortie du 14 avril 2018. Ces merveilles prieurales oubliées .....                  | 253-258 (ill.) |
| FAYOLLE (Gérard), Éditorial : Fin de mandat et nouvelles perspectives ....  | 29-30          |
| GENESTE (Olivier), Sortie du 7 octobre 2017. Les retables baroques.....   | 121-126 (ill.) |
| LARUË DE CHARLUS (Serge), Avant-propos .....  | 141-142        |
| MICHEL (François), De Florence à l'Adriatique. En parcourant les Appenins. 8-15 septembre 2017 .....                            | 111-120 (ill.) |
| ROUSSET (Jeannine), Discours pour la remise des insignes de commandeur dans l'ordre des Palmes académiques à Pierre Besse ..... | 384-386        |
| Annnonce du colloque « L'église de Saint-Méard-de-Drôme et son décor peint ». Samedi 24 novembre 2018 .....                     | 396 (ill.)     |
| Annnonce du colloque « 418. Proclamation du Royaume wisigothique d'Aquitaine ». Samedi 12 janvier 2019 .....                    | 570            |
| Bulletins thématiques, appel à communications .....   | 136            |
| Retables en Périgord, quelques exemples, cahier couleur .....   | 201-208 (ill.) |

## ENTRÉES DANS LA BIBLIOTHÈQUE ET REVUE DE PRESSE

|                                |                 |
|--------------------------------|-----------------|
| 1 <sup>re</sup> livraison..... | 9-11, 17, 22-24 |
| 2 <sup>e</sup> livraison.....  | 247-252         |
| 3 <sup>e</sup> livraison.....  | 397-400         |
| 4 <sup>e</sup> livraison.....  | 567-569         |

## COMPTES RENDUS BIBLIOGRAPHIQUES

|   |     |
|---|-----|
| <i>La Cité Bel Air. 1917-2017. Cent ans d'histoire</i> , par Pascal Serre (Brigitte Delluc) .....   | 127 |
| « <i>La valse préfectorale</i> » ou <i>l'histoire méconnue des préfets de la Dordogne</i> , par Jean-Michel Linfort (Claude-Henri Piraud) ..... | 128 |
| <i>L'art pariétal de Cro-Magnon</i> , par Brigitte et Gilles Delluc (Gérard Fayolle).....   | 128 |
| <i>Le canton d'Excideuil pendant la Grande Guerre, quelques aspects</i> , collectif (Gérard Fayolle) .....                                      | 129 |
| <i>Francs-maçons en Périgord</i> , par Pascal Serre (Dominique Audrerie) .....  | 129 |
| <i>Pierre Bourrinet et l'histoire des découvertes préhistoriques à Teyjat</i> , par Jean-Marc Warembourg (Brigitte Delluc) .....                | 130 |
| <i>Au pays de Hautefort, tome I</i> , par Pierre Villot (Dominique Audrerie) .....  | 263 |
| <i>Histoire de Bergerac</i> , collectif (Dominique Audrerie) .....  | 263 |
| <i>Au Soulei Perigord e autras obras. Édition bilingue</i> , par Marcel Fournier (Dominique Audrerie).....                                      | 264 |
| <i>Vitrac en Sarladais, des lieux et des hommes</i> , par Anne Bécheau (Gérard Fayolle).....  | 264 |
| <i>Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord</i> , par Chantal Tanet et Tristan Hordé (Dominique Audrerie) .....                           | 405 |
| <i>Le boulanger de Plaisance</i> , par Annie Herguido (Patrick Petot).....  | 405 |
| <i>Figures connues et inconnues de Cénac et Domme</i> , par Anne Bécheau (Jean-Charles Savignac).....   | 406 |

|   |     |
|---|-----|
| <i>Qu'est-ce-que l'art préhistorique ? L'Homme et l'Image au Paléolithique</i> , par Patrick Paillet (Brigitte Delluc).....   | 406 |
| <i>Les silicifications des bassins versants de la Dordogne et de la Vézère : évaluation des ressources lithologiques et implications archéologiques</i> , par André Morala (Brigitte Delluc)..... | 407 |
| <i>Rendez-vous à Lascaux</i> , par Brigitte et Gilles Delluc (Michel Roy).....  | 407 |
| <i>Moi, le prince des faussaires en Périgord</i> , par Guy Penaud (Patrick Petot).....  | 408 |

### ILLUSTRATIONS DU TOME CXLV - ANNÉE 2018

#### *Cartes et plans*

|   |     |
|---|-----|
| Principaux lieux de passage ou de séjour de Joel MacPherson de son évasion à Périgueux à son passage en Espagne (1944)..... | 57  |
| Les Chabridoux (Hautefort), carte de Belleyme.....  | 72  |
| Allemands, lieu de découverte d'une hache-marteau, carte de Belleyme.....   | 89  |
| Allemands, lieu de découverte d'une hache-marteau, cadastre dit napoléonien, 1819.....                                      | 89  |
| Allemands, lieu de découverte d'une hache-marteau, vue aérienne.....  | 89  |
| Ouvrages attribuables à Jean Chaminade en Dordogne.....   | 220 |
| Bataille dite de Castillon, à Lamothe-Montravel, 1453.....  | 359 |
| Grande et Petite Gavacherie.....  | 360 |
| Lieux-dits Gavachoux et Gavats dans la région de Cadouin, carte de Belleyme.....  | 361 |
| Villes d'origine de gavaches.....   | 362 |
| Répartition en montagne des carences en iode au XIX <sup>e</sup> siècle.....  | 365 |
| Fontaine de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt, cadastre dit napoléonien.....   | 373 |

#### *Documents*

|  |                        |
|--|------------------------|
| <i>La Ruche de la Dordogne, journal du Peuple</i> , n° 1, 2 mars 1848.....   | 45                     |
| Fausse carte d'identité de Joel MacPherson.....  | 61,                    |
| 4 <sup>e</sup> de couv. 1 <sup>re</sup> livr.  |                        |
| Cablogramme adressé par MacPherson à ses parents, 1944.....  | 69                     |
| Empreinte du pouce et signature de MacPherson.....   | 69                     |
| L'attaque à main armée des Chabridoux (Hautefort), 1942, et ses suites tragiques à Paris, avec l'intervention du Dr Petiot, dessins extraits d'une bande dessinée de Carlotti..... | 73, 74, 79, 81, 82, 83 |
| Alphabet Futhorc (écriture runique).....   | 99                     |
| Alphabet Futhark (écriture runique).....   | 99                     |
| Couverture de <i>La Cité Bel Air. 1917-2017. Cent ans d'histoire</i> , par P. Serre.....   | 127                    |
| Couverture de « <i>La valse préfectorale</i> » ou <i>l'histoire méconnue des préfets de la Dordogne</i> , par J.-M. Linfort.....   | 128                    |
| Couverture de <i>L'art pariétal de Cro-Magnon</i> , par B. et G. Delluc.....   | 128                    |

|  |  |
|--|--|
| Couverture de <i>Le canton d'Excideuil pendant la Grande Guerre, quelques aspects</i> , collectif .....  | 129  |
| Couverture de <i>Francs-maçons en Périgord</i> , par P. Serre.....   | 129  |
| Couverture de <i>Pierre Bourrinet et l'histoire des découvertes préhistoriques à Teyjat</i> , par J.-M. Warembourg.....  | 130  |
| État de dépenses pour le remontage du retable des Jésuites à l'église de la Cité à Périgueux .....   | 164  |
| Traité de Vignole, extrait concernant les colonnes torses .....  | 170  |
| Traité de Caramuel, extrait concernant les colonnes torses .....   | 171  |
| Basilique constantinienne, dessin .....  | 172  |
| Page de titre de <i>Trois discours pour la religion catholique...</i> , 1597 .....   | 215  |
| Signature de Jean Chaminade, 1713 .....  | 226  |
| Flamme postale des Eyzies .....  | 260  |
| Couverture de <i>Au pays de Hautefort, tome I</i> , par P. Villot.....   | 263  |
| Couverture de <i>Histoire de Bergerac</i> , collectif .....  | 263  |
| Couverture de <i>Au Soulei Perigord e outras obras. Édition bilingue</i> , par M. Fournier.....  | 264  |
| Couverture de <i>Vitrac en Sarladais, des lieux et des hommes</i> , par A. Bécheau .....   | 264  |
| Couverture du livre de comptes d'Antoine Desmon-Fonboisse, 1824.....   | 325,   |
|  | 4 <sup>e</sup> de couv. 3 <sup>e</sup> livr. |
| Extrait du livre de comptes d'Antoine Desmon-Fonboisse, 1824 .....   | 326  |
| Couverture de <i>Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord</i> , par C. Tanet et T. Hordé.....  | 405  |
| Couverture de <i>Le boulanger de Plaisance</i> , par A. Herguido.....  | 405  |
| Couverture de <i>Figures connues et inconnues de Cénac et Domme</i> , par A. Bécheau.....  | 406  |
| Couverture de <i>Qu'est-ce que l'art préhistorique ? L'Homme et l'Image au Paléolithique</i> , par P. Paillet.....   | 406  |
| Couverture de <i>Les silicifications des bassins versants de la Dordogne et de la Vézère : évaluation des ressources lithologiques et implications archéologiques</i> , par A. Morala..... | 407  |
| Couverture de <i>Rendez-vous à Lascaux</i> , par B. et G. Delluc .....   | 407  |
| Couverture de <i>Moi, le prince des faussaires en Périgord</i> , par G. Penaud.....  | 408  |
| Extrait du film de Léon Poirier <i>Verdun, visions d'histoire</i> (1928), la mort d'un poilu à Verdun .....  | couv. 4 <sup>e</sup> livr.,                  |
|  | 543  |
| Composition de géographie de Lucie Gonthier, écolière du Buisson, 1901....   | 426  |
| Plaque apposée sur la mairie de Montignac pour la félibrée de 1913 .....   | 455  |
| Plaque des morts pour la France, faculté de médecine de Bordeaux.....  | 461  |
| Journal <i>Le Bonnet Rouge</i> .....   | 471  |
| Locomotive routière de Fowler, 1862.....   | 493  |
| Tracteur à vapeur de Boydell .....   | 493  |
| Statuts du syndicat de culture mécanique de Sencenac-Puy-de-Fourches .....   | 498  |
| Liste nominative des prisonniers travaillant à Laborie-Fricard (Sencenac-Puy-de-Fourches), septembre 1918 .....  | 505  |
| Affiche du film <i>Verdun, visions d'histoire</i> , par Léon Poirier (1928).....   | 527,   |
|  | 4 <sup>e</sup> de couv. 4 <sup>e</sup> livr. |
| Affiche du film <i>L'Appel du silence</i> , par Léon Poirier (1936) .....  | 527  |
| Affiche du film <i>J'accuse</i> par Abel Gance (1919).....   | 531  |

|  |  |
|--|--|
| Affiche du film <i>Charlot soldat</i> par Charlie Chaplin (1918).....  | 534  |
| Affiche du film <i>La Grande Parade</i> par King Vidor (1925).....   | 534  |
| Photographie du tournage du film de Léon Poirier <i>Verdun, visions d'histoire</i> en 1927 .....   | 535  |
| Extrait du film de Léon Poirier <i>Verdun, visions d'histoire</i> (1928),<br>attaque du fort de Vaux .....   | 536  |
| Extrait du film de Léon Poirier <i>Verdun, visions d'histoire</i> (1928),<br>l'aumônier (A. Nox) bénit le corps d'un soldat français<br>(A. Artaud).....   | 539  |
| Extrait du film de Léon Poirier <i>Verdun, visions d'histoire</i> (1928), trois<br>soldats allemands extraient un soldat français<br>d'un trou d'obus..... | 539  |
| Affiche du film <i>Verdun, souvenirs d'histoire</i> , par Léon Poirier (1931) .....  | 544,   |
|  | 4 <sup>e</sup> de couv. 4 <sup>e</sup> livr. |
| Plan de la chapelle de Saint-Augûtre à Marsac-sur-l'Isle.....  | 558  |
| Timbre tanzanien représentant Lascaux.....   | 572  |
| Timbre français représentant le traité de Picquigny (1475) qui mit fin<br>à la guerre de Cent Ans.....   | 572  |

### Personnages

|   |   |
|---|---|
| Jean-Baptiste Chavoix .....   | 49  |
| Pierre Magne.....   | 51,   |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 1 <sup>re</sup> livr. |
| Roger Coutouros.....  | 62  |
| Henri Chamberlin, dit Lafont ou M. Henri.....   | 76  |
| Pierre Bonny .....  | 76  |
| Abel Danos, dit le Mammouth.....  | 77  |
| Les braqueurs des Chabridoux (Hautefort) : Adrien Estebeteguy,<br>Joseph Réocreux, François Albertini, Joseph Pireschi .....            | 78  |
| Les compagnes des braqueurs des Chabridoux (Hautefort) :<br>Gisèle Rossmly, Claudia Chamoux, Annette Basset,<br>Joséphine Grippay ..... | 80  |
| Le groupe de la SHAP à Arrezzo (Italie).....  | 114   |
| Le groupe de la SHAP à Saint-Marin .....  | 115   |
| Véronique Roques, restauratrice du retable de Prats-de-Carlux .....   | 189   |
| Jacques de Maleville .....  | 302   |
| Jean-François de La Roque de Mons .....   | 312,  |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 3 <sup>e</sup> livr.  |
| Louis Foucauld de Lardimalie .....  | 312   |
| Guillaume Gontier de Biran.....   | 314   |
| Édouard Galy .....  | 339   |
| François Grandjean .....  | 352   |
| Soldats et officiers du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie, Bergerac .....  | 427, 428                                      |
| Musique du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie, Bergerac .....   | 429   |
| Soldats du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac faisant de<br>l'exercice physique.....                                    | 434   |
| Soldats du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac et leur drapeau .....   | 444   |
| Soldats du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac à La Braconne .....   | 445   |
| Joséphine Alvarez .....   | 472   |

|  |          |
|--|----------|
| Victorine Faucher.....   | 472, 479 |
| René Biraben, enfant.....  | 492      |
| René Biraben et sa fiancée Adeline, Melun, 1907.....   | 493      |
| René Biraben, Elisabeth Uminski et Adeline Biraben, Périgueux,<br>août 1956.....                       | 507      |
| Gabriel, Henri, André, Jeanne et Anne Masson, de Montignac.....  | 510      |
| André Masson, soldat du 144 <sup>e</sup> régiment d'infanterie.....                                    | 511      |
| André Masson, soldat du 144 <sup>e</sup> régiment d'infanterie, portrait sur une<br>carte postale..... | 515      |
| Jeanne Masson et son amie Louise, de Montignac, 1915.....  | 517      |
| Léon Poirier en 1927.....  | 535      |
| Philippe Pétain en 1927.....   | 538      |
| Léonard Lagarde, poilu de Saint-Laurent-des-Bâtons, prisonnier en<br>Allemagne.....                    | 573, 574 |
| Léonard Lagarde, poilu de Saint-Laurent-des-Bâtons, coiffeur pendant<br>sa détention en Allemagne..... | 574      |
| Un Russe, prisonnier en Allemagne avec Léonard Lagarde, poilu de<br>Saint-Laurent-des-Bâtons.....      | 574      |

### *Événements*

|  |     |
|--|-----|
| Inauguration du monument commémorant la bataille de Coulmiers,<br>Bergerac, 9 novembre 1890.....   | 426 |
| Corvée de lessive du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie à Bergerac.....  | 430 |
| Manceuvre du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac.....   | 432 |
| Le 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie assure le service d'ordre lors de la visite<br>du président de la République R. Poincaré à Bergerac, 1913..... | 433 |
| Concert du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie de Bergerac avant son départ<br>pour le front, 1914.....   | 435 |
| Fête célébrant le retour du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie à Bergerac,<br>juillet 1919.....  | 442 |
| Chapelle Notre-Dame de Pitié à Plazac, pèlerinage entre 1917 et 1920.....  | 459 |
| Vendanges à Laborie-Fricard (Sencenac-Puy-de-Fourches) en 1914.....  | 495 |
| Labours traditionnels à Laborie-Fricard (Sencenac-Puy-de-Fourches).....  | 496 |
| Le premier tracteur du Périgord, 1916.....   | 500 |
| Démonstration de culture mécanique à Laborie-Fricard (Sencenac-Puy-<br>de-Fourches), 19 mai 1916.....  | 502 |
| Moisson 1917 à Laborie-Fricard (Sencenac-Puy-de-Fourches),<br>Adeline Biraben, Henri Frogé et des prisonniers allemands.....                             | 504 |

### *Architecture et sculpture civiles*

|   |   |
|---|---|
| Château de Badefols-d'Ans.....                            | 32  |
| Gare de Périgueux.....                                    | 48  |
| Bosost en Val d'Aran.....                                 | 68  |
| Manoir des Chabridoux (Hautefort).....                    | 72,   |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 1 <sup>re</sup> livr. |
| Hôtel particulier du Dr Petiot, rue Le Sueur à Paris..... | 80  |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas.....               | 105,  |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 1 <sup>re</sup> livr. |

|   |   |
|---|---|
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, relevé et cotes .....                                   | 106   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, porte et linteau .....                                  | 107   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, enduit extérieur .....                                  | 107   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, maçonnerie brute à l'intérieur....                      | 107   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, charpente.....  | 107   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, épi de faîtage.....                                     | 108   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, inscriptions sur la hotte<br>de la cheminée .....       | 108   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, cheminée .....  | 108   |
| Cabane de vigne à Sainte-Foy-de-Longas, fenestrou et placard.....                               | 108   |
| Palazzo Ricasoli à Florence (Italie) .....  | 112   |
| Piazza della Signoria à Florence (Italie) .....   | 114   |
| Tours penchées de Bologne (Italie).....   | 119   |
| Puits à Fonroque .....  | 132   |
| Cristal de quartz de Saint-Paul-la-Roche .....  | 133   |
| Château de Panisseau à Thénac .....   | 256   |
| Blason sur un linteau de cheminée de Peyrenègre à Ladornac.....                                 | 262   |
| Bourg de Terrasson .....  | 344   |
| Château de Rastignac à La Bachellerie.....  | 345   |
| Puits de l'île de Ré .....  | 363   |
| Lavoir de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt.....   | 368, 370-372,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 3 <sup>e</sup> livr. |
| Lavoir de Lespinasse à Veyrines-de-Vergt, relevé et coupes .....                                | 368-369   |
| Caserne du 108 <sup>e</sup> régiment d'infanterie à Bergerac.....                               | 431   |
| Propriété du Rond, à Plazac .....   | 453   |
| Maison Chaux à Montignac .....  | 453   |
| Château de Plaisance à Lanouaille.....  | 457   |
| Château de Laborie-Fricard à Sencenac-Puy-de-Fourches, début<br>du XX <sup>e</sup> siècle ..... | 494   |

### *Architecture, sculpture, peintures murales religieuses*

|  |   |
|--|---|
| Église San Vitale à Ravenne (Italie) .....   | 116   |
| Tombeau de Théodoric à Ravenne (Italie).....                                       | 117   |
| Fresques de l'abbaye de Pomposa (Italie) .....                                     | 119   |
| Retable de l'église de Coulaures.....  | 122   |
| Retable de l'église d'Excideuil .....  | 123   |
| Retable de l'église de Jumilhac-le-Grand .....                                     | 123   |
| Statue de saint Roch, église de Thiviers .....                                     | 124   |
| Statue de saint Jean-Baptiste, église de Thiviers .....                            | 124   |
| Statue de la Vierge, église de Thiviers .....                                      | 124   |
| Statue de l'archange Gabriel, église de Thiviers.....                              | 124   |
| Retable de l'église de Saint-Romain, à Saint-Romain-Saint-Clément .....            | 125,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 1 <sup>re</sup> livr. |
| Retable de l'église de Saint-Jean-de-Côle .....                                    | 126   |
| Retable de l'église de Festalemps.....   | couv. 2 <sup>e</sup> livr.                            |
| Retable de l'église de Beynac .....  | 142   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à<br>Périgueux ..... | 145, 205  |

|   |   |
|---|---|
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, saint Jérôme .....                           | 148   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, saint Ambroise .....                         | 148   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, saint Front .....                            | 149   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, chute de Simon le magicien .....             | 150   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, ravissement de saint Paul .....              | 150   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, saint Front ressuscitant saint Georges ..... | 151   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, détail, saint François-Xavier .....                  | 151   |
| Retable de la grande Mission, église Saint-Étienne de la Cité à Périgueux, emplacement et état avant 1960 .....                 | 153   |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux .....   | 155, 206,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 2 <sup>e</sup> livr. |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Adoration des Bergers .....                                    | 159   |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Déploration sur le Christ mort .....                           | 159   |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Présentation de Jésus au Temple .....                          | 160   |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Assomption de la Vierge .....                                  | 160, 207  |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Assomption de la Vierge, les apôtres .....                     | 161   |
| Retable des Jésuites, cathédrale Saint-Front, Périgueux, détail, Assomption de la Vierge, saint Thomas .....                    | 162   |
| Retable des Jésuites, Saint-Étienne de la Cité à Périgueux .....  | 163   |
| Reliquaire de Samagher (Croatie) .....  | 169   |
| Baldaquin du Bernin, Rome (Italie) .....  | 170   |
| Retable de Salamanque (Espagne) .....   | 171   |
| Site de Tell Leilan (Syrie) .....   | 174   |
| Chœur et retable de l'église de Prats-de-Carlux .....   | 181   |
| Église de Prats-de-Carlux .....   | 182   |
| Litre funéraire, église de Prats-de-Carlux .....  | 182   |
| Retable de l'église de Prats-de-Carlux en cours de restauration, détails .....  | 185-186   |
| Retable de l'église de Prats-de-Carlux, avant restauration .....  | 189   |
| Retable de l'église de Prats-de-Carlux, après restauration .....  | 189,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 2 <sup>e</sup> livr.      |
| Église de Varennes .....  | 190   |
| Chœur et retable de l'église de Varennes, avant restauration .....  | 191   |
| Mur est de l'église de Varennes, après dépose du retable .....  | 192   |
| Peintures murales de l'église de Varennes .....   | 192   |
| Retable de l'église de Varennes en cours de restauration, détails .....   | 193, 197  |
| Retable de l'église de Varennes, statue de saint Avit, avant, pendant et après restauration .....                               | 194-195,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 2 <sup>e</sup> livr.  |

|   |  |
|---|--|
| Retable de l'église de Varennes, tabernacle, avant, pendant et<br>après restauration.....                       | 196  |
| Retable de l'église de Varennes, avant et après restauration.....   | 198,   |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 2 <sup>e</sup> livr. |
| Retable de l'église abbatiale de Chancelade.....  | 201  |
| Retable de l'église de La Chapelle-Gonaguet.....  | 202  |
| Tabernacle de l'église de Villeteureix, détail, la charité de saint Martin .....                                | 203, 224                                     |
| Retable de l'église de Saint-Vincent-le-Paluel .....  | 204  |
| Tabernacle de l'église de Savignac-de-Miremont.....   | 208, 219                                     |
| Tabernacle de l'église de Villeteureix.....   | 208, 222                                     |
| Retable de sainte Thérèse d'Avila, par Le Bernin, église Sainte-Marie<br>des Victoires, à Rome (Italie) .....   | 210  |
| Buste-reliquaire de l'église de Savignac-de-Miremont .....  | 218  |
| Tabernacle de l'église de Saint-Paul-Lizonne.....   | 222  |
| Tabernacle de l'église de Liorac-sur-Louyre, détail, saint Côme et<br>saint Damien .....                        | 223  |
| Tabernacle de l'église de Savignac-de-Miremont, détail, saint Côme et<br>saint Damien .....                     | 223  |
| Tabernacle de l'église de Champagne, détail, la charité de saint Martin .....                                   | 224  |
| Tabernacle de l'église de Saint-Front-de-Pradoux, détail,<br>saint Front terrassant l'hérésie .....             | 225  |
| Porte de la chapelle du collège des jésuites de Périgueux .....   | 228  |
| Porte de la chapelle du collège des jésuites de Périgueux, détail,<br>décor périphérique de style rocaille..... | 228  |
| Porte de la chapelle du collège des jésuites de Périgueux, détail,<br>décor central.....                        | 229  |
| Porte de la chapelle du collège des jésuites de Périgueux, détail,<br>cep de vigne et palme de la victoire..... | 230  |
| Chapelle de Tresseroux aux Lèches.....  | 254  |
| Chapelle de Monbos .....  | 254  |
| Chapelle de Monbos, chapiteau .....   | 255  |
| Prieuré de Sadillac .....   | 257  |
| Chapelle de Saint-Pastour de Queyssel à Lauzun (Lot-et-Garonne) .....   | 257  |
| Prieuré de La Faye à Léguillac-de-l'Auche .....   | 258  |
| Église de Saint-Agne, figure géométrique gravée sur une pierre.....   | 261  |
| Croix de Saint-André sur une tombe du cimetière de Varennes .....   | 261  |
| Chapelle des Milandes à Castelnau-la-Chapelle, côté nord.....   | 268  |
| Chapelle des Milandes à Castelnau-la-Chapelle, portail sud.....   | 268,   |
|   | 4 <sup>e</sup> de couv. 3 <sup>e</sup> livr. |
| Triomphe de la Mort, bas-relief, Brantôme .....   | 358  |
| Église de Saint-Méard-de-Drône, détail du décor peint.....  | 396  |
| Retable de l'église de Saint-Cirq .....   | 403  |
| Retable de l'église de Combéranché à Combéranché-et-Épeluche .....  | 403  |
| <br><i>Objets mobiliers</i>   |  |
| Bague dite de Louis XVI .....   | 32   |

**Peintures, gravures et dessins**

|  |  |
|--|--|
| <i>Présentation de Jésus au Temple</i> , de Giotto .....   | 173  |
| <i>Crucifixion</i> , huile sur toile, église de Prats-de-Carlux .....  | 183  |
| <i>Crucifixion</i> , huile sur toile, église de Prats-de-Carlux, avant,<br>pendant et après restauration ..... | 187-189  |
| Siège de la SHAP, 18, rue du Plantier, dessin .....  | 231, 375, 547  |
| <i>Excision de la pierre de folie</i> , huile sur bois, attribué à Peter Huys .....                            | couv. 3 <sup>e</sup> livr.,<br>285                   |
| Le pape vendant des indulgences, gravure, XVI <sup>e</sup> siècle .....  | 282  |
| Dessins extraits de <i>La chirurgie impériale</i> , de S. Sabuncuoglu, 1465 .....                              | 288  |
| <i>El cirujano</i> , par Jan Sanders van Hemessen, 1555 .....  | 289  |
| <i>Excision de la pierre de folie</i> , par Pieter Brueghel l' Ancien, copie .....                             | 291  |
| <i>La sorcière de Malleghem</i> , gravure de Pieter Van der Heyden,<br>XVI <sup>e</sup> siècle .....           | 292  |
| <i>La sorcière de Malleghem</i> , gravure de Pieter Van der Heyden, XVI <sup>e</sup> siècle,<br>détail .....   | 293  |
| <i>Excision de la pierre de folie</i> , par Jérôme Bosch, 1485 .....   | 294  |
| <i>Excision de la pierre de folie</i> , par Jérôme Bosch, 1485, détail .....                                   | 295  |
| <i>L'Algérienne accoudée</i> , par Auguste Renoir .....  | 346  |
| <i>La Goulue et son cavalier</i> , par Henri de Toulouse-Lautrec .....   | 346  |
| Bataille d' Auberoche, 1347 .....  | 359  |
| « Crétins goitreux », gravure, XVIII <sup>e</sup> siècle .....   | 365  |
| Poilus, dessins de Sem, extraits de l'album <i>Quelques croquis de<br/>guerre</i> , 1915-1916 .....            | 412,<br>4 <sup>e</sup> de couv. 4 <sup>e</sup> livr. |

**Tableaux et graphiques**

|   |     |
|---|-----|
| SHAP, détail bilan actif 2017 .....   | 6   |
| SHAP, détail bilan passif 2017 .....  | 7   |
| SHAP, exercice 2017 et budget prévisionnel 2018 .....                                     | 8   |
| Activité médicale d' Antoine Desmon-Fonboisse en 1824 .....                               | 327 |
| Étendue géographique de l'activité médicale d' Antoine Desmon-<br>Fonboisse en 1824 ..... | 328 |
| Recettes attendues par Antoine Desmon-Fonboisse en 1824 .....                             | 331 |
| Répartition des praticiens de 1805 à 1851 en Dordogne .....                               | 338 |

**Préhistoire**

|   |     |
|---|-----|
| Grotte de La Mouthe (Les Eyzies), renne tacheté, photographie par<br>Ch. Durand ..... | 243 |
| Grotte de Paulin-Cournazac (Les Eyzies), mammoth peint .....                          | 563 |

**Période « barbare »**

|   |  |
|---|--|
| Hache-marteau découverte à Allemans, V <sup>e</sup> -VI <sup>e</sup> siècle, photographies et<br>dessin ..... | couv. 1 <sup>re</sup> livr.,<br>91, 95 |
| Hache-marteau d' Hérouvillette, dessin .....  | 93                                     |

|  |     |
|--|-----|
| Hache-marteau de Rouen, dessin.....                            | 93  |
| Hache-marteau du musée de Tournus, dessin .....                | 93  |
| Hache-marteau d’Herpes, dessin aquarellé.....                  | 94  |
| Garde de l’épée de Childéric, dessin.....                      | 96  |
| Monnaie d’Égica frappée à Tolède .....                         | 96  |
| Inscription runique sur paroi rocheuse, Norvège, relevé.....   | 100 |
| Inscription runique sur un rabot, Danemark, dessin .....       | 100 |
| Inscription runique sur pierre, Norvège.....                   | 100 |
| Inscription runique sur plaque-boucle, Allemagne, dessin ..... | 100 |

### ADMISSIONS DE L’ANNÉE 2016 (erratum)

- M<sup>me</sup> Blanc Josette, La Mazardie, 24750 Atur
- M<sup>me</sup> Rombaut Sophie, 36, rue des Thermes, 24000 Périgueux

### ADMISSIONS DE L’ANNÉE 2018

- M. Allard Mathieu, 602, route de Montfort, 24200 Sarlat
- M<sup>me</sup> Aupy Brigitte, 8, rue Barbecane, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Bernard Véronique, 51, rue du Château, 67190 Heiligenberg
- M. et M<sup>me</sup> Besoin Jacky et Marie-Jo, Jardin des Lys F08, 14, rue Paul-Louis-Courier, 24000 Périgueux
- M. et M<sup>me</sup> Billion Denise et Jean-François, 93, quai Charles-de-Gaulle, 69006 Lyon
- M<sup>me</sup> Boucher Maryse, 34, boulevard des Arènes, 24000 Périgueux
- M. Boulanger Marc, L’Isle, 56450 Noyal
- M. Cabanac Michel, 184, rue de Pessac, 33000 Bordeaux
- M<sup>me</sup> Chabanne Madeleine, 16, rue Marcel-Proust, 24120 Terrasson-Lavilledieu
- M. Chateaufreuil Jean-Pierre, Les Nègreries, 24530 La Chapelle-Faucher
- M. du Cheyron de Beaumont d’Abzac de Ladouze Aymeric, 4, rue de la Nation, 24000 Périgueux
- M. de Commarque Hubert, château de Commarque, 24620 Les Eyzies-de-Tayac
- M. Cosculluela Daniel, Le Petit Paris, 24610 Saint-Méard-de-Gurçon
- M<sup>me</sup> Couet Laurence, 8, rue Gabriel-Péri, 24750 Trélissac
- M<sup>me</sup> Devaux Christiane, La Chassenie, 24390 Cherveix-Cubas
- M. et M<sup>me</sup> Dubruel Pierre-Antoine et Fabienne, Le Syndic, 24600 Saint-Méard-de-Drôme
- M. Escarment Jacques, Le Bourg, 24400 Bourgnac
- M. Fargeot Christian, Bellevue, 24350 Lisle
- M. Farthouat Olivier, 19, place Turenne, 59240 Dunkerque
- M<sup>me</sup> Faure Maryse, 9, rue Gustave-Eiffel, 24700 Montpon-Ménéstérol
- M<sup>me</sup> Faure Marie-Annick, 3, rue du Lys, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Fossey Christiane, 19, avenue de Lattre-de-Tassigny, 24000 Périgueux
- M. Gabuteau Jérôme, La Clavelie, 24330 Bassillac
- M. et M<sup>me</sup> Genet Richard et Marie-Christine, 6, allée de la Petite Berthonie, 24750 Trélissac
- M. Gounou Jean-Louis, 15 bis, avenue Saint-Antoine-de-Padoue, 33120 Arcachon
- M<sup>me</sup> Grignon Danielle, 38, rue Thomas-Edison, 24750 Boulazac

- M. et M<sup>me</sup> Hamelin Benoît et Martine, Le Temple de l'Eau, 24390 Cherveix-Cubas
- M. Hamelin Vincent, 2, rue Cuvier, 69006 Lyon
- M<sup>me</sup> Honoré-Crozet Martine, 23, rue Guynemer, 24000 Périgueux
- M. Houssemaine Michel, 7, coteau du Priorat, 24610 Saint-Martin-de-Gurson
- M<sup>lle</sup> Hugon de Masgontier Agnès, 31, rue Bodin, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Jouany Virginie, Le Bourg, 24290 Thonac
- M. Joubert Jean Alain, Les Rolphies, 97, chemin d'Angueur, 24110 Montrem
- M. et M<sup>me</sup> Lacueille Philippe et Nicole, 123, rue Jean-Secret, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Lalanne Françoise, 8, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux
- M. Lamy Jean-Claude, 12, place André-Maurois, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Laval Nicole, 6, allée des Châtaigniers, 24650 Chancelade
- M. Leconte Jacques, chemin des Cauds, 24390 Cherveix-Cubas
- M<sup>me</sup> Mallet Marielle, Bouch, 24120 Coly
- M<sup>me</sup> Maunac Anne-Marie, 4, route de Royan, 24350 Tocane-Saint-Apre
- M<sup>lle</sup> Mazaudier Jacqueline, 17, rue Eguillerie, 24000 Périgueux
- M. et M<sup>me</sup> Mourot Guy et Catherine, La Jarthe, 10, route de La Jarthe, 24750 Trélissac
- M. Mousson-Lestang Éric, 3, rue Cornac, 33000 Bordeaux
- M<sup>me</sup> Pelissier Brigitte, 7, rue Victor-Hugo, 24000 Périgueux
- M. et M<sup>me</sup> Pélisson Benoît et Françoise, La Genèbre, 24390 Hautefort
- M. Pommepuy Patrick, Tassat, 24300 Javerlhac-La-Chapelle-Saint-Robert
- M. et M<sup>me</sup> Rousselet Bernard et Marie-Jo, 295, chemin de Rougerie, 24110 Saint-Astier
- M. Savy Hervé, 109, rue Jean-Bleuzen, 92170 Vanves
- M<sup>me</sup> Suchard Danielle, 13, rue des Arums, 24750 Trélissac
- M<sup>me</sup> Tanet Chantal, La Chique, 24290 La Chapelle-Aubareil
- M. Thieullent Laurent, 68, rue Talleyrand-Périgord, 24000 Périgueux
- M<sup>me</sup> Véricel Marie, 23, allées de Tourny, 24000 Périgueux
- M. Walker Martin, La Terrasse, 24260 Le Bugue
- M. Woreczek René, Le But, 24110 Léguillac-de-l'Auche

### MEMBRES DÉCÉDÉS

Serge Avrilleau, Francis Bernier, Robert Delayre, Jacques Lapaquellerie, Annick Lebon, Bernard Lesfargues, Christian Malafaye, Claude Mocquet, Jean Peyromaure de Bord, Véronique Rossillon, Claude Seignolle, Guy Talbot, Juliette Voisin, Jean-Louis Voisin, Marja Zwart